

Laennec
avant 1806

Il a été tiré de cet Ouvrage :

10 Exemplaires Numérotés
sur papier d'Arches
avec les Planches sur Japon

340 Exemplaires sur papier d'Alfa



ALFRED ROUXEAU
Professeur à l'Ecole de Médecine de Nantes

◆ ◆ ◆ ◆

L'Enfance et la Jeunesse d'un Grand Homme

LAENNEC avant 1806

QUIMPER — NANTES — PARIS

1781-1805

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

Avec 8 Planches hors texte et 34 Lettres de LAENNEC





PARIS
Librairie J.-B. BAILLIÈRE ET FILS,
19, Rue Hautefeuille, 19

1912

A mon cher et illustre Maître

Le Professeur Félix GUYON

Chirurgien Honoraire de l'Hôpital Necker
Professeur Honoraire à la Faculté de Médecine de Paris
Ancien Président de l'Académie de Médecine
Membre de l'Institut
Commandeur de la Légion d'Honneur

Hommage de reconnaissance
et d'affection

Quatre-vingts ans ont passé sur la tombe de Laennec. Tous ses contemporains, parents, amis ou ennemis, ont disparu ; le temps a fait son œuvre et la gloire de celui qui dort son dernier sommeil dans le paisible cimetière de Ploaré est sortie victorieuse de l'épreuve redoutable à laquelle succombent tant de renommées tapageuses et de réputations usurpées. Elle est aujourd'hui consacrée et chaque jour il semble qu'elle se fasse plus éclatante et plus pure.

La famille a jugé qu'elle n'avait plus de raisons valables pour tenir secrets tant de documents qu'elle avait conservés jusqu'ici avec un soin jaloux, pieux souvenirs du grand homme dont elle est fière à si juste titre: mine infiniment précieuse, où l'on trouve de tout, des lettres surtout, en nombre incalculable, lettres de Laennec, lettres du père, de l'aïeul, de l'oncle ; des devoirs de collège ; des vers et des œuvres badines ; des brochures politiques et religieuses ; des mémoires inédits sur différents sujets de médecine ou étrangers à la médecine ; des palmarès, des diplômes, des pièces officielles de toutes sortes, des documents généalogiques et jusqu'à des Souvenirs, *restés manuscrits, d'un cousin germain, ami intime de Laennec, et qui se rapportent aux temps les plus reculés de son enfance.....*

C'est ainsi que l'auteur a eu la bonne fortune de pouvoir compulser à loisir et étudier longuement les différentes pièces de cette riche collection et qu'il s'est trouvé en mesure d'écrire l'Essai qu'aujourd'hui il présente au public.

Dans ces pages, il a retracé seulement l'histoire des jeunes années de Laennec. Tout en y faisant la part convenable à l'œuvre médicale, déjà considérable, dont il s'est appliqué à retracer le côté historique et anecdotique, il a voulu surtout peindre l'homme et faire assister le lecteur au développement de cette rare et superbe intelligence, qui s'intéressait à tout, qui excellait en tout et qui, à tant de titres, peut soutenir le parallèle avec les plus grands génies

de l'antiquité, de la Renaissance et des temps modernes.

Il n'a pas craint de consacrer un volume entier à cette narration ; estimant, après tant d'autres, qu'il y a toujours le plus solide intérêt à étudier l'hérédité d'un homme de génie, à suivre pas à pas la formation d'un esprit supérieur, à démêler quelles ont pu être chez lui la part de l'atavisme, celles de l'éducation et du milieu ambiant, voire celle des efforts personnels et voulus, dans le développement des qualités héréditaires, dans la répression, la transformation si l'on préfère, des tendances fâcheuses. Est-il un défaut dont il ne puisse sortir une qualité ?

Et puis, cette première partie de la vie de Laennec est, non-seulement la plus imparfaitement connue, mais encore celle qui a donné lieu au plus grand nombre d'erreurs. Depuis le jour, lointain déjà — c'était au lendemain de sa mort — où deux de ses amis, Antoine-Laurent Bayle et Jean-Alexandre Le Jumeau de Kergaradec, écrivirent les deux notices que tout le monde connait, les biographes n'ont fait, suivant leur bonne habitude séculaire, que les copier à l'envi. Passe encore s'ils s'étaient bornés à ce facile jeu, mais, trop souvent, dans leur empressement à faire du neuf avec du vieux et du précis avec du flou, ils ont si bien travaillé les uns et les autres qu'il n'est peut-être pas de personnage marquant sur le compte duquel on ait accumulé autant d'erreurs... en aussi peu de mots. Serait-il donc vrai qu'on ne puisse étudier avec quelque conscience le fait le plus connu, le personnage le plus célèbre, sans constater aussitôt que ce qui a été écrit sur le fait ou sur l'homme n'est guère qu'un tissu d'inexactitudes ! Quel sujet de réflexions pour celui qui s'apprête à relever celles d'autrui ! Quelle leçon d'humilité et quel rappel à l'indulgence, sinon à la plus élémentaire prudence ! Aussi, pour éviter le rôle ingrat et fâcheux de redresseur de torts, l'auteur n'a-t-il rien trouvé de plus simple que de faire table rase de tout ce qui a été écrit jusqu'ici sur le compte de Laennec, n'en retenant que les quelques faits

précis et indiscutables découverts par ses devanciers.

Peut-être le blâmera-t-on, puisqu'il était en pareille veine d'indulgence, de ne pas s'être montré, par égard pour la mémoire du fils, plus réservé dans ses appréciations sur le compte du père. C'est que, jusqu'ici, la postérité n'a pas su combien elle était redevable envers l'oncle, ni quelle fut la difficulté de la tâche d'éducateur, si vaillamment acceptée par cet excellent homme. Elle est surtout restée ignorante d'un fait capital ; c'est que, sans l'énergie, sans la vigilance inlassable de Guillaume Laennec, au cours de la lutte de tous les instants qu'il eut à soutenir pendant tant d'années contre l'égoïsme féroce de son frère, énergie qui seule lui permit de mener à bonne fin l'œuvre commencée, notre Laennec n'eût sans doute été qu'un raté, comme son père et comme son frère Michaud, et le monde eût compté un grand homme de moins. En se montrant sévère pour le père, on ne fait que s'acquitter envers l'oncle d'un devoir d'élémentaire justice et, du même coup, on vient en aide à tous ceux, et ils sont légion, fils, frères, sœur, parents, amis, dont Théophile-Marie Laennec a médit à tort et à travers dans ses lettres avec une si coupable, ou peut-être une si inconsciente légèreté.

L'auteur s'est étendu avec un peu de complaisance, il l'avoue, sur le compte des institutions nantaises dont il a eu à parler au cours de son récit : mais il espère qu'on voudra bien l'excuser sur cette considération que, tout en écrivant pour ses confrères, pour les amis, pour les admirateurs de Laennec, il ne pouvait oublier ses compatriotes, estimant, que ceux-ci seraient peut-être heureux d'apprendre certains faits de leur histoire locale dont, jusqu'ici, personne ne leur avait encore parlé.

De même, il a tenu à reproduire in-extenso toutes *les lettres de Laennec pour cette période de son existence et il a donné une hospitalité plutôt large à toutes ces œuvrettes plus ou moins badines, fables, épigrammes, divertissements, poèmes lyriques, qu'on ne se serait peut-être pas attendu à trouver*

sous la plume du grave inventeur de l'auscultation. D'aucuns peut-être regretteront que l'auteur se soit ainsi complu à faire la part si belle et si large à tant de hors-d'œuvre, à tant de points d'intérêt secondaire, quand il y avait une œuvre médicale, déjà considérable, à mettre dans le relief convenable. C'est que l'auteur, tout en faisant, à ce qu'il croit du moins, la part suffisante à la critique scientifique, n'a pas voulu que son livre fît double emploi avec celui de M. Saintignon, paru il y a un petit nombre d'années. Il ne pense pas d'ailleurs qu'on puisse s'imaginer qu'il ait voulu célébrer ici l'épistolier, encore moins réclamer pour Laennec une place honorable *dans le Parnasse contemporain. Mais, désirant avant tout peindre l'homme, resté jusqu'à ce jour plus ou moins ignoré, il a jugé qu'aucune lettre, quelle qu'elle fût, n'était insignifiante et qu'il n'était permis de rien négliger de ce qui était susceptible d'animer la physionomie de son héros, de restituer à celle-ci son véritable caractère et, au lieu du personnage pensif et glacé que nous a légué une tradition erronée, de faire apparaître le véritable Laennec, nature combative et ardente, toute d'enthousiasme et de gaieté.*

Dans cet ouvrage l'auteur a suivi, autant qu'il l'a pu, l'ordre chronologique. C'est peut-être aujourd'hui un peu simplet. De ce chef, d'autre part, certains inconvénients n'ont pu être évités : le récit prend parfois une certaine apparence de désordre et de confusion, lorsque la narration se trouve interrompue par l'analyse de quelque œuvre scientifique, la transcription de quelque hors-d'œuvre littéraire et surtout de lettres qui embrassent souvent une période assez longue. Mais, toute réflexion faite, c'était le seul plan possible pour un Essai de ce genre, véritable travail de défrichement, et qui permît le mieux d'être complet.

Bien des faits restent encore ignorés ou obscurs dans la vie de Laennec. Pour exposer ces derniers l'auteur, ne voulant pas fatiguer le lecteur en le mettant, à tout propos, en tiers dans la discussion, souvent fastidieuse, des textes et

des documents, s'est borné à livrer au public les résultats et les conclusions de l'examen qu'il en a fait, avec conscience, croit-il, en son for intérieur. Ainsi, en particulier, a-t-il procédé pour raconter la fameuse querelle de Laennec et de Dupuytren.

Un jour peut-être, si ce volume trouve un accueil bienveillant auprès du public, se décidera-t-il à poursuivre jusqu'au terme fatal l'histoire de la belle et triste existence, si courte et si bien remplie, dont aujourd'hui il ne fait que raconter les débuts. En attendant, il lui faut adresser le tribut de ses remerciements aux aimables compatriotes, dont la confiance et l'inépuisable bonne volonté lui ont permis de mener son œuvre à bonne fin, à M[me] *Fernand Cochard, née Chéguillaume, à MM. Charles et Robert Laennec, arrière-petits enfants de Guillaume Laennec, oncle de Laennec, et à M. André de Miniac, arrière-petit-fils de Théophile-Anne-Françoise Laennec, sa* petite tante... *C'est pour lui non seulement un devoir mais un plaisir véritable. M. de Portzamparc et MM. de Pompery, cousins de Laennec dans la la ligne maternelle, lui permettront de les nommer aussi, avec M. le doyen Landouzy et M. Thoinot, professeur à la Faculté de Médecine de Paris ; M. Guermonprez, professeur à la Faculté libre de Lille ; M. Prévost, rédacteur principal au secrétariat de la Faculté de Médecine de Paris ; M. Bourde de la Rogerie, archiviste du Finistère ; MM. Ragot et Kernéis, secrétaires des mairies de Quimper et d'Elliant ; M. Giraud-Mangin, conservateur de la Bibliothèque de Nantes ; MM. Léon Maître et René Blanchard, archivistes de la Loire-Inférieure et de la Ville de Nantes..... Que ceux qui, par hasard, auraient été oubliés ici, veuillent bien n'en pas tenir rancune à l'auteur et excuser une omission bien involontaire et presqu'inévitable.*

Nantes, le 1[er] *mars 1912.*

A. R.

Abréviations

L *signifie* Archives de M. Charles Laennec

LC — — — M. et Mme Fd Cochard.

LM — — — M. de Miniac.

LR — Donné à l'Ecole de Médecine de Nantes par M. Robert Laennec (Musée Laennec).

S.Chr.L. — Souvenirs de Christophe Laennec (Mss. L.).

Archives munic. I — Fonds moderne non classé. Carton : Instruction publique.

— II — Fonds moderne non classé. Carton : hôp. milit.

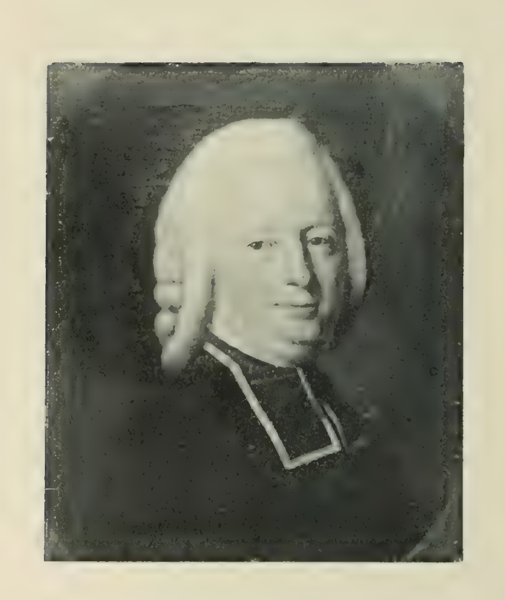
Du Chatellier I — *Les Laennec sous l'ancien et le nouveau régime, de 1763 à 1836*. Vannes, imprim. Galles, 1885.

— II — *L'Océan, de Brest* (août 1868).

Trévédy I — *La Maison natale du Dr Laennec*. Quimper, impr. Jaouen, 1884.

— II — *Le Dr Laennec fut-il élève du Collège de Quimper ?* Quimper, 1887.

— III — *Michel Laennec et l'éloquence académique à Quimper au dernier siècle*. St-Brieuc, Prudhomme, 1887.



LAENNEC

AVANT 1806

LIVRE PREMIER

AU PAYS DE QUIMPER

LA PREMIÈRE ENFANCE (1781-8)

CHAPITRE I

UN PEU DE GÉNÉALOGIE : LAENNEC ET GUESDON

Tout a été dit sur les ancêtres paternels de Laennec et il y a peu de choses à ajouter, ou à retrancher, à ce qu'ont écrit sur ce sujet Denis de Thézan[1] et Trévédy[2].

Courcy, dans son Armorial, donne aux Laennec des armes qui présentent une certaine analogie avec celles d'une ancienne famille, aujourd'hui éteinte, du pays de Pleyber-Christ, mais, cette analogie trouva-t-elle grâce aux yeux d'un héraldiste de profession, la raison ne nous paraîtrait pas suffisante pour voir dans les modernes Laennec les représentants des anciens Lohennec[3].

Leur filiation suivie, appuyée sur titres authentiques, remonte seulement à Vincent, notaire-royal à la cour de Fouesnant-Concarneau-Rosporden, qui instrumentait en

(1) *Etude historique, généalogique et biographique sur le Docteur Laennec.* Quimper, 1868. — (2) I.

(3) Laennec : *coupé, au 1 d'argent au lion léopardé de gueules, au 2 de sable à trois fasces d'or*, avec la variante : *fascé d'or et de sable au chef d'argent cousu de sable et chargé d'un lion léopardé du même.* — Lohennec : *fascé d'or et de sable de six pieces, la première surmontée d'un lion léopardé du même.*

ce pays en l'année 1582[1], époque, il est vrai, où la plupart des actes notariés, en Bretagne, étaient encore signés des noms les plus distingués de la province. Il habitait Melgven, aujourd'hui Cadol[2].

La légende, toujours plus jolie que l'histoire et parfois tout aussi vraie, veut que ce personnage ait été un ligueur enragé et qu'il soit mort les armes à la main au cours d'une rencontre avec un parti de royaux (1596). Cette grande facilité à quitter la plume et l'écritoire pour prendre la rapière n'aurait rien d'étonnant chez un homme, dont l'arrière-petit-fils, notaire royal comme tous ses prédécesseurs et, lui aussi, ancêtre direct de Laennec, pris d'un beau zèle patriotique en 1692, au lendemain du désastre de la Hougue, jeta aux orties la robe et le rabat pour équiper une frégate avec quelques amis et courir sus à l'anglais.

A la suite de ce brillant fait d'armes, qu'a découvert Trévédy[3], le fils aîné du notaire-armateur-corsaire, rompant avec les traditions de la famille, quitta le notariat pour le négoce. Il s'appelait Nicolas-Louis, épousa une bordelaise d'origine quimpéroise, Marie Ricard de Verteuil, fille d'un premier huissier aux enquêtes au Parlement de Bordeaux, et fut le père de Michel-Marie-Alexandre, grand-père de Laennec. Il habitait Douarnenez[4].

Avocat en parlement, procureur-fiscal des régaires de Quimper et de plusieurs juridictions importantes, receveur des décimes du clergé de Cornouailles, Michel Laennec fut maire de Quimper de 1764 à 1766 et député aux Etats de Bretagne, lors de la tenue de 1764, à Nantes. Il épousa en premières noces Jeanne Huchet, fille de Guillaume, sieur de Kerourein, maire de Quimper en 1745-7, proche parente de l'avocat du roi au présidial, Huchet d'Angeville, d'une famille qui se flattait d'être issue des Huchet de la Bédoyère

(1) Quelques-uns des actes passés à son tablier au cours de l'année 1582 sont transcrits dans un registre conservé aux *Archives du Finistère* (E. 122).

(2) Trévédy, I, p. 3-4. — (3) Trévédy, I, p. 5-6. — (4) *Arch. du Finist.* B. 4442.

et de Cintré, et en secondes noces, sur le tard, Mme de Créamblay, Hyacinthe des Landes, veuve de Jean le Bahezre.

Du premier lit vinrent : Théophile-Marie Laennec, lieutenant au siège de l'amirauté de Quimper, père de Laennec ; Guillaume-François Laennec de la Renardais[1], docteur en médecine de Montpellier, agrégé à la faculté de Nantes, qui tient une si large place en ce récit ; Michel-Jean-Alexandre Laennec de Penticorre[2], prêtre, docteur en Sorbonne, recteur d'Elliant, puis chanoine et théologal de Tréguier, émigré en 1792, mort en exil, et Jeanne-Victoire, morte à seize ans, à Nantes, en août 1766. Théophile-Anne-Françoise, Mme de Miniac, était du second lit.

Les biographes se sont jusqu'ici montrés assez avares de renseignements sur les ancêtres maternels de Laennec, les Guesdon.

C'était une famille d'origine angevine.

Au temps de François Ier, Jean Guesdon, sieur du Haut-Plessis, en Bouchemaine, épousa une bretonne d'Ancenis, Guillemine de Clermont.

Plusieurs de ses enfants continuèrent d'habiter l'Anjou, l'aîné entre autres, Jean, sieur du Haut-Plessis, avocat au présidial d'Angers. C'était un ligueur enragé. Il en fit tant qu'en 1589 le parlement de Tours le décréta d'accusation : arrêté à Chartres en 1596 et conduit à Paris, il y périt en place de Grève. Julien, sieur du Haut-Plessis, fils ou frère de ce dernier, fut un des beaux esprits de la petite cour de Mercœur à Nantes : on a de lui un livre de poésies intitulé *Les Loisirs de Rodope*, imprimé en notre ville en 1593[3].

Joachim Guesdon, autre fils de Jean et de Guillemine de Clermont, épousa à Guémené une du Foussé[4] et, sans doute, y mourut. On trouve plusieurs de ses enfants établis

(1) Traduct. franç. du terme breton *Kerlouarnec*, nom de la principale propriété de la famille.

(2) Autre propriété de la famille.

(3) Célestin Port, *Dict. hist. d'Anjou*, et Grégoire, *Hist. de la Ligue en Bretagne*, etc. — (4) Note manuscr. de Laennec (Fonds L).

à Quimper, au début du XVII[e] siècle : Louis, sieur de Keravel, et René. Ce dernier fut père de Méry, sieur de Clécunan, et René, sieur de Kerduellez, fils de Méry, eut d'un premier mariage, avec Louise Pérard, Germain, sieur de Kermoysan, juge criminel au présidial de Quimper, et, d'un second, avec Marie-Anne de Forsans, René-Félix, sieur de Clécunan, sénéchal des régaires, qui laissa deux filles de son mariage avec Michelle Audouyn du Cosquer, Anne-Marie, femme de Jean-François Duval de la Potterie, écuyer, lieutenant au régiment royal de Marine-Infanterie, et Michelle-Gabrielle-Félicité, mère de Laennec.

Tous ces Guesdon s'étaient fort bien posés à Quimper : ils s'étaient alliés aux familles les plus distinguées et les plus honorablement connues et, par eux, Laennec cousinait avec les Kerguélen, les Kergariou, les Ducouédic, les Trédern-Lézèrec, etc.

CHAPITRE II

L'HÉRÉDITÉ PHYSIQUE ET MORALE. — L'AIEUL PATERNEL, LE PÈRE, LA MÈRE.

Voici d'abord l'aïeul paternel, Michel Laennec.

C'est un grand et gros homme, robuste, au teint coloré, un type de ce que le peuple chez nous, dans son langage pittoresque, appelle un homme puissant. Il est quelque peu colère et la fougue de son tempérament, bouillant et emporté, son obstination, lui attirent parfois de méchantes affaires[1]. Resté veuf de bonne heure, il trouve, à soixante-deux ans, qu'il en a assez du célibat : il se remarie, à la grande satisfaction des siens, et, quinze mois après, s'offre le luxe d'une fille pour remplacer celle qu'il a perdue douze ans auparavant.

Magistrat de vieille roche, il est épris de son état, dont il

(1) Trévédy, III, p. 7-9.

se fait honneur et gloire, et, s'il n'en retire pas beaucoup d'argent, il s'en console, car il n'est guère intéressé. C'est avec zèle et conscience qu'il remplit ses devoirs de père et veille sur le travail et les mœurs de ses enfants : il est intraitable sur le chapitre de la paresse et de la dissipation. Fort laborieux lui-même, intelligent et d'esprit cultivé il a laissé un traité, resté manuscrit et dont ses contemporains disent grand bien, sur *les fiefs et le domaine congéable suivant l'usement de Cornouailles*[1]. C'est enfin et surtout un beau parleur et il est l'orateur attitré de toutes les compagnies dont il fait partie, magistrature, barreau, communauté de ville : jamais il ne perd l'occasion de placer un de ces compliments, écrits dans le style ampoulé et pompeux de l'époque, un peu ridicule aujourd'hui, mais respirant l'amour du bien et les plus honnêtes sentiments ; il en a même laissé un recueil, attribué à tort à son fils aîné[2].

De sa femme, Jeanne Huchet, on ne sait rien sinon qu'elle mourut fort jeune (21 août 1753)[3].

Théophile-Marie, père de Laennec, est un de ces hommes qui, avec les plus heureuses dispositions naturelles, du charme, de la gaieté, infiniment d'esprit et une intelligence au-dessus de la moyenne, le tout associé à une forte culture littéraire, à un physique avantageux et à une belle santé, trouvent le moyen de n'arriver à rien. Il semble qu'une maligne fée ait présidé à leur naissance et les ait dotés, pour leur malheur, des défauts les plus propres à neutraliser chez eux les qualités les plus brillantes.

Il est « distrait, étourdi, dérangé, bête comme La Fontaine[4] », insouciant, insaisissable ; c'est un « vif-argent[5] » qu'on ne peut fixer sans peine. Il ne peut tenir en place et ne trouve d'attraits qu'aux choses les plus futiles et les plus déraisonnables. C'est un enfant et un enfant paresseux.

(1) Du Chatellier, I, p. 3. — (2) Trévédy, III, p. 11. — (3) Trévédy, II, p. 9.
(4) Cambry : *Voyage dans le Finistère*, an VII, t. III, p. 103.
(5) Mme de Pompery. Lettre du 20 mars 1803, t. II, p. 307.

En toute circonstance, il ne songe qu'à rimer. Qu'il s'agisse de signer une quittance, de formuler une requête ou de rédiger un contrat, il a toujours tout prêt un de ces madrigaux ou de ces quatrains, plus ou moins égrillards, parfois fort bien tournés et « rimés comme ceux de Rousseau[1] », mais dont il a le tort grave d'inonder le pays. En somme, avec toute son intelligence, il est absolument dénué de bon sens.

Aussi ses affaires ne prospèrent guère et son modeste patrimoine se trouve bientôt réduit à rien. C'est fort dangereux quand, par ailleurs, on est vaniteux, dépensier, enclin à ne se refuser aucune fantaisie, qu'on a des besoins impérieux de distractions et de voyages et qu'on aime à jouer les mécènes et les philanthropes.

Aussi oublie-t-il volontiers qu'il a des enfants et que la petite fortune de sa femme défunte doit, avant tout, servir à leur entretien ; mais quand, par hasard, il s'en souvient, c'est pour se persuader aussitôt que ces enfants-là ont également hérité du *grand cœur de leur père* et qu'ils seront toujours les premiers à oublier un aussi mince détail du moment que cela pourra lui faire l'existence plus agréable. Aussi, se montre-t-il quémandeur infatigable. A quatre-vingt-quatre ans, après avoir rempli maintes fonctions qu'il dut successivement abandonner, plus ou moins contraint et forcé, il est encore en instance pour obtenir une place de conseiller de préfecture à Nantes, en attendant, dit-il, qu'il puisse permuter pour Saint-Brieuc, son pays d'adoption ! Aussi, est-il toujours prêt à porter à tous les partis successivement ses protestations de fidélité et de dévouement et à accabler de ses flatteries les plus plates tous ceux qu'il peut supposer capables de lui être utiles. Les autres, il a vite fait de les oublier, quand il ne les rend pas responsables de l'insuccès de ses démarches.

C'est qu'il a une singulière façon de reconnaître le service rendu : frères, enfants, parents, amis, en font tour à tour la

(1) Cambry : *Voyage dans le Finistère*, an VII, t. III, p. 103.

triste expérience. Il passe son temps à se plaindre des uns aux autres, jérémiades sans dignité, énervantes et injustes : toujours on a profité de ses distractions, toujours on a abusé de sa naïve bonté pour le dépouiller... ! Toujours prêt à vanter les exquises qualités de son cœur, il fut le dernier des égoïstes et il est telles circonstances de sa vie où il fut tout simplement odieux.

Il n'est pas défendu toutefois, par égard pour la mémoire du fils, de chercher au père des circonstances atténuantes et, sans doute, ne serait-il pas bien difficile de voir en Théophile-Marie Laennec un malade : un névropathe, un inconscient, voire un type atténué de persécuté-persécuteur. Peut-être n'était-ce pas sans quelque raison qu'il se plaignait si volontiers de ces « épouvantables crispations nerveuses » qui le tourmentaient, disait-il, continuellement (en réalité, dès qu'il avait à endosser les responsabilités de ses légèretés) : elles ne semblent pas, c'est vrai, avoir beaucoup ébranlé la vigoureuse constitution qu'il tenait de son père et qui le fit vivre quatre-vingt-dix ans, mais on ne doit pas oublier que sa fille Marie-Anne, qui mourut à soixante-dix ans, présentait de graves tares nerveuses et qu'elle était tellement originale qu'aux yeux de quelques-uns elle put passer pour folle.

M. Charles Laennec possède une intéressante miniature, œuvre d'un artiste de talent, qui représente une jeune femme coiffée et vêtue à la mode des dernières années avant la Révolution, jolie, d'aspect délicat, très pâle, mais d'une pâleur qui n'est peut-être que le résultat de la disparition des *roses* sous l'influence prolongée de la lumière. Peintre et modèle sont restés jusqu'à ce jour inconnus, mais il nous semble bien que c'est là le portrait de Michelle Guesdon, mère de Laennec. Laennec père en effet en possédait un et, au mois de décembre 1805, Théophile le priait de vouloir bien s'en dessaisir en sa faveur. Le père se rendit-il aux

désirs de son fils, nous l'ignorons ; ce qui est certain, c'est que ce portrait *doit* se trouver aujourd'hui aux mains de M. Charles Laennec, car il ne se trouve pas chez la seule autre personne qui pourrait peut-être le posséder. Tout par ailleurs concourt pour nous engager à voir dans la miniature dont nous parlons le portrait de Michelle Guesdon : l'époque à laquelle elle fut peinte, l'âge et le costume du modèle, tout, jusqu'au mystère qui l'a entourée jusqu'ici et qui s'explique facilement. Ce n'est pas, si l'on veut, la certitude mathématique, mais les présomptions sont grandes. Ce serait alors le seul souvenir peut-être qui nous resterait de la mère de Laennec.

On sait par Guillaume Laennec que sa belle-sœur était de constitution faible et chétive ; que, dans son enfance, elle fut *nouée* et qu'adulte elle conservait encore des traces de rachitisme. Quelques-uns ont écrit qu'elle était tuberculeuse : c'est malheureusement trop possible pour que l'on veuille y contredire : ses trois frères moururent avant d'avoir atteint l'âge d'homme[1] et ses deux fils furent phtisiques.

Il n'est point de grand homme, a-t-on dit, qui n'ait eu une mère remarquable. Il eût été intéressant de savoir si l'exemple de Laennec vient confirmer cette opinion. Malheureusement, on ne connaît rien de la pauvre jeune femme, pas même une lettre : on n'a que sa signature au bas de quelques pièces officielles. Il devient donc difficile de savoir si c'est dans l'héritage maternel que Laennec trouva les germes d'énergie, de constance, de droiture et de bon sens qui, soigneusement cultivés par une éducation vigilante et bien comprise, permirent à l'enfant et plus tard à l'homme fait de triompher des fâcheuses tendances qu'il pouvait tenir de son père.

On sait seulement que Michelle Guesdon appartenait à des familles fort heureusement douées sous le rapport intel-

(1) *Reg. de la par. Saint-Mathieu*, de Quimper (Communic. de M. Rabot, secrét. gén. de la Mairie de Quimper).

lectuel et qu'elle était petite-nièce, peut-être à la fois dans les deux lignes, paternelle et maternelle, du célèbre P. Bougeant, un des meilleurs historiens que la France ait produits.

René-Félix Guesdon, son père, était cousin de Fréron et, par son aïeule maternelle, Isabelle de Malherbe, se rattachait très probablement au grand poète qui, « le premier en France, fit sentir dans les vers une juste cadence » ; la tradition fait des Malherbe de Quimper une branche des Malherbe de Normandie et Courcy s'est fait, tout le premier, l'écho de cette tradition.

Michelle Audouyn, sa mère, fille de Guillaume, sieur du Cosquer, maire de Quimper en 1730, mourut fort jeune. Mme de Pompery raconte quelque part que le caractère distinctif des Audouyn était une irrésolution extrême, mais il y avait plus : le propre père de Mme de Pompery, Guillaume Audouyn, sieur du Cosquer, frère de Mme Guesdon, était un parfait original et, vers la fin de sa vie, présenta des phobies parfaitement caractérisées. Race intéressante d'ailleurs, intelligente et lettrée, éprise de vers et de musique. Le frère de Mme Guesdon composa des oratorios, des messes, qui dénotaient, paraît-il, beaucoup de talent. Mme de Pompery était excellente musicienne : elle chantait, jouait du *forte*, de la harpe, de la guitare en artiste consommée. Elle composait même à l'occasion, tournait fort joliment les vers et a laissé des lettres exquises qu'on peut lire avec un réel plaisir, même après celles de Mme de Sévigné, son incomparable modèle[1]. Le frère de Mme de Pompery, le chanoine Audouyn, vicaire général de Quimper, commissaire des Etats de Bretagne, se mit aussi, à une certaine époque de sa vie, à faire des vers toute la journée ; poète aussi était Kergus, l'ancien subdélégué d'Hennebont, violoniste d'ailleurs fort distingué ; et Keriner, le grave conseiller au présidial ; tous les Audouyn enfin, car, dans cette originale fa-

(1) *Un coin de la Bretagne pendant la Révolution*, etc., par E. de Pompery, 2 vol. Paris, Lemerre, 1884.

mille, tout le monde rimait à qui mieux mieux et, d'instinct, presqu'au sortir du berceau, prenait un violon ou s'asseyait devant un *forte*.

Certains observateurs ont cru remarquer qu'on ne vit jamais de grand homme, d'homme de génie, voire simplement d'homme distingué, issu de parents très jeunes. L'exemple de Laennec n'est pas pour infirmer cette thèse. Le père, au moment du mariage, avait trente-trois ans révolus et la mère, vingt-six[1].

Enfin, on aura tout dit sur l'hérédité de Laennec, lorsqu'on aura ajouté que le père et la mère étaient cousins et qu'ils durent, pour se marier, obtenir une dispense de parenté *du quart au quart*.

CHAPITRE III

QUIMPER-CORENTIN EN 1781. — LA MAISON NATALE.

C'est à Quimper que, depuis le milieu du XVIIIe siècle, les Laennec faisaient leur résidence ordinaire.

La pauvre ville méritait mieux que la fâcheuse notoriété qu'elle doit à La Fontaine. Le bonhomme, après tout, ne voulait peut-être parler que des chemins qui y menaient de son temps et qui en vérité n'étaient ni faciles, ni même sans périls, surtout pour les coches attelés de six forts chevaux[2]. A la fin du XVIIIe siècle tout au moins, les gens que le Destin adressait dans ce charmant canton de la Basse-Bretagne, se trouvaient, à leur arrivée, bien dédommagés de leurs peines et, plus heureux que le voyageur dont parle La Bruyère, ils pouvaient y passer deux jours sans être mordus

(1) Michelle Guesdon naquit le 26 février 1751 (*Reg. de la par. St-Mathieu de Quimper*. Communic. de M. Rabot, secrét. de la Mairie de Quimper).

(2) Témoin certain voyage, de St-Brieuc à Quimper, que firent, en décembre 1795, M. et Mme Laennec (Du Chatellier, II, 7 août).

au cœur du désir irrésistible d'en sortir au plus vite. C'est que c'était bien alors un des coins les plus accueillants, les plus aimables et les plus éclairés de la Bretagne et celui-là précisément où, si l'on en croit Cambry, on eût pu rencontrer le plus « de talents et d'amour pour l'étude », d'hommes obligeants, « de femmes gaies, vives, spirituelles » et ayant « encore pour les talents et pour les lettres ce vieux respect anéanti dans une partie de la France par les déclamations du bon Jean-Jacques[1] ». La correspondance de Mme de Pompery n'est point faite pour diminuer la valeur de l'assertion de Cambry.

Il y a aujourd'hui vingt-sept ans, du Chatellier[2] et Trévédy[3] démontraient successivement que Laennec n'est pas né rue de la Vieille-Cohue (aujourd'hui rue Laennec, nº 19).

La démonstration est si probante que l'auteur a jugé inutile de venir ici l'étayer de ses arguments personnels et cependant la plaque commémorative de marbre noir, qui fut apposée en 1868, à la requête d'un historien bien intentionné, mais un peu trop pressé, s'étale toujours au-dessus de la porte de la vieille demeure.

Peut-être ne nous serait-il pas nécessaire d'aller jusqu'à Quimper pour trouver d'autres exemples d'une aussi noble indifférence administrative. La Bibliothèque Publique, à Nantes, porte bien, sur une belle plaque de marbre blanc, très en évidence dans le vestibule d'entrée, une inscription qui en attribue la fondation à un Harrouys, en 1588, quand tout le monde sait ici que cette riche collection ne vit le jour qu'au milieu du XVIIIe siècle, très exactement en 1753 !

La municipalité de Quimper se défie peut-être : les archéologues sont de si terribles gens ! Avec des natures aussi passionnées il faut s'attendre à tout ! Mais qui sait si, à côté d'un louable sentiment de prudence, ne s'en glisse pas un autre de nature moins noble, la crainte par exemple de

(1) *Voyage dans le Finistère*, an VII, t. III, p. 12.
(2) *Impartial* du Finistère, 4 avril 1883. — (3) Trévédy, I.

perdre... une attraction ! Admettons que la municipalité de Quimper, comme celle de Nantes, sa sœur aînée, se recueille avant de prendre une aussi grave détermination.

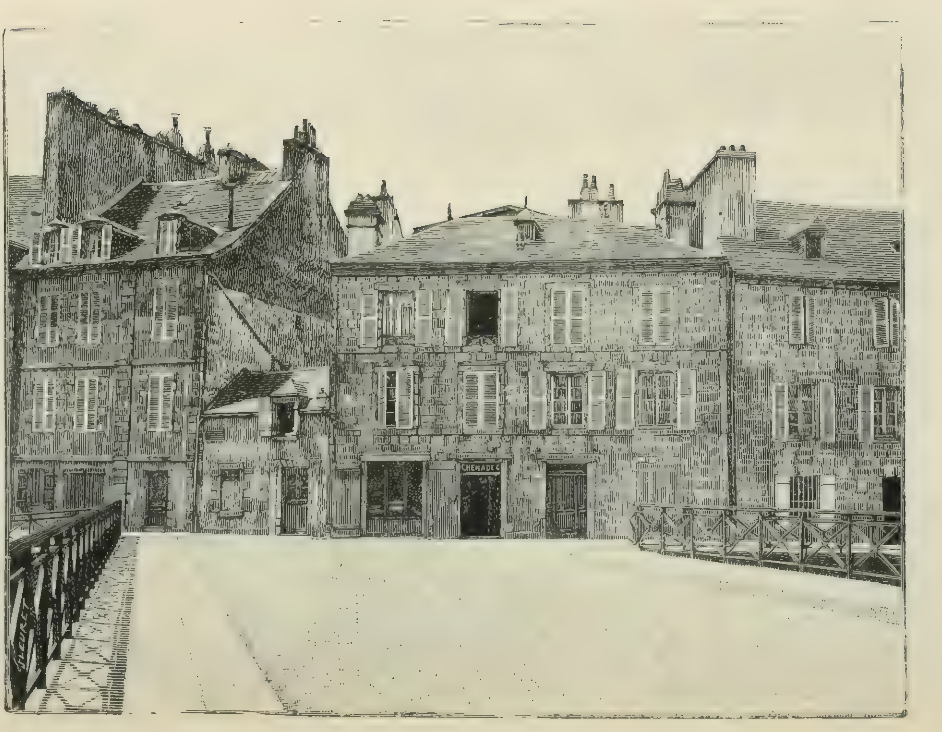
La maison natale de Laennec, que tout le monde a pu connaître portant le n° 2 de la rue du Quai, est tombée, il y a quelques années, sous la pioche des démolisseurs et, sans l'heureuse idée qu'eut, en 1892, notre honorable collègue, le professeur Guermonprez, de Lille, de la photographier et d'en faire exécuter une gravure sur bois, il n'en resterait plus aujourd'hui que le souvenir[1].

Elle s'élevait en dehors de l'enceinte fortifiée de la vieille cité épiscopale, en pleine Terre-au-Duc, sur le Quai ou, pour parler plus exactement, rue du Quai, juste au confluent du Steir et de l'Odet, et portait alors le n° 573. Construite à une époque relativement récente, elle tranchait sur les autres maisons du quartier, toutes plus ou moins remarquables par leur forme gothique et leur irrégularité. C'était un édifice de granit, d'aspect solide, avec un rez-de-chaussée et deux étages, sans aucune prétention architecturale, mais il était impossible de rêver situation plus heureuse et plus gaie.

Des fenêtres de la façade, exposée au sud-est, l'œil se portait sur un panorama charmant. Au premier plan, le confluent des deux rivières : là commençait le Port, plus animé qu'aujourd'hui, avec son va-et-vient de navires aux heures des marées. De l'autre côté de l'eau, c'était un rideau ininterrompu de verdure : sur la gauche et se mirant dans l'onde du Steir, un bout de rempart, l'exquise *tour d'angle* avec sa coquette parure de lierre, de valérianes et de lilas[2], et les frais ombrages du Cours, ou Parc Costy, rendez-vous habituel de la société élégante ; au centre et sur la droite, le Champ de Bataille, avec les jardins de l'hô-

(1) Guermonprez, 2e éd. de la *Notice historique sur Laennec*, par Lallour, 1892, p. 23.

(2) Trévédy, *Promenade à Quimper* (*Bull. de la Soc. Archéol. du Finistère*, 1885, p. 233),



La Maison natale de Laennec, 2, rue du Quai, Quimper
(telle qu'elle était en 1892)

Cliché communiqué par M. Guermonprez.

pital Ste-Catherine, et, se prolongeant sur la rive gauche de l'Odet pendant plus de six cents mètres, les allées du Pénity ou de Locmaria, le tout dominé par les pentes majestueuses du Mont Frugy, couvertes de bruyères et de bois. Il fallait que tout cet ensemble eût singulièrement frappé le voyageur anglais Arthur Young. Assez mal disposé pour un pays aussi arriéré sous le rapport de l'Agriculture, il daigna, lorsqu'il passa par Quimper, en septembre 1788, reconnaître le mérite particulier de ces promenades et les classer parmi les plus belles de la France.

La maison était alors plus isolée qu'elle ne le paraît dans la gravure que M. Guermonprez, notre honorable collègue, nous a autorisé à reproduire ici (Pl. III). Sur la droite du spectateur, une ruelle et, sur la gauche, une cour la séparaient des maisons voisines, moins importantes, dont l'une appartenait à un parent, le conseiller Audouyn de Keriner, et l'autre était une dépendance qu'on louait à des étrangers. Derrière, s'étendaient d'abord une cour et puis un beau jardin dans lequel une légion d'enfants eût pu s'ébattre joyeusement ; ensuite c'étaient, pendant plus de deux cents mètres, des prairies qui se prolongeaient jusqu'à la rue Vis.

Le père pouvait vraiment dire que sa demeure, par son heureux site, « lui offrait à la fois les dissipations de la ville et le doux repos des champs[1] ». Elle appartenait en 1780 à M. Guesdon et à sa fille cadette Michelle. Tous les deux y habitaient. C'est là que, le 21 mars, fut signé le contrat qui unissait la jeune fille à Théophile-Marie Laennec ; là que, le 17 avril, au sortir de la cérémonie nuptiale, célébrée à St-Mathieu, vint s'établir le jeune couple, au second étage, le vieux sénéchal s'étant réservé sans doute la jouissance du premier. A la mort de celui-ci, la maison devint la propriété exclusive de Mme Laennec. Que le lecteur veuille bien encore une fois jeter les yeux sur la planche III : la dernière fenêtre du second étage, à sa gauche, du côté du Port, éclairait la

(1) Laennec père à Caradeuc, 19 août 1789 (Du Chatellier, I, p. 41).

chambre où, d'après les renseignements les plus sérieux, René-Théophile-Hyacinthe Laennec poussa son premier vagissement[1].

CHAPITRE IV

THÉOPHILE EST MIS EN NOURRICE. — MORT DE SA MÈRE IL EST CONFIÉ A SON ONCLE, LE RECTEUR D'ELLIANT

Cet épisode important de la vie de Laennec se passait le 17 février 1781.

Le lendemain, ce fut le baptême, à l'église St-Mathieu, aujourd'hui détruite. Le souvenir de la cérémonie a été conservé par le *registre des baptêmes et mariages* de la paroisse pour l'année 1781, au folio 9 (verso) duquel est inscrit ce qui suit :

René-Théophile-Hyacinthe, fils légitime de Monsieur Maître Théophile-Marie Laennec, conseiller du Roy, lieutenant particulier de l'Amirauté de Quimper, et de dame Michelle-Gabrielle-Félicité Guesdon, a été solemnellement baptisé par nous soussigné docteur de la Maison et Société de Sorbonne, recteur d'Elliant, oncle paternel. Parrain a été Monsieur Maître René-Félix Guesdon, sénéchal des Régaires de Quimper, ayeul maternel. Marraine Dame Hyacinthe-Claude-Renée-Guillemette des Landes, dame Laennec, qui signent, ainsi que le père et autres. Ainsi signé sur le registre : Des Landes Laennec ; Guesdon, ayeul ; Théophile-Marie Laennec ; Larcher Hélias ; M. J. A. Laennec, prêtre, docteur de la Maison et Société de Sorbonne, recteur d'Elliant ; A. C. Coroller, recteur de St-Mathieu et ancien vice-official.

Le grand-père Laennec n'assistait point à la cérémonie, non plus que l'oncle Guillaume qui, le mois précédent, avait été rappelé à Brest, au service des hôpitaux de la Marine.

L'acte primitif, qui est reproduit ici[2], ne faisait mention

(1) Trévédy, I, p. 83.

(2) Il est inscrit entre un mariage célébré le 18 février et un baptême daté du 20.



ni de la date de la naissance, ni de celle du baptême. Aussi quand, à dix-sept ans de là, l'enfant voulut concourir pour les hôpitaux militaires, fallut-il une déclaration solennelle du père en présence de l'Administration (27 octobre 1797), pour compléter l'acte et établir officiellement que René-Théophile-Hyacinthe Laennec était né le 17 février 1781 et qu'il avait été baptisé le lendemain, 18[1].

Suivant l'usage assez généralement suivi à l'époque où, peut-être, pour des raisons tirées de l'état de santé de la jeune mère, l'enfant ne fut pas nourri par elle ; on lui donna une nourrice[2]. Assez rarement, en Basse-Bretagne, les parents prenaient chez eux la femme qu'ils avaient choisie pour remplir cette importante fonction, généralement une brave campagnarde des environs ; la plupart du temps, ils lui confiaient l'enfant que celle-ci élevait dans sa chaumière, côte à côte avec les siens. Ainsi firent sans doute les Laennec. Peut-être le jeune Théophile fut-il placé aux environs immédiats de Quimper ; peut-être fut-ce un peu plus loin, à Elliant par exemple, sous la surveillance du bon abbé, ou même à Douarnenez.....

En 1753-4, le grand-père Michel Laennec avait acquis de ses cousins Larcher et des Kergariou la terre de Kerlouarnec en Ploaré[3]. Le manoir était noble et relevait de la baronnie du Juch : il avait droits d'enfeu et d'armoiries en l'église de Ploaré[4]. Rien d'ailleurs de plus heureusement situé. Accroché au flanc méridional du haut plateau que couronne la belle église du XV[e] siècle et qui s'avance comme un promontoire entre le verdoyant estuaire de Poul-David et la baie splendide qu'on a pu comparer au golfe de Naples, entouré de bois élégants qui le protègent contre les vents du large, il prend vue sur un de ces exquis panoramas bretons dont les croupes arrondies, couvertes de bois, de

(1) Procès-verbal de l'administr. municip. (Fonds LC.).
(2) Lettre de Laennec père, du 20 oct. 1805 (Fonds LC.).
(3) Douarnenez alors n'était qu'une trêve de Ploaré.
(4) Note manuscr. de Laennec (Fonds L).

bruyères et de vertes prairies, se succèdent comme autant de vagues énormes jusqu'à l'horizon : telle une fine dentelle, une longue ligne de pins borde les dernières hauteurs visibles. Rien ne saurait rendre le charme pénétrant de ce paysage, tel que nous l'entrevîmes par une claire matinée de septembre, l'impression de repos et de calme mélancolique qui s'en dégage. L'on comprend que le grand-père Laennec, devenu vieux, ait aimé à se retirer en ce beau site avec sa femme et sa fille et qu'il ait voulu dormir son dernier sommeil en ce pays où il était né, à l'ombre du clocher splendide. Certes, mieux encore qu'à Elliant, un enfant mis en nourrice en ces parages eût pu y être surveillé et ainsi s'expliquerait peut-être l'erreur de l'annotateur d'Ogée, qui a fait naître Laennec à Ploaré. Cependant, nous avons sous les yeux deux lettres de Michel Laennec, datées de Kerlouarnec et écrites quelque six mois après la naissance de l'enfant, dans lesquelles il ne fait aucune mention de son petit-fils ; il est vrai qu'à cette époque de natalité intense, on se préoccupait moins de ses enfants qu'aujourd'hui[1].

Il est probable que ce fut l'année suivante, au printemps, que l'enfant revint prendre sa place au foyer paternel, dans le clair et gai logis du quai de Quimper. Il n'y retrouva plus son grand-père Guesdon. Le bon sénéchal était mort le 10 octobre précédent, laissant à son gendre son office que celui-ci exerça désormais concurremment avec celui de lieutenant de l'Amirauté.

On voudrait que la tradition eût conservé, pour cette nouvelle période de l'existence de Laennec, quelques-unes de ces anecdotes, quelques-uns de ces mots caractéristiques qui, à cet âge, dit-on[2], et mieux encore qu'à l'âge suivant, où le premier effet de l'instruction serait souvent d'annihiler les qualités originelles de l'esprit, laissent parfois présa-

(1) Ces lettres, datées du 26 août et du 6 septembre 1781, sont adressées à Mme Laennec, à son hôtel, sur le Quay, à Quimper (Fonds LC).

(2) Töpffer. *Réflexions et menus propos d'un peintre genevois.*

ger, chez les enfants appelés à de hautes destinées, ce que seront la tournure intellectuelle et les aptitudes de leur âge mûr. Malheureusement, la tradition est muette ici. Des sépultures, des mariages, des baptêmes, voilà les seuls renseignements que l'on possède sur l'existence de la famille Laennec pendant les années qui suivirent la naissance de Théophile. N'est-ce pas d'ailleurs toute la vie pour le commun des mortels ?

Le 14 juillet 1782, naissait Michel-Jean-Bonaventure, frère cadet de Laennec, familièrement Michaud, et, le lendemain, 15, l'enfant était tenu sur les fonds baptismaux par son grand-père Laennec et sa tante, Mme de la Potterie.

Trois mois après, le 31 octobre, le grand-père Laennec mourait dans sa maison de la rue Kéréon, à Quimper (c'est celle qui porte aujourd'hui le n° 20), et, le lendemain, la communauté de ville, le barreau, la magistrature le conduisaient en pompe au cimetière de Ploaré. Cette mort faisait passer un nouvel emploi sur la tête du père, celui de receveur des décimes du clergé de Cornouailles ; mais, qu'était un nouvel emploi pour Théophile-Marie Laennec, sinon une nouvelle cause de ruine, ajoutée à celles qu'il semblait collectionner avec un soin jaloux !

Le 12 avril 1785, une naissance venait combler ce vide, celle d'une sœur, Marie-Anne, familièrement Marianne, mais, pour une raison restée ignorée, l'enfant n'était qu'ondoyée et le baptême remis au 7 octobre suivant. Puis, au mois d'avril 1786, c'était le mariage d'une cousine-germaine de Mme Laennec, mais amie plus encore que parente et qui plus tard, lorsqu'elle fut à Couvrelles, devait se montrer une mère véritable pour Théophile : Anne-Marie Audouyn du Cosquer épousait à Kerlot M. de Pompery, lieutenant de la maréchaussée, chevalier de St-Louis.

Enfin, c'était le grand deuil, la plus grande catastrophe peut-être qui, pour l'ordinaire, puisse frapper un enfant. Malheureusement (est-il rien de plus triste !) la postérité

doit envisager d'un autre œil un aussi déplorable événement.

Le 13 novembre 1786, Mme Laennec accouchait d'une fille.

L'enfant paraissait en si grand danger qu'on dut la baptiser aussitôt à la maison et, en effet, immédiatement après la cérémonie, elle rendait le dernier soupir.

Deux jours après, le 15 novembre, c'était le tour de la mère.

On a dit que la malheureuse jeune femme fut inhumée le jour même de sa mort ; mais l'acte mortuaire, que nous avons sous les yeux[1], ne fait pas mention d'une pareille précipitation. Il est vrai qu'il ne donne pas la date des obsèques, mais il est bien probable que, suivant l'usage, elles furent célébrées le lendemain. Ce fut l'abbé Antoine-Pierre Audouyn, frère de Mme de Pompery et cousin-germain de la défunte, qui donna l'absoute. Il y eut certainement, à cette triste cérémonie, un grand concours de parents, d'amis et de voisins et l'émotion de l'assistance dut être grande, car personne ne songea, l'office terminé, à venir signer au registre, suivant l'usage, ou tout au moins donner son nom à l'officiant. Aussi l'acte mentionne-t-il seulement quelques personnes entrevues au passage, M. Demizit, doyen des avocats, ancien maire de Quimper, deux autres avocats, MM. Flamant et Girard, les domestiques de la maison... L'inhumation eut lieu au petit cimetière contigu à l'église St-Mathieu.

Théophile n'avait pas encore six ans, Michaud en avait quatre et Marie-Anne dix-huit mois.

Les malheureux enfants étaient beaucoup trop jeunes pour être laissés à la garde d'un homme, surtout d'un homme tel que Théophile-Marie Laennec et lui, qui le sentait, se prêta, sans trop de peine, si même il ne les provoqua, aux combinaisons formées par la famille pour lui épargner

(1) *Reg. de la par. St-Mathieu.*

une tâche au-dessus de ses forces et qu'il devait considérer comme la dernière des corvées.

Le grand-oncle Huchet de Kerourein se chargea d'administrer la fortune des trois orphelins[1].

Mme de la Potterie, la tante, était toute désignée pour se charger de la fille et il est probable qu'à partir de cette époque la jeune Marie-Anne devint la sœur adoptive de ses cousines, Françoise, Anne-Marie et Florentine de la Potterie.

Quant aux garçons, ils furent recueillis par l'oncle Michel, le recteur d'Elliant. Mais, de ce fait, parfaitement exact, on a quelque peu exagéré l'importance. Le séjour des deux enfants à Elliant fut d'assez courte durée : le père l'a même qualifié d'éphémère[2], autre exagération, sans doute, le brave homme n'étant que trop porté à déprécier le service rendu. Cependant, il convient de discuter l'exactitude de cette assertion. Voici pourquoi.

Depuis quelque temps, le bon abbé songeait à quitter Elliant, pays charmant mais perdu au fond de la campagne et d'accès malaisé. Il s'y ennuyait peut-être ; peut-être aussi, un peu ambitieux, désirait-il parvenir aux dignités ecclésiastiques. Précisément, l'abbé Guino, chanoine de Tréguier, le même qui, à deux ans de là, devait être élu député aux Etats-Généraux, était tout disposé à échanger sa prébende contre la cure d'Elliant, une des plus importantes de la Cornouaille. Mais il fallait d'abord, pour l'abbé Laennec, que la liquidation de la succession paternelle fût terminée. Depuis quatre ans que leur père était mort, ni lui ni son frère Guillaume, alors établi médecin à Nantes, n'avaient pu obtenir de leur aîné qu'il fût procédé au partage de cette succession. C'est que ce n'était point chose facile de terminer une affaire, si mince fût-elle, avec Théophile-Marie Laennec. Cependant, en 1787, à force d'être

(1) Procès du père Laennec avec ses enfants, 1809 (Fonds L).
(2) Laennec père à son frère Guillaume, 20 mars 1803 (Fonds LC).

arraisonné, supplié, pressé, mis en demeure, *persécuté* enfin de toutes les façons, il avait fini, non sans récriminations, gémissements et plaintes sur la dureté avec laquelle on le menait, par se rendre à leurs raisons. Il n'avait pourtant pas trop lieu de se plaindre, car la terre de Kerlouarnec, qu'il convoitait ardemment, lui avait, « à travers quelques murmures », été adjugée[1]. A l'abbé était échue la maison patrimoniale de la rue Kéréon, pour laquelle celui-ci trouva presqu'immédiatement acquéreur[2], si bien que, la même année, il put s'occuper de négocier la permutation de sa cure et entamer les démarches d'usage pour se faire agréer par la cour de Rome[3].

On pouvait craindre qu'au milieu de toutes ces affaires, des allées et venues qu'elles nécessitaient, à une époque où il fallait près de cinq heures pour aller à Elliant et huit à dix jours pour aller à Tréguier, le bon abbé n'eût pu résider à sa cure et par conséquent y recevoir ses neveux. Nous avons donc, avec l'obligeant concours de M. Kernéis, secrétaire de la mairie d'Elliant, recherché dans les anciens registres de la paroisse la trace des absences de l'abbé Laennec et nous avons pu nous convaincre que nos craintes étaient vaines. L'abbé Laennec résida presque sans discontinuer à Elliant du 21 janvier 1787 jusqu'à l'époque de son départ pour Tréguier.

Le séjour des enfants à Elliant dut être comme une sorte d'appoint aux conventions de partage et, si ces dernières furent signées dans les premiers jours de 1787, les enfants purent arriver à Elliant dès cette époque; mais ils n'y restèrent pas assez longtemps pour que l'influence du bon abbé ait pu laisser des traces bien profondes dans des esprits aussi mobiles et légers.

(1) Lettre de Laennec père, écrite en 1787-8, publiée par M. du Châtellier, mais mise à tort par lui à la date de 1792, II, p. 13.
(2) Trévédy, I, p. 10.
(3) *Bullet. de la Commis. diocés. d'architecture et d'archéologie*, sept.-oct. 1908, p. 216.

Le modeste presbytère où le futur inventeur de l'auscultation passa quelques jours heureux de son enfance a été, hélas ! démoli il y a quelques années, tout comme la maison natale. Mais il a été reconstruit à la place même, derrière la belle église qui l'abrite toujours contre les vents du nord, à l'ombre du hardi et élégant clocher qui domine si heureusement la hauteur sur laquelle s'élève le bourg d'Elliant. Nous y fûmes reçu avec la plus accueillante courtoisie par le successeur de l'abbé Laennec, M. l'abbé Cariou, curé-doyen ; grâce à lui, nous pûmes jeter un coup d'œil sur le grand jardin, si pittoresquement suspendu aux flancs du coteau, et reconnaître la longue suite de terrasses venant se clore au fond du vallon par la prairie toujours verte qu'a chantées notre confrère le Dr Lallour avec un si religieux enthousiasme.....[1].

CHAPITRE V

THÉOPHILE ET SON FRÈRE SONT ENVOYÉS A NANTES CHEZ LEUR ONCLE GUILLAUME

Le 15 janvier 1788, 18e jour des calendes de février, la Cour de Rome avait expédié les lettres qui nommaient l'abbé Laennec chanoine de Tréguier[2]. Elles durent parvenir à Quimper vers la mi-février. Ce qui est certain, c'est que la dernière signature du recteur Laennec sur les registres d'Elliant est du 19 février. C'est alors sans doute qu'il dit un adieu définitif à sa paroisse et qu'après avoir écrit un mot à son frère Guillaume, à Nantes, pour le prier de vouloir bien, en son lieu et place, se charger des deux orphelins[3], il partit pour Quimper, remit les deux enfants entre les mains de leur père et de là se rendit à Tréguier

(1) *Laennec. Notice historique*, par le Docteur Emmanuel Lallour, Quimper, 1868, p. 6.
(2) Trévédy, II, p. 8.
(3) Guillaume Laennec à son frère, 29 avril 1788 (Fonds L.C.).

où, le 13 mars, il prenait possession de sa prébende[1].

Fierville a écrit[2] que Laennec fut élève du collège de Quimper et il faut convenir que Trévédy n'a pas produit un seul argument capable d'infirmer cette assertion[3]. Rien en effet ne s'oppose à ce que Théophile, à son retour d'Elliant (il avait alors sept ans), ait été mis pour quelques mois au collège de cette ville. Il se peut cependant qu'il n'en soit rien et que Fierville ait été égaré par le fait suivant, mal interprété :

Mme de la Potterie avait un neveu, fils d'un frère de son défunt mari, qui avait épousé une Furric de Kerguiffinan. Ce garçon, âgé alors d'une quinzaine d'années, était dirigé dans son instruction par un ecclésiastique nommé, au dire de Laennec père[4], l'abbé Feilla. Il faut y voir évidemment l'abbé Claude Feuilla, originaire de Bothoa, qui, quelques années plus tard, ordonné prêtre par l'évêque intrus Expilly, jeta, sous la Terreur, le froc aux orties et se maria. Bref, les La Potterie consentirent à ce que les jeunes Laennec suivissent les leçons que l'abbé donnait à leur fils, si bien que, quelques années plus tard, devenu secrétaire de la municipalité de Quimper, l'ex-abbé aimait à rappeler qu'il avait donné leur première leçon de latin aux deux enfants dont tout Quimper commentait alors orgueilleusement les succès, « au sage Théophile et à l'égrillard Michaud »[5]. Or, l'abbé ayant été, en 1791, nommé professeur au collège, il est tout naturel que Fierville, s'il a su, comme c'est probable, que l'abbé Feuilla fut un instant professeur des jeunes Laennec, ait pu, par un simple rapprochement, en conclure que ceux-ci avaient été élèves de l'établissement dont il écrivait l'histoire.

Mais, que les deux enfants aient été mis ou non au

(1) Trévédy, II, p. 8.
(2) *Hist. du collège de Quimper*, p. 160.
(3) Id.
(4) Laennec père à Théophile, 1er janvier 1804. Duchatellier, II, p. 98.
(5) Même lettre.

collège, le père comptait bien qu'il se présenterait encore une bonne âme pour lui enlever complètement le fardeau de cette éducation-là.

Sa situation, à vrai dire, n'avait rien d'enviable. Du fait de sa charge de receveur des décimes du clergé, dont il s'était acquitté avec sa légèreté habituelle, il se trouvait engagé envers l'Etat pour des sommes importantes ; il avait, de plus, des dettes criardes à Quimper et jusqu'à Nantes. Bref, il était un peu affolé et, pour sortir d'embarras, n'avait-il pas formé le projet de quitter Quimper et de s'aller retirer à Paris, où il lui semblait d'ailleurs que son rare mérite l'appelait depuis longtemps !

Il écrivit donc à son frère Guillaume, à Nantes, pour l'apitoyer sur son compte, lui faire part du moyen judicieux qu'il avait trouvé pour se tirer d'affaire et surtout pour le prier de vouloir bien se charger de son Théophile et de son Michaud.

Le moyen parut plutôt bizarre à Guillaume Laennec et il répondit à son frère d'une façon si verte[1] que le malheureux étourdi renonça à ses projets d'expatriation. Il s'y résigna d'autant mieux que son frère, tout attendri sur le sort des malheureux orphelins, lui répondait en même temps que « sa maison, comme son cœur, leur était ouverte ». D'ailleurs, de grands événements étaient proches.

On commençait à parler des mesures graves que le ministère était à la veille de prendre contre les parlements. On se disait à l'oreille que la compétence de ces derniers allait être restreinte, que celle de certains présidiaux, celui de Quimper en particulier, allait être accrue en proportion, etc., etc. C'était toute une série d'emplois nouveaux en perspective, de charges honorifiques et lucratives à la fois... Avec son imagination toujours en travail, l'étourdi se voyait déjà pourvu du poste de deuxième avocat du roi au Grand-Bailliage de Quimper et, sans plus tarder, il pre-

(1) Guill. Laennec à son frère, 29 avril 1788 (Fonds LC).

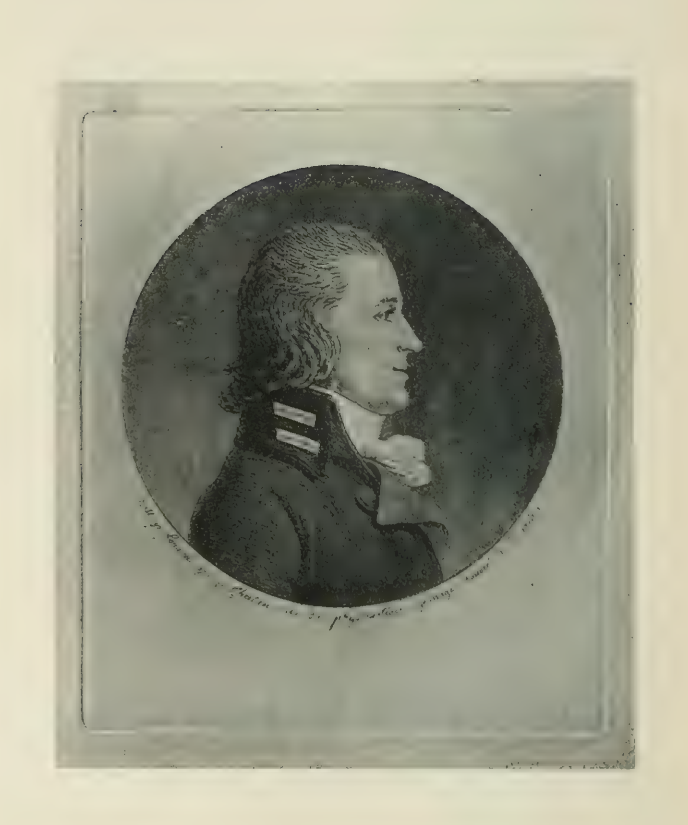
nait le nom d'Angeville, sous lequel avait été si longtemps connu son vieux cousin, l'avocat du roi Huchet.

Bref, cette considération venant s'ajouter aux précédentes, il ne pensa plus du tout à aller à Paris et c'est d'un cœur léger qu'il prit ses dispositions pour envoyer ses enfants à Nantes et mettre soixante lieues de pays entre eux et lui.

A cette époque, la voie de communication la plus courte pour aller de Quimper, et même de Brest, à Nantes, était encore la voie maritime : c'était aussi la plus sûre, comme c'était la moins dispendieuse. Tout justement, il y avait dans le port de Quimper, prêt à appareiller pour Nantes, un caboteur nommé le *St-Goustan*, capitaine Leroux. C'était peut-être un navire attaché au port du Croisic ou à celui de Vannes, car il ne figure pas sur la liste des navires du port de Nantes pour 1788. Le père s'entendit avec le capitaine Leroux pour le passage des deux enfants ; le 13 mai, le 14 peut-être, le *St-Goustan* mettait à la voile avec son précieux chargement et le 15 il prenait ses amarres au quai de la Fosse, à Nantes[1].

C'est là, pour nous Nantais, une date à retenir et le nom du *St-Goustan*, tout comme celui du capitaine Leroux, doit désormais tenir une place honorable en nos annales, à aussi bon titre peut-être que la barque *La Dontelle* qui, en 1743, conduisit en Ecosse le prétendant Charles-Edouard ou que le marinier Hervé qui, en l'an de grâce 1249, transporta à Damiette les croisés bretons.

(1) *S. Ch. L.* et Note de M. Chéguillaume (Fonds LC).



LIVRE II

NANTES

COLLÉGIEN (1788-1795)

CHAPITRE VI

GUILLAUME LAENNEC ET SA FAMILLE

Les deux enfants avaient laissé Quimper dans la joie à l'idée de la transformation prochaine de son présidial en Grand Bailliage : ils trouvaient Nantes, pour le même sujet, en pleine indignation. La Chambre des Comptes venait d'être dissoute *manu militari* pour s'être refusée à enregistrer les édits de mai. De tous côtés, les corps constitués s'apprêtaient à protester avec la dernière vigueur : seule peut être, l'Université se tenait sur la réserve ; elle n'avait pas oublié certain arrêt du parlement dont il sera question dans un instant.

Mais ce n'étaient pas là événements pour laisser une impression quelconque dans l'âme de deux enfants. Leur imagination dut être bien autrement captivée lorsque, le mois suivant, à la procession de la Fête-Dieu, et, au mois d'août encore, à celle de l'Assomption, ils purent contempler leur bon oncle, qu'ils voyaient tous les jours en si grande familiarité, s'avançant majestueusement en tête de l'Université, point de mire de tous les regards, la branche d'oranger à la main et sous le costume splendide que le duc François, en 1460, avait voulu être à jamais celui du chef du corps savant qu'il venait de fonder. On voit d'ici les deux

enfants saisis tout-à-coup d'un respect insolite à la vue du vaste camail d'hermines, sur lequel la grande chausse rectorale de velours cramoisi mettait sa note éclatante, et de l'amplissime manteau d'écarlate rouge, fourré et retroussé d'hermines, dont la traîne démesurée, soutenue au loin par un caudataire attitré, faisait loucher d'envie tous les dignitaires du cortège.....

L'année même de la naissance de son neveu Théophile, Guillaume Laennec, qui, pour lors, exerçait la médecine à Quimper, avait demandé en mariage une jeune vitréenne de seize ans, Mlle de Gennes de Matignon, qui résidait à Rennes avec sa mère. La famille n'avait pas dit non, mais elle avait posé comme condition que le prétendant quitterait Quimper et viendrait s'établir soit à Nantes, soit à Rennes. Guillaume Laennec avait choisi Nantes et il l'avait fait avec d'autant plus d'empressement que la faculté venait, coup sur coup, de perdre près de la moitié de son effectif.

Ce n'était point chose facile alors d'aller s'établir comme médecin dans une grande ville. Depuis plus d'un siècle, l'ancien privilège des universités, le fameux *hic et ubique terrarum*, était peu à peu devenu lettre morte. Devant la facilité inouïe avec laquelle les facultés de province, celle de Montpellier en tête, conféraient les grades à ceux de leurs élèves qui ne prétendaient pas à l'honneur de s'établir dans leur sein, les villes avaient pris le parti de se défendre comme elles pouvaient contre ces étranges docteurs de trente mois qui leur étaient expédiés de tous les coins de la France. Aussi, tout médecin qui voulait exercer dans un grand centre était-il astreint, s'il s'y trouvait une faculté, à y reconquérir à nouveau tous ses grades, ou bien, s'il ne s'y trouvait qu'un collège, ou communauté professionnelle, comme c'était le cas pour Rennes, à y subir des épreuves qui, sous le rapport de la durée, du nombre et de

la difficulté, ne le cédaient en rien à celles des facultés.

Donc, au mois de novembre 1781, Guillaume Laennec s'était fait inscrire à la faculté de Nantes. L'obligation lui avait paru particulièrement dure, à lui qui avait fait ses études à Paris, qui les avait complétées en Angleterre et qui était docteur depuis huit ans ; mais enfin c'était la règle et il avait dû s'y soumettre. Déjà, il avait accompli la moitié du stage réglementaire, passé son baccalauréat et son premier examen de licence, quand, tout-à-coup (on était alors au milieu de l'année 1783), il avait cherché une querelle d'allemand à la faculté. Que s'était-il donc passé ? Tout simplement ceci : c'est que, le 22 juillet 1783, le candidat s'était marié et que, sous les yeux d'une jeune femme, l'orgueil de l'homme s'était senti plus douloureusement atteint : Guillaume Laennec, bien qu'il eût la liberté d'exercer la médecine, n'avait pu se résigner plus longtemps à rester inscrit comme élève sur la matricule de la faculté.

Peut-être un jour l'auteur aura-t-il l'occasion d'exposer les curieux dessous de cette affaire célèbre, aussi mal connue jusqu'ici que mal interprétée. Pour l'instant il se bornera à rappeler que le parlement de Bretagne, par son arrêt du 21 mai 1784, ordonna que Guillaume Laennec et ses deux camarades de licence, Pierre Blin et Julien le Febvre de la Chauvière, seraient agrégés à la faculté de Nantes, sous la seule condition de soutenir une thèse devant le collège de Rennes ! Bon gré mal gré, ce collège, que l'arrêt touchait autant que la faculté, dut s'exécuter et présider à cette épreuve ; en conséquence, le 21 août, un nouvel arrêt de la cour déclara agrégés les trois candidats et un dernier, du 4 juillet 1785, triompha des dernières résistances de la faculté.

Pendant longtemps, les trois intrus furent tenus en quarantaine par leurs collègues. Mais le temps est un grand maître. A quelques mois de là, Guillaume Laennec eut l'occasion de rendre à la faculté un service assez important

(déc. 1785) et celle-ci, reconnaissante, l'élut, en novembre 1786, procureur-général de l'Université, ce qui entraînait fatalement le rectorat pour l'année suivante.

C'est ainsi que Guillaume Laennec, lors de l'arrivée de ses neveux, était recteur de l'Université, mais au mois de novembre suivant, il fut remplacé par le P. Latyl, supérieur de l'Oratoire et doyen de la faculté des arts.

Au moment où il ouvrait ainsi sa maison aux enfants de son frère aîné, Guillaume Laennec avait quarante ans. C'était un homme de taille élégante, avec une certaine tendance à l'embonpoint. La chevelure châtain clair, le teint frais, légèrement marqué de petite vérole, le visage allongé, les yeux clairs et étincelants, la bouche railleuse, avec un léger degré de ce prognatisme inférieur qui valait parfois à son possesseur d'être gratifié, sur ses passeports, d'un menton de galoche, complétaient une physionomie plutôt distinguée, mais empreinte d'un certain air malheureux.

On a de lui deux portraits exécutés tous les deux vers la même époque. L'un est une fort belle toile d'un artiste normand, Rémy Descarsins, peinte sans doute vers le milieu de l'année 1793 et qui appartient à M. Charles Laennec : l'Ecole de médecine en possède une copie, exécutée en 1823 par une élève de St-Denis et qui lui fut léguée par Mériadec Laennec. L'autre est une charmante gravure au physionotrace de Chrétien, exécutée à la fin de l'année 1794, ou au début de 1795, d'après un dessin de Jouquel et dans lequel un écrivain mal renseigné a voulu voir un portrait de l'inventeur de l'auscultation.

Guillaume Laennec était fort intelligent, comme ses frères, et, comme eux aussi, homme de beaucoup d'esprit. Il possédait une de ces fortes cultures classiques qu'on ne rencontre plus guère aujourd'hui. Au dire de Le Cadre, qui fut son élève[1], il avait, « dans les cases de son cerveau, tout

(1) *Broussais et Laennec.* Etude comparative, 1868.

son Horace, tout son Virgile, tout son Ovide et, à brûle-pourpoint, il vous en débitait des tirades à faire rougir des humanistes beaucoup plus jeunes mais non doués, comme lui, de cette grande facilité ». Mais c'était surtout par un véritable talent d'orateur et d'écrivain qu'il se distinguait. Son argumentation était toujours nette, précise, serrée ; un peu sentencieuse et fleurie parfois de cette phraséologie pompeuse, de cette emphase sentimentale qui étaient une maladie littéraire de l'époque, mais, plus généralement, agrémentée de saillies mordantes et pittoresques, de sarcasmes souvent cruels et parfois immérités. Cette tendance, alliée à une certaine brusquerie d'allures, lui joua plus d'un mauvais tour, lui fit bien des ennemis et put quelquefois donner le change sur sa véritable nature qui était plutôt généreuse et bonne : tête volcanique, mais cœur chaud.

Une impressionnabilité presque maladive, une nature bouillante et un peu exaltée, une certaine facilité à se croire victime et à se plaindre bruyamment, ne lui laissaient pas toujours envisager les événements sous l'angle convenable, surtout lorsque son orgueil était en jeu, et l'entraînèrent parfois plus loin qu'il n'aurait voulu, ou même qu'il n'eût convenu. Cela lui nuisit d'autant plus qu'il n'apportait pas toujours dans le choix de ses confidents toute la prudence nécessaire. Mais, dans l'ordinaire de la vie, il montrait du jugement, du bon sens, de la fermeté et de l'esprit de suite. Ses mœurs étaient patriarcales et austères. Laborieux, économe, modeste dans ses goûts, bref, avec un fonds commun de défauts et de qualités, tout l'opposé de son frère. Celui-ci s'en moquait un peu et le jugeait un bourgeois. En réalité, c'était un pur aristocrate, tout comme lui, malgré l'ardeur avec laquelle il devait, à quelques mois de là, embrasser la cause de la Révolution.

Désirée de Gennes, Mme Laennec, appartenait à cette célèbre famille de Gennes, considérable et estimée en Bre-

tagne, qui a couvert de ses branches et de ses ramifications, non seulement la vieille Armorique, mais encore le Maine, l'Anjou, l'Orléanais, la Touraine, la Normandie, le Blésois, la Saintonge, le Poitou... Elle était fille unique. Le père, Jean-Baptiste de Gennes de Matignon, avocat en parlement, étant mort accidentellement quelques mois avant le mariage de sa fille, la mère, Anne-Marie Apuril, était venue habiter Nantes avec le jeune ménage. C'était une femme excellente et bonne, qui sut vivre heureuse et vénérée chez son gendre, pendant quarante ans !

Dès le premier moment, les deux femmes, aussi bien que le chef de la famille, furent conquises par l'enjouement, la gaieté et l'espièglerie des deux orphelins et ceux-ci, dès leur arrivée, trouvèrent à Nantes, sans parler d'un père qui devait remplacer si avantageusement celui qu'ils avaient laissé au pays natal, deux mères tendres et dévouées. Bientôt même, maître Théophile prenait une place prépondérante dans les affections de l'aïeule et *tante de Gennes*, comme il l'appelait, se mit à le gâter avec une partialité non dissimulée.

Du côté cousins, la famille n'était pas encore très nombreuse. Elle se composait, en tout et pour tout, d'un gros garçon de trois ans et demi, à qui Théophile et Michaud témoignèrent bientôt leur amitié toute fraternelle par des plaisanteries d'un goût si douteux que l'auteur ne se croit pas tenu à se montrer plus explicite[1]. Ce bambin était Christophe, plus tard avocat distingué à Nantes et recteur de l'Académie de la Loire-Inférieure. Un frère aîné, un premier Mériadec, était mort en revenant de nourrice, de désespoir sans doute, en trouvant un rival installé au foyer paternel[2].

On habitait place du Bouffai, au premier étage de cette belle maison, construite par Ceineray quelque quinze ans auparavant et qui porte aujourd'hui le n° 3 (c'était alors

(1 et 2) S. *Chr. L.*

le n° 1). La façade, exposée au midi et merveilleusement ensoleillée, aurait pris vue sur la Loire, n'eût été une ligne de maisons basses, occupées par des ménages d'artisans et un corps de garde, qui fermaient alors la place de ce côté. Sur la droite, s'élevait la masse sinistre et sombre du Bouffai, avec son grand degré, et, sur la gauche, l'ancienne maison commune et l'hôtel des Monnaies. Pour voisins, on avait, entre autres, une famille Mazureau, qui a fourni plusieurs membres distingués à l'Université de Nantes, et une dame Mailhos, veuve d'un docteur-régent en la faculté de médecine[1]. Au nombre des domestiques, se trouvait un nommé Joseph, qui devint plus tard officier des armées de la République. Enfin, un perroquet, répondant au nom original de Jacquot et à qui, l'année suivante, on donna pour compagne une petite chienne mâtinée, nommée Mirza, complétaient le cadre familial, au milieu duquel devait vivre pendant plusieurs années le futur auteur du *Traité d'auscultation médiate*[2].

CHAPITRE VII

THÉOPHILE EST MIS A L'INSTITUTION TARDIVEL. — A LA RENTRÉE DE 1791, IL ENTRE AU COLLÈGE EN QUATRIÈME

La tradition nous montre le jeune Théophile accompagnant son oncle dans ses visites et, tout en cheminant, recevant les leçons de celui-ci. Il est probable qu'il en fut ainsi pendant les premiers mois de son séjour à Nantes. L'oncle devait être désireux de s'assurer par lui-même de ce que savait l'enfant, mais, qu'il se soit chargé plus longtemps du rôle d'instituteur, cela n'est guère probable. Il n'en aurait pas eu le temps.

(1) *Reg. de la capitation* pour 1789 (Arch. de la L.-Inf.).
(2) *S. Chr. L.*

Dès le mois de novembre 1788, il se trouva pris jusqu'au cou dans le mouvement politique. Elu, le 27 juillet suivant, membre de la municipalité, il en exerça les fonctions jusqu'au mois de novembre 1791 et ces fonctions ne furent point une sinécure pour cet homme actif et plein de vie. Y avait-il une députation à élire, un discours à prononcer, un rapport ou une adresse à rédiger, c'était à lui qu'on songeait tout d'abord. Ajoutez à cela une tentative de restauration de l'enseignement à la faculté de médecine, à laquelle il prit une part active, mais que les circonstances devaient rendre inutile. Aussi, doit-on supposer que, dès la rentrée de 1788, l'oncle Guillaume mit l'aîné de ses neveux et, peut-être aussi, le cadet, à l'Institution Tardivel.

Cette institution était située Grande-Rue, paroisse St-Denis, c'est-à-dire dans cette partie de la Grande-Rue qui forme aujourd'hui la Haute-Grande-Rue, du côté droit, en allant vers les Cours[1]. Ce n'était pas bien loin du Bouffai et, en cas de mauvais temps, les enfants étaient tout de suite rendus chez leur professeur.

Si la férule était déjà bannie du collège, où elle avait été remplacée par un certain *droit de verges*, à l'institution Tardivel, en revanche, elle était encore en grand honneur[2]. Elle s'y donnait avec un martinet dont les cordes étaient garnies de nœuds. Quand le chef de l'institution fut devenu garde national, le fourreau de sabre remplaça plus d'une fois le martinet, mais, pour certains caractères indomptables, le bâton était toujours l'instrument de choix, ce qui provoquait évidemment chez les écoliers une sorte de considération respectueuse pour ces camarades privilégiés. On aime à croire que Théophile Laennec ne fit pas connaissance avec le redoutable martinet et que M. Tardivel eut autant d'égards pour les paumes délicates du chétif enfant qu'il en devait montrer plus tard pour celles du robuste Christophe.

(1) *Reg. de la capit. de* 1789. Arch. de la L.-Inf. (2) *S. Chr. L.*

Ce n'est pas à dire qu'il n'ait jamais été puni. Il paraît qu'il avait la tête bien légère. La mouche, voltigeant autour du nez de M. Ratin devait bien souvent l'intéresser, tel le héros de Töpffer, plus vivement que les doctes commentaires de M. Ratin lui-même et un jour, jour cruel, il fut mis aux arrêts chez son oncle. Jamais il n'oublia les longues heures passées sur sa chaise auprès de ses tantes pendant que son frère et son cousin Christophe étaient à courir dans la campagne, humant le bon air des champs et du bon soleil plein les yeux. Vingt ans après, il en parlait encore avec une sorte d'amertume[1].

Sur les entrefaites, la famille Laennec s'accrut d'un nouveau membre et le jeune Ambroise-François, plus tard professeur de physiologie et de pathologie interne à l'Ecole de médecine, fit son apparition sur la scène du monde. Comme de juste, les trois enfants assistèrent au baptême, à Ste-Croix (11 juin 1790). Sur le registre paroissial, on voit figurer la signature de René-Th.-Hy. Laennec entre celles de son frère et de son cousin Christophe. C'est là probablement le plus ancien autographe connu de Laennec.

Les archives du collège ayant disparu, il devient très difficile de fixer avec précision l'époque à laquelle Théophile quitta l'institution Tardivel pour entrer au collège de l'Oratoire. Tout porte à croire cependant que ce ne fut pas avant la rentrée de 1791 : peut-être même ne fut-ce qu'au printemps de 1792. En effet, aucun des deux frères n'eut la plus petite mention aux examens du 28 mars 1792 ou à la distribution des prix du 23 avril suivant[2], tandis qu'au cours du semestre d'été leur présence au collège est formellement constatée[3].

Le collège de l'Oratoire était très exactement situé sur l'emplacement occupé aujourd'hui par l'hôtel de Goyon (place Louis XVI, n° 1), la rue Labouchère, la caserne des

(1) 20 juillet 1819 (Fonds L).
(2) *Journ. de la Corresp.*, XIII, p. 48 et 114.— (3) Arch. de la L.-Inf., L. 616.

sapeurs-pompiers et une partie des rues Gambetta et Dugas-Matifeux. L'entrée était place de la Liberté (aujourd'hui place Louis XVI) et la grande porte, dont le dessin est conservé aux Archives Municipales[1], s'ouvrait entre deux petits bâtiments, un bureau d'octroi et un corps de garde. Elle donnait accès dans une vaste avant-cour qui tenait tout l'emplacement de l'Hôtel de Goyon et le visiteur avait en face de lui un corps de logis qui en occupait tout le fond : c'est ce bâtiment qui fait aujourd'hui partie de la caserne des pompiers et a sa façade rue Labouchère. Après avoir franchi le vestibule qui en occupait à peu près le milieu, on pénétrait dans la grande cour de l'établissement (c'est la cour actuelle des pompiers). Elle était à peu près carrée. En face, se voyait le corps de logis qui donne aujourd'hui rue Dugas-Matifeux[2]. A gauche, un simple mur la séparait des maisons en bordure rue Démosthène (aujourd'hui rue Saint-Clément). A droite enfin, un troisième corps de logis fermait la cour de ce côté et unissait à angle droit les deux précédents : il a été démoli, lorsqu'on a percé la rue Gambetta. Quant à la rue Dugas-Matifeux, c'était une petite courette qui dépendait du collège et le séparait de l'enclos des Visitandines. La maison conventuelle n'était pas contiguë au collège. Elle en était séparée par la rue Rollin, plus tard impasse de la Visitation, aujourd'hui rue Gambetta, le long de laquelle elle s'étendait en bordure et, pour aller de l'une à l'autre, il fallait prendre un passage couvert, en forme de pont, qui traversait la rue. Les cours, le jardin, le grand portail d'entrée et l'église donnaient sur le placis actuel de l'Oratoire et prenaient vue sur le cours de la Liberté, aujourd'hui cours St-Pierre.

On ne peut songer à raconter ici comment, par quel enchaînement de circonstances, le collège de l'Oratoire, déjà

(1) Plans parcellaires.

(2) Il a dû être surélevé d'un étage, si même il n'a été reconstruit dans sa totalité.

bien déchu, à l'aurore de la Révolution, de son importance passée, avait vu, au cours des années suivantes, sa déchéance s'accroître encore et se trouvait en pleine anarchie, lorsque le P. Fouché de Ronzerolles fut appelé à en prendre la direction. Nommé préfet du collège, au mois de mai 1791, en remplacement du P. Le Noble, dont un vote des électeurs avait fait un curé de St-Donatien, le célèbre oratorien était devenu en même temps, lors de la dispersion de son Ordre, doyen de la faculté des Arts, au lieu et place du P. Latyl. Immédiatement, le nouveau préfet s'était mis, « avec son esprit lucide et son énergique volonté », à travailler à la restauration de l'établissement qui venait de lui être confié[1] et il semble bien que, sous cette main de fer, la chûte en eût été aussitôt enrayée et la discipline, si gravement compromise, rétablie.

Nos Archives Départementales conservent une liste, écrite toute entière de la main de Fouché, des élèves du collège de Nantes au mois de juillet 1792[2]. On y voit qu'ils étaient au nombre de quatre-vingt-quinze seulement et que Théophile Laennec était alors en quatrième et son frère Michaud en cinquième[3]. Au nombre de ses camarades de classe, se trouvaient Pierre de Moire, de Pontchateau, et un Maisonneuve, très certainement Jacques-Gilles-François, fils cadet de l'avocat, ancien sous-maire de Nantes, et oncle propre du célèbre chirurgien. Théophile les retrouva plus tard à l'Ecole de médecine[4].

En cette année scolaire 1791-2, le programme des études n'avait pas encore été bouleversé de fond en comble, comme il le fut l'année suivante. On avait, en particulier, conservé l'ancienne division des élèves en classes qui allaient de la sixième à la physique et dont chacune était dirigée par un

(1) Madelin, *Fouché*, p. 20-25. — (2) L. 616.

(3) Théophile est le dernier inscrit sur les seize élèves de sa classe et Michaud le onzième sur quinze.

(4) Les autres étant Louis Demolon, Demoulin, Trançon, Denis, Laurent Baudry, Chauvin, Vallée, Saget, Pierre Lasalle, Viau et Duclos.

professeur unique, chargé d'enseigner toutes les matières. Le professeur de quatrième était le P. Faye, plus tard le citoyen François Faye, instituteur national, qui, sous la Terreur, devint membre de la municipalité (notable). Quant au programme, il comprenait, pour cette classe, la religion, la constitution, la géographie de l'Afrique, l'histoire romaine, l'orthographe, les principes du français et du latin et les éléments de versification latine[1] ; le grec n'en faisait pas partie.

A l'examen de fin d'année, il ne semble pas que Théophile se soit particulièrement distingué ; mais, quelques jours après, le 31 août 1792 (an IV de la Liberté), à la distribution des prix, il eut les accessits des deux prix d'honneur de sa classe (mœurs et talents) et un premier prix de composition (traduction française)[2]. N'ayant pas eu de prix d'honneur, il n'eut pas la satisfaction, au sortir de la séance, d'être conduit en pompe à l'Hôtel-de-Ville et de voir son nom inscrit sur le registre des Délibérations Municipales.

CHAPITRE VIII

A L'AUTOMNE DE 1792, THÉOPHILE ENTRE EN SECONDE. PREMIERS ESSAIS POÉTIQUES.

Le 8 septembre 1792, le P. Fouché, devenu le citoyen Fouché, était élu à la Convention et, quelques jours après, il quittait Nantes. Ce fut une grosse perte pour le collège. Néanmoins l'impulsion qu'il lui avait donnée avait été tellement puissante que l'établissement put traverser sans trop d'encombre la tourmente révolutionnaire. Il n'est point vrai qu'il ait disparu à la fin de l'année 1792 : on a confondu avec le couvent.

(1) *Arch. munic.*, I.

(2) *Distribution solemnelle des prix, second semestre, au collège de Nantes, le 31 août, quatrième année de la Liberté.* Nantes, imprim. Despilly (Fonds LR).

Le suppléant du collège, le citoyen Noyer, prit, à titre intérimaire, la direction de l'établissement. De concert avec ses collègues, il élabora un plan de réformes qui donnait aux élèves toute latitude pour étudier dans chaque classe les mathématiques et faire disparaître de leur programme particulier les matières qu'ils pouvaient juger inutiles à leur future carrière. Chaque professeur désormais était affecté à une matière et les plus importantes avaient assez de professeurs pour que tous les élèves pussent les étudier. Dans le cours de logique et de morale, on commentait encore, à côté des Droits de l'homme, les principes de la Religion. Présenté le 5 octobre 1792, le nouveau plan d'études était approuvé le 18 par la Commune, le 22 par le Département ; le 5 novembre, copie en était envoyée à la Convention et, le 12, le collège rouvrait ses portes dans ses anciens locaux, avec le même personnel enseignant.

Théophile, sautant sa troisième, entra directement en seconde. Il y retrouva sans doute, comme nouveaux condisciples, la plupart des jeunes gens qui, l'été précédent, étaient en troisième, René Rouillard entre autres, qu'il devait retrouver plus tard à l'Ecole de médecine, et un Trastour, sans doute Joseph-Joachim, cousin plus ou moins éloigné de Louis-Etienne, qui fut l'aïeul *maternel* de feu notre éminent et regretté maître, le professeur Trastour[1].

On ignore si, au cours de cette année scolaire 1792-3, il remporta des succès, les élèves, dans leur zèle patriotique, ayant, le 22 août 1793, fait abandon à la Ville de la somme destinée à l'achat de leurs prix. On eût aimé que, pour reconnaître un pareil procédé, tout spontané sans doute, la municipalité eût au moins, suivant ses promesses, consigné sur ses registres et envoyé aux journaux les noms des lauréats généreux. Il n'en fut rien.

(1) Les autres étaient Joseph Le Lasseur, Louis La Garde, Louis La Canterie, Gantier, Duclos, Dinot, Brisset, Desgrois, Emile Dubochet, Lambert, Mauduit, Aubin et Tallendeau.

La famille a conservé quelques poésies écrites par Théophile au cours de cette année 1792-3. On lira peut-être avec intérêt ces élucubrations poétiques du bambin de onze ans qu'il était alors. Voici d'abord une fable, intitulée *La Barque et le Vaisseau*[1] :

La Barque et le Vaisseau

Composition de Collège faite à peu près à la même époque (1792)

Il ne se faut modeler sur un autre.
Bien mieux que moi La Fontaine l'a dit.
Un certain Pot, qu'imprudence perdit,
La preuve en fut ; voici la nôtre.

Quoi, s'écriait une barque attachée
Au bord d'un fleuve impétueux ;
Serai-je à jamais condamnée
A rester dans ces tristes lieux !
Ne pourrai-je donc pas contenter mon envie
Et d'Alger à Pékin,
De l'Afrique en l'Asie,
Voguant au gré du Destin,
En voyageant voir s'écouler ma vie !
Tandis qu'elle se plaint, arrive dans le port
Certain vaisseau qui portait sur son bord
Les doux présens qu'à l'heureuse Amérique
La Nature accorda sous le brûlant Tropique.
Dame Nacelle a bientôt promené
Sur le Vaisseau un regard étonné.
Elle admire ses mâts et son leste équipage :
« Que ne puis-je vous suivre et quitter le rivage,
« Pour courir avec vous la mer,
Lui dit-elle d'un ton timide, »
— « Eh ! quoi, tu veux donc affronter
« De Thétis l'élément humide ! »
— « Vous le pouvez bien » — « Tu ne le pourrois, toi,
« Oses-tu donc te comparer à moi,
« As-tu perdu l'esprit ? crois-moi, pauvre insensée,

(1) Fonds L.C.

« Rester au port, voilà ton lot.
« Le mien est de voguer sur la plaine salée ».
A peine il achevait ces mots,
Qu'un enfant, tête peu sensée,
Arrive, approche, examine avec soin
Si quelqu'un ne l'aperçoit point
Et coupe la corde qui lie
Notre barque étourdie.
Barque de s'enfuir
Et de courir
Au gré de l'onde.
Un vent s'élève, Adieu, bateau
Adieu, voyage autour du monde,
Barque et projet sont à vau-l'eau.

Nous faisons grâce au lecteur d'une autre fable, composition de collège également, écrite en 1792 et intitulée : *Les Fils d'un Laboureur* ; mais, dans le même recueil, se voit une autre pièce, contemporaine sans doute des deux premières et que nous reproduisons ici : elle n'a rien d'un devoir de collège et elle indique que le jeune garçon aimait déjà, pour son propre compte, à courtiser la Muse. La sienne, à vrai dire, était, pour le quart d'heure, assez gaillarde.

Traduction de la première Eglogue de Virgile

Nec verbum verbo curabis reddere fidus
Interpres...
(Horace)

Janvrein et Pierrot

Pierrot

Cher Janvrein, étendu le long de ces cotrets,
Du son de ton bignou tu charmes les forests ;
Moi, vexé par mon maître, il faut bien que je sorte
Et j'ai, pour l'engueuser, mis la clef sous la porte.

Janvrein

Mon maître, cher Pierrot, est un meilleur vivant,
Car, lorsque, l'autre jour, sans lui porter d'argent,

Je fus chez lui tremblant et les fesses serrées,
Croyant jà sur mon dos voir cent gaules levées :
« Tu mérites, dit-il, que je crois, le bâton,
« Mais, pour cette fois-ci, je t'accorde pardon ;
« Vas, retournes chez toi, sans que rien t'inquiète,
« Manger du bon lard jaune et virer ta galette ».

PIERROT

Heureux vézoud, quoi donc, tu gardes ton grabat,
Et ta cabane obscure où tu fais ton sabbat :
Elle manque, il est vrai, de fenêtre et de porte,
Mais tu ne verras point l'importune cohorte
Des records t'assaillir pour te mettre en prison,
A moins que, trouvé saoul, tu n'aille au violon.

JANVREIN

Je sens tout mon bonheur et par toute la terre,
Mon bignou chantera ce maître débonnaire ;
Et, dussé-je en sécher, certes, j'aimerais mieux
Pendant dix mois entiers, que le cidre en ces lieux
Coutât six sous le pot, plutôt que de mon Maître,
Je puisse de mes jours la bonté méconnaître.

PIERROT

Que mes destins, ami, des tiens sont différens.
Je quitte mes voisins, je quitte mes parens,
Pour tout dire en un mot, je quitte la paroisse,
Ayant pour tout soutien, en ma mortelle angoisse,
Ces pourceaux qui croissaient sous mes yeux attendris.
Allez, mon cher troupeau, allez, cochons chéris,
Je ne vous verrai plus, étendu sur la paille,
Vous gratter au soleil le long d'une muraille.
Je ne sifflerai plus et vous, pourceaux si chers,
Vous ne croquerez plus les glands aux sucs amers.
Allez, cochons, allez et décampons bien vite,
Il faut, loin de ces lieux, aller chercher un gîte.

JANVREIN

Avec moi cependant, tu pourrois, cette nuit,
Te reposer encore en mon humble réduit.
J'ai pour te régaler, là-bas, certains fromage
Qui n'est pas des plus sots : suis-moi, tu seras sage.

Il se fait tard : vois, prêtes à rentrer,
Les vaches de Toinon s'arrêter pour pisser ;
Partons, car, aussi bien, j'entends sur les assiettes
Retentir au lointain et couteaux et fourchettes :
Derrière le clocher le soleil s'est caché
Et mon ventre grondant me dit qu'il est couché.

L'oncle Guillaume, qui ne faisait point de vers, ainsi que le constatait avec quelque mépris son frère aîné, ne devait pas voir d'un trop bon œil des productions littéraires qui semblaient indiquer chez l'enfant une reviviscence de la manie paternelle. Avec l'imagination terrible qu'il tenait de la nature, il dut bien des fois, à partir de cette époque, se forger des pressentiments assez noirs sur l'avenir d'un enfant qu'il commençait à chérir à l'égal des siens et qu'il ne trouvait déjà que trop léger, et ses craintes durent s'accentuer encore quand, à quelques mois de là, il vit le cadet de ses neveux marcher résolument sur les traces de l'aîné[1].

CHAPITRE IX

DÉBUTS DE LA GUERRE CIVILE. — L'ÉCHAFAUD EN PERMANENCE SOUS LES FENÊTRES DES LAENNEC. — DÉMÉNAGEMENT PRÉCIPITÉ

La tante Désirée possédait, sur les bords du Cens, ce modeste affluent de l'Erdre auquel la tradition assigne un passé si majestueux, une fort jolie propriété qu'on nommait le Petit-Port. C'était une précieuse ressource pour les enfants qui y pouvaient passer leurs vacances et leurs jours de congé. Ils y trouvaient, aux portes de Nantes, tous les avantages et les agréments de la campagne, la chasse aux merles et aux lapins dans les taillis et les bois de la propriété, les promenades en bateau sur l'Erdre, si belle et si pittoresque en cet endroit, la pêche aux gardons

(1) Fonds L.

et aux perches dans les macrières si poissonneuses du Port-Guichard et du Port-Durand, l'équitation même, s'il est permis d'employer un vocable aussi pompeux quand l'unique coursier généralement disponible est un âne, si fringant soit-il....

Tous ces plaisirs commençaient à avoir de grands attraits pour Théophile qui s'y livrait avec un entrain admirable. Il aimait bien le travail, mais il ne l'aimait qu'à ses heures. Heureusement, son intelligence se révélait si vive et si alerte, sa curiosité était si constamment en éveil, son aptitude pour tout ce qui pouvait s'apprendre si réelle que cet amour du plaisir, cette légèreté et cette tendance à la dissipation, dont l'oncle Guillaume commençait à se montrer préoccupé, ne lui nuisaient pas trop dans ses études.

Sur les entrefaites, la guerre civile éclatait. A Nantes, on commençait à n'être pas sans inquiétude : il avait fallu envoyer de la garde nationale contre les rebelles, à Mauves, à Clisson, à St-Philbert. Cependant, un beau jeudi, c'était le 11 mars[1], tout paraissant tranquille du côté du Pont du Cens, on était parti pour le Petit-Port. On avait invité à déjeuner les voisins La Rue, de Launay-Violette ; le chef de la famille était cet infortuné chirurgien qui devait, l'année suivante, périr victime du devoir professionnel et contracter le typhus en soignant les prisonniers des Ste-Claire. Déjà, on avait déjeuné gaiement et on se trouvait tout entier à la joie de vivre quand des rumeurs inaccoutumées se font entendre dans le voisinage. On va aux renseignements et on apprend qu'un rassemblement de paysans en armes se tient là tout près, qu'ils arrêtent les hommes, les femmes mêmes et les forcent à marcher avec eux. Voilà la bande joyeuse qui s'effare, déguerpit au plus vite et opère en bon ordre sa retraite sur Nantes, où elle arrive sans en-

(1) *S. Chr. L.* : l'auteur dit le 30 mars, mais sa mémoire l'a trahi.

combre. Trois jours après, c'était le dimanche 17 mars, une colonne de gardes nationaux partait de Nantes, débusquait les royalistes du petit camp retranché qu'ils s'étaient improvisé là et la route de Rennes de nouveau était libre.

Mais, depuis le 13, la guillotine était dressée place du Bouffai, lieu ordinaire des exécutions, c'est-à-dire sous les fenêtres mêmes des Laennec. Tous les jours, maintenant, des têtes y tombaient. Pour échapper à ce spectacle odieux, la famille était obligée de se réfugier dans les appartements du fond ; malheureusement, on y était impitoyablement poursuivi par le bruit sourd du couperet faisant voler les têtes au milieu des clameurs effroyables de la canaille et quelquefois par les cantiques des malheureuses victimes marchant au supplice[1]. Pour ne pas éveiller les fureurs d'une populace en délire, il fallait que les fenêtres fussent convenablement garnies de spectateurs. Heureusement, les domestiques avaient la sensibilité moins développée que leurs maîtres. Peut-être même croyaient-ils faire acte méritoire en se mettant aux fenêtres et, dans le louable désir de former des âmes de bons petits sans-culottes aux enfants de leurs patrons, ils s'efforçaient de les garder à leurs côtés pendant toute la durée de ce spectacle de haut goût. Mais, ils ne pouvaient guère compter que sur le jeune Ambroise, que ses deux ans attachaient à sa bonne ; Christophe, qui en avait sept, trouvait toujours le moyen de leur échapper avant le moment fatal[2].

Plus d'une fois sans doute, en se rendant au collège, Théophile et son frère se heurtèrent aux préparatifs du sombre drame. Heureusement, la maison avait deux issues : un petit passage unissait le fonds de la cour à la rue de la Bâclerie, d'où, sans trop d'encombre, ils pouvaient gagner la place de la Liberté. Plus d'une fois, ils durent s'asseoir sur les bancs de leur classe, le cœur battant encore de l'émotion ressentie ; disposition heureuse, en vérité, pour traduire en

(1 et 2) *S. Chr. L.*

périodes harmonieuses les entretiens de Tityre et de Mélibée ou pour comprendre quelque chose aux beautés de la Déclaration des Droits de l'homme. Pendant que les oreilles, distraites, suivaient le débit pompeux du maître enthousiasmé, l'esprit errait sans doute du côté de cette place, qu'ils venaient de quitter dans un frisson de dégoût, où ils avaient laissé — qui aime bien châtie bien — deux à trois robustes gaillards en carmagnole et en bonnet rouge en train de témoigner comme il convenait leur affection à quelque frère égaré et insuffisamment conscient des avantages de la transformation sociale accomplie.....

Déjà, près de cinquante têtes étaient tombées sous leurs fenêtres et rien ne faisait prévoir que cela fût près de finir. La situation devenait intolérable. Heureusement, la St-Jean arriva et Guillaume Laennec put aller porter ailleurs ses pénates.

Ce fut place Egalité (aujourd'hui place Royale), au quatrieme étage d'une maison qui portait le n° 9 et dont l'entrée était rue Mansart (aujourd'hui rue St-Julien, n° 1). On la connaissait alors sous le nom de maison Albert. Elle était inachevée, les plâtres étaient frais, les fenêtres non garnies de leurs carreaux ; les maçons y travaillaient encore et l'on n'y était même qu'en sûreté relative : dans les jours de l'installation, le petit Christophe faillit y être tué d'un tufeau échappé des mains d'un manœuvre. Mais, n'importe, tout cela valait mieux que d'être exposé plus longtemps à se voir le témoin forcé des scènes écœurantes qui se passaient au Bouffai.

Le déménagement s'opéra le 28 juin 1793.

Le lendemain, jour de la St-Pierre, la ville était attaquée par la Grande Armée Vendéenne, que commandait Cathelineau.

Guillaume Laennec était alors médecin en chef de l'Hôtel-Dieu[1]. De grand matin, suivant son habitude, il était parti

(1) A titre officieux depuis le milieu de 1791 et à titre officiel depuis le début de 1792.

pour son hôpital, transformé en hôpital militaire depuis le début de l'insurrection, et, ce jour-là, la besogne ne lui manqua pas. Aux côtés de son ami Raulin, médecin en chef de l'armée des Côtes-de-Brest, le bon Guillaume se multiplia. Tour à tour médecin, chirurgien, pharmacien, aide, élève, infirmier même, suivant le besoin : électrisé par le concours de ses amis et de ses collègues, accourus de tous côtés à son aide, il sentait renaître en lui toute l'ardeur de ses vingt ans[1].

Au logis, Mme Laennec et sa mère, occupées de leur installation, étaient, comme tout le monde à Nantes, dans des transes mortelles.

Quant aux enfants, ils étaient au bonheur d'être en congé, la St-Pierre étant alors une fête gardée. Malheureusement, dans les rues, les vétérans faisaient des patrouilles et forçaient les gens à rentrer chez eux ; aussi, avaient-ils dû rebrousser chemin quand ils avaient voulu aller à la messe, à St-Nicolas, à deux pas de là. Ils passèrent à la maison toute la journée.

Ce fut d'ailleurs une journée ravissante, s'il en fut. On se la figure sans trop de peine. Des cabrioles, des bousculades, des luttes homériques, sur les matelas et les lits de plume[2], qui gisaient encore *par les places*, comme on dit à Nantes : des cris de joie, au déballage de chaque paquet : des processions, des mascarades. La défroque, désormais inutile, de la pauvre faculté défunte, dut en voir de belles, hélas ! Et cela, pendant que le canon tonnait aux barrières et que le sort de Nantes se jouait dans une partie presque perdue d'avance. La ville, on le sait, ne fut sauvée que par la mort de Cathelineau.

Les enfants ne commencèrent guère que le soir à entrer dans les préoccupations de leurs parents — peut-être la fatigue

(1) Discours prononcé à la distribution des prix de l'Ecole de Médecine en 1815.
(2) *S. Chr. L.*

y contribuait-elle un peu — lorsqu'ils virent apporter dans une boutique du rez-de-chaussée, non encore louée, une équipe de canonniers tout sanglants et défigurés par l'explosion d'un caisson.

On les mit alors à faire de la charpie. Ce fut très probablement le premier acte de la vie médicale de Laennec[1].

CHAPITRE X

GUILLAUME LAENNEC SUSPECT. — UNE VISITE INATTENDUE

Cependant l'horizon politique s'était encore assombri. Guillaume Laennec, qui, depuis le mois de décembre 1792, était redevenu membre de la municipalité (notable), était maintenant compromis avec tous ses collègues, avec tous les nantais, convient-il d'ajouter, sous la terrible accusation de fédéralisme. Peut-être l'était-il plus encore, car c'est lui qui avait rédigé la fameuse adresse du 5 juillet à la Convention.

Un soir, c'était peu de temps avant brumaire, le 7 octobre ou le 8, la famille était réunie, triste et préoccupée. On attendait Carrier qui arrivait de Rennes et on le disait décidé à traiter Nantes comme son collègue, l'ancien préfet du collège, l'excellent P. Fouché, venait de traiter Lyon. La ville était illuminée. Au dehors, le vent faisait rage, éteignant les lampions au fur et à mesure qu'on les rallumait. Mme Laennec était absorbée dans cette agréable occupation, car on venait de crier dans la rue qu'on allait tirer sur toutes les fenêtres restées obscures. Guillaume Laennec essayait en vain d'arracher sa femme à une besogne qui n'était pas sans danger, avec tous les malandrins qui couraient les rues.

Tout-à-coup, l'on sonne. Dans le vestibule on parlemente.

(1) *S. Chr. L.*

La porte du salon s'ouvre et un homme de grande taille fait son apparition. Sa longue silhouette est encore allongée par la longue houppelande qu'il porte ; il a le ventre ceint de l'écharpe de représentant et son chapeau est couvert de plumes tricolores ; un long sabre traîne à son côté. Le teint est jaune, les yeux fuyants, la figure commune, des anneaux pendent à ses oreilles. Sur le collet de fourrure de son uniforme, les cheveux, gras et noirs, tombent en longues mèches incultes. Derrière lui, s'avance un personnage que la famille connaît trop bien, hélas ! car il se dit parent et il a épousé une amie intime de M[me] Laennec. Mais, comment Prigent-Keraudren se trouve-t-il à Nantes ? Pourquoi cette visite à cette heure indue ? Et quel est ce sombre personnage qu'il accompagne avec tant de respect ?

Voici ce qui s'était passé.

Yves-Alexis Prigent de Keraudren, jadis procureur à Rennes et révoqué à la suite d'incidents qu'il est inutile peut-être de raconter ici, était devenu le secrétaire intime de Carrier pendant le court séjour que le proconsul avait fait à Rennes. Il l'avait suivi à Nantes en cette qualité et, dans le but d'intéresser son patron au mari, qu'il savait quelque peu compromis, de l'amie intime de sa femme, il l'avait tout simplement entraîné à faire, dès son arrivée, une petite visite aux Laennec.

Cependant, les présentations sont faites. Le proconsul donne sa bénédiction civique aux enfants et, appuyant sa main sur la blonde tête du petit Christophe, il affirme sa conviction que les petits drôles seront plus tard de solides républicains. On s'assied. La conversation s'engage. On propose au proconsul de se restaurer. Il accepte. Il fait même honneur à la légère collation qu'on lui offre : trois bouteilles de bordeaux disparaissent en fort peu de temps. Carrier est de belle humeur. De fil en aiguille, il en vient à développer son programme et à exposer son plan d'opérations. Quel programme ! Quel plan ! On les connaît. Ils

consistaient à faire périr la moitié de Nantes. La famille est consternée, suffoquée. Tout-à-coup, Mme de Gennes, ne pouvant se maîtriser : « Mais, ce sont là, s'écrie-t-elle, des projets qui ne conviendraient qu'à des coquins ! » — « Des coquins ! Cette vieille *b*..... m'a appelé coquin ! » s'écrie le représentant furieux, en frappant la table de toute la force de son poing. La consternation est générale : chacun croit sa dernière heure arrivée ; on ose à peine se regarder. On n'est pas fait à ces habitudes du proconsul. Mais, celui-ci est de bonne humeur. Ce futé de Théophile, déjà observateur, ou son frère, a saisi au vol un fugitif sourire passant sur la sombre face, au moment où l'imprudente aïeule et son petit-fils Christophe échangeaient en joignant les mains un regard de détresse. Bref, ce ne fut qu'un éclat de tonnerre dans un ciel, fort peu serein, il est vrai, et l'on se quitta en termes plus rassurants. A tout péché miséricorde : Guillaume Laennec en sera quitte pour faire six semaines d'arrêts de rigueur à l'Hôtel-Dieu[1]. Dès le 11 octobre, il les commençait. Tel fut ce fameux festin que des ennemis politiques devaient, à quelques années de là, exploiter avec tant de perfidie contre lui.

Guillaume Laennec se retrouva d'autres fois en présence du terrible personnage. Un jour entre autres, il le rencontra à l'Hôtel-Dieu, où il purgeait encore sa peine. Quelques jours auparavant, c'était le 1 novembre, Jacques Bodin des Plantes, ancien sous-maire de Nantes et son collègue à la faculté défunte, avait été arrêté comme suspect et toute sa famille expulsée de l'appartement qu'elle occupait place de la Liberté, au rez-de-chaussée de l'hôtel Daux. Guillaume Laennec n'avait guère eu à se louer de ce collègue, jadis son ami, mais qui, lors du procès avec la faculté, avait montré contre lui un acharnement sans égal et, depuis cette époque, toutes relations avaient été rompues entre eux. Cependant, Guillaume Laennec, si compromis lui-même, n'hésita pas

(1) *S. Chr. L.*

à profiter de l'occasion (son ami Raullin, médecin en chef de l'armée des Côtes-de-Brest, assistait à l'entretien) et il fit entendre en faveur du malheureux le plaidoyer le plus énergique. Il ne réussit pas d'ailleurs à le faire élargir ni même à lui faire assigner comme à lui l'Hôtel-Dieu pour prison et, quelques jours après, Bodin des Plantes faisait partie de la caravane infortunée que l'on expédiait au Tribunal Révolutionnaire de Paris. Guillaume Laennec avait couru lui-même les plus grands dangers et Prigent s'était montré un ami avisé. Il est bien probable que, sans ce dernier, les choses eussent tourné autrement. Sa qualité de médecin d'un hôpital militaire, le besoin pressant qu'on avait alors des services des officiers de santé ne l'eussent pas plus protégé que Bodin des Plantes : aussi n'oublia-t-il jamais le service que lui avait rendu Prigent.

CHAPITRE XI

A L'AUTOMNE DE 1793, THÉOPHILE ENTRE EN RHÉTORIQUE. — LA TERREUR N'INTERROMPT PAS LES ÉTUDES. — LA FÊTE DE L'ÊTRE SUPRÊME.

On était à laveille de la rentrée, quand, le 15 octobre, l'autorité militaire, reprenant un vieux projet qu'elle avait dû abandonner au début de juillet devant les énergiques représentations de Guillaume Laennec, déclara son intention de faire des bâtiments du collège un hôpital. La ville protesta un peu, mais on était alors en état de siège et il fallut s'incliner devant la loi martiale. C'est ainsi que naquit l'*Hôpital Républicain*. Pour installer le collège expulsé, le Département mit à la disposition de la Ville des locaux qui convenaient, disait-il, admirablement : le couvent des Bénédictins de St-Jacques, à Pirmil ! Devant le refus assez motivé des intéressés, il proposa alors l'hôtel Daux, place

de la Liberté (aujourd'hui quartier général du XIe corps). La maison, qui appartenait aux frères Douault, fut évacuée de haut en bas par arrêté administratif ; cependant on ne laissa à la disposition du collège que le grand appartement du rez-de-chaussée, précisément celui de l'infortuné Bodin des Plantes : les autres restèrent inoccupés. C'était aussi mal disposé pour y installer un collège qu'on eût pu le souhaiter : c'était, de plus, glacial, mais enfin, à l'époque accoutumée, le collège put y rouvrir ses portes : désormais il prenait le nom d'*Institut national.*

Théophile, au mois de novembre 1793, entra donc en rhétorique. Il avait alors douze ans.

Un fait singulier et qu'on aura peut-être quelque peine à admettre, bien qu'un document officiel l'atteste[1]. Au cours de cette terrible époque de la Terreur nantaise, alors que la ville était en proie à la plus affreuse anxiété, que le glaive de la Loi (?) était journellement suspendu sur toutes les têtes ; que, tous les jours, c'étaient des délations, des perquisitions, la piraterie organisée, la guillotine au Bouffai, les fusillades à Gigant, les noyades en Loire, les horreurs de l'emprisonnement, le typhus, la famine, l'arrêt de toutes affaires, la ruine, la misère et la mort, pas un seul jour le collège ne chôma ; pas un seul jour où l'on ne comptât moins de cent vingt à cent trente élèves assistant aux cours. Il n'en faudrait cependant pas conclure que cette sinistre période n'apporta aucune perturbation aux études de Théophile et de son frère. Mais le trouble ne fut pas aussi grand qu'on aurait pu le supposer. La famille a conservé deux bulletins décadaires, datés des 6 ventôse (27 février 1794) et 19 germinal an II (8 avril 1794), signés du citoyen Giraud, instituteur national, et qui constatent que le jeune citoyen Laennec s'est bien conduit pendant toute la décade et a bien étudié dans son cours d'histoire et de géographie[2].

(1) Rapport du 27 floréal, an II, 9 mai 1794 (Arch. Municip., I).
(2) Fonds L.

Carrier avait été rappelé le 28 pluviose an 2 (16 février 1794) et Nantes, depuis ce jour, avait commencé à respirer. Cependant le règne de Robespierre était encore dans tout son éclat et pas un nantais n'eût osé s'abstenir de figurer aux fêtes édictées par la Convention. Ainsi fut-il, à quelques mois de là, pour la Fête de l'Etre suprême (8 juin 1794).

A cinq heures du matin, au premier coup de canon, toutes les fenêtres étaient ornées de guirlandes de fleurs, ou de feuilles de chêne, et d'un drapeau tricolore coiffé du bonnet phrygien.

Au second coup, chacun se rendait au poste qui lui était assigné, autour du fanion de sa section. Celui des Laennec (15, Egalité) était quai Duguay-Trouin. Théophile, Michaud et Christophe étaient conduits par leurs parents : seul, le jeune Ambroise, grâce à ses quatre ans, avait eu le privilège de rester à la maison. Les deux cadets, Michaud et Christophe, avaient à la main, suivant l'ordonnance, une couronne de chêne et, suivant l'ordonnance aussi, Théophile, du fait de ses treize ans, avait été armé d'un sabre. Le petit Christophe pouvait à peine dissimuler son envie lorsqu'il voyait l'aîné de ses cousins, sans souci des exigences du port d'armes, allonger des coups de plat de sabre aux chiens qui passaient à sa portée[1].

Au troisième coup de canon, l'immense procession se mettait en marche. Elle montait la rue Jean-Jacques, descendait la rue Crébillon, passait sous l'arc triomphal de la place Egalité, suivait la rue St-Nicolas, la rue de la Casserie, la Haute-Grande-Rue.... A son entrée sur la place de la Liberté, un *affreux monument*, formé des débris du trône et de l'autel, prenait feu et s'écroulait, sous les regards de mépris de la Sagesse, qui trônait à quelques pas de là. A l'autre extrémité du cours, au haut de l'escalier dominant la Loire, se dressait le reposoir, la Sainte-Montagne, énorme amas de bûches et de souches, recouvertes

(1) *S. Chr. L.*

de toile peinte, au sommet de laquelle pointait l'arbre de la Liberté : sur les flancs, des inscriptions diverses en l'honneur de la Patrie et de la Fraternité : au pied, un ruisseau limpide (?) et un *monument simple*, la maison du laboureur et de l'ouvrier. Là, était célébré l'office, suivant des rites conformes aux exigences de la plus saine raison. Au moment de la bénédiction, les pères, les jeunes gens, Théophile, brandissaient leurs sabres d'un air de défi ; les mères, les jeunes filles jetaient des fleurs ; tout le monde était transporté d'émotion et la fête se terminait au temple de la Nation, c'est-à-dire à la Cathédrale.

La Sainte Montagne tint bon quelque temps, pour la plus grande joie des collégiens qui, au sortir de l'hôtel Daux, y trouvaient un excellent moyen de se dégourdir les jambes : ils s'y rencontraient avec les autres écoliers, tous les polissons de la ville, les poèsses, comme on disait alors, et c'étaient tous les jours des luttes homériques sous les inscriptions à demi déteintes en l'honneur de la Fraternité. Les casemates qui bordaient la rue du Département (aujourd'hui rue Royale) en étaient délaissées... L'histoire ne dit pas si Théophile, au cours de ces escarmouches quotidiennes, reçut quelque mauvais coup, comme son petit cousin Christophe qui, un jour, y fut blessé d'un coup de pierre à la tête.

Le 14 fructidor an II (31 août 1794) eut lieu la distribution des prix aux élèves de l'Institut national : c'était la première depuis celle du mois d'août 1792.

Un fait digne de remarque c'est que les deux frères Laennec n'eurent de récompense que pour le premier semestre de l'année. Le fait est surtout frappant pour Michaud, qui, pour cette période, rafla presque tous les prix de sa classe, tandis que Théophile n'eut que le prix de talents (1er cours de latin). Pour le second semestre au contraire, seul, Michaud eut une mention, une seule, un simple accessit de talents (1er cours de fran-

çais).[1] La première idée qui vient à l'esprit, c'est que les deux frères, à la rentrée de Pâques, étaient passés dans une classe supérieure, Théophile en logique et Michaud en rhétorique.

Quoiqu'il en fût, le principal Noyer était enchanté de ses élèves. Sans parler du nombre, qui s'en était accrû, disait-il, considérablement, il constatait avec orgueil[2] qu'au milieu d'eux on en distinguait plusieurs qui, « par leurs dispositions et leurs premiers succès, offraient les plus douces espérances à la patrie ». On aimerait à savoir si le brave homme avait montré quelque flair et s'il avait rangé Théophile, avec son unique prix, dans cette catégorie d'élite, à côté des Bridon, des Boitard, des Chapeai, des Camproger, des Audebert, des Clavier, des Coraboeuf, en un mot de tous les grands triomphateurs du 31 août.

CHAPITRE XII

THÉOPHILE SONGE A ENTRER DANS LE GÉNIE

Le 3 vendémiaire an III (28 septembre 1794), la Convention avait créé l'Ecole Centrale des Travaux Publics. C'était notre future Ecole Polytechnique. Un des camarades de Théophile, Bridon, qui, à la distribution du 31 août, avait remporté en mathématiques d'éclatants succès, se résolut à s'y faire envoyer par le District, en qualité d'Elève de la Patrie. Théophile se disposait alors à entrer en physique : c'était la dernière année de collège qui allait s'ouvrir devant lui et le temps lui semblait venu de choisir lui aussi une carrière. Assez glorieux de son naturel, il fut vivement impressionné par les projets de Bridon et, sans

(1) Archives Municip., I.
(2) 1er brumaire an III, 22 oct. 1794 (Arch. municip., I).

plus raisonner, il décida qu'il entrerait dans le génie.

L'oncle Guillaume était alors à Paris, en train de déposer au procès de Carrier et du tribunal révolutionnaire de Nantes. Son intervention n'y passa point inaperçue : elle nous a valu, par les lettres qu'il écrivait chaque jour à sa femme, une relation savoureuse de cette triste affaire et la verve avec laquelle elle est écrite est de nature à nous faire regretter qu'il n'ait point écrit ses mémoires : ils seraient célèbres aujourd'hui.

Messer Théophile jugea sans doute qu'il ne pouvait trouver une meilleure occasion pour faire part à sa famille de ses projets : il s'en ouvrit donc à sa tante.

Gagné par l'exemple, le jeune Christophe qui devait, cette année encore, rentrer à l'Institution Tardivel, manifesta, de son côté, l'envie grande qu'il avait d'entrer à l'Institut national avec ses cousins. Si bien que la tante Désirée se vit obligée de se faire le porte-paroles des deux enfants. Mais, les deux demandes devaient avoir des succès différents.

Tu sçays bien, ma bonne amie, que je n'ai pas de volonté quand il s'agit du bonheur et de la satisfaction de mes enfants... Mais comme il y a ici une sainte conspiration entre les trois cousins, comme j'ai l'espoir que mon Théophile et mon Michaud veilleront un peu sur leur camarade, comme les jours de congé seront les mêmes pour tous, comme enfin j'espère surveiller moi-même des études trop négligées pendant le temps de nos chagrins, j'y consens.... Tu prieras notre ami Le Meignen ou maman d'aller présenter mon fils au successeur du citoyen Noyer et tu recommanderas à mes neveux d'aller sur-le-champ s'informer de l'adresse du citoyen Noyer à Paris ou lui donner la mienne, s'il n'est pas parti... [1]

Et le lendemain, 9 brumaire an III (30 octobre 1794) :

Je me hâte de répondre pour l'article de mon Théophile à qui je prépare des amis, tant que je peux, mais qui, malheureusement, est trop jeune et trop petit pour entrer de si bonne

(1) Guill. Laennec à sa femme 8 brumaire an III (29 octobre 1891), Fonds L.

heure dans la carrière qu'il veut couvrir. Il faut absolument qu'il patiente, surtout dans un temps de révolution où ni lui ni moi ne pouvons prévoir en quel état sera notre pauvre patrie dans six mois d'ici. Mon Dieu, ma pauvre amie, je tremble que cet enfant, qui nous est si cher à tous deux, ne se passionne par vivacité pour un état précaire où il trouvera tant de rivaux. Il faut absolument que nous mettions nos soins à le prémunir contre cette démangeaison de gloire et de vanité qui fera son malheur, s'il n'y prend garde. Et que lui importe que Bridon soit admis dans cette éducation nationale ! Ce n'est là que du vent. S'il était ici, il verroit, comme moi, à quoi se réduisent ces beaux sistèmes d'Ecole Normale où l'on n'apprend rien et dont on renvoit les élèves à leurs parents au bout de six mois. Croirois-tu bien que les élèves de l'Ecole de Mars (créée au mois de juin précédent, 13 prairial an 2), qui couchent sous la tente depuis si longtemps, viennent d'être licenciés et rendus à leur charrue ? Voilà l'exemple. L'enfant a bien assez d'esprit pour en tirer la conséquence. Au reste, nous n'en sommes pas là et, s'il plaît au Ciel, nous nous reverrons auparavant [1].

Les craintes de Guillaume Laennec étaient assez fondées. A quelque temps de là, le pauvre Pariset devait en faire à ses dépens la cruelle expérience. Envoyé au printemps suivant par le District de Nantes à l'Ecole Spéciale de Santé qui venait d'être créée, il se vit au bout de fort peu de temps jeté sur le pavé de Paris dans un tel état de dénuement que pour pouvoir manger un morceau de pain, il dut pendant plusieurs années, abandonner la médecine et se faire précepteur dans une maison particulière.

Au fond, il semble bien que, dès cette époque, Guillaume Laennec se flattait de voir l'aîné de ses neveux embrasser sa profession.

L'excellent homme menait à Paris une existence assez agitée. Sans parler de ses comparutions journalières au Tribunal Révolutionnaire et des démarches fort nombreuses qu'il avait à faire pour défendre les intérêts financiers de nos hôpitaux, si gravement compromis, il avait imaginé,

(1) Fonds L.

pour arrondir ses revenus que la Révolution avait mis en assez piteux état, de concourir, à son âge, pour obtenir un grade dans la médecine militaire. Son désir, depuis que l'Hôtel-Dieu avait cessé d'être un hôpital militaire, était d'obtenir une commission régulière qui lui permît d'être placé en même temps à la tête d'un des hôpitaux ambulants de Nantes.

.... Je me complais dans l'idée d'avoir fait un acte méritoire pour toi, pour mes enfants, pour mes pauvres orphelins. J'aime à me persuader d'avance que, s'ils embrassent ma rude profession, le nom de leur père ou de leur oncle ne leur sera pas inutile un jour. Cette idée m'a donné plus de courage et de patience que je n'en aurais eu sans elle...[1]

Après un concours dont les épreuves durèrent trois jours, il obtenait (12 frimaire, 2 décembre) une commission de médecin des hôpitaux militaires qui lui permit de se faire attacher à l'armée des Côtes-de-Brest, sous les ordres de son ami Raulin. C'est ainsi qu'il devint médecin en chef de l'hôpital de la Paix, pour lors installé dans les locaux de la ci-devant Communauté de St-Clément, à Nantes.

Avant le retour de son oncle, Théophile tint à soumettre à son père ses projets d'avenir.

I. — Théophile a son Père
(26 *frimaire an III*, 16 *décembre* 1794)[2]

Mon cher papa, le citoyen Saffré nous a remis votre lettre, les livres et l'assignat de 10 livres que vous nous avez envoyés.

Nous les avons employés et il ne nous reste plus rien. Si votre bonté voulait nous accorder chaque année 100 ou 150 livres, cela nous ferait grand plaisir et cela suffiroit à mille petites dépenses, tels que l'achat de nos livres, etc., qui sont absolument utiles et qui gênent fort mon oncle et ma tante qui, cette année, sont beaucoup plus gênés qu'à l'ordinaire. Réduits, comme nous le sommes, à une demie livre de pain

(1) Guill. L. à sa femme, 14 brum. an III, 4 nov. 1794 (fonds Lo).
(2) Fonds LM.

par personne, ce n'est qu'à des prix excessifs qu'on peut se procurer quelque chose. Cependant, comme vous le savez, les rentes de mon oncle n'augmentent pas et son état ne vaut pas à présent la moitié de ce qu'il valloit autrefois. Vous nous obligeriez également, si vous avez de vieilles hardes que vous ne pourriez porter, de nous les envoyer. Ma tante nous les feroit raccommoder, afin qu'ils nous servent. Pour vous donner une légère idée de la cherté de tous les objets qui se vendent ici, je vous dirai qu'une paire de souliers pour nous coûte 15 livres. Le voyage que mon oncle a été obligé de faire à Paris le dérange beaucoup de ses affaires et ma tante et lui sont obligés de se priver pour subvenir à notre entretien et à celui de leurs enfants.

Mon frère et moi, nous travaillons pour nous mettre en état de prendre bientôt un état et de ne plus vous importuner. Je suis à présent en physique. Mon frère prendra probablement le parti de la marine ; moi, je désirois entrer dans le génie, mais, je crains bien que mes moyens ne me le permettent pas.

Je me guiderai par vos conseils et par ceux de mon oncle. Je vous prie de me faire au plutôt réponse et de m'écrire, si vous le pouvez, aussitôt que vous y aurez réfléchi. Mon oncle arrive dans la prochaine décade et nous désirons bien de le revoir, après une absence de trois mois. Mon frère vous assure de son respect. Recevez celui de votre fils, R. Th. Laennec.

Au citoyen Laennec, juge au tribunal de Quimperlé (Finistère).

Théophile-Marie Laennec avait alors bien autre chose à faire qu'à songer aux projets d'avenir de ses enfants.

CHAPITRE XIII

LA DERNIÈRE ANNÉE DE COLLÈGE

L'année scolaire 1794-5 débuta par un hiver particulièrement rigoureux. Les élèves gelaient dans le glacial rez-

de-chaussée de l'hôtel Daux, orienté à l'est et qui n'était jamais chauffé, la Municipalité comptant sans doute sur la chaleur de leur jeune sang et sur la pure flamme de leur patriotisme pour faire des économies de combustible. Vint cependant un moment où la situation ne fut plus tenable. Déjà beaucoup de parents, les Laennec sans doute étaient du nombre, avaient pris le parti de garder leurs enfants en attendant un relèvement de la température, quand le principal du collège, le citoyen Poirier, pria la Municipalité de fermer l'Institut national pendant ces grands froids[1].

C'est sans doute au cours de ce rude hiver que se produisit le petit incident qu'on va raconter et qui valut au héros de l'aventure un quart d'heure de célébrité.

Les élèves avaient ordre de tutoyer leurs professeurs, mais ils éprouvaient quelque difficulté à se soumettre à la prescription : leur bon sens naturel était un obstacle assez sérieux au succès d'une aussi intelligente tentative. Un jour, Théophile, que sa petite taille et la faiblesse de sa constitution rendaient sans doute plus frileux que ses camarades, était dans une des salles du collège en tête à tête avec un gai rayon de soleil qui s'y était introduit par hasard et l'enfant, qui n'avait pas encore quatorze ans, savourait, par tous les pores de sa peau les délices de ce chauffage peu coûteux. Survient un de ses professeurs, pédant Lachaud, comme disaient assez irrespectueusement les élèves. Croyant faire son agréable, celui-ci, sans plus de façons, se met en tiers dans le bienfaisant tête-à-tête, couvrant l'enfant de son ombre. Celui-ci aussitôt, faisant de la main un geste significatif : « Ote-toi de mon soleil », fait-il tranquillement. Le narrateur a omis de nous dire si, à l'exemple du fils de Philippe, pédant Lachaud se retira pétri d'admiration. Ce trait d'obéissance inattendue valut sans doute au héros de l'aventure, à la fin de l'année,

(1) 1er pluviose an III (20 janvier 1795). Arch. Munic. I.

le prix d'honneur (mœurs) pour le premier cours de latin : il eut en tous cas un retentissement énorme dans le monde écolier[1].

Mais, les jours passent. Bientôt, on est au lendemain de Quiberon[2]. La ville est en état de siège. Les troupes, retour du Morbihan, sont campées sur le cours de la Liberté, au milieu des débris d'assignats faux qui ont été saisis par milliards sur les émigrés. Aux barrières, la surveillance la plus rigoureuse est exercée sur les allants et les venants[3]. Mais cela n'est pas pour empêcher les jeunes Laennec d'aller courir la campagne les jours de congé. Théophile trouve même un attrait de plus en plus vif à ces courses vagabondes. Son esprit curieux se plaît maintenant au milieu de tous ces enseignements qu'il trouve à chaque pas dans le grand livre de la nature. Il commence à s'intéresser aux caillous de la route, aux plantes, aux insectes, aux oiseaux qui l'embellissent et, du même coup, ses instincts de chasseur deviennent plus manifestes de jour en jour.

Une après-midi qu'il a dirigé ses pas du côté de la Colinière, il trouve, bien cachée dans une haie où elle a sans doute été déposée par quelque chouan aux abois, une canardière en bon état. Ce fut une joie intense et le petit citadin, tout fier de sa trouvaille et de l'importance qu'elle lui donnait à ses propres yeux, de se pavaner avec l'arme gigantesque sur l'épaule ; tel, aux temps jadis, le gendre d'un illustre orateur devait paraître accroché à sa grande épée. Bientôt malheureusement, il lui fallut déchanter et amère fut sa déception quand, de retour à la barrière de Richebourg, il vit son beau fusil confisqué par une consigne impitoyable. Inutile d'ajouter qu'il ne le revit jamais[4].

Une autre fois, les trois cousins sont allés se promener en dehors des fortifications improvisées contre les vendéens, dans les prairies basses qui bordent la ville de ce côté.

(1) *S. Chr. L.* — (2) 2 Thermidor (20 juillet 1795). — (3) *S. Chr. L.* — (4) D°.

Les étourneaux se laissent surprendre par la marée et il faut aller à leur secours avec une échelle, grâce à laquelle ils peuvent franchir la douve et rentrer sains et saufs au logis[1].

La distribution des prix du collège eut lieu le 1er vendémiaire an IV (23 septembre 1795)[2], mais on ne sait de quels succès Théophile couronna sa dernière année d'humanités, la dernière aussi du vieux collège qui avait élevé et formé tant de générations nantaises.

Les Laennec voyaient beaucoup à Nantes une famille, d'origine basquaise ou béarnaise, qui était alliée de fort près au célèbre chanteur Garat. Il y avait même une vieille demoiselle de ce nom, mais le principal personnage de cette petite société était un capitaine au long-cours, nommé Harismendi, dont le navire, un brig de fort tonnage, ne pouvait remonter jusqu'à Nantes et restait ancré en rade de Paimbœuf. Plus d'une fois, le capitaine avait charmé les enfants Laennec du récit de ses aventures et de ses exploits et, sans nul doute, il faut voir dans ces récits enchanteurs l'origine de ce désir de courir le monde et de se faire marin, dont avait été saisi le frère cadet de Théophile. On jugera donc de la joie des trois cousins, lorsque, les vacances venues, Guillaume Laennec leur permit d'aller passer une quinzaine à Paimbœuf, à bord du navire de leur vieil ami[3].

CHAPITRE XIV

MARIAGE DU PÈRE ET DE Mme DE LEHEC. — THÉOPHILE SE DÉCIDE A ÉTUDIER LA MÉDECINE. — DÉPART DE MICHAUD POUR QUIMPER.

Les exigences du récit nous obligent à quitter Nantes pour un moment et à voir ce qu'il était advenu du père

(1) S. *Chr. I.* (2) D°. (3) D°.

depuis que le départ de ses fils lui avait permis de reprendre sa vie de garçon.

Au mois d'octobre 1790, les électeurs du Finistère l'avaient envoyé siéger comme juge au tribunal de Quimperlé. Du coup, il était devenu un des plus fougueux démocrates de la localité. Ce n'est peut-être pas s'avancer beaucoup, car cette douce et aimable ville semblait avoir été un peu oubliée par la fureur révolutionnaire. Bref, il avait été élu président du Club et de ces redoutables fonctions il avait fait un usage en vérité peu banal.

Il lui avait bien fallu faire emprisonner quelques dames, des sœurs, des filles, des mères d'émigrés et ces dames, chose non moins naturelle, avaient à tout instant besoin de voir soit le juge soit le président du Club. Si bien qu'à force de donner des conseils à l'une, d'indiquer à l'autre les démarches qu'elle avait à faire, d'aider une troisième à rédiger une requête, d'échanger avec toutes de petits billets mystérieux et furtifs, de rimer en leur honneur quelques-unes de ces *douces bagatelles* sans lesquelles il n'était point pour lui d'affaire sérieuse et même, à l'occasion, de risquer une déclaration plus ou moins voilée, le farouche *montagnard* en était arrivé, disait-il, à « perdre sa liberté » lui-même et à éprouver pour l'une au moins de ses belles clientes un sentiment qu'il ne définissait guère, « trop pur pour être de l'amour, trop vif pour être de l'amitié ».

La déesse qui avait fait battre son cœur avait nom Geneviève-Alice-Julie Urvoy de St-Bédan et elle était veuve d'un émigré, André de Léhec, capitaine d'artillerie, mort à Trèves, le 7 avril 1793. Elle avait été arrêtée à son manoir de Kermorial, en Bez, près de Quimperlé, sur la dénonciation d'un membre du district, nommé Bienvenu. C'est alors que Théophile-Marie Laennec était entré en scène et les choses avaient marché si rondement qu'au bout de peu de temps l'heureux gaillard pouvait s'écrier comme César : *Veni, vidi, vici*. Au moment où son fils

aîné lui faisait part anxieusement de ses projets d'avenir, le père, bientôt quinquagénaire, ne voulait songer qu'à une chose, c'est qu'il était à la veille d'unir ses destinées à celles d'une veuve d'émigré « du même âge à peu près que « sa première amie », « grande, bien faite » avec, « de la santé, de la physionomie, de l'esprit, de la gaieté, de la conduite, et sur le tout, plus de 4.000 livres de revenu », et un mobilier à l'avenant.... !

L'étourdi ne se possédait pas de joie. Il se félicitait « de cette bêtise des bons cœurs et de ces heureux penchants qui lui avaient fait faire une des plus grandes fortunes dont on pût entendre parler ». Il se pâmait à la seule idée des conditions du contrat et il ne se doutait guère qu'à poursuivre la liquidation de cette fortune des St-Bédan, alors sous séquestre, il allait achever de dissiper la sienne, déjà si aventurée, perdre sa situation et gaspiller sans profit et sans gloire ses dernières années d'activité ! Il chantait son bonheur à tous les échos d'alentour. Il écrivait à ses amis, à ses parents, à ses fournisseurs, les priant de faire part du grand événement à tous ceux à qui il n'avait pas le temps d'écrire... Il n'oubliait que son frère et ses fils, mais, était-ce bien de l'oubli ?

Le mariage eut lieu le 15 pluviôse an III (3 février 1795) et c'est le 30 seulement (18 février) qu'il se décida à écrire à Nantes. Encore, faut-il lui savoir quelque gré d'avoir songé, en annonçant son heureuse fortune, à répondre en même temps à la demande de son fils aîné. Bien entendu, les projets de celui-ci l'avaient de prime abord ravi :

J'aime fort que mon Théophile se destine au génie ; mais, pour consentir que mon Michaud, qui ne m'est pas moins cher, immole sa vie au plus terrible des éléments, il faudrait que la nature me paroisse l'avoir impérieusement voulu. Celui qui créa le métier de la mer pouvoit avoir l'âme d'un héros, je doute qu'il eût celle d'un père...[1]

(1) Du Chatellier, I, p. 56.

Bientôt on fut à la fin de l'année.

Le moment était-il venu où, suivant d'anciennes conventions, Guillaume Laennec devait remettre ses neveux entre les mains de leur père ? Ou bien, celui-ci, la liquidation St-Bédan lui paraissant en bon train, se trouva-t-il soudain pris du désir de jouer au patriarche et de grouper autour de lui, dans le logis familial du quai de Quimper, une femme jeune encore et qui flattait sa vanité, une petite sœur qui avait tout juste l'âge d'être sa fille, assez jolie d'ailleurs pour qu'il en fût fier, et des enfants dont il ne faisait que chanter les succès ? On ne sait. Toujours est-il que, le 21 ou le 22 frimaire an IV (14 ou 15 décembre 1795), au moment de quitter St-Brieuc pour retourner à Quimper, il écrivait à son fils aîné une lettre dans laquelle il semblait escompter le prochain retour de celui-ci au pays natal....

....Nous vous réservons le cabinet où se passa la jeunesse de l'excellente mère que vous avez trop peu connue... O, quand pourrai-je, mon cher ami, vous presser dans mes bras et vous faire connaître mieux que vous ne l'avez connu jusqu'ici le cœur de votre père...[1]

Mais il y avait beau temps que Théophile, s'était décidé à rester à Nantes.

On ignore à quelle époque, se rendant aux raisons invoquées par son oncle, il avait renoncé à son projet d'entrer dans le génie. Depuis longtemps sans doute, il n'avait pas été sans deviner la joie profonde qu'il causerait à l'excellent homme auquel il devait tout, en consentant à embrasser sa pénible profession et, on est même autorisé à le croire, avec les penchants qu'il commençait à manifester pour les sciences d'observation, le sacrifice ne lui avait pas été trop pénible. Bref, depuis vendémiaire an IV (fin septembre 1795), il était étudiant en médecine.

Cependant, au jour dit, le père quittait St-Brieuc avec sa femme et, après un voyage des plus accidentés, un cer-

(1) Du Chatellier, II, 7 août.

tain nombre de véhicules rompus sous eux dans les fondrières de la Basse-Bretagne, les deux époux finissaient par arriver à Quimper, rompus sans doute, mais sains et saufs, ce qui déjà était beaucoup[1]. Puis, Madame procédait à l'installation de son ménage, pendant que Monsieur cherchait une position, son mariage lui ayant fait perdre la sienne ; en attendant, il se mettait à plaider....

Tout à la joie de garder son Théophile, qui avait toujours été son préféré, Guillaume Laennec ne voyait cependant pas arriver sans peine le moment où il allait lui falloir se séparer de Michaud, garçon gai et turbulent qui, lui aussi, était la joie de sa maison. Déjà, l'on était en mars 1796 et il fallait aviser aux moyens d'expédier le jeune garçon à son père. Précisément, le capitaine Harismendi était à la veille d'appareiller pour Brest. C'était l'occasion rêvée. Tout en donnant satisfaction au père, l'oncle allait pouvoir, du même coup, sonder la sincérité de la vocation maritime du fils.

Bientôt, Michaud était inscrit en qualité de pilotin sur le rôle de l'équipage ; on lui constituait son petit trousseau et, à la grande désolation de la famille, le futur loup de mer se mettait en route pour Paimbœuf, où il devait rallier son bord.

Ce début de Michaud dans la carrière maritime ne devait pas être brillant. Le temps fut affreux, la traversée horrible et agrémentée de tous les périls imaginables. Enfin le voyage se termina plus heureusement qu'on n'aurait pu l'espérer. Le 18 germinal au soir (17 avril 1796), Michaud opérait sa rentrée dans la maison de ses ancêtres, mais il était guéri de sa folle passion pour la mer et il ne voulait plus entendre parler de remettre le pied à bord....

Le père sans doute se déclara ravi de cette décision et il se montra non moins satisfait de celle qu'avait prise son fils aîné d'étudier la médecine :

(1) Laennec père à son frère, frimaire an IV (déc. 1795). Du Chatellier, II, 7 août.

..... Pour vous, mon fils, qui êtes devenu, à un nouveau titre, l'élève de mon excellent frère, vous ne sauriez trouver ailleurs un maître plus capable et, ce qui n'est guères moins important, un maître plus affectionné ! Je lis dans son cœur qu'il se fera une jouissance de mettre la dernière main à son ouvrage et que vous sortirez de ses mains tout ce que vos heureuses dispositions vous appellent à devenir. Vous sentirez un jour, mieux que vous ne le pouvez sentir aujourd'hui, tout ce que doit perdre à cet arrangement un père dont les enfants furent longtemps l'unique consolation, dont ils seront toujours l'objet d'affection le plus vif. Mon Michaud, ma Marianne, la petite tante, qui est ma fille aussi, la femme généreuse qui s'enorgueillit de leur tenir lieu de mère, rien ne saurait me remplacer mon Théophile, mon premier ami ; mais, puisque la Providence, puisque l'avancement de mon fils le veulent, je saurai trouver le bonheur dans ce qui fera le sien.

Cependant, vous ne serez plus à la charge de votre oncle. Vous serez à vos coches et aux miennes. Je prendrai, très incessamment des arrangements avec mon frère pour votre pension, vos maîtres et votre entretien. Peut-être la Providence, qui a tant fait pour moi, me mettra-t-elle à même, un jour, d'indemniser le meilleur des frères de ce qu'il a dépensé pour vous depuis neuf ans : mais, ses soins paternels pour votre enfance, mais les bontés maternelles de votre tante et de son incomparable mère, c'est ce qui ne peut être acquitté que par votre reconnaissance......[1]

Malheureusement, chez le père, la reconnaissance durait tout juste l'espace d'un matin. En attendant, il envoyait à son fils quelques vieux habits, « un gilet et une veste puce, un gilet et une veste camelot sur poil gorge de pigeon, un gilet de velours bleu et seize aunes de toile pour faire six chemises » et, sur cet effort, il se trouvait en règle avec sa conscience de père. Il aurait bien voulu, disait-il, joindre au paquet une vingtaine d'écus pour frayer à la façon des habits et du linge mais, sa compagne prétendant qu'ils étaient un peu à court pour le quart d'heure, l'envoi en fut remis à une date ultérieure....

(1) Laennec père à Théophile, 30 avril 1796 (Du Chatellier, II. 5 août).



LIVRE III

NANTES

ÉTUDIANT (1795-1801)

CHAPITRE XV

L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET LES RESSOURCES CLINIQUES DE NANTES A L'AUTOMNE DE 1795 : LE TEMPLE DE L'HUMANITÉ ET LES HÔPITAUX MILITAIRES.

L'auteur a eu récemment[1] l'occasion de raconter comment, en 1793, au lendemain du jour où la Faculté de Médecine et l'Ecole de Chirurgie avaient été supprimées, un enseignement médical presque complet se trouva organisé à l'Hôtel-Dieu, grâce à la généreuse initiative de deux hommes, dont la mémoire doit être pieusement conservée à Nantes, et par la fusion de deux enseignements, l'un officiel, l'autre privé. Le premier était le cours du gagnant maîtrise de l'Hôtel-Dieu que Bacqua, dernier titulaire de l'emploi, avait porté à un point de perfection inconnu avant lui ; le second était l'Ecole de *Médecine-chirurgique* que Darbefeuille, vers 1790, avait organisée ruelle du Pertuis-Morel[2], à l'angle de l'Allée, aujourd'hui rue du Calvaire[2]. La fusion s'opéra au mois de mai 1793, époque à laquelle Darbefeuille, nommé chirurgien en chef du Temple de l'Humanité (Hôtel-Dieu), transporta son école en cet

(1) Discours prononcé à la séance solennelle du Centenaire de l'Ecole de Médecine, 3 juillet 1909.

(2) Aujourd'hui rue Lekain, là où se trouvent les magasins Crémieux et Préaubert.

établissement. Bacqua, que la Révolution avait transformé en premier chirurgien-interne, garda l'enseignement de l'anatomie et de la chirurgie ; Darbefeuille se réserva la physiologie, la pathologie et la thérapeutique. Desray, deuxième chirurgien-interne, fut chargé des répétitions d'ostéologie, de petite chirurgie et de bandages et à lui aussi incomba sans doute le soin de surveiller les dissections.

Jean-Baptiste Augustin Darbefeuille, personnage remuant et actif, était de ces hommes dont la ténacité est capable de triompher de tous les obstacles. Il était né professeur ; professer était la principale raison d'être de son existence et, toute sa vie, il professa avec passion ; anatomie, médecine, chirurgie, accouchements, hygiène, thérapeutique, physique, chimie, le trouvèrent toujours également prêt. A lui seul il était un corps de professeurs. « C'est un très bon maître, disait de lui Guillaume Laennec, critique peu indulgent et assez difficile à satisfaire. Sans avoir un grand talent oratoire, sans être même fort clair dans ses leçons, il a je ne sais quelle manie de tout réduire en tableaux, à la manière des botanistes, et l'explication de ces tableaux, qui n'exige pas de grands talents oratoires, suffit pour laisser dans la mémoire des élèves des points fondamentaux de doctrine, comme autant de jalons qui les dirigent ensuite très avantageusement dans la lecture de leurs auteurs[1]. »

Il n'est que juste d'ajouter que Darbefeuille écrivit beaucoup pour les élèves et que son principal titre de gloire est d'avoir organisé à Nantes l'enseignement clinique. Du temps qu'il n'avait encore aucune situation officielle à l'Hôtel-Dieu, il avait su, par son énergie, contraindre l'Administration hospitalière à ouvrir aux élèves de son Ecole privée toutes les salles de l'Hôtel-Dieu, même celles des femmes. Ce mérite, il est vrai, il doit le partager avec

(1) Lettre à Mériadec du 20 février 1821 (Fonds L).

Bacqua, car c'est certainement avec l'appui de celui-ci qu'il avait pu mener à bonne fin une entreprise d'un caractère aussi révolutionnaire.

Luc-Augustin Bacqua était à peu près du même âge que Darbefeuille, mais la Révolution ne lui avait pas laissé le temps de conquérir son brevet de maître en chirurgie. C'était un professeur fort distingué, clair, précis, méthodique, complet et toujours sur la brèche ; un anatomiste de premier ordre et il était en passe d'arriver à une des plus hautes situations chirurgicales de province. Ceux de nos concitoyens qui avaient suivi à Paris les leçons de Desault trouvaient que Bacqua avait avec lui plus d'un rapport. Toute la France connut à l'époque l'histoire de cette fameuse opération césarienne que, par deux fois consécutives, il exécuta chez la même femme, avec un égal succès pour la mère et pour l'enfant : Baudelocque y trouva des arguments victorieux pour défendre devant la Société de Médecine de Paris une opération qui était alors attaquée avec la dernière violence.

Quant à Pierre Desray, ce qu'on connaît de lui se résume à fort peu de choses. C'était un ancien chirurgien commissionné de l'Hôtel-Dieu de Paris ; il avait concouru avec Bacqua pour le poste de gagnant-maîtrise et s'était montré en cette circonstance un adversaire redoutable (1789). Il fut reçu docteur le 26 février 1806, avec une thèse sur la saignée.

Les cours de l'Hôtel-Dieu ouvraient le 1er vendémiaire (20 septembre). C'était la date officielle. En réalité, ils commençaient dès thermidor (20 juillet) pour les débutants, qui avaient tout d'abord à suivre des conférences d'ostéologie sèche, afin d'être en état, lors de la rentrée, de suivre avec profit le cours d'anatomie.

Les cinq premiers mois de l'année scolaire étaient consacrés à l'anatomie et aux dissections ; les deux suivants, à la médecine opératoire. Le 1er floréal (20 avril), commençait

le second semestre, qui ne durait que cinq mois et au cours duquel les élèves voyaient la physiologie, la pathologie et la thérapeutique ; en floréal et en prairial (du 20 avril au 20 juin), ils recevaient en outre des répétitions sur la saignée, les bandages et les appareils et, à partir de thermidor (20 juillet) c'était la morte-saison qui s'ouvrait pour les anciens. A la fin de chaque semestre, il y avait une décade consacrée aux examens.

L'Hôtel-Dieu, le Temple de l'Humanité, pour lui donner le nom qu'il portait alors, n'avait rien du vaste et élégant établissement que nous connaissons aujourd'hui. C'était une sinistre demeure, tenant, à la fois, du couvent et de la prison, dont les sombres bâtiments, noircis par le temps et salpêtrés du haut en bas, élevés à différentes époques et sans souci du plan primitif, entouraient, sur trois côtés, une cour carrée qui, par le quatrième, aurait dû s'ouvrir sur le quai de la Barbinais (aujourd'hui quai de l'Hôpital). Malheureusement, l'Administration, toujours à court d'argent, avait laissé s'élever, au lieu de la grille monumentale projetée, des constructions qui masquaient la cour dans la plus grande partie de sa largeur et en diminuaient notablement la superficie. La principale était une grande maison de rapport, dont la gravure de Salathé nous a conservé le souvenir et dans laquelle Darbefeuille, en 1793, était venu porter ses pénates : au premier étage, se trouvait son appartement privé et, au rez-de-chaussée, une grande salle, qu'il appelait son cabinet, lui servait de salle de cours. Joignant la maison, un pan de mur, dans lequel s'ouvrait la grande porte de l'établissement, entre le petit guichet, qu'on aperçoit très bien sur la gravure de Salathé, et le tour, de joyeuse mémoire, par où un beau soir un interne en retard opéra sa rentrée au grand effroi de la tourière et à la profonde indignation de Madame la Supérieure. Le clocher de la chapelle, alors désaffectée, portait, en guise de coq, cette énorme nef de plomb, qu'on apercevait de fort loin et qui, aujourd'hui,

toute démantelée, fait si lamentable figure sur ce haut d'armoire où l'a juchée l'administration du Musée Dobrée.

Il ne saurait entrer dans notre plan de raconter par quel enchaînement de circonstances, à la suite de quelle coupable incurie, le superbe édifice qu'avait conçu le génie de Jacques Malherbe était devenu, peu à peu, l'effroyable catacombe, dont l'idée seule glaçait d'épouvante les malheureux obligés d'y aller chercher un remède à leurs maux. Le lecteur désireux de s'édifier à cet égard n'a qu'à se reporter au substantiel discours que Guillaume Laennec prononça en 1815 à la distribution des prix de l'Ecole de Médecine.

A l'époque où Théophile commença ses études médicales, bien des améliorations avaient été déjà, sous la vigoureuse impulsion donnée par son oncle, apportées à un état de choses aussi lamentable. C'est ainsi qu'alors les malades couchaient seuls : les anciens lits à tombeau, avec leurs ais vermoulus, leurs épais et sales rideaux de laine tout infestés de vermine, avaient disparu : les murs avaient été blanchis à la chaux, de nouvelles salles ouvertes.....

Sans doute aussi, un des premiers soins de Guillaume Laennec avait été de déplacer l'ensevelissoir qui, en 1791, s'ouvrait encore, chose horrible à avouer, dans une salle de malades, la salle St-René, et la salle des dissections, située dans un méchant appentis, dans un faux grenier, réduit angustié et infect, qui ne recevait l'air et la lumière que par une lucarne de quelques pouces carrés. On a tout lieu de croire qu'à l'automne de 1795, cet horrible état de choses n'existait plus qu'à l'état de souvenir ou que, si Théophile le connut un moment, il ne tarda pas à être témoin du transfert de ce service là où il se trouvait en 1804 ou 1805, quelque part au rez-de-chaussée de l'aile occidentale de l'Hôtel-Dieu et dans de meilleures conditions de voisinage, d'installation, d'air et de lumière.

A vrai dire, c'était encore loin d'être brillant. Que penserait-on aujourd'hui d'une salle de dissections placée direc-

tement au-dessous d'une salle de malades et communiquant avec celle-ci par l'inévitable judas qui s'ouvrait dans le plancher de toutes les salles du premier étage, pour permettre d'évacuer les eaux de lavage à l'étage inférieur ? Sans doute on avait condamné le judas, mais que dire encore d'une salle de dissections prenant l'air et la lumière sur la grande cour de l'établissement ? Il est vrai que cette grande cour logeait déjà un parc à fumier, un poulailler, un toit à porcs, une écurie, une étable, un entrepôt de chars funèbres, un cimetière, désaffecté c'est vrai depuis 1791, et un lavoir ou plutôt une mare stagnante, où le flot repoussait à chaque marée toutes les immondices provenant du lavage des linges de l'établissement. Mais, plus tard, quand cette cour, nettoyée de toutes les horreurs qui l'encombraient, nettoyée, plantée d'arbres, fut devenue le promenoir des malades, la salle des dissections resta là : il fallut près de trente ans de plaintes et de requêtes pressantes avant que l'Administration ne se décidât à en ordonner le transfert dans un quartier un peu plus retiré. On se borna, en attendant, à tenir les fenêtres fermées et à les garnir de hottes, comme celles des prisons.

Des trois hôpitaux civils, seul, *le Temple de l'Humanité* (Hôtel-Dieu) était ouvert aux élèves ; *les Enfants de la Patrie* (Orphelins) et *la Réunion* (Sanitat) leur étaient fermés. Le premier, depuis quelques mois, avait été enlevé à l'autorité militaire et rendu à la population civile. Il contenait alors quatre cents lits montés, occupés en grande partie par des marins et des ouvriers du port. Cent de ces lits étaient affectés aux fiévreux : les autres, aux blessés et aux femmes en couches. En temps de presse, en utilisant tous les coins, on pouvait y hospitaliser près de six cents personnes. Ajoutons qu'il s'y faisait environ cent cinquante accouchements par an et que les élèves y pouvaient observer un grand nombre de maladies exotiques.

Pour traiter les fiévreux, deux médecins jadis y faisaient

le service à tour de rôle, se relevant tous les trois mois ; mais, depuis le milieu de 1791, Guillaume Laennec en avait toute la charge, situation anormale qui ne devait cesser qu'à la fin de l'année 1796. On connaît la composition du service chirurgical. Quant au service pharmaceutique, il était assuré par un pharmacien en chef, non-résident, le citoyen Musculus, et par un aide-pharmacien résident, le citoyen Baudry, qui devaient subvenir aux besoins des trois hôpitaux civils.

La création des hôpitaux ambulants à la suite de l'armée de l'Ouest, avait porté un préjudice considérable au service de l'Hôtel-Dieu. Ceux des étudiants qui n'étaient pas obligés de se rendre aux réquisitions étaient invinciblement attirés vers les hôpitaux militaires, car un traitement d'une certaine importance était alloué à ceux qui y étaient attachés, tandis que le service de l'Hôtel-Dieu n'était pas rémunéré. Déjà, au début de 1795, on pouvait évaluer à une centaine le nombre des étudiants en médecine et en pharmacie employés au service des douze hôpitaux militaires en activité et, vers la fin de l'année, la désertion de l'Hôtel-Dieu était devenue telle qu'il y restait à peine dix élèves en état de rendre des services effectifs aux médecins et aux chirurgiens. C'est alors qu'écoutant l'appel désespéré de Bacqua, l'Administration départementale, pour retenir les étudiants, accorda à dix d'entre eux, pris parmi les plus avancés, un petit traitement de 200 livres-assignats, bientôt porté à 150 livres-numéraire (25 pluviôse an IV, 14 février 1796). La générosité était mince autant qu'elle était tardive, la guerre de Vendée touchant à sa fin.

Au moment où Théophile commença ses études médicales, c'est-à-dire à l'automne de 1795, neuf hôpitaux militaires étaient encore en activité. Les plus importants étaient *la Paix*, installé alors dans la ci-devant maison de St-Clément (rue Démosthène, aujourd'hui rue St-Clément) ; *l'Unité*, à la ci-devant Visitation, et *la Fraternité*, au ci-

devant Séminaire (rue Pigalle, aujourd'hui rue du Lycée), qui pouvaient contenir trois cent cinquante à quatre cents malades chacun. Tous étaient placés sous la direction générale de Blin, ancien collègue de Guillaume Laennec à la faculté défunte, médecin en chef de l'armée de l'Ouest depuis le départ de Raullin ; d'Ulliac, chirurgien en chef depuis la retraite de Force, et de Renou, pharmacien en chef, qui avait établi son quartier général à *la Paix*.

CHAPITRE XVI

LA PREMIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES MÉDICALES (1795-6). — THÉOPHILE, CHIRURGIEN MILITAIRE. — SA PASSION NAISSANTE POUR L'HISTOIRE NATURELLE. — IL COMMENCE LE GREC A L'ÉCOLE CENTRALE.

Un certificat d'Ulliac atteste que, dès la fin de septembre 1795, Théophile était étudiant en médecine[1].

Il avait alors tout juste quatorze ans et sept mois. C'était bien jeune, dira-t-on. Mais nos prédécesseurs avaient, sur ce chapitre, d'autres idées que nous. Nombreux sont les étudiants de quinze ans dont on peut relever les noms sur les anciens registres de l'Hôtel-Dieu et nous en avons certainement rencontré, au moins un, de quatorze ans. A une époque plus récente, on peut citer M. Lafond, mort directeur de notre Ecole et qui avait quinze ans à peine, lorsqu'il se fit inscrire, à la fin de 1797.

On sait, toujours par Ulliac, que Théophile fut attaché aux hôpitaux militaires de Nantes, en qualité de chirurgien de 3e classe, à partir du 7 vendémiaire an IV (29 septembre 1795). Son oncle, grâce au crédit dont il jouissait alors, à la fois comme homme politique et comme médecin militaire régulièrement commissionné, avait sans doute obtenu qu'on fermât un peu les yeux sur la grande jeunesse

(1) 22 prairial an VII (10 juin 1799) Fonds LC.

de l'enfant et sur le peu de temps qu'il avait jusqu'alors consacré aux études médicales. Désormais, il était appointé et, en plus de sa solde, dont nous ne connaissons pas le montant, il recevait une indemnité de logement. C'est dire qu'il continuait à demeurer chez son oncle.

A quel hôpital fut-il attaché ? Le certificat d'Ulliac est muet sur ce point important. Evidemment, ce dut être à l'un des trois plus importants, à *l'Unité*, à *la Paix* ou à *la Fraternité*, et, comme l'oncle Guillaume était à la tête de *la Paix*, on peut admettre que ce fut en ce dernier hôpital, sous la direction habile et prudente de son oncle, que le jeune étudiant prit son premier contact avec les malades, qu'il apprit à les regarder, à les interroger, à les palper et à suivre avec attention toutes les phases des maladies.

L'enfant, aux yeux de qui toute nouveauté prenait immédiatement un intérêt immense, se passionna bientôt pour cette étude nouvelle. Il y apporta toutes les ressources de son esprit naturellement observateur et méthodique et la joie de l'oncle fut vive, lorsqu'un jour son neveu lui apporta l'histoire que, spontanément, il avait écrite d'un malade. Nul doute que l'idée ne parut alors assez originale chez un étudiant, car le souvenir de cette première observation resta gravé dans la mémoire de Guillaume Laennec : il aimait à rappeler qu'à partir de ce moment il avait prédit qu'un jour venant son élève lui ferait honneur. Mais survinrent bientôt des événements qui durent mettre fin à ce premier état de choses.

Vers la mi-juin 1796, les fiévreux de *la Paix* furent dirigés vers une autre destination, peut-être vers Angers, et cet hôpital devint un hospice de galeux et de vénériens, à la place de *l'Egalité*, qui avait disparu pour faire place à l'Ecole Centrale. Guillaume Laennec n'ayant plus désormais de service régulier à *la Paix*, il est probable que Théophile obtint alors d'être attaché à un autre hôpital et,

comme *l'Unité*[1] était lui-même à la veille d'être supprimé, il est à peu près certain que ce fut à *la Fraternité*. De tout temps, ce dernier hôpital avait été de beaucoup le mieux installé des hôpitaux militaires de Nantes, celui où le mouvement était le plus actif. Une soixantaine d'employés et d'infirmiers y assuraient le service, sans parler des officiers de santé, dont le nombre était considérable. Danilo en était le chirurgien en chef et Tréluyer, Delrée et Richard jeune[2], les médecins, sans parler de Blin. C'est ainsi que Théophile, au cours de l'été de 1796, passa des mains de son oncle en celles des chirurgiens de la Fraternité, sous la direction desquels il s'initia à la pratique des saignées, des pansements et de toutes les menues opérations de petite chirurgie. Ajoutons que, d'emblée, Théophile se signala d'une façon toute spéciale à l'attention de ses chefs[3].

Il est bien regrettable que les registres d'inscriptions de l'Ecole de l'Hôtel-Dieu aient été perdus. Néanmoins, on peut regarder comme démontré que Théophile, au cours de l'été précédent, avait, sous la direction de son oncle, étudié son ostéologie et que, dès la rentrée de l'an IV (1795-6) il commença à suivre le cours d'anatomie de Bacqua et à s'exercer, sous la direction de Desray, à la pratique des dissections. Bien entendu, ces nouvelles études eurent pour lui, dès le début et tout autant que l'observation clinique, les plus vifs attraits.

Sans doute, il retrouvait à l'amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu la plupart de ses camarades des hôpitaux militaires, les chirurgiens de 3e classe[4]. On connaît les noms de plusieurs d'entre eux, Lacroix, sans doute Cantin-Lacroix qui, sous peu, allait succéder à Desray, en qualité de 2e chirurgien-

(1) Aux ci-devantes Ursulines, rue Pigalle (auj. rue du Lycée).

(2) Charles-Marie Richard de la Vergne, plus tard directeur de l'Ecole de médecine.

(3) V. plus loin le certificat déjà cité d'Ulliac.

(4) *Etat des officiers de santé de tous grades employés dans les hôpitaux militaires de cette place et qui n'ont point le logement* pour vendémiaire, brumaire et frimaire an V (sept.-déc. 1796), en date du 5 nivose an V (25 déc. 1796). Archives Munic., II

interne de l'Hôtel-Dieu, Maurice Mahot, grand-père de notre confrère et ami, Henri Mahot, Emile Nouel, qui plus tard exerça avec distinction la médecine à Nantes, Praud, de Machecoul, Tassit, Chamoret, Potier, Asselineau, Brouillard, Lassipière, Tostivin, Sue fils, Le Gendre, Dupuis, Thibaut, Guichard, Hoarau, Le Breton, Triou, Germain fils, Ollivier, Teyssot, Parageau, Le Gros.....

En regard de ces étudiants militaires, on pourrait citer aussi quelques civils : ceux, par exemple, que le Département appointa à la fin de l'année 1795, Dijon, Guéry, Berthelot, les deux Légué, Goubaud, Chénard, Le Pot, Fizeau et Mathieu Fouré[1], ce dernier, frère de Julien, alors à St-Domingue, qui plus tard, fut directeur de l'Ecole de médecine, et, peut-être aussi, Jacques-Gilles-François Maisonneuve, Pierre de Moyre, de Pont-Château, René Rouillard, Athanase de Couessin[2]...

Quant à Jean-François Cochard, grand-oncle de M. Fernand Cochard, et à Pariset, futur secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, ils venaient de quitter l'Ecole de Nantes, le premier en qualité de chirurgien-major du bataillon de la Loire-Inférieure, et le second, comme Enfant de la Patrie, avec plusieurs autres nantais envoyés par le District à l'Ecole Spéciale de Santé de Paris[3] et si, comme c'est probable[4], Louis-Etienne Trastour, du Langeron, fut lui aussi élève de l'Ecole de Nantes, il était lui aussi parti pour Paris, vers la même époque[5].

Parmi tous ces jeunes gens, il semble bien qu'il n'y eut guère que Fizeau à s'être lié particulièrement avec Théophile. Fils d'un notaire de May, en Anjou, petit-fils d'un chirurgien, Louis-Aimé Fizeau, plus tard professeur de

(1) Anc. reg. de l'Hôtel-Dieu.

(2) Il ne fut envoyé par son District à l'Ecole de Paris qu'en mars 1796 et Pierre de Moyre en août 1797 (Prévost, *Les Etudes medicales sous le Directoire et le Consulat*. Paris, Champion, 1907).

(3) Prévost, *loc. cit.*

(4) Nantes était alors le refuge des habitants de la Vendée militaire.

(5) Prévost, *loc. cit.*

pathologie interne à la faculté de médecine de Paris, était de cinq ans plus âgé que Théophile. Il avait fait ses études au collège de Beaupréau. Arrêté sous la Terreur, à ce qu'on dit, il put s'échapper des prisons de Nantes où il avait été interné. Les temps devenus plus tranquilles, il se fit attacher au service de l'Hôtel-Dieu[1]. A la fin de l'année 1795, il était appointé par le Département. C'est au cours de cette année 1795-1796, qu'il se lia intimement avec Théophile et plus tard, à Paris où ils devaient se retrouver, ils eurent sur leurs destinées réciproques une influence singulière.

En même temps qu'il s'était jeté à corps perdu dans l'étude de la clinique et de l'anatomie, Théophile avait été pris d'un goût non moins vif pour l'histoire naturelle, pour la minéralogie en particulier. C'étaient désormais, chaque fois qu'il avait un moment de liberté, des promenades interminables à la recherche d'insectes, de plantes, de minéraux surtout, qu'au retour il rangeait soigneusement dans sa chambre, sur des tablettes que son oncle lui avait fait installer. Plus d'une fois, il lui arriva de rentrer au logis fourbu, vanné, saignant du nez, avec de la fièvre, mais, le lendemain, il recommençait. Le bon oncle trouvait que l'enfant mettait un peu trop d'ardeur à cette étude, qu'il chassait et nageait trop bien pour sa tranquillité personnelle, néanmoins, si l'on en juge par ce fragment d'une lettre qu'il écrivait à son frère, il était plutôt satisfait :

.... Si Michaud imite Théophile, vous aurez bientôt une carrière de pierres dans votre cabinet, car Théophile en a déjà rassemblé une chez moi. Il m'a fallu lui faire faire des tablettes et, avant deux ans, j'espère que notre cabinet sera très curieux. Il l'est déjà et vous seriez étonné de toutes les choses rares et singulières que nous avons rassemblées depuis trois mois seulement. C'est une charmante étude qui n'occupe que les yeux, les bras et les jambes.....[2]

Dans le voisinage immédiat des Laennec, se trouvait le

(1) Célestin Port, *Dict. hist. d'Anjou.*
(2) 14 messidor an IV (2 juillet 1794) Fonds LC.

Jardin des Apothicaires. C'était encore le seul jardin de botanique que possédât notre ville. L'échelle St-Nicolas à gravir, la place du Calvaire (aujourd'hui du Bon-Pasteur) à traverser et, au fond d'une petite ruelle, on trouvait l'entrée du fameux jardin qui jadis, sous l'ancien régime, avait été le pourvoyeur attitré, en plantes exotiques, du Jardin Royal de Paris. Grâce à son oncle, Théophile y avait ses grandes et petites entrées et il y trouvait d'amples moyens d'instruction.

Il avait aussi à sa disposition le cabinet d'histoire naturelle du citoyen Dubuisson, rendez-vous de tous les amateurs, précieuse collection qui a formé le noyau de notre beau Muséum. Il n'était pas encore ouvert au public, mais les portes non plus n'en pouvaient rester fermées au neveu de Guillaume Laennec.

Maintenant il faut, sans tarder davantage, présenter au lecteur celui qui fut sans doute pour Théophile Laennec le grand initiateur dans les choses de l'histoire naturelle.

D'une famille de chirurgiens du pays de Retz, alliée aux Cornulier, très proche parent de Jacques Bodin des Plantes, dont on a eu déjà l'occasion de parler, François Le Meignen était originaire de Machecoul, où il naquit, paroisse de la Trinité, vers 1731. Docteur en médecine de Montpellier en 1754, il avait épousé, en premières noces, la veuve d'un médecin de Guérande, ce qui l'avait déterminé à s'établir en ce pays. Devenu veuf, au bout de quelques années, il était revenu dans son pays natal et, en 1779, avait épousé la nièce du principal du collège d'Ancenis, Marie-Anne Jolly. En 1789, la mort de François Bonamy, doyen de la faculté de médecine et professeur de botanique, l'avait déterminé à venir tenter la fortune à Nantes. Agrégé à la faculté le 18 juin 1787, il était aussitôt devenu démonstrateur au Jardin des Apothicaires et, grâce à lui, les étudiants avaient continué à avoir à leur disposition un beau jardin, bien entretenu, où aucune des plantes nécessaires à l'étude

ne manquait et où les espèces étaient scientifiquement classées.

Guillaume Laennec tenait François Le Meignen en haute estime et s'étonnait qu'un naturaliste de ce mérite n'eût pas été tenté d'aller porter ses talents sur une plus vaste scène. En 1792, il s'était entremis, avec toute l'ardeur dont il était capable, pour obtenir de la municipalité un subside en faveur de l'homme qui, depuis la mort de Bonamy, s'était dépensé sans compter pour entretenir à ses frais le Jardin botanique et y faire des cours remarqués. Il n'avait pas borné à cela son active intervention et on peut dire que c'est, en grande partie, grâce à sa vigilance et à son énergie que le Jardin des Apothicaires put traverser sans trop d'encombre les mauvais jours de la Terreur et rendre des services jusqu'à la création du Jardin de botanique de l'Ecole Centrale, en 1799.

François Le Meignen, avait une fille et deux fils, à peu près du même âge que les jeunes Laennec. Bientôt, les six enfants étaient devenus inséparables et le père lui-même s'était pris pour Théophile d'une affection si vive que celui-ci ne l'appelait jamais que son troisième père. Avec un maître aussi habile et affectionné, l'étude de l'histoire naturelle dut être singulièrement facilitée au jeune garçon qui, ses dispositions naturelles aidant, ne pouvait manquer de devenir rapidement un naturaliste distingué. Le 18 messidor en effet (29 juin 1796), l'Ecole Centrale avait ouvert ses portes. Le Meignen avait été appelé à y professer et il est infiniment probable que, pendant un an au moins, à partir de cette époque, Théophile y suivit le cours de son vieil ami.

Le Meignen logeait dans l'établissement : on lui avait affecté pour demeure une petite maison, située dans la cour et qui, paraît-il, existait encore au milieu du siècle dernier. Sans doute avait-on pensé que le professeur devait être à même d'exercer une surveillance efficace sur le cabinet

d'histoire naturelle et sur le jardin de botanique mais, pour le quart d'heure, ni l'un ni l'autre de ces deux services n'existait encore à l'Ecole Centrale et le jardin restait tout entier à la disposition des enfants et de leurs amis Laennec, qui désormais devaient y passer plus d'un bon moment. Pour le quart d'heure, la bande joyeuse s'y était consacrée à l'élève du lapin, si bien que cet animal, peu discret de tempérament, s'était mis à y pulluler d'une déplorable façon[1].

Il est probable que, pendant un an également, Théophile suivit à l'Ecole Centrale, le cours de physique et de chimie qu'y professait son maître Darbefeuille ; mais il en est un autre que, très certainement, il commença à suivre dès cette année.

Guillaume Laennec avait toujours regretté que son père ne l'eût pas poussé davantage dans l'étude du grec. Il jugeait cette connaissance utile, presqu'indispensable, à un médecin. Malheureusement, le grec, on l'a vu, n'était pas enseigné au collège ; aussi, l'ouverture de l'Ecole Centrale lui parut-elle l'occasion, qu'il ne fallait pas laisser échapper, de combler la lacune, si regrettable à son point de vue, que le programme des études au collège de Nantes avait laissé dans l'instruction de son neveu. Les langues anciennes étaient professées à l'Ecole Centrale par l'abbé Pierre-Jean Bonnement, ci-devant vicaire à St-Herblain, excellent homme qui, par faiblesse, s'était laissé aller à prêter le serment, en 1791, et avait même été l'un des vicaires de l'évêque intrus Minée ; néanmoins, il ne s'était pas trop aliéné l'estime de ses concitoyens. Théophile suivit donc à partir de cette époque les cours de grec à l'Ecole Centrale, et il est probable qu'en même temps il continua à se perfectionner dans la langue latine qu'il arriva rapidement à parler avec une rare perfection.

(1) D'autres ont dit que c'est dans les greniers de la maison paternelle que les jeunes Laennec avaient établi leur lapinière.

CHAPITRE XVII

UN DEUIL ET UNE ALARME CHEZ LES LAENNEC. — LE PÈRE PRÉTEND FAIRE REVENIR SON FILS A QUIMPER POUR Y SUIVRE LES COURS DE L'ÉCOLE CENTRALE.

Le 9 prairial an IV (20 mai 1796), Guillaume Laennec perdait sa fille Emerance, belle enfant de vingt mois dont il raffolait. La douleur du pauvre homme faisait peine à voir.

«....Conçue, dans les grands jours de la Terreur, allaitée par une mère nourrie de fèves pourries et de pain de jarosse, c'est encore une victime de la Révolution, dont ses père et mère porteront jusqu'au tombeau le triste et douloureux souvenir. J'ai perdu une bonne partie de ma fortune et presque mon état dans les déchirements de notre patrie, je n'en ai jamais murmuré ; la mort de mon enfant m'a laissé sans force et sans courage.... Ah ! pour Dieu ! *du moins, ne m'arrachez pas votre Théophile* : ses succès feront ma consolation : j'en ferai, je l'espère, un sujet digne de vous et de moi... »[1]

Y avait-il chez Guillaume Laennec une de ces alarmes, plus ou moins irréfléchies, qui naissent si facilement aux heures sombres de l'existence ? Connaissant ce qui devait arriver peu après, on doit croire qu'il n'y avait pas eu de fumée sans feu. Quoiqu'il en soit, dans les premiers jours du mois d'août, le père envoyait à son fils un double louis (quarante-huit francs). C'était à cela que se réduisaient les vingt écus annoncés au mois d'avril précédent et le pauvre Théophile avait plutôt perdu pour attendre. Dire cependant que le cadeau fût mal venu serait excessif ; il eut même une vertu thérapeutique de premier ordre, si l'on en juge par ce qu'écrivait à son frère l'oncle Guillaume, le 2 fructidor (19 août), en lui accusant réception de son envoi :[2]

(1) Guill. Laennec à son frère, 14 mess. an IV (2 juillet 1796). Fonds LC.
(2) Fonds LC.

Le citoyen Charet m'a remis, mon cher frère et bon ami, le paquet que vous m'adressez et les quarante-huit francs numéraire que vous destinez à votre fils. L'enfant les a reçus hier au soir, au retour de la campagne où je l'avais envoyé chercher mon âne, non pas pour porter une fille, mais bien un sac de blé semé, sarclé, battu et vanné de mes propres mains. La maudite bête s'est fait chasser comme un renard dans mes taillis et ce n'est qu'après s'être beaucoup échauffés que Théophile, le jardinier le Potric et la servante sont parvenus à l'emmener et à le museler. Pour prix de la course que je ne lui demandais pas, l'enfant a saigné du nez et il m'a fallu le gronder et lui faire boire de la limonade. Mais les quarante-huit livres l'ont bien plutôt guéri que ma limonade et mon sermon. Il est ce matin frais et dispos à merveille...»

Le double louis servit à acheter certains ouvrages indispensables de médecine et de chimie que l'oncle n'avait pas dans sa bibliothèque et quelques articles de toilette dont l'enfant avait le plus pressant besoin. Mais, ce malencontreux double louis, premier argent peut-être que le généreux père eût envoyé à ce fils dont il mangeait les revenus depuis dix ans, quelle place ne devait-il pas tenir désormais dans la correspondance de la famille ! Combien de fois ne fallut-il pas en préciser l'emploi à la belle-mère et au père soupçonneux !

A quelque temps de là, la création de l'Ecole Centrale à Quimper vint fournir au père un prétexte pour faire revenir chez lui son Théophile. Il était alors à Lorient, prêt à partir pour St-Brieuc et se proposait, tout au moins l'écrivait-il à son frère (5 fructidor, 22 août), de passer par Nantes en revenant à Quimper[1] :

...Nous concerterons de ce qu'il reste à faire dans l'éducation de mon cher Théophile. Je désirerais bien que la création de l'Ecole Centrale qui se forme à Quimper fût pour lui une occasion de venir passer quelques mois avec nous....

Guillaume Laennec prit comme il convenait cette étrange proposition. Ecrivant à sa belle-sœur quelques jours après

(1) Fonds LC.

(22 fructidor an IV, 9 septembre 1796)[1] et lui donnant des nouvelles de Théophile dont il était, disait-il, « assez content », il la chargeait de dire à son mari « qu'il n'eût pas à espérer lui arracher l'enfant avant deux ou trois ans ». S'il avait mieux connu sa belle-sœur, il eût sans doute affecté moins d'assurance.

Celle-ci évidemment n'avait pas vu d'un bon œil l'aîné de ses beaux-fils rester à Nantes, dans un milieu qu'elle jugeait peut-être un peu trop entaché de républicanisme, et cela pour embrasser une profession qui ne flattait guère peut-être sa nature vaniteuse et intéressée. Passe encore si le beau-frère avait voulu se charger de tous les frais d'une éducation qu'il avait désirée ! Mais elle sentait bien qu'on ne pouvait laisser plus longtemps à celui-ci, dans la situation précaire où l'avait réduit la Révolution, après tous les frais qu'il avait déjà faits pour ses neveux, la totalité des dépenses qu'allaient désormais entraîner l'entretien et l'instruction d'un étudiant. Et, du moment qu'il y avait pour elle à ouvrir son porte-monnaie, elle entendait sans doute que l'enfant changeât de profession ou revînt à Quimper, se mettre, lui aussi, sous sa coupe, comme son frère et comme son père. C'est elle peut-être qui avait eu la lumineuse idée de l'Ecole Centrale. Elle ne voulut pas cependant, pour cette fois, rompre les vitres et démasquer ses batteries. Que répondit-elle à son beau-frère, on n'en sait rien, mais il est bien certain qu'elle n'abandonna pas son projet. Elle attendit une occasion meilleure pour arriver à ses fins, bien sure qu'elle saurait toujours, tôt ou tard, amener son faible époux à partager ses vues.

(1) Fonds LC.

CHAPITRE XVIII

LA CHRYSALIDE DEVIENT PAPILLON

Peu à peu cependant, l'enfant se faisait homme.

Il n'avait rien perdu de sa nature affectueuse et bonne. Au père et à la belle-mère il avait suffi de quelques douces paroles pour le conquérir et il semble vraiment que, s'en croyant aimé, il ait alors conçu une affection réelle pour ce père qu'il connaissait si mal, pour cette belle-mère, qu'il ne connaissait pas du tout et qui l'impressionnait un peu, et qu'il ait eu comme un désir vague de s'en rapprocher.

L'oncle se félicitait de cette heureuse disposition qu'il constatait chez son neveu. Malheureusement, à côté, il en voyait d'autres qui le satisfaisaient moins.

Cette légèreté par exemple qui lui faisait si facilement quitter son travail quand il était question d'une partie de plaisir, d'une promenade à la campagne ; ce goût si vif et si prononcé pour tout ce qui était nouveau ; cette tendance à faire des petits vers comme son père et jusqu'à cette passion, car désormais c'en était une, pour les recherches d'histoire naturelle, qui menaçait de dépasser le but qu'il s'était proposé ; enfin, certain fond de vanité et de gloriole que, depuis longtemps, son amitié attentive et vigilante avait découvert chez l'enfant et qui dirigeait un peu toutes les actions de celui-ci. Jusqu'à ce jour, cette vanité ne lui avait pas fait faire de sottises ; tout ce qu'on pouvait lui reprocher c'était de ne pouvoir se résigner, sous quelque côté que ce fût, à être inférieur à ses camarades. L'oncle toutefois se flattait que, bien dirigé, ce sentiment pourrait tourner à l'avantage de l'enfant. Ce qui le rassurait surtout, c'est qu'au travail celui-ci montrait la même ardeur qu'au plaisir et, comme il s'en sentait aimé, il comptait sur cette ami-

tié même pour le maintenir dans un juste milieu entre l'étude et la distraction.

Théophile s'était mis à aimer le monde. Les quelques relations de sa famille ne lui suffisaient plus. Il s'était fait, comme disait son oncle, « des sociétés » et il aimait à n'y pas paraître avec trop de désavantage.

Il se montrait plus soigné, plus recherché dans sa toilette, il tenait à être bien mis, comme l'étaient les jeunes gens de son entourage, comme l'était sans doute son frère Michaud à Quimper. La mode maintenant l'intéressait et même le préoccupait. Il devenait « vétillard » sur ce chapitre. Sa pauvre garde-robe, si soigneusement entretenue par sa tante et maman de Gennes, devait lui paraître bien modeste pour un garçon de sa condition et il en était un peu humilié. De là, sans doute, quelques tiraillements avec sa tante qui, la pauvre femme, commençait une sixième grossesse.

Ses camarades possédant des « arts d'agrément », il voulait, lui aussi, savoir dessiner, mais ce qui le tentait surtout, il n'était pas Audouyn pour rien, c'était la musique. Il tenait à jouer convenablement d'un instrument et à être en état de faire sa partie dans un ensemble. Sans doute, dans l'une ou l'autre de ses « sociétés », avait-on besoin d'une flûte ; bref, il se mit en tête d'apprendre la flûte. Cela ne satisfaisait guère l'oncle, qui n'était pas plus musicien que poète, et la tante Désirée partageait sans doute l'avis de son mari ; si jadis, à Rennes, elle avait pris des leçons de violon, elle n'était même plus capable d'accorder le sien.

Enfin, il voulait apprendre à se présenter dans un salon, à n'y pas avoir une attitude empruntée et gauche, à faire bonne figure dans une contre-danse... ; il avait pris quelques leçons de danse et de maintien, mais il lui en fallait d'autres pour arriver au résultat qu'il voulait...

Le bourgeon ! aurait dit le bon Töpffer...

Mais, pour mener à bonne fin tous ces beaux projets, il fallait de l'argent et le pauvre enfant n'en avait pas. Sa solde à l'hôpital militaire ne pouvait le mener bien loin ; de son père il n'avait encore reçu que le double louis du mois d'août et il avait assez de tact et de cœur pour sentir qu'il ne pouvait s'adresser à son oncle qu'il savait un peu gêné. Bref, au début d'octobre il se décida à tenter un appel à la bourse, qu'il devait supposer mieux garnie, de sa belle-mère.

2° — THÉOPHILE A SA BELLE-MÈRE [1]
19 *vendémiaire an V* (10 *octobre* 1796)

Ma chère maman, je viens de revoir votre parent Saulnier, qui m'a appris qu'il avait eu le plaisir de vous voir, mais que mon papa étoit absent. Mon oncle reçut, il y a environ deux mois, une lettre de lui, datée de St-Brieuc, dans laquelle il lui annonçait qu'il devoit aller à Rennes et de là à Nantes. Je l'attendois de jour en jour avec impatience, mais j'ai entièrement perdu cette espérance, depuis que M. Saulnier m'a dit que, lors de son arrivée à Quimper, mon papa étoit à Quimperlé. Je ne sais point où il est actuellement. C'est pourquoi je vous prie de lui rappeler la promesse qu'il m'avoit faite de m'envoyer de l'argent pour payer mes maîtres. Je désirerois continuer le dessein, que j'ai commencé, et apprendre à jouer de la flûte, car il est très désagréable pour moi de ne connoître à seize ans presqu'aucun art d'agrément. Nous avons actuellement à Nantes d'excellents maîtres dont je serois bien aise de profiter. Mon papa m'avoit envoyé 48 livres, que j'ai été obligé d'employer à acheter des livres de médecine et de chymie que mon oncle n'a point et qui m'étoient absolument nécessaires. Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de mon papa ; je ne doute point de son cœur, mais sa mémoire pourroit m'oublier. Ce sera pour moi un plaisir bien vrai de recevoir par vos soins les moyens de me procurer la même éducation que ses autres enfans. J'ai déjà appris quelque temps à danser, je voudrois bien continuer encore un peu, car, quoique je ne désire pas devenir un grand danseur, je voudrois du moins paroître avec honneur en société. Ma tante a été très malade ces jours derniers, des suites d'une

(1) Fonds LM.

fausse couche ; elle n'est pas encore entièrement rétablie, mais elle est un peu mieux. Assurez, je vous prie, mon papa de mon respect et de mon amitié. Mes amitiés à ma jeune tante, à Michaud et à Marianne. Soyez persuadée, ma chère maman, du respect et de l'affection de votre soumis fils, Théophile Laennec (A la citoyenne Laennec, demeurant sur le quai, vis-à-vis du Parc Costy, à Quimperlé (*sic*).

Madame Laennec avait à Nantes un vieux parent, nommé V.. B.., sur lequel elle avait un constitut. En réponse à la demande de Théophile, elle écrivit à son beau-frère en le priant d'opérer le recouvrement des arrérages échus et, sur la somme qu'il en retirerait, de prélever une centaine de livres pour l'entretien de l'enfant. Le geste était beau, mais il n'engageait guère celle qui le faisait, la créance valant alors tout juste au-dessus de rien.

CHAPITRE XIX

DEUXIÈME ANNÉE D'ÉTUDES MÉDICALES (1796-7). — UNE RÉVOLUTION A L'HÔTEL-DIEU. — THÉOPHILE CESSE D'ÊTRE APPOINTÉ A L'HÔPITAL MILITAIRE.

Le 1er vendémiaire an V (22 septembre 1796), Théophile reprit ses cours sous l'habile direction de l'anatomiste distingué qu'était Bacqua. Mais trois mois ne s'étaient pas écoulés qu'un événement grave se produisait à l'Hôtel-Dieu, véritable révolution, qui n'était pas de nature à améliorer le régime des études dans notre Ecole naissante.

L'organisation du service chirurgical dans cet établissement était, il faut le reconnaître, assez singulière. A la tête du service, un chirurgien en chef, dont l'autorité était plutôt nominale : Darbefeuille. Au-dessous de celui-ci, un premier chirurgien-interne qui avait, aux yeux de l'Administration, une autorité égale à celle du chirurgien-en-chef et, à ceux du public, était seul à en exercer les fonctions : Bac-

qua. Rien d'étonnant à ce qu'une situation aussi bizarre eût, de temps à autre, amené entre ces deux personnages des conflits d'attribution, des rivalités d'intérêt préjudiciables peut-être à la discipline générale de l'établissement et à l'intérêt des malades. Rien n'eût été plus simple que de sortir de cette situation pour le plus grand profit des malades aussi bien que des élèves. Mais les administrateurs de l'Hôtel-Dieu vivaient encore dans la conviction qu'un chef de service unique était préférable, pour soigner trois cents blessés, à deux chirurgiens de même rang se partageant le service. Et puis, il faut bien le dire, il fallait compter avec la vanité des chefs de service.

La question, d'autre part, avait son côté politique. Bacqua n'était pas très bien en cour. Son frère François-Xavier[1] avait servi en qualité de chirurgien-major dans l'armée de Charette et il n'en fallait peut-être pas plus pour que le premier chirurgien interne fût vu d'un assez mauvais œil, même par une administration relativement modérée. On peut même se demander s'il ne s'agissait pas, tout simplement, de caser un proche parent du président de la Commission Administrative, chirurgien de 3e classe, qu'un arrêté ministériel venait de mettre à pied.

Bref, Bacqua fut remercié, sous le prétexte, vraiment curieux à la fin de 1796, qu'il avait fini son temps de *gagnant-maîtrise !* Le 30 frimaire an V (20 décembre 1796), il quittait le service de l'Hôtel-Dieu, sa place était donnée à Desray et celui-ci était remplacé par Cantin-Lacroix. De gaieté de cœur, l'Administration se privait des services du chirurgien le plus réputé de la région et l'Ecole de médecine naissante ne comptait plus désormais qu'un seul professeur avec deux assistants. On a quelque peine à comprendre comment un homme de la valeur de Darbefeuille put se

(1) C'était le père de M. le Dr Auguste Bacqua qui, en 1832, étant médecin du Sanitat, joua un rôle fort distingué, au cours de l'épidémie cholérique, et fut un des fondateurs de la maison de la Persagotière.

prêter à une mesure aussi préjudiciable à l'enseignement de la médecine. Mais les hommes les plus méritants ne sont pas toujours exempts de pareilles faiblesses.

Quelques jours après le départ de Bacqua, le 23 nivose an V (12 janvier 1797), Darbefeuille signait avec l'Administration un concordat qui doit être considéré comme le premier règlement officiel de notre Ecole de Médecine et resta en vigueur jusqu'en 1808. On ne saurait songer à publier ici cette pièce, quelqu'en soit l'intérêt : il suffira d'indiquer que désormais l'Administration devait assister aux examents semestriels et que, chaque année, les cinq élèves qui se seraient plus particulièrement distingués, aussi bien à leurs examens qu'en soignant les malades et les blessés de l'établissement, devaient, sous le nom d'élèves de 1re classe, être exemptés de tous droits d'inscription, manière administrative et galante de reconnaître les services rendus[1].

Pendant que cette révolution s'accomplissait à l'Hôtel-Dieu, il s'en produisait, au sein des hôpitaux militaires, une autre qui n'était pas moins intéressante pour notre jeune étudiant.

A l'automne de 1796, *la Paix* avait quitté la maison de St-Clément pour s'installer au Séminaire, au lieu et place de *la Fraternité* qui, de son côté, émigrait dans les locaux de la Visitation, vacants depuis le mois d'août précédent, par suite de la suppression de *l'Unité*[2].

Bientôt, le personnel était notablement réduit : un arrêté ministériel du 30 nivose an V (19 janvier 1797) supprimait quarante-huit officiers de santé : sept médecins, vingt-six chirurgiens et quinze pharmaciens. Guillaume Laennec était au nombre des sacrifiés, ainsi que son neveu : sans doute, le pauvre garçon était-il un des moins avancés dans ses études, car il avait les meilleures notes et avait donné

(1) La première promotion, du 5 ventose an V (23 février 1797), comprenait les citoyens Nouel, Mahot, Fouré, Dejean et Fizeau.

(2) Arch. Municip., II.

les plus grandes satisfactions à ses chefs. C'est ce qui ressort du certificat d'Ulliac, déjà cité, et qui est trop élogieux pour qu'on ne le reproduise pas ici[1] :

Je soussigné, chirurgien en chef de l'hospice militaire de Nantes, certifie que le citoyen Laennec a été employé, (comme) chirurgien de 3e classe, dans les hôpitaux militaires de (l'armée des Côtes-de-Brest), depuis le 7 vendémiaire an IV jusqu'au 30 nivose an V ; qu'il a toujours mis à remplir ses devoirs un zèle et une intelligence qui l'ont distingué de ses collaborateurs et qu'au moment où la suppression des hôpitaux l'a contraint de quitter le service, il a emporté l'estime et l'amitié de ses camarades et reçu des témoignages de reconnaissance des malades confiés à cette époque à ses soins. Nantes, le 22 prairial an 7 de la République française une et indivisible.

Le *chirurgien en chef de l'hospice militaire de Nantes* (*ayant*) *fait, pendant les époques désignées dans le corps du certificat, les fonctions de chirurgien en chef à l'armée*, Ulliac. — *Vu et certifié conforme à la vérité*, Blin, anc. méd. en chef à l'armée. — *Vu par moi, commissaire des guerres* (illisible).

Dans les jours qui avaient précédé son licenciement, le 28 nivose an V (17 janvier 1797), il avait touché un arriéré de solde qui se montait à la somme de 280 livres 2 sols, et, le 26 pluviôse (4 fevrier), un arrêté ministériel reconnut qu'il avait droit encore, avec les autres licenciés, pour les quatre mois échus depuis le début de vendémiaire (22 septembre 1796), à une indemnité de logement[2].

Guillaume Laennec n'était pas homme à abandonner au premier obstacle une ligne de conduite mûrement étudiée. De plus en plus, il tenait à ce que son neveu restât attaché aux hôpitaux militaires : c'était la seule position qui lui parût possible pour lui, au cas, malheureusement plus probable chaque jour, où le pere ne voudrait faire aucun sacri-

(1) Au nombre des autres chirurgiens de 3e classe qui avaient été licenciés, se trouvaient Lacroix, Mahot, de Veillechéze, les deux Gémin, les deux Sue, etc. *loc. cit.*).

(2) Arch. Municip., II, et lettre de Guill. Laennec à sa belle-sœur, du 28 nivôse an V (17 janvier 1797), Fonds LC.

fice pécuniaire pour son fils aîné. Il avait donc décidé qu'en l'an VI, c'est-à-dire au mois de juin 1798, l'enfant se présenterait au concours pour obtenir un emploi de chirurgien d'armée de 2e classe. Les jeunes Guichard et Tryou, chirurgiens de 3e classe comme son neveu, ayant réussi à se faire maintenir à *la Paix*, il employa tout son crédit pour faire maintenir son neveu sur les registres de *la Fraternité*. Mais ses démarches n'aboutirent qu'à faire admettre le jeune garçon en qualité de surnuméraire non-appointé.

Il est vraisemblable qu'en attendant ce moment Théophile qui, d'ailleurs, ne fut jamais attaché au service de l'Hôtel-Dieu (son nom ne figure sur la liste des élèves de 1re classe ni en 1797, ni en 1798, ni en 1799), obtint la permission de continuer à suivre la visite à *la Fraternité*. Il recommença donc à fréquenter les parages qui lui avaient été si familiers du temps qu'il était écolier[1]. Désormais, chaque jour, on le vit circuler, son cahier d'observations sous le bras, dans ces lieux vénérables qu'à chantés Gresset et qui, hélas ! n'auraient plus été scandalisés par les écarts de langage du pauvre perroquet perdu par de mauvaises fréquentations : depuis le mois d'août 1793, ils en avaient ouï tant d'autres !

Passant, que tes goûts studieux appellent rue Gambetta et qui, désormais, as le privilège de pouvoir contempler les élégantes arcatures du cloître célèbre, un peu trop *restaurées* peut-être, dis-toi que là, dans l'une ou l'autre des salles qui entourent ce préau, si gai et si ensoleillé, l'inventeur de l'auscultation développa, pendant près de quatre ans, et affina les heureuses dispositions intellectuelles qu'il tenait de la nature et qui bientôt devaient en faire le plus grand observateur des temps modernes.

Le chirurgien en chef de *la Fraternité* était Ulliac. C'était un praticien de Rennes qui s'était fait agréger au

(1) Les locaux de la ci-devant Visitation joignaient, on l'a dit plus haut, ceux du ci-devant collège.

collège de Nantes. A diverses reprises, il avait été admis à suppléer Cantin aux Ecoles de chirurgie et il s'était acquitté de ces fonctions avec beaucoup de distinction. La guerre de la Vendée l'avait attaché à un des hôpitaux militaires de Nantes et, après la retraite de Force, il était devenu chirurgien en chef de l'armée de l'Ouest. Membre de l'Institut Départemental en 1798, docteur en médecine en 1805, il accepta plus tard le grade de médecin principal à la Grande Armée et mourut au cours de la campagne de 1813.

C'est ainsi que ce personnage devint le chef de service de Théophile et il semble bien qu'il ait été à Nantes un de ses chefs préférés. Etabli à Paris, Théophile se faisait de temps à autre rappeler à son bon souvenir et, reçu docteur, il n'oublia pas de lui adresser sa thèse[1]. Sous les ordres d'Ulliac, se trouvaient les chirurgiens de 2e classe Desmouches, Rousset et Nogaro et les chirurgiens de 3e classe Lassipière, Noel, Thibaud, Hoarau, Le Breton, Ollivier, Teysset et Le Gros.

Le poste de médecin en chef allait devenir vacant, par suite de la retraite prochaine de Blin. Guillaume Laennec se flattait de l'espoir d'aller bientôt rejoindre son neveu à *la Fraternité*. Il lui semblait que ses services, depuis le début de la guerre de Vendée, à lui médecin régulièrement commissionné, lui créaient tous les droits à succéder à Blin. Il fit toutes les démarches nécessaires, reçut partout les réponses les plus encourageantes, malheureusement, au dernier moment, ce fut Ducommun père qui fut nommé, ce vieux reitre de Ducommun, comme disait Guillaume Laennec (il était né dans les camps et pendant quarante ans avait roulé sa bosse en qualité de chirurgien militaire à la suite des armées), qui, lors du dernier remaniement avait déjà trouvé moyen de se faire nommer médecin en chef de la Paix. Une indiscrétion de Crucy avait tout perdu. L'oncle Guillaume ne tarda pas du reste à oublier cette déception

(1) Fonds LC.

et même il ne tarda pas à se lier avec le vieux reitre, qui pouvait être utile à son neveu.

C'était le moment où, à Nantes, on se reprenait à éprouver quelque goût pour les lettres, les sciences et les arts. Déjà, au début de l'année précédente, le corps médical avait fait une démarche énergique pour obtenir la quatrième Ecole Spéciale de Santé qu'on parlait de créer dans l'Ouest de la France. Au mois de février 1797, ce même corps médical adressa à la municipalité une requête à l'effet d'obtenir, pour y établir le siège d'une Société de Médecine, la concession des locaux de l'ancienne Ecole de chirurgie. Le projet ne devait pas aboutir sous cette forme, mais il fut bientôt repris sous une autre et, l'année suivante, l'Institut Départemental était créé : Guillaume Laennec en était le premier secrétaire.

CHAPITRE XX

LE PÈRE PRIE SON FILS DE VENIR PASSER QUELQUES MOIS PRÈS DE LUI. — DÉPART DE CELUI-CI POUR QUIMPER.

On était à la fin d'avril 1797. Les dissections et le cours d'anatomie venaient de prendre fin : celui de médecine opératoire s'avançait et Théophile était toujours sans nouvelles de son père, par conséquent sans argent. Il avait dû se résigner à abandonner tous ses beaux projets de dessin, de musique, de danse, et il était d'autant plus vexé qu'il en avait sans doute fait part au ban et à l'arrière-ban de ses connaissances : c'était un peu un défaut de famille. Le pauvre garçon se mit à rouler dans sa tête les plus noirs projets.

Une habitude assez en honneur à Nantes, dans le milieu médical, était de prendre du service à bord des corsaires : on courait bien quelques risques mais du moins avait-on des chances de réaliser d'assez beaux bénéfices. Théophile se décida à s'embarquer. Il aimait mieux quitter Nantes

que de continuer à se voir ainsi en état d'infériorité mondaine vis-à-vis de ses camarades : son amour-propre souffrait trop cruellement[1]. Mais, sans doute, il se garda de faire part à son oncle de ce beau projet.

C'est alors que survint une lettre de la belle-mère qui invitait son beau-fils à se rendre sans tarder à Quimper. C'était la solution élégante de la question. Malheureusement, l'impression chez Théophile fut si vive qu'à partir de cet instant, toutes études lui devinrent fastidieuses.

L'oncle, bien entendu, ne voyait pas la chose d'un bon œil. L'idée d'un déplacement en ce moment lui paraissait tout aussi folle, plus encore peut-être qu'elle ne lui avait semblé l'année précédente. Laisser son neveu interrompre ses études, c'était à ses yeux compromettre les chances qu'il avait de réussir l'année suivante au concours de médecin d'armée, ce précieux concours qui pouvait, pour un certain temps, lui assurer une solde convenable et lui permettre de se rendre à Paris, le moment venu, pour y continuer ses études, sans qu'il eût à se préoccuper d'être assisté pécuniairement par son père. Mais l'idée du chagrin qu'il ferait à l'enfant en ne lui permettant pas de se rendre à une invitation aussi formelle, d'aller revoir son père, son frère, sa sœur, lui était tout aussi insupportable. Ses hésitations durèrent deux mois, deux longs mois pendant lesquels Théophile rongea son frein, écrivant à son père, à sa belle-mère, lettres sur lettres qui malheureusement n'ont pas été conservées. Enfin, devant l'état d'énervement où il voyait son neveu, Guillaume Laennec finit par accorder l'autorisation tant désirée. Mais ce ne fut que sous la réserve formelle qu'il n'y aurait là qu'un congé et que ce congé ne serait que de deux mois.

Dans sa joie, Théophile serait parti sur l'heure. Malheureusement, il lui manquait le louis nécessaire pour payer son passage à Quimper.

(1) Voy. lettre du 22 prairial an V.

3°. — Théophile a son Père
22 *prairial an V*, 10 *juin* 1797 [1]

Je pense que vous n'avez point reçu ma lettre du 13 prairial (1er juin) et je doute même si maman a reçu celle que je lui écrivais en réponse à sa lettre du 26 avril. Depuis ce temps, je n'ai reçu aucune nouvelle de vous ni de votre famille. Le cours de chirurgie qui me retenoit à Nantes est actuellement fini et je n'ai rien à faire à peu près jusqu'au mois de thermidor. Je serais déjà parti pour Quimper, si j'avois eu de l'argent, mais malheureusement, il ne me reste plus rien et dans ce pais-ci, comme en bien d'autres endroits, rien pour rien est un principe fort goûté. Avant de recevoir la lettre de maman, j'avais eu le projet de m'embarquer sur un corsaire pour tâcher de faire de l'argent, avant d'en avoir totalement besoin. La lettre de maman m'a fait abandonner ce dessein ; mais je serai forcé tout-à-l'heure de le reprendre, si vous ne m'envoyez pas de quoi me rendre à Quimper. Un louis me suffiroit. Si j'avois eu cette somme, il y a trois jours, je serois parti sur un chasse-marée de Quimperlé. L'on rencontre même quelquefois des batimens qui vont en droite ligne à Quimper. Si vous pouvez m'envoyer un louis, je vous prie que ce soit plutôt que plus tard. Car, je n'ai jamais passé de tems plus ennuyeux que depuis que la lettre de maman a réveillé dans mon âme l'espoir de vous revoir et porté au plus haut point le désir de connoitre ma nouvelle mère.

Bientôt, le dernier obstacle tomba et une lettre de Michaud apporta le louis si désiré.

4°. — Théophile a son Frère
5 *messidor an V* (23 *juin* 1797).[2]

Je viens de recevoir, mon cher Michaud, ta lettre et l'argent. Je vais partir incessamment, pour perdre le moins de tems possible. Je resterai avec toi jusqu'à la fin du mois de thermidor, tems auquel mon devoir et mes études me rappelleront à Nantes. Sous quinze jours, je serai à Quimper. J'espère que je verai maman bien portante et mon papa de retour de St-Brieuc. Il faudra bien que tu te détournes un peu des

(1) Fonds L.M. (2) Fonds L.M.

grandes occupations qui t'ont empêché de m'écrire plus souvent pour courir avec moi, car j'espère que nous tuerons bientôt ensemble des perdreaux de Querlouarnec et d'Elliant. Tu dois sentir mieux que je ne puis l'exprimer l'impatience que j'ai de t'embrasser, de revoir mon père, ma famille, mon pays natal et de connoitre une mère, qui a tant de droits à ma reconnaissance. Mes amitiés à ma sœur.

Cependant Guillaume Laennec avait écrit de son côté à sa belle-sœur (4 messidor an V, 22 juin 1797)[1].

Combattu depuis deux mois par tous les sentiments de tendresse et, j'oserai presque dire, de paternité qui m'attachent à mon élève, j'ai résisté tant que j'ai pu à la nécessité de vous répondre sur un article qui porte à mon cœur la plus profonde et la plus douloureuse blessure. Je me résigne enfin. Je vous envoyerai mon Théophile, non pas tel que j'aurais voulu le présenter à son père, votre douce impatience ne m'en a pas donné le temps, mais tel, du moins, que mes parents puissent juger, en le voyant, que j'ai constamment veillé sur son éducation, sur ses mœurs, sur ses études.... et que je n'ai mis aucune différence entre lui et mes propres enfants. Vous ne serez pas longtemps à vous apercevoir que votre fils tient beaucoup du caractère bon, mais un peu léger, de son père, que son insatiable curiosité le porte vers tous les objets nouveaux avec une ardeur que j'ai souvent eu beaucoup de peine à réprimer et qu'insensible jusqu'à ce jour à toute autre passion il ne se plaît que dans les courses vagabondes où il espère rencontrer des matériaux pour son cabinet ou des observations utiles à ses progrès dans son art. Cette singularité de goût exige nécessairement la surveillance perpétuelle d'un modérateur qui, tout en flattant ses penchants l'arrête au point où cette fougue peut nuire à une santé naturellement délicate et où la continuité d'une étude à suivre par monts et par vaux ne peut plus le faire arriver qu'à des recherches vaines et stériles.

Je vous avoue cependant que, préparé à mettre à profit un voyage où tant d'autres genres de satisfaction l'attendent, mon Théophile se dispose à parcourir les environs de sa patrie de manière à y recueillir beaucoup d'objets nouveaux pour moi comme pour lui et qu'il part avec la bonne intention de

(1) Fonds LC.

m'en rapporter de quoi meubler notre collection d'histoire naturelle. Vous ne contrarirez pas, ma chère sœur, cet heureux penchant ; vous me permettrez même de le recommander à son père, afin que notre enfant puisse faire commodément ses petits voyages et m'en rendre un compte fidèle à son retour. Je ne vous parle pas des menus frais de chevaux que ces courses exigeront ; cette dépense passera, si vous le voulez bien, à mon compte, elle trouvera sa place dans les dispositions que je vais prendre à cet égard avec mon correspondant.

Mon élève, avec beaucoup d'excellentes qualités, chasse et nage trop bien pour ma tranquilité. Je vous supplie en grâce d'y veiller de votre mieux, sans que l'enfant s'en aperçoive. On a beau faire, il est, chez les jeunes gens, des inclinations dont les parents sont quelquefois les derniers à être avertis. J'ai sur ces deux articles obtenu quelque chose de la docilité de Théophile, mais je suis loin encore d'avoir étouffé un goût qui tient à la mobilité de son caractère et dont le plaisir est si attrayant à son âge.

L'enfant vous portera lui-même ma prochaine lettre : avant huit jours, il se mettra en route....

Il n'y avait pas à cette époque de service régulier de voiture entre Nantes et Quimper. Quand on voulait y aller par terre, il fallait faire marché avec le courrier de la malle et cet estimable fonctionnaire ne craignait pas d'abuser effrontément de la situation et il demandait aux voyageurs trois à quatre louis par tête. C'était au-dessus des moyens de Théophile qui, malgré son impatience, dut attendre l'occasion d'un bâtiment en partance pour Quimper.

Cette manière de voyager n'était point d'ailleurs pour lui déplaire. Et puis, bien qu'assez étourdi, c'était, à ses heures, un homme prudent et réfléchi. Si l'on en croit son oncle, il ne fut même pas fâché de prendre une route sur laquelle il avait moins de chances de faire de mauvaises rencontres : chouans, chauffeurs ou voleurs.

L'occasion ne se fit pas trop attendre. Les vents, malheureusement, étaient contraires. Mais l'enfant avait une telle hâte de partir qu'il n'en prit cure. Sans plus de réflexions, il prépara son bagage et, le 29 juin, peut-être le 30, il se

mit en route pour Paimbœuf où il devait rallier son bord. C'était, depuis neuf ans, la première séparation et, bien qu'elle dût être de courte durée, elle fut cruelle.

... Avec lui toute la joie, toute la douce hilarité d'une famille heureuse, solitaire et modeste s'est évanouie. Mes pauvres enfants le cherchent et l'appellent tous les jours....[1]

Théophile était parti chargé d'une lettre de son oncle dont voici le passage le plus saillant : (10 messidor an V, 28 juin 1797) :[2]

Quand mon Théophile vous remettra cette lettre, mon cher frère et bon ami, vous aurez un témoignage bien éclatant du respect que je porte à vos volontés. C'est avec une peine mortelle que je me sépare d'un enfant dont l'éducation me devait être pour la vie le sujet d'une grande consolation et d'un orgueil bien légitime..... Je lui ai donné deux mois ! Deux mois pour vous voir, pour connaître et étudier un peu la topographie naturelle de son pays et pour revenir ensuite à ses études attendre chez moi l'époque du prochain concours où j'espère qu'il gagnera son voyage de Paris. Je me fais une joie de penser que ces arrangemens vous seront agréables et que vous ne retiendrez pas plus longtemps au fort de ses études un sujet qu'il serait imprudent et dangereux d'abandonner dans ce moment à des distractions trop longues.

Il faut que vous sachiez que sur cet article de vacances ou (*illisible*) notre profession ne peut en aucun sens être comparée à la vôtre, que notre état est une chaîne qu'il faut traîner à toute heure du jour et de la nuit et que si l'on n'en a pas allégé le poids par une longue habitude contractée dès la première jeunesse, on ne peut, ni en supporter les dégoûts ni s'y promettre de succès durables. C'est pour cela que l'éducation des médecins est si difficile, parce que les jeunes gens, que cette austérité d'études, cette sévérité quotidienne du service des hôpitaux empêche de se livrer aux plaisirs ordinaires de la société, murmurent naturellement contre une profession si exigeante et sont toujours prêts à la quitter pour des occupations plus faciles et plus frivoles. Le seul adoucissement que nous ayions à présenter à nos élèves existe

(1) Guill. Laennec à son frère, 18 thermidor an V (5 août 1797). Fonds LC.
(2) Fonds LC.

dans la nature et dans la variété même de leurs études : c'est là le charme irrésistible qui les attache à la science, quand ils en ont une fois surmonté les premiers dégoûts.

Ce ne sont ni des congés, ni des vacances qu'il leur faut, ce sont des hôpitaux salubres, des promenades studieuses, des visites de laboratoires chimiques, des bibliothèques instructives, des maîtres complaisants et des condisciples laborieux. Avec tout cela, il y a de quoi s'instruire et s'amuser à la fois.

Votre Théophile est bien jeune encore pour que vous le regardiez comme un étudiant en médecine bien profondément initié. Il l'est cependant assez pour que je puisse avec quelque fierté le présenter à mes confrères de Brest et de Quimper : un commencement de littérature, une assez jolie connaissance du latin, quelques notions de chimie et d'histoire naturelle, des idées pratiques de dissection et d'anatomie, une habitude des pansements et des petites opérations de chirurgie, enfin, la langue ou le babil du métier, voilà ce que l'enfant peut donner à ceux qui voudront le juger. Il eût été bien difficile qu'au milieu des fracas d'une révolution et d'une guerre civile si voisine de nous il n'eût pas partagé les angoisses et les distractions qui ont dérangé jusqu'aux études et aux occupations de ses instituteurs. Nous ne respirons, à bien dire, que depuis un an et c'est par cette raison aussi que je répugnais tant à vous envoyer l'enfant avant le concours de l'an VI....

Cependant, l'arrivée du jeune voyageur à Paimbœuf n'avait pas fait tourner les vents qui étaient fixés au nord-ouest avec la plus déplorable constance : le navire sur lequel il avait retenu son passage restait bloqué en rade de Paimbœuf, attendant le premier indice d'un changement de temps pour lever l'ancre et mettre le cap sur Quimper. C'est ainsi que huit jours se passèrent, huit mortels jours, pendant lesquels le pauvre garçon rongeait son frein d'impatience et voyait ses finances s'épuiser sans profit. L'oncle à Nantes n'était pas moins énervé et il allait lui-même partir pour Paimbœuf chercher son neveu et le ramener à la maison, quand, brusquement, le vent devint favorable.....

Vingt-quatre heures après, le navire était en rade de

Lorient. Dans sa hâte d'arriver à sa destination, Théophile, dégoûté de l'humide élément, qui lui avait fait perdre tant de jours précieux, et sans réfléchir qu'avec quelques heures de patience il arriverait aussi vite et pourrait atterrir à la porte même du logis paternel, prenait à peine le temps d'écrire un mot à son oncle, se faisait débarquer, laissait son bagage aux bons soins du capitaine et partait à pied pour Quimper. C'était une traite de près de quinze lieues bretonnes, soixante-huit kilomètres, mais, qu'était-ce pour ce marcheur déjà intrépide ?

Bref, le 8 juillet 1797, ou le 9 au plus tard, Théophile Laennec remettait, pour la première fois depuis neuf ans, le pied dans sa ville natale.

CHAPITRE XXI

CHAGRIN DE THÉOPHILE QUI NE TROUVE PAS SON PÈRE A QUIMPER. — SA BELLE-MÈRE PRÉTEND LUI FAIRE ABANDONNER L'ÉTUDE DE LA MÉDECINE.

Une déception cruelle l'attendait à son arrivée. Son père n'était point encore revenu de St-Brieuc, où depuis un mois le retenait un des innombrables procès de sa femme.

En revanche, celle-ci était là qui l'attendait et lui fit, il faut le croire, la plus gracieuse des réceptions. Il retrouva sa jolie petite tante Théophile, charmante fille de dix-neuf ans, et sa sœur Marie-Anne et le Michaud..... Il revit l'hôtel patrimonial, la chambre où il était né, tous les lieux familiers de son enfance, le parc Costy, le Mont Frugy, les Promenades.

On le présenta à tous les parents de Quimper, au cousin Bois-Daniel, l'ancien procureur-général-syndic du Département, qui habitait le premier étage de l'hôtel, au vieil oncle Kerourein, à la tante de la Potterie ; il revit ses cousines

Flore, Anne-Marie et Françoise, dont la première était précisément devenue depuis quelques jours Mme Le Bouteiller.

Il vit aussi sa cousine de Pompery. Vers le milieu de juillet, la charmante femme passa par Quimper, allant à Hennebont voir le cousin Kergus, pour qui elle nourrissait, en tout bien tout honneur, ce sentiment si tendre, cette amitié très amoureuse, qui nous a valu l'exquise correspondance que l'on sait. Peut-être Théophile avait-il eu le temps, déjà, d'aller lui faire une visite à sa résidence du Séquer, près de Pont-l'Abbé. Peut-être même se trouvait-il encore à Quimper, lorsqu'à la fin d'août, retour d'Hennebont, Mme de Pompery passa quelques jours chez Mme de la Potterie ; en ce cas, lorsque, le 27 août, elle monta dans son équipage, représenté par une charrette à bœufs, pour regagner son ermitage du Séquer, il dut être de ceux qui se trouvèrent réunis pour lui adresser leurs adieux. Ce qui est certain c'est que Théophile vit sa cousine à ce voyage et qu'il entrevit même son cousin de Pompery, dont les cinq pieds huit pouces ne semblent pas avoir fait sur lui autant d'impression. Comme tous ceux qui approchaient cette aimable femme ou qui eurent l'heur de correspondre avec elle, Bernardin de St-Pierre entre autres, il en subit profondément le charme et la cousine, de son côté, qui avait alors trente-cinq ans, se déclara, si l'on en croit le père, fort satisfaite de son petit cousin auquel, à partir de cette époque, elle ne cessa de témoigner une amitié vraiment maternelle.

Très certainement, il ne fut pas longtemps sans faire un tour du côté d'Elliant et sans revoir le modeste presbytère où, pendant plusieurs mois, il avait reçu une si affectueuse hospitalité du pauvre abbé qui languissait alors dans les misères de l'exil. Il revit aussi Kerlouarnec... Mais, fut-ce bien une pensée pieuse qui le ramena dans tous ces lieux familiers de sa première enfance et les perdreaux réputés de ces contrées n'y furent-ils pour rien ?... Son bon fusil ne le quittait plus et le gibier à poil ou à plume de toutes

les localités qu'il visita durent passer avec lui de mauvais quarts d'heure.

En attendant, le père ne parlait pas de revenir. Théophile était désespéré, il lui écrivait lettres sur lettres, toutes plus pressantes et plus touchantes les unes que les autres.

5°. — Théophile a son Père[1]
21 *messidor an V* (9 *juillet* 1797).

Mon cher papa, me voici enfin au sein de votre famille : mais il me semble encore que je suis dans une terre étrangère. Vous n'êtes point ici et personne ne pourrait vous y remplacer pour moi. La plus aimable des mères, un frère chéri, ma sœur, mes parens ne peuvent m'empêcher de sentir le vuide que votre absence met ici. J'espère que vos affaires seront promptement terminées et que j'aurai bientôt le bonheur de vous embrasser. Mon voyage a été long, mais je suis trop récompensé des heures d'ennuy que j'ai passées dans la rade de St-Nazaire, puisque je puis espérer de vous voir bientôt. En attendant cet heureux jour, je désire que les affaires qui vous retiennent à St-Brieuc, soient terminées au gré de vos souhaits...

6°. — Théophile a son Père
2 *thermidor an V* (20 *juillet* 1797).

Mon cher papa, il paraît, par vos dernières lettres, que vous n'avez pas encore reçu celles où maman vous annonce mon arrivée. J'espère que celle qu'elle doit recevoir aujourd'hui lui apprendra que vous savez que votre fils est auprès de ce qu'il a de plus cher après vous. Que ne puis-je, cher papa, exprimer aussi vivement que je le ressens le désir que j'ai de vous voir. En attendant le jour heureux où vous reviendrez dans le sein d'une famille qui vous chérit, soyez persuadé de l'amitié et du tendre respect de votre fils...

7°. — Théophile a son Père
8 *thermidor an V* (26 *juillet* 1797).

Mon cher papa, j'ai reçu hier votre lettre du 30 messidor (18 juillet). Je vous réponds aujourd'hui au nom de toute la famille. Maman n'a pas le tems de vous écrire. Ce sera pour

(1) Toutes ces lettres et les suivantes proviennent du Fonds LM.

l'ordinaire prochain. Elle m'a recommandé de vous prier de lui apprendre dans votre prochaine lettre des nouvelles de l'affaire de Calan et de lui annoncer au juste l'instant de votre arrivée. Je me joins à elle pour vous supplier de hâter l'heureux moment de votre retour. Venez, mon cher papa, venez combler la félicité de votre famille. C'est dans votre hameau, au milieu de vos enfants, d'une épouse chérie, d'une sœur qui vous aime, que vous trouverez le bonheur qui vous fuit dans la vie civile et dans les occupations politiques. Quimper est, pendant votre absence, un désert bien étroit à la vérité ; votre présence en ferait un séjour enchanté aux yeux de votre fils.

8°. — Théophile a son Père
18 *thermidor an V* (5 *août* 1797).

Mon cher papa, nous avons été deux postes sans recevoir de vos nouvelles. Maman était dans l'inquiétude et, moi, j'avais parié contre elle que vous vous étiez mis en route sans l'en avertir, pour nous causer une surprise agréable. Enfin, nous avons reçu avant-hier deux lettres de vous qui ont mis fin à ses craintes et à mes espérances. J'ai pleinement perdu ma gageure. Dieu veuille qu'on ne vous remette plus au lendemain. Hier a été sans doute le grand jour. Je vous félicite si vous avez gagné ; si vous avez perdu, je vous conseille (le conseil vous paraîtra sans doute intéressé) de venir vous consoler, au milieu de votre famille, de l'injustice des hommes et de la fatalité des événemens. Je vous prie de nous annoncer le jour de votre arrivée car j'irai au-devant de vous jusqu'à Chateaulin, où j'arriverai quelques heures avant vous, pour avoir le tems de visiter les carrières d'ardoise, en vous attendant. J'ai reçu ces jours derniers une lettre de Nantes, mon oncle vous en prépare une autre, à ce qu'il paroit. L'épitre sera républicaine, je vous en avertis, Votre fils, R. Th. Laennec.

Nota bene que tout le monde dit à Quimper qu'il faudra que nous allions vous chercher, pour vous arracher d'auprès de la terre de St-Bédan. Peut-être que l'éloignement vous guérira de votre amour pour elle.

9°. — Théophile a son Père
4 *fructidor an V* (21 *août* 1797).

Nous avons reçu la lettre dans laquelle vous nous annoncez un retard de quatre jours à votre arrivée. Maman a été si

chagrine qu'elle a juré qu'elle ne vous écriroit plus. Je crois que le serment sera bientôt violé, car il lui pèse déjà et je ne sais même pas si elle n'ajoutera pas quelques lignes à ma lettre. Je me plais à croire, comme une vérité catégorique, que vous arriverez le premier jour de septembre. Aussi, je prétends vous épargner quelques lieues du chemin et votre Théophile ira vous arrêter sur le grand chemin. Je finis, car la poste me presse. Celuy qui désire le plus votre retour. Votre fils...

De Nantes, l'oncle Guillaume ne perdait pas de vue le jeune voyageur.

... Ce que tu n'oublieras pas, mon fils, c'est de suivre constamment l'objet et le but de ton voyage et de ne donner au plaisir que le temps nécessaire pour lier des connaissances utiles soit dans notre famille, soit chez les personnes instruites auxquelles ton père te recommandera.

Adieu, mon Théophile, ta tante et tes cousins sont au Petit-Port, maman de Gennes et moi t'embrassons tout seuls en attendant que l'on t'écrive en chorus, lorsque la famille entière sera réunie à Nantes.

P.-S. — Je ne sçays si tu as emporté ton Platner et ton Fourcroy. Je ne les revois plus dans ta chambre, je retrouve cependant deux à trois volumes de Fourcroy que tu as oubliés. ou qui te seraient inutiles : c'est bien. Dis à mon Michaud que je l'embrasse aussi de toute mon âme et qu'il m'écrive quand il le pourra : le cher enfant doit être sûr que son souvenir ne s'effacera jamais dans ma maison et moins encore dans le cœur de son oncle....[1]

Il avait bien raison d'être vigilant.

Théophile n'était pas à Quimper depuis trois semaines que sa belle-mère avait démasqué ses batteries : elle l'engageait ouvertement à planter là ses études médicales et à se lancer dans le négoce, ainsi qu'avait fait le vieux cousin V.. B..

Avec une tête aussi volage et légère que l'était alors celle de l'enfant, la tentative aurait bien pu être couronnée

(1) Guill. Laennec à son neveu, 30 messidor an V (19 juillet 1797), Fonds LC.

de succès. Loin de son oncle, de son mentor, le pauvre Théophile était une proie bien facile. Heureusement qu'il lui avait promis de le tenir régulièrement au courant de ses faits et gestes, si bien que celui-ci, prévenu à temps, put parer le coup.

A sa petite sœur, qui lui avait écrit pour lui annoncer l'arrivée de Théophile, il répondait sans avoir l'air de se douter de rien, mais en montrant clairement qu'il escomptait déjà le retour prochain de son neveu.

« ... J'aurai enfin mon élève, mon Théophile, qui, élevé, nourri, habitué avec mes enfants, accoutumé à notre bonne et à notre mauvaise fortune, destiné à me seconder dans ma profession, dressé à notre humeur et à nos goûts sédentaires, propriétaire chez moi de son lit, de sa chambre, de ses collections, de ses livres, ne me quittera plus que pour aller à Paris, achever ses études...[1] »

A son frère, qui venait de lui écrire pour lui faire part de l'intention où il était de venir à Nantes causer de l'avenir de Théophile, il disait[2] :

Depuis son séjour auprès de votre douce amie, on lui a proposé des choses qui dérangent furieusement mes projets et mes espérances : il est important que je m'en explique avec vous afin que, connaissant comme moi le caractère et les goûts de l'enfant, vous puissiez prendre sur son sort le parti le plus conforme et le plus utile à son bonheur. Aussi, le plus grand plaisir que votre lettre m'ait fait c'est l'espoir que vous me donnez de nous venir voir à Nantes....

Le plus pressé était de soustraire l'enfant aux suggestions de sa belle-mère. Lorsque son neveu était parti pour Quimper, Guillaume Laennec l'avait engagé à faire une visite aux mines du Huelgoat et de Poullaouen : c'était même un des articles essentiels du programme qu'il lui avait tracé. Il l'engagea donc à partir immédiatement pour cette expédition et, puisqu'on ne pouvait prévoir

(1) 15 thermidor (2 août). Fonds LC.— (2) 18 thermidor (5 août). Fonds LC.

l'époque exacte du retour de son père, à pousser jusqu'à St-Brieuc pour l'embrasser, lui rappeler sa promesse de venir à Nantes et revenir lui-même, sans plus attendre, reprendre le cours de ses études. En même temps, il écrivait au père pour s'expliquer catégoriquement au sujet des projets de sa belle-sœur[1].

J'ai écrit à notre Théophile qu'il pouvait saisir l'occasion du voyage que je lui avais recommandé de faire aux mines de Poullaouen et du Halgouet pour aller vous voir à Port-Brieux puisque vos affaires vous y retiennent. J'espère que vous approuverez ce projet auquel mon cœur s'intéresse bien vivement, si l'enfant peut vous décider à nous venir voir.

....Il faut bien enfin que vous vous décidiez sur son sort et à cet égard j'ai trop de choses à vous dire pour les rassembler dans une correspondance épistolaire. Votre excellente moitié préfèrerait, à ce qu'il paraît, que Théophile embrassât le commerce : si elle était à Nantes et si elle connaissait comme moi le caractère de votre fils, je suis sûr qu'elle aurait bientôt changé d'idée. C'est l'enfant le plus insouciant en matière d'intérêt, le plus distrait en affaires d'ordre, le plus facile à tromper que je connaisse. Il lui faut un état qui, comme le mien, le force à gagner de l'argent malgré lui. La gent importune et tracassière des malades ne permet jamais à un médecin de négliger ses affaires et ses profits jusqu'à un certain point. C'est votre Michaud qui fera véritablement un excellent négociant, si vous le voulez. Celui-là, par exemple, sçait parfaitement compter son argent ; il est actif, hardi, intéressé ; il aime l'ordre et la propreté jusque sur ses habits : vous avez déjà dû vous en apercevoir : il est un peu paresseux au cabinet, mais l'âge et la nécessité le corrigeront assez. En récompense, je vous réponds qu'il sera toujours le premier à la bourse et qu'il n'y aura pas un magasin ou un navire dans le port dont il ne connaisse tous les recoins ; pas une marchandise, depuis l'indigo jusqu'au chou, dont il ignore la qualité, le poids ou le prix. Amenez-moi cet enfant-là avec un bon corps d'écriture et une arithmétique un peu facile et ne vous inquiétez plus de lui.... Quant à l'autre, mon bon ami, vous sçavez combien il est naturel d'aimer son ouvrage : j'y mets un peu d'orgueil, je ne m'en défends pas : mais, quand vous le ver-

(1) 10 fructidor an V (27 août 1797). Fonds LC.

rez, je crois que vous le trouverez bien légitime. Pour Dieu ! rendez-le moi, comme je vous l'ai remis, bon, docile et studieux : laissez le suivre en paix un genre d'études utiles à sa santé, suffisantes pour sa fortune, honorables pour sa réputation. Son étoile l'a placé dans une grande ville où j'espère laisser après moi un nom et une sorte de célébrité qui lui ouvriront la carrière plus facile que je ne l'ai trouvée. Vous ne pourrez jamais disposer de lui d'une manière plus conforme à ses goûts et à ses intérêts....

CHAPITRE XXII

THÉOPHILE VA CHERCHER SON PÈRE A SAINT-BRIEUC. — IL REVIENT A QUIMPER AVEC LUI. — SES PARENTS FINISSENT PAR ENTENDRE RAISON. — RETOUR A NANTES.

Tout indique que Théophile déféra au conseil de son oncle et qu'il se mit en route vers la fin d'août, à pied, le bâton à la main, le sac au dos et le fusil à l'épaule.

La route de Chateauneuf-du-Faou n'était peut-être pas achevée à l'époque, mais l'eût-elle été, le jeune voyageur préféra sans doute faire un détour et passer par Chateaulin : la visite aux ardoisières de cette localité, alors réputées en France et à l'étranger, faisait en effet un autre des articles de son programme. De Chateaulin, on gagnait facilement Chateauneuf-du-Faou, puis Carhaix, centre d'excursions indiqué pour aller aux mines de Poullaouen et du Huelgoat.

C'est à Poullaouen qu'était traité le minerai extrait des deux mines, plus ou moins riche en plomb argentifère. Théophile dut sentir tous ses vieux instincts d'ingénieur se réveiller au spectacle de cette importante exploitation qui faisait vivre alors plus de deux mille quatre cents ouvriers des deux sexes. Tous ces bâtiments, ces magasins, ces chantiers, ces forges, ces fourneaux d'affinage, ces fonderies, ces puits, dont le principal avait plus de six

cents pieds de profondeur, ces roues immenses qu'on apercevait sur le grand chemin, durent lui laisser peut-être au cœur quelque regret....

Au Huelgoat, à cinq quarts de lieue de Poullaouen, il voyait ce pays pittoresque, qu'on a dénommé le Fontainebleau breton, avec sa superbe forêt, ses vallons, ses cours d'eau, la célèbre cascade du Rusquec, « merveille des Monts d'Arretz », ses gouffres, ses amoncellements titanesques de pierres colossales, toutes ces beautés naturelles qui devaient tant parler à son âme de celte... Il admirait le bel étang formé pour les besoins de l'exploitation, le vallon charmant où se trouvait la mine, les roues hydrauliques qui s'échelonnaient sur les flancs de la montagne sauvage et les cinquante pompes de bois, toujours en travail, qu'elles mettaient en mouvement....

Cette visite faite, Théophile se dirigea sur Guingamp et bientôt, franchissant les frontières du pays gallot, il arrivait à Port-Brieux, après avoir fourni une traite de trente-cinq lieues.

Son père y était encore. Nous avons sous les yeux une lettre qu'il écrivait de cette ville à la date du 30 août et dans laquelle il informait son frère que les vacances du tribunal allaient l'obliger à rentrer à Quimper avant la fin de son procès mais ne parlait pas de son départ comme s'il eût été incessant. D'ailleurs il n'était pas de ceux qui partent, comme on dit, le jour qu'ils embarquent.

Volontiers, on se figure l'entrevue de ce père et de ce fils qui ne s'étaient pas revus depuis neuf ans : les démonstrations théâtrales du premier, la joie simple et sans phrases du second... Puis, le père s'empressant d'interroger le jeune garçon sur l'état de ses relations avec la muse et ne pouvant retenir quelque sarcasme à l'égard de ce frère *qui ne faisait pas de vers* et avait laissé s'éteindre chez l'enfant le feu sacré qu'il tenait de son père....

Puis, l'on parla du procès. Tout plaideur déçu a bien

vingt-quatre heures pour maudire ses juges : le père et le fils ne s'en firent pas faute, associés dans un commun besoin de vengeance. Mais, avec Théophile-Marie Laennec, la vengeance ne pouvait être qu'en vers. Précisément, un limonadier de Port-Brieux, nommé Bougeard, venait de changer l'enseigne de son établissement : Son *Café de la Justice* était devenu le *Café du Commerce*. C'était comme un fait exprès. Unissant leurs verves satyriques, les deux alliés eurent bientôt porté à la magistrature du pays ce coup droit dont, à leur estimation, elle ne devait pas se relever :

ÉPIGRAMME

Quand le Café de la Justice
Devient le Café du Trafic,
Pourquoi, va disant le public,
L'orgueil d'un nouveau frontispice ?
Nous retrouvons le même sens
Dans une inscription diverse :
La Justice depuis longtemps,
Mon cher Bougeard, est un commerce.
(St-Brieuc, 1797) [1]

On ne sait quand le père et le fils quittèrent Port-Brieux, mais, le 7 octobre, on les retrouve à Quimper, en train de faire une longue promenade avec Mathurin Crucy. Le célèbre architecte-voyer de Nantes, constructeur de navires à ses moments perdus, avait été appelé à Brest pour ses affaires et il s'était arrêté à Quimper pour voir le frère de son vieil ami Guillaume.

Etait-ce à l'instigation de celui-ci, toujours un peu méfiant, que Mathurin Crucy s'était décidé à faire cette visite ? En tout cas, elle eut un plein succès. Suivant la tactique restée toujours la meilleure, il s'était préoccupé tout d'abord de mettre les femmes dans son jeu et il avait si bien manœuvré que bientôt Mme Laennec ne jura plus que

(1) Fonds LC.

par lui et qu'elle commença même à se sentir prise d'une considération respectueuse pour un beau-frère qui avait su se faire un ami d'une telle valeur.

Bref la cause était gagnée : toutes tergiversations étaient terminées. Il fut convenu que Théophile allait sans tarder repartir pour Nantes, qu'il y continuerait ses études médicales et qu'on allait prendre les mesures nécessaires pour qu'il pût l'année suivante se présenter au concours de médecin d'armée. Il fut convenu aussi que le père viendrait à Nantes, non pas seulement pour causer des moyens d'assurer l'existence matérielle de l'enfant, mais afin d'y trouver, s'il était possible, une situation pour lui-même et de s'y fixer avec sa famille.

Par excès de précaution peut-être, Mathurin Crucy prit le parti d'enlever l'enfant à ses parents : il obtint d'eux l'autorisation de l'emmener avec lui à Brest et Théophile, le lendemain, 8 octobre, ne se fit pas prier pour suivre son vieil ami[1]. Au bout de huit jours d'absence, il était de retour à Quimper, s'occupait aussitôt de faire ses préparatifs de départ pour Nantes et, le 22 octobre, à deux heures de l'après-midi, il se mettait en marche, dans son équipage habituel, car il se proposait de faire la route à pied. Son père et sa belle-mère lui faisaient un bout de conduite et le jeune voyageur s'éloignait d'un bon pas. Mais, laissons le père raconter la scène[2] :

Parti.... Hier au soir, à deux heures trente-cinq minutes, vieux stile, messer Théophile, lesté de cinq louis d'or, portant son bon fusil en bandolière, sa canne à poignée d'argent d'une main et sa montre d'or de l'autre, a embrassé, en face de la forêt, sur la route de Nantes, son père et sa mère adoptive. Il a salué les clochers sourcilleux de St-Corentin.... et puis *excessit, abiit, erupit*....

Nous présumons qu'il sera jeudy ou vendredy dans les bras du meilleur des oncles et des frères. Je ne vous dirai pas,

(1) Laennec père à son frère, 18 vend. an VI (9 oct. 1797). (Fonds LC).
(2) Laennec père à son frère, 2 brum. an V (23 oct. 1779). Du Chatellier, II.

mon cher docteur, ce que vous me disiez en m'envoyant mon fils, qu'avec lui s'envolait la joie de la maison qu'il allait quitter. Notre joie à nous s'est fort accrue du départ de mon cher Théophile, parce que nous nous sommes dit que sa présence va raviver les mouvements que vous allez vous donner pour réunir une famille qui ne peut plus être heureuse que réunie..... Ma souveraine ne peut plus vivre éloignée de son Crucy : elle vous aime beaucoup davantage depuis qu'elle vous connaît un pareil ami. La vieille tante ne se couche plus sans avoir chanté : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ?* et les échos du Pénity vont portant au loin les accents de sa voix mélodieuse....

CHAPITRE XXIII

LA TROISIÈME ANNÉE D'ÉTUDES MÉDICALES (1797-8). — JOURS DE PRÉOCCUPATION ET DE DÉSŒUVREMENT.

Théophile était de retour à Nantes le 4 brumaire an VI (25 octobre 1797), à midi. En quatre jours et demi, il avait couvert à pied plus de quarante lieues bretonnes, quarante et un kilomètres par jour !

Grande fut la joie de l'oncle lorsqu'il se revit en possession de l'élève qu'il avait crû perdre. Malheureusement quelques nuages se mêlaient à sa joie : l'enfant ne paraissait pas en train de se mettre vigoureusement à l'ouvrage pour réparer le temps perdu ; il était soucieux et distrait.

Soucieux, il avait quelque raison de l'être, le voyage de retour avait anéanti sa pauvre garde-robes et il ne lui restait plus que les vêtements qu'il avait pris pour voyager. Les cinq louis qu'il devait à la munificence de ses parents et sur lesquels il avait compté pour s'acheter une flûte, payer ses professeurs de musique et de danse et peut-être même suivre les cours de grec, de physique et de chimie à l'Ecole Centrale, il allait être obligé de les employer à s'acheter du linge et des vêtements.

Le nuage qui s'était élevé, on ne sait trop à quel propos, avant son départ, entre sa tante et lui n'était pas encore dissipé ; sans doute, ne disparut-il que le mois suivant, après la naissance de Mériadec. Par contre, son esprit errait encore sur les rives de l'Odet et il se remémorait la vie qu'avait été la sienne pendant quatre mois, avec son frère, sa sœur, sa petite tante, si vive et si décidée, cette vie si complètement gaie, libre et exempte de tous soucis, de toutes préoccupations d'avenir, les flatteries de son père, les cajoleries dont il avait été l'objet de la part de sa belle-mère et il ne pensait plus qu'à une chose, c'était à voir son père établi à Nantes. Il lui écrivait lettres sur lettres, dans la crainte qu'il ne changeât d'avis et il était comme étonné, et même un peu froissé, du calme avec lequel son oncle avait accueilli la grande nouvelle.

C'est que Guillaume Laennec connaissait mieux son frère que l'enfant ne connaissait son père et il savait bien qu'il en serait de ce projet comme de tant d'autres... Mais, laissons la parole à Théophile.

10°. — Théophile a sa Belle-Mère[1]
5 *brumaire an VI* (26 *octobre* 1797)

Ma chère maman, je suis arrivé hier à midi, après une promenade à pied de quatre jours et demi. J'ai trouvé ma malle, qui m'avait devancé de deux heures, dans le plus triste état possible ; les chemins sont si mauvais et les cahots des voitures si violens que la boète qui était dans ma malle a coupé mes chemises, mes mouchoirs et même gâté un peu mes autres hardes et mes livres : je me trouve actuellement sans linge, sans bas ; l'hyver arrive, il me reste à peine de quoi avoir un habillement pour ordinaire. Si vous ne pouvez m'envoyer d'argent, je passerai l'hyver avec les deux chemises que j'avais portées dans ma gibecière, sans livres, sans maîtres et par conséquent à rien faire. Si vous pouvez m'envoyer du linge et deux lettres de cachet, je rétablirai mes affaires. Si vous tardez, j'irai de mal en pis ; vous m'avez trouvé républicain, je deviendrai sans-culotte.

(1) Fonds LM.

Vos affaires vont supérieurement ici. Je ne puis vous dire encore où en est la monnoie. J'en donnerai des nouvelles sûres à mon papa demain. L'échelle de proportion va être incessamment terminée et je tâcherai de faire suer V.. B.. Mais il a la peau dure. Envoyez-moi, si vous pouvez, de l'argent comptant, car les formalités emporteront du temps et je suis si peu chargé de bagages que j'ose à peine paraître dans les rues. Ecrivez-moi de suite. Mandez-moi toutes les commissions que vous voulez me donner. Vous pouvez compter sur la plus grande activité à les faire. Songez à vous, à moi, au voyage de St-Brieuc, au linge, à l'argent et aux crêpes à dentelles.

Soyez persuadée, ma chère maman, du respect et de l'amitié de votre fils, R.-Th. Laennec.

J'irai voir demain M. Legac et Mlle Berrouette.

Mes tantes, mon oncle, vous présentent leurs respects. Mon oncle est actuellement enchanté de vous, d'après les rapports de M. Crucy et de moi.

P.-S. — Toutes lettres dont l'adresse portera *madame* ou *monsieur* seront décachetées.

Guillaume Laennec a sa Belle-Sœur et a son Frère
8 *brumaire an VI* (29 *octobre* 1797)[1].

Madame et chère sœur, je ne pouvois recevoir de votre part une marque d'amitié qui me fût plus précieuse que celle du retour de mon Théophile. Je l'ai revu avant-hier à midi, comblé de vos bienfaits et plein des sentiments de reconnaissance qu'il se plaît à vous devoir. Mon premier soin sera de nourrir dans son cœur des dispositions aussi respectables et d'appliquer de nouveau son esprit à l'étude d'un art qui lui donnera souvent l'occasion d'aller cultiver lui-même les liaisons qui l'attachent pour la vie à sa seconde mère.....

Votre fils va reprendre le cours de ses études, mon cher frère et bon ami. Vous devinez peut-être que la tâche devient un peu difficile pour moi à mesure que le caractère de l'enfant devient un peu moins souple et plus volage. J'en viendrai cependant à bout, je l'espère, parce qu'il m'aime, parce qu'il connaît ma tendresse, ou plutôt ma faiblesse pour lui, parce qu'il a de la vanité, parce qu'il rougira de n'être pas le premier partout où il aura des rivaux et des concurrents. Mais, combien je serais plus fort si la Providence daignait nous rapprocher....

(1) Fonds LC.

11°. — Théophile a son Père[1]
18 *brumaire an VI* (6 *novembre* 1797).

Je n'ai qu'un instant pour vous écrire. Il est quatre heures. Dans un quart d'heure, la poste part.

J'avais plusieurs fois questionné mon oncle sur les démarches qu'il a dû faire ; je n'en avois encore obtenu que des réponses insignifiantes. Il vient de me dire que M. Peccot est ici et qu'il n'a nulle envie d'abandonner sa place. Il prévoit des difficultés à vous placer ici, parceque vous n'y êtes pas connu. Le président du tribunal criminel du département, Phelipes Tronjolli, branle dans le manche, il sera destitué sous huit jours, pour cause d'aristocratie. Faites demander sa place par M. Marec et Guezno. Mon oncle appuiera. Il a déjà écrit à Bellamy et il vous écrira un de ces jours, mais il faut le presser. Ecrivez lettres sur lettres et plutôt deux qu'une, c'est le seul moyen de le faire sortir de son apathie naturelle. Je ne doute pas que vous ne soyez à St-Brieuc. Cependant, j'adresse ma lettre à la petite tante, afin qu'elle ne reste pas dans la poussière des bureaux. Si vous n'êtes pas encore décidé, écrivez, remuez, venez ici si vous pouvez. Croyez que de mon côté je ferai tout pour vivre auprès de vous. Ce sera toujours le plus ardent désir de votre fils, R.-Th. Laennec, officier de santé de 3e classe.

Faites en sorte que maman m'envoye, s'il est possible, de quoi remonter un peu ma garde-robe tout-à-fait déchirée, tachée, abymée par les livres et les morceaux d'histoire naturelle que contenoit ma malle. Pour des livres et des maîtres, il n'y faut plus penser. Si je n'eusse fait mon voyage à pied, je n'aurais pas actuellement une paire de souliers. Sous quinze jours, je serai tout-à-fait aux expédiens. Je n'ose envisager l'instant où je serai obligé de vendre ma montre pour avoir des chemises. Je ne peux rien espérer de ma tante, avec lequel je suis à peu près sur le même pied qu'avant mon voyage. J'avais quelque argent entre ses mains qui a payé quelques arrérages dus à mon tailleur et le transport de ma malle. Mais je souffrirai tout avec plaisir si j'ai l'espérance de vous revoir bientôt. (Au citoyen Laennec, juge au tribunal civil du Finistère, actuellement à St-Brieuc).

(1) Fonds LM, ainsi que les suivantes.

12° — Théophile a son Père
24 *brumaire an VI* (14 novembre 1797)

Mon cher papa, j'ai reçu hier votre lettre du 17 brumaire (7 novembre) et mon acte de naissance. Je vous remercie des peines que vous vous êtes données pour le faire rectifier et *plus encore de vos conseils qui seront pour moi les ordres les plus sacrés.*

Il paroit que vous n'aviez encore reçu que la lettre que j'écrivois à maman. Je vous ai écrit et vous savez sans doute actuellement que M. Peccot garde sa place. Mon oncle, M. Crucy et tous leurs amis, s'occupent à vous chercher quelque place lucrative et peu gênante. M. Antoine Crucy, frère de celui que vous connaissez, est parti pour Paris où ses affaires l'appellent, avec force lettres de recommandation pour les ministres Sotin et Letourneux. Il est lui-même fort lié avec eux et nous ne doutons pas qu'il réussisse à vous placer dans la conservation des Eaux, Bois et Forests. C'est actuellement la meilleure place que vous puissiez trouver. Je vois M. Crucy tous les jours et, tous les jours, je m'aperçois davantage de l'activité et du zèle qu'il met à vous servir. Il seroit bon (je vous l'ai dit dans ma dernière lettre et je vous le répète, parce que je crains qu'elle ne vous soit pas parvenue), il seroit bon de lui écrire et de le remercier des services qu'il vous rend : c'est le moyen de le faire s'empresser de vous en rendre de nouveaux. Vous pouvez d'ailleurs compter sur un zèle vraiment sincère, qu'il est rare de rencontrer, dans des étrangers surtout.

Tâchez de ne pas aller davantage à Morlaix qu'à St-Brieuc. C'est à Nantes, c'est auprès de votre frère, de votre fils, au milieu de vos véritables amis, dans une ville qu'enrichit le commerce, qu'honoreront bientôt les arts, que vous devez venir, qu'il faut vous fixer, que vous trouverez le bonheur, s'il peut exister sur la terre. Nous vous attendons de jour en jour et soyez sûr que chaque moment qui le sépare de son père est bien long pour votre fils, R.-Th. Laennec, officier de santé de 3e classe.

Vous me dites que maman m'enverroit plus volontiers de l'argent, si je savois m'en montrer plus économe. Je vous prie de lui donner la petite notice ci-jointe de l'emploi des cinq louis que vous m'aviez donnés. Elle verra que je n'ai pu me procurer la moitié de l'absolu nécessaire : je suis sans chapeau, sans chemises et ma malle, à son arrivée, ne valoit pas ce qu'il

m'en a couté pour le transport. Livres, habits, linge, histoire naturelle, tout s'est déchiré, brisé, taché mutuellement par le cahot de la voiture. Une poussière rougeâtre, produite par le froissement de quelques morceaux de mine de fer, a donné à tout ce qui n'étoit pas déchiré une teinte indestructible qui le met hors d'état de servir. Envoyez-moi, s'il se peut, quelque chose de suite (Au citoyen Laennec, juge au tribunal civil à Quimper).

13° — Théophile a sa Belle-Mère
(*Novembre* 1797)

Ma chère maman, je n'ai qu'un instant pour vous écrire et pour vous apprendre un peu des nouvelles d'ici : mon oncle a remis votre affaire de van Berchem entre les mains de M. la Souchais, procureur, qui tâchera de le mener comme il faut. Mais il ne faut pas s'attendre à en toucher l'argent tout de suite, car la loi accorde beaucoup de délais au débiteur et le meilleur moyen serait peut-être de s'accorder.

Tous les amis de mon oncle, à Paris, M. Antoine Crucy, le représentant Grélier, les ministres Sotin et Letourneux travaillent à lui avoir une place honorable et lucrative dans la Conservation des Eaux, Bois et Forests. J'espère qu'ils réussiront. En attendant, portez-vous bien. Soyez persuadée, ma chère maman, de mon respect, de mon amitié, votre fils, R.-Th. Laennec, officier de santé de 3e classe.

Je n'ai ni chemises ni chapeau, pas le sou en poche et je voudrais suivre les cours de l'Ecole Centrale. Si vous êtes aussi pauvre que moi, je vous plains. Si vous êtes plus riche, envoyez-moi, aussitôt la présente reçue, deux louis. Faute d'argent, je serai obligé de passer l'hiver à rien faire (*sic*). Dans quinze jours, les cours de l'Ecole seront très avancés et on aura bien de la peine à y entrer. Ainsi, envoyez promptement. Adieu, bonne nuit. (A la citoyenne Laennec, née Urvoy, sur le Port, à Quimper).

14° — Théophile a son Père
3 *frimaire an VI* (23 *nov.* 1797).

Mon cher papa, vos affaires ici languissent un peu, faute d'une correspondance suivie. Mon oncle a besoin d'être pressé un peu vivement. Ecrivez à tous les courriers, lettres sur lettres, car il n'imagine pas que vous désiriez très ardemment de vous établir ici. Ecrivez donc, si vous ne pouvez venir vous-

même. Je le presse autant que je puis ; il vient d'écrire au citoyen Grêlier, représentant des 500 et son intime ami, pour lui faire ajouter ses efforts à ceux de Crucy, Sotin et Letourneux. J'espère qu'ils réussiront, mais écrivez.

Je n'ai encore reçu de vous, depuis que je suis ici, qu'une lettre du 17 brumaire (7 novembre 1797). Je présume que vous m'avez écrit plus souvent et que les lettres ont été retardées à la poste. Il est impossible de rien faire de bon, si vos démarches ne sont pas d'accord et d'ensemble avec les nôtres. Les idées changent et naissent à tous momens ; aussi est-il besoin d'une correspondance continue et presque journalière. Ce n'est point par des demi-mesures, des efforts faibles et peu suivis, des demandes jetées au hazard, que nous réussirons ; nous avons déjà trop tardé. Il faut se concerter pour lasser, accabler nos Deos Superos de requêtes, pétitions, etc. et les forcer, pour ainsi dire, à tourner les yeux sur un homme pour lequel tant d'amis s'emploient. C'est un moyen qui n'est pas neuf. Mais il a toujours réussi.

Mon oncle a remis l'affaire v.. B... entre les mains de M. La Souchais, procureur. Il est certain que votre débiteur usera de tous les avantages que les loix et la chicane lui pourront donner pour ne payer que le plus tard possible. Mais, votre affaire est en bonnes mains et les affaires van Berchem ne sont plus aussi délabrées que quand je partis de Nantes. Il a beaucoup gagné sur les corsaires. Mille choses, je vous prie, à maman, à la petite tante, et à toute la famille. Venez ou écrivez. Votre fils, R.-Th. Laennec, officier de santé de 3e classe.

Il faut encore que j'ajoute un post-scriptum à ma lettre. J'avais oublié en vous écrivant qu'il fait froid, quoiqu'au travers d'un drap de silésie on le sente fort bien. Si vous pouviez m'envoyer de quoi endosser quelque fourrure plus épaisse, je pourrai bien en sentir toute l'utilité cet hyver qui s'annonce assez froidement.

Si vous ne le pouvez pas actuellement, tâchez de m'envoyer un louis, afin que je puisse suivre à l'Ecole Centrale les cours de grec et de physique et chymie. Ecrivez et envoyez, s'il est possible, par le même courrier. Les cours commencent demain et, lorsqu'on a laissé passer les premiers échelons d'une science, on a bien de la peine à les monter seul ensuite (Au citoyen Laennec, juge au tribunal civil du Finisterre, séant à Quimper).

15°. — Théophile a son Père
5 *frimaire an VI* (25 *novembre* 1797).

Je viens de recevoir, mon cher papa, une lettre de votre sœur qui m'apprend que vous venez de partir pour St-Brieuc. J'espère que vous ne le quitterez pas sans venir à Nantes. Je ne sais rien de ce que fait pour vous mon oncle et je ne me hazarderai point en conjecture. Il paroit cependant qu'on se remue vivement à Paris pour vous. Je vous donnai avant hier à ce sujet tous les détails que je sais. Mon oncle vous en a dit probablement davantage. Quant à van Berchem, M. La Souchais m'a dit confidemment que nous pourrions bien attendre ses écus encore six mois. Je souhaite qu'il se trompe, mais cela ne lui arrive guères, c'est un fin matois et procureur vieux routier, mais honnête homme, dit-on. Tâchez de vous débarrasser promptement et lucrativement de St-Brieuc et revenez ici couvert de gloire et d'argent.

C'est le vœu le plus ardent de votre fils, R.-Th. Laennec.

A propos d'argent, je vois bien qu'il faut renoncer à l'étude pour cette année. Les cours de l'Ecole Centrale sont ouverts dans peu, ils seront trop avancés pour pouvoir les suivre. Si vous pouvez quelque chose pour moi, faites-le, car je ne crois pas que maman puisse aisément débourser quand vous êtes loin d'elle. (Au citoyen Laennec, demeurant à St-Brieuc.)

16°. — Théophile a son Père
13 *frimaire an VI* (3 *décembre* 1797).

Mon cher papa, j'ai reçu hier votre lettre du 6 frimaire (26 novembre). Aujourd'hui je vous écris sans trop savoir où ma lettre doit vous chercher. Pour ne rien hazarder, j'adresse ma lettre à la petite tante, qui, malgré votre situation ambulante, sait sans doute si vous êtes à St-Brieuc ou à Morlaix.

Mon oncle va parler au Commissaire près les Tribunaux civil et criminel. Phelipes Tronjolli, bien reconnu pour un aristocrate plus que mal disant, perdra sa place incessamment. Puissions-nous vous voir siéger en son lieu !

Il ne faut point laisser refroidir le zèle de mon oncle. Ecrivez, écrivez. M. Crucy est toujours agissant et bien disposé.

Le malheur de M. Loret nous a tous bien vivement émus. Il nous a rappelé des tems bien douloureux pour notre famille et pour vous surtout.

Vous voyez sans doute, à la tournure de ma lettre, que j'ai

bien peu de tems pour vous écrire. Je commence presque toujours mes lettres dans le tems où elles devraient être à la poste. N'oubliez pas, je vous prie, que j'ai besoin d'argent. Il n'est pas besoin de grosse somme, pourvu que je puisse avoir de quoi suivre les cours de l'Ecole Centrale, je suis content. Envoyez, si vous pouvez, de suite. Chaque moment que je perds me semble un siècle.

Croyez, je vous prie, mon cher papa, au respect et à l'amitié de votre fils R.-Th. Laennec (Au citoyen Laennec, juge à).

CHAPITRE XXIV

CONSEILS D'UN PÈRE A SON FILS.

Le 7 novembre 1797, le père avait envoyé à son fils l'extrait de baptême, dûment complété, qu'on lui avait demandé. Théophile se trouvait donc en mesure de se faire inscrire au premier signal pour le concours de médecin d'armée.

A l'extrait, le père avait joint une lettre, ou plutôt un de ces volumes qu'il écrivait si facilement et dans lequel il donnait à son fils les conseils les plus judicieux qu'il avait pu imaginer. C'est sans doute la pièce qu'a publiée M. du Chatellier dans ses Laennec[1] et qu'il met à la date de 1802.

La correspondance de Théophile porte bien la trace d'un autre envoi de conseils vers le milieu de 1802, mais il ne semble pas qu'on puisse accepter cette dernière date pour la pièce qu'a publiée M. du Chatellier. D'abord, elle n'est point adressée par le père à *ses* fils, mais au seul Théophile, ce qui laisse supposer que les deux frères vivaient alors séparés. De plus, il est tels des conseils donnés par le père qui ne peuvent vraiment s'adresser à un étudiant en médecine de sixième année ni même à un jeune homme de vingt-et-un ans révolus. Bref, tout mûrement

(1) P. 81 et suiv.

examiné, la pièce se comprend mieux à la date de 1797, que nous proposons, qu'à une époque ultérieure ; de même, elle se fût mieux comprise encore au printemps de 1796, lorsque Théophile commença l'étude de la médecine.

Il y a certainement dans ces instructions, à côté de véritables enfantillages, des conseils judicieux qui décèlent leur homme de goût et qui sait son monde. Le père recommande à son fils de s'habituer à être légèrement couvert, et à se contenter d'un régime simple et frugal ; il lui dit qu'il y a des exercices physiques qu'il est *honteux* d'ignorer, la natation, la chasse, le cheval, la course, l'art de lancer des pierres (*l'escrime peut attendre un peu*)... Il lui conseille d'apprendre à faire un peu de cuisine, à préparer quelques-uns de ces remèdes simples dont on peut toujours avoir besoin, à danser, à chanter, à jouer d'un instrument de musique, à dessiner, à lever des plans, à connaître les jeux à la mode... Il lui faut savoir bien sa religion, avoir une teinture de blason, posséder à fond son français, sa poétique, son latin, son histoire, sa géographie, un peu d'économie politique et de droit.... Ce n'est point assez de faire bien, il le faut faire avec ordre et avoir ses heures de travaux absolument réglées. Enfin, il lui faut acquérir de la confiance en soi, savoir se présenter dans le monde et, à cette fin, fréquenter la bonne compagnie, éviter surtout de babiller... Le père termine ce code d'éducation en donnant à son fils la liste des personnes qu'il aura à voir quand il sera établi à Quimper.

Tout cela est fort bien, encore qu'un peu banal, mais à la fin de 1797 cela venait bien tard. Il y avait beau temps que l'enfant avait, de lui-même, deviné l'importance de ce que lui conseillait son père d'une façon si théâtrale et il est même fort probable qu'il s'était déjà mis à faire de l'escrime, puisque, si l'on en croit Le Cadre, il fut un fleurettiste distingué[1].

(1) Broussais et Laennec.

On chercherait en vain dans ce Traité d'éducation du père Laennec un renseignement quelconque sur le caractère du destinataire, ses tendances, ses aptitudes, ses défauts. Ce n'est pas ainsi qu'auraient écrit l'aïeul Michel Laennec ou l'oncle Guillaume. Rien d'étonnant d'ailleurs. Ce père ignorait tout de ses enfants et, à vrai dire, il ne s'en préoccupait guère. Ce n'est point pour son fils qu'il avait écrit ce factum, mais pour sa femme, pour ses parents, pour ses amis, pour la galerie enfin, car il entendait qu'on se récriât d'admiration sur la façon dont il entendait son devoir de père. C'était comme une manière de composition littéraire qu'il s'était donné la tâche de rédiger et cette composition, il faut le reconnaître, fait bien pâle figure auprès de ce qu'écrivent, par exemple, un M. de Camors à son fils, au moment de se lancer dans l'éternité, un pistolet à la main, ou encore le bon chevalier de la Manche à son fidèle écuyer partant prendre possession de son île... Telle qu'elle est cependant, le père en était assez fier. Plus tard, il la recueillit précieusement et la mit en tête du recueil des lettres par lesquelles ses fils lui annonçaient leurs succès : c'était évidemment, d'après lui, la seule place qui lui convînt ; elle était la cause prochaine et nécessaire de ces succès ; la graine à côté de la plante....

Tout le monde n'est pas forcé d'être de cet avis et l'auteur n'a pas crû nécessaire de reproduire ici cette pièce remarquable.

CHAPITRE XXV

JOURS DE DISSIPATION. — THÉOPHILE FAIT UNE MALADIE GRAVE.

Le 30 novembre 1797, à cinq heures du matin, la tante Désirée était accouchée heureusement d'un garçon qui reçut au baptême le nom de Mériadec.

Puis, comme un bonheur n'arrive jamais seul, le vieux v... B... se décida à régler les arrérages de son constitut pour l'année échue le 22 septembre précédent. Théophile écrivit aussitôt à son père pour lui faire part de l'heureux événement, si impatiemment attendu, et il ne manqua pas de lui rappeler qu'à son départ de Quimper il lui avait formellement promis de lui envoyer cent cinquante livres.

En pareil cas, Théophile-Marie Laennec faisait généralement la sourde oreille et quatre fois au moins le pauvre garçon dut renouveler sa requête.

17°. — Théophile a son Père[1]
13 *pluviose an VI* (3 *février* 1798).

M. Crucy arrive ici botté, sanglé, dans l'instant où je vous écris. Des affaires impérieuses le forcent à prendre la poste sur-le-champ pour Paris. Il est actuellement occupé, le fouet et la plume à la main, à griffonner un billet pour vous avertir de son départ. Il me charge de vous prier de ne pas épargner ses démarches auprès des puissances d'en haut, toutes les fois qu'il pourra vous servir, et de vous témoigner le regret qu'il a de ne pouvoir vous écrire la cause de son départ précipité, qui ne lui laisse pas un instant jusqu'à demain, jour fixé pour son départ. Il seroit déjà sur la route, si une frégate qu'il fait lancer à l'eau ce soir n'exigeoit absolument sa présence.

Mon oncle vous écrira demain. Vous recevrez probablement sa lettre en même temps que la mienne. Il n'existe dans Nantes que deux portraits de Jean-Baptiste Carrier, né à Moulins, sur la place Dauphine, mort à Paris, en place de grève, âgé de trente-trois ans. Je vous enverrai incessamment la copie d'une de ces figures que le professeur de dessin de l'Ecole Centrale a trouvé fort ressemblante à l'original quoiqu'elle ne soit encore qu'esquissée. Vous pourrez juger que votre fils est aussi loin de Raphael que l'honnête républicain, sujet de son tableau, l'est de Buonaparte.

Quand aux almanachs et aux journaux que vous (*sic*) ils contiennent très exactement la date de l'arrivée des courriers, l'heure des marées à Paimbœuf, le cours du change, le prix des sucres, cafés, etc. J'ai crû, d'après cela, qu'il étoit inu-

(1) Fonds LM.

tile de vous envoyer un calendrier et des affiches. Cependant, si vous voulez être parfaitement instruit des effets sur lesquels portent journellement la plus grande partie des demandes, vous pouvez vous abonner à la Feuille Nantaise ou au Journal de Correspondance.

Trois lettres successives ont dû vous apprendre que nous avons touché 450 livres de v.. B..... Ecrivez, s'il vous plaît, à mon oncle l'usage que vous en voulez faire et surtout n'oubliez pas les 150 livres à moi promises lors de mon départ, afin qu'à votre arrivée vous puissiez m'entendre.

stridenti stipula miserum disperdere carmen

et surtout, afin que je puisse, sous la protection d'un bon chapeau et d'un ample beverley, braver également le nord et l'ouest. Amen.

Vous pouvez vous apercevoir sans peine, au style et à la peinture de la présente épître, que j'ai l'air presque aussi affairé que le bon M. Crucy. Je vais entendre plaider M. Villenave, homme à talents, mais qui n'en use presque jamais que pour deffendre des causes déjà perdues dans l'opinion publique. Il s'agit d'un enfant, soi-disant retrouvé, qu'il est presque constant avoir été massacré par les brigands pendant la guerre de Vendée. Cependant que j'y cours, n'allez pas oublier mes respects et complimens à toute la famille. Pour vous, mon cher papa, je pense qu'il y a longtems que vous êtes persuadé du respect et de l'amitié de votre fils, R.-Th. Laennec, officier de santé de 3e classe.

Le père finit par consentir à ce que les arrérages V. B. (550 l.) servissent désormais à l'entretien de son fils à Nantes. Bientôt, Théophile est au comble de ses vœux. Il est inscrit à l'Ecole Centrale, pour le cours de langues anciennes ; il a un professeur de danse ; un professeur de dessin, M. Guénier ; il est seigneur et maître d'une belle flûte traversière qui, désormais, va être la principale raison d'être de son existence. Déjà, il en joue passablement : sa lèvre supérieure longue et mince, trait caractéristique de sa physionomie, lui donne une embouchure fort juste. Il a de l'oreille, il aime la musique et bientôt il ne rêve plus que théâtre....

Malheureusement, la charmante salle Graslin, chef-

d'œuvre de Mathurin Crucy, dont l'élégance et les belles proportions avaient frappé le voyageur anglais Young à son passage à Nantes en 1788, n'existe plus. Nos concitoyens subissent encore les conséquences de l'effroyable incendie qui, le 24 août précédent, au cours d'une représentation de Zémire et Azor (Théophile était alors à Quimper), avait anéanti en un instant ce bijou d'architecture, ensevelissant sous les décombres fumants tant de victimes humaines. Les amateurs de théâtre n'ont plus à leur disposition que la modeste salle du Chapeau-Rouge : Théophile devient un habitué de la salle du Chapeau-Rouge.

En même temps, signe bien autrement grave, il se met à rimer des vers amoureux ! La famille a conservé de cette époque (1798) la pièce suivante, écrite en entier de la main de l'auteur, sur beau papier estampé et doré sur tranche.

A L'AMOUR

Dithyrambe [1]

Dieu de Gnide, Dieu de Cythère,
Vole à ma voix, j'invoque ton secours :
Viens suivi des tendres amours,
Des Ris, des Grâces, de leur Mère.
Les dieux ont à tes lois soumis tout l'univers :
Sur la terre que tu fécondes,
Sur le vaste sein des Airs,
Sur les cieux, sur les mers profondes,
Tu sais étendre tes fers.
Mais c'est en vain qu'à ton empire
Tu soumets tout ce qui respire,
En vain tes feux embrasent tous les cœurs.
Qui pourra croire à ta puissance
Si, dans sa froide indifférence,
Nisa se rit de mes douleurs.

Qui était cette Nisa, dont la froide indifférence riait ainsi des souffrances du pauvre garçon[2]. C'est un nom

(1 et 2) Fonds LC.

qu'on retrouve d'autres fois sous sa plume : ainsi, dans le fragment suivant :

Peins l'aimable pudeur, les grâces, la décence.
Mais non. Ses traits sont gravés dans mon cœur.
Ah ! Rends plutôt mon âme à l'espérance,
Dis de Nisa le sourire enchanteur...
(Fragment. s. d.[2]).

Quelque Iris en l'air peut-être, pour laquelle il avait jugé convenable de faire le langoureux ?

Guillaume Laennec était désolé. Cette multiplicité de goûts l'épouvantait chez son neveu. Heureusement que l'enfant continuait en même temps à fréquenter assidûment l'hôpital de la Fraternité et à suivre régulièrement le cours de l'Hôtel-Dieu. Cela suffisait à l'oncle pour qu'il ne perdît pas tout espoir au sujet d'un enfant en qui il avait reconnu tant de qualités intellectuelles de premier ordre.

Cependant, l'année scolaire 1797-1798 se poursuivait sans incident : le printemps était arrivé et, avec les beaux jours, Théophile avait été repris de sa passion pour les courses vagabondes à travers la campagne. Il en fit tant qu'il tomba malade et, le 29 mai, il était obligé de s'aliter.

L'affection était une *rémittente bilieuse* et elle prit vite un caractère de gravité tel que Guillaume Laennec jugea prudent de s'adjoindre les lumières d'un confrère : ce fut, bien entendu, son ami Le Meignen qu'il appela à son aide.

Huit jours après, l'enfant n'allant pas mieux, l'oncle, soucieux de dégager sa responsabilité, informa le père de l'état assez alarmant de son fils (10 prairial, 29 mai)[1] :

Mon Théophile est malade. Je ne veux pas qu'une main étrangère vous l'apprenne pour vous donner de trop grandes inquiétudes. C'est une rémittente bilieuse contractée à ses maudites courses vagabondes auxquelles notre enfant se livre avec toute l'ardeur de son âge. J'espère beaucoup que la nature et l'art le tireront de ce mauvais pas : mon confrère et ami

(1) Fonds LC.

Le Meignen en a la même opinion que moi : c'est l'intime confident, et le troisième père de notre Théophile.

Le malade en est à son septième jour, il souffre déjà moins et garde parfaitement sa tête, mais l'agitation est encore grande, la respiration gênée, la chaleur mordante, l'abbatement très marqué : l'inquiétude est peinte sur son visage.

Ne doutez pas des soins qu'il recevra près de moi. Maman de Gennes, ma femme, mes domestiques, sa garde et moi ne le perdons pas un moment de vue. Mais, comme j'ai trop appris à me défier de mes propres lumières, je ne vous dissimule pas que mon cœur est cruellement oppressé, peut-être dans la proportion même de l'intérêt que je prends à un enfant que tant de titres m'ont rendu si cher. C'est ce qui m'a déterminé à prier mon ami Le Meignen de le venir voir tous les jours. Je suis certain qu'il n'y manquera pas, l'amitié qu'il porte à l'enfant l'y aurait appelé sans moi. Je vous rendrai compte à tous les courriers des progrès de la maladie.....

Deux jours après, le 31 mai (12 prairial) :

Notre malade nous donne de grands motifs d'espérance : les deux dernières nuits ont été moins orageuses et le redoublement d'hier a été moins violent. Il a pris ce matin un léger laxatif qui lui a fait rendre huit selles copieuses et un grand vers. Depuis midi, une légère hémorrhagie du nez a calmé le mal de tête au point que je ne redoute presque plus rien du redoublement de ce soir. Le spasme de l'estomac, la douleur de côté, l'agitation cèdent et s'adoucissent visiblement. J'en serai quitte pour la peur, j'en ai la plus ferme confiance. Je ne vous écrirai que lundi prochain, à moins que mes inquiétudes ne se réveillent.....

Mais c'était une affaire finie. Dans les jours mêmes Théophile entrait en convalescence.

18°. — Théophile a son Père[1]
16 *prairial an VI* (4 *juin* 1798).

Mon cher papa, à peine échappé des bras de la mort, j'ai voulu vous donner moi-même la première nouvelle de ma convalescence. Je me suis levé aujourd'hui pour la première fois. Je renais à vue d'œil. Huit jours de fièvre ardente et de diète

(1) Fonds LM.

avaient mis mes forces à leur plus bas périgée. Mais je les sens revenir peu à peu. Je vais aller, sous trois ou quatre jours, achever de me rétablir au Petit-Port. Mes respects, s'il vous plaît, à maman, mille choses au sieur Michaud et à toute la famille. Vous excuserez, s'il vous plaît, la brièveté de l'épître et l'aberration du style, sur l'état où doit être le cerveau d'un convalescent d'aussi fraîche date que moi. Adieu, mon cher papa, portez-vous bien. Votre fils, R.-Th. Laennec (Au citoyen Laennec, juge au tribunal correctionnel à Quimper).

Vers le milieu du mois de juin, il était assez bien pour s'en aller au Petit-Port avec sa tante et huit jours après, il était complètement guéri. Il avait repris ses études et sa flûte[1].

Pendant sa maladie, l'Ecole de l'Hôtel-Dieu s'était enrichie d'un cours d'accouchements. Jusqu'alors en effet, il n'y avait eu à Nantes que le cours départemental de Danilo et de Valteau, qui ne s'adressait qu'aux sages-femmes, et celles-ci, chose bizarre, n'avaient point alors accès dans les salles de la Maternité de l'Hôtel-Dieu. Dans le but de combler cette lacune et pour mettre les étudiants mieux à même de profiter des ressources de ce beau service, Darbefeuille, toujours sur la brêche, avait organisé un cours théorique et l'Administration, entrant dans ses vues, l'avait autorisé à faire la grosse dépense d'un *phantôme*, ou mannequin.

Quant au concours de médecin d'armée, il n'y fallait plus songer pour cette année. La maladie du mois de mai et la passion naissante de son neveu pour la flûte avaient fait évanouir les dernières espérances que Guillaume Laennec aurait pu conserver à cet égard.

(1) Guill. Laennec à son frère, 24 juin 1798, 6 messidor an VI (Fonds LC).

CHAPITRE XXVI

QUATRIÈME ANNÉE D'ÉTUDES MÉDICALES (1798-9). UNE MÉSAVENTURE CRUELLE. — LE CONCOURS DE L'AN VII.

Le mois de septembre venu, Théophile, pour la quatrième fois, recommença à suivre les cours de l'Hôtel-Dieu et son service à l'hôpital militaire. Mais maintenant il mettait un peu de mollesse dans son travail et l'oncle, rendu craintif par la grave maladie qu'il venait de faire, hésitait à le pousser. A vrai dire, près de dix mois le séparaient du prochain concours et l'on pouvait espérer que, sans se tuer au travail, il réussirait à emporter une nomination.

Cependant, il fallait tout prévoir. Bientôt Théophile allait être obligé d'aller terminer ses études à Paris et, en attendant, l'entretien d'un garçon de dix-sept ans commençait à devenir une bien lourde charge pour le bon Guillaume. Et voilà que, par sa légèreté, sa paresse, sa négligence, le père l'empêchait de liquider définitivement ce malheureux constitut v.. B.. qu'il avait obtenu l'autorisation de consacrer à l'entretien de son neveu. Il écrivait lettres sur lettres pour qu'on lui envoyât sans tarder les pièces nécessaires.

.... J'y suis d'autant plus intéressé, qu'il me serait impossible, sans ce secours, de soutenir les dépenses inévitables de votre Théophile. Cet enfant use beaucoup de hardes, a un maître de flûte qui lui coûte douze francs par mois, achète de la musique, aime un peu le spectacle, enfin commence à sentir qu'il lui faut un peu d'argent pour ses plaisirs. Je ne veux pas vous dire que ses goûts soient encore bien dispendieux, mais ils le deviendront davantage de jour en jour dans un jeune homme qui a de l'amour-propre, qui se fait des sociétés, qui aime déjà à paraître avec une certaine recherche de toilette. Quant aux études, le voyage de Quimper et la musique ont fort dérangé mes spéculations mais, comme il a de la facilité, comme il aime la lecture, il m'importe peu qu'il s'exténue dans ce mo-

ment sur son métier : il ira sans doute à Paris bientôt et il faut vous y préparer ; là, je ne doute pas que l'âge et la raison ne le ramènent à des objets et à des pensées plus sérieuses. Il est bien principié.

Mais, n'allez pas calculer, comme mon pauvre père, que vous le soutiendrez à Paris avec 60 francs par mois : c'est désormais chose impossible. Vous lui donnerez 12 à 1500 francs par an, ou bien vous le retiendrez près de vous. A Nantes même, où sa pension et son logement ne lui coûtent rien, je prévois que sa dépense d'entretien de maîtres et de menus plaisirs ira à 600 livres par an. Voyez, mon bon ami, si cet effort vous sera possible : je vous préviens que, cette année, nous tiendrons registre, tout en serrant la courroie le plus que nous pourrons...[1]

Le grand mot était lâché. Ce devait être le commencement d'une rude campagne au cours de laquelle, plus d'une fois, l'énergie et la persévérance de l'oncle faillirent succomber, aux prises avec la négligence du père, insaisissable comme toujours, et la mauvaise volonté, à peine dissimulée, de la belle-mère.

Avec le printemps de 1799 (an VII), la guerre civile se réveilla dans l'Ouest et ce réveil valut une cruelle mésaventure au pauvre Théophile.

Un beau jour, la région nantaise était encore en apparence tranquille, il fallut aller au Petit-Port chercher la récolte de grains de l'année passée. Théophile, avec son cousin Christophe, fut chargé de l'expédition : mais, au dernier moment, on ne sait trop pour quelle raison, Christophe ayant été obligé de rester au logis, Théophile partit seul. Il s'était acquitté de sa mission et il revenait, sans songer à mal, avec la satisfaction du devoir accompli, cheminant tranquillement auprès de la jument du fermier qui portait les sacs de blé, quand il se trouva tout-à-coup au beau milieu d'un parti de chouans : c'était un détachement des bandes de M. de Chastillon, qui avait poussé une

(1) Guill. Laennec à son frère, 25 vend. an VII, 16 octobre 1798. (Fonds LC.).

pointe jusque-là pour y faire une razzia. Sans plus se préoccuper que s'il n'existait pas du petit citadin dont ni la taille, ni la force n'étaient de nature à les épouvanter beaucoup, voilà mes gaillards qui s'emparent de la bête et de son chargement et détalent sans plus de cérémonie[1].

On peut juger si l'aventure laissa penaud un pauvre garçon qui aurait bien voulu peut-être se croire un foudre de guerre et si, au cours du triste voyage de retour, il se mit l'esprit à la torture pour trouver un moyen de se relever à ses propres yeux et de présenter l'événement sous un jour moins humiliant pour son amour-propre.

Que raconta-t-il, en particulier, à Mme Guénier, femme de son professeur de dessin, on n'en sait trop rien, mais il paraît que la version qu'il donna de l'aventure choqua gravement un autre amour-propre, celui du bambin de treize ans qu'était alors Christophe Laennec. Très humilié du rôle que lui avait laissé son cousin tout en se donnant à lui-même une certaine attitude de héros, il jugea que le souci de sa gloire exigeait qu'il remit les choses au point, si bien que, au dire de Christophe, Théophile n'aurait plus oser reparaître chez les Guénier. Il est certain que, vers cette époque, Théophile suivit le cours de dessin de l'Ecole Centrale ; mais, flattez-vous donc de découvrir la vérité, quand les amours-propres sont en cause.

Vers le même temps, Théophile eut l'ennui de voir partir pour Paris deux de ses camarades d'études, Jacques-Gilles-François Maisonneuve et son ami Fizeau qui, le 17 ventôse an VII (7 mars 1799), demandaient à l'Administration de l'Hôtel-Dieu et obtenaient leur certificat d'assiduité et de bonne conduite.

Cependant, Laennec père ne parlait plus de venir à Nantes et l'on y était encore dans l'ignorance de ce qu'il comptait faire pour assurer l'existence de son fils à Paris au cas où l'affaire du constitut v.. B.. tournerait mal.

(1) *S. Chr. L.* (Fonds L).

L'oncle Guillaume ne pouvant se déplacer, il fut convenu que Théophile, sitôt son concours passé, partirait pour St-Brieuc.

19°. — Théophile a son Père[1]
14 *prairial an VII* (2 *juin* 1799).

Mon cher papa, j'ai appris, par votre dernière lettre à mon oncle et par une de Mlle Laennec, que vous êtes à St-Brieuc. Je vais vous y rejoindre incessamment, afin de vous communiquer les démarches que nous avons faites pour pouvoir continuer mes études, malgré la guerre, et pour concerter avec vous ce qu'il me reste à faire. Je vais profiter pour cela du tems que me laisse la stagnation des études chirurgicales pendant l'été. Vous recevrez cette lettre huit jours avant ma malle, qui ne me précèdera que de 5 à 6 jours, aussi j'aurai le plaisir de vous embrasser avant la fin du mois.

Mon oncle a fait faire la consultation que vous lui demandiez. Elle est signée de deux négotiants, dont l'un (le citoyen Peltier du Doyer) a habité dix ans l'isle de France. Mon oncle vous l'envoyera aussitôt qu'il aura pu recueillir un assez grand nombre de signatures de colons ou navigateurs qui connaissent cette isle. La décision de ces négotiants est que vous devez payer (en supposant la dette avérée) à raison de cent pour cent trente et qu'en conséquence la somme empruntée par Guillaume-François Hurvoy se réduit à deux mille sept cent cinquante sept francs cinq centimes. Vous recevrez probablement la pièce par le courrier prochain. Embrassez, s'il vous plaît, pour moi, maman et le cher Michaud. Je suis avec respect votre fils, R.-Th. Laennec, officier de santé de 3e classe (Au citoyen Laennec, homme de loi, grande Rue, n° 226, à Port-Brieuc).

Théophile, en homme prudent, ne faisait aucune allusion au concours, qui pourtant était proche.

Dans les jours mêmes, parvenait à la Municipalité le pli cacheté, expédié par le Conseil de Santé des armées, qui contenait les questions auxquelles le candidat allait avoir à répondre. C'était le 24 prairial (12 juin). L'épreuve eut lieu immédiatement. Théophile, au dire de son oncle, s'en tira merveilleusement :

(1) Fonds LM.

... Je suis très content de sa composition et je crois que les inspecteurs généraux en jugeront comme moi...

Et, quelques heures plus tard, l'examen terminé[1] :

Notre Théophile a répondu, je m'en vante, comme un Laennec, aux deux séries de questions..... J'aurai donc, je l'espère, la consolation de vous rendre votre fils avec un état fait, un état sûr, et de le produire sur un théâtre instructif, où sa dernière éducation ne vous coûtera plus rien..... Il entrera avec honneur dans la carrière et je compte que je n'attendrai pas trois mois une commission d'activité pour mon élève et neveu. Alors il est à lui. 2400 ou 3000 livres d'appointements à un enfant qui jusqu'à présent s'est montré assez économe lui suffiront pour tout le temps qu'il sera à l'armée. Si vous voulez ajouter le constitut v.. B......, il le recevra à jour nommé, à ma diligence. Cela servira à lui faire attendre ses mois d'appointemens que les besoins de l'Etat font quelquefois arrièrer.

Vous voyez, mon ami, que, sans bruit et sans trompette, j'ai poussé mon projet, pour un enfant qui m'est aussi cher que les miens, aussi loin que mes devoirs de père me l'ont permis. Tout ce que j'y ajouterais serait pris sur la part de mes trois garçons. L'équilibre d'équité serait rompu. Votre fils enfin a un état. Au retour des hôpitaux, il peut passer un à deux ans à Paris et vous aurez un médecin formé, un médecin recommandable. Mais, pour Dieu, n'allez pas me le gâter et le retenir près de vous au-delà de deux mois tout au plus : si, à cette époque, je ne lui envoie pas sa commission, je lui donnerai l'ordre de partir pour Paris et il ne faut pas que vous y veniez mettre obstacle : vous le laisserez partir, vous lui ferez une petite avance de dix à douze louis. Il ira, à sa manière, à pied, il verra mes amis, il sollicitera auprès des inspecteurs généraux. Je suis moralement sûr qu'il sera placé d'emblée.

Ma Désirée, maman de Gennes, mon Christophe, mon Ambroise et jusqu'à mon Mériadec, tout cela perd la tête au départ de notre Théophile, tête volage, mais cœur excellent, enfant docile, tendre ami de ses petits cousins. Je tâche seul de conserver un peu de sang-froid, au milieu de ce déchirement de mon ménage..... Enfin, Dieu le veut, je me résigne ; je vous le rends digne de vous et de moi..... Théophile s'est chargé de

(1) Guill. à son frère, 24 prairial, 12 juin (Fonds LC.).

vous exprimer à tous le plaisir que nous ferait une réunion des deux familles, qui ferait tant d'heureux.

Guillaume Laennec s'abusait étrangement. Quelque faible opinion qu'il eût de son frère, il ne se doutait vraiment pas que cet intéressant personnage irait jusqu'à priver son fils des moyens de profiter des avantages que lui avait assurés son concours et à prolonger pendant deux ans encore son séjour à Nantes en se refusant à lui assurer une pension qui lui permît d'aller terminer ses études à Paris.

CHAPITRE XXVII

THÉOPHILE VA A SAINT-BRIEUC. — IL S'ESSAYE A LA POÉSIE LYRIQUE. SON PÈRE LE GARDE JUSQU'AU DÉBUT D'OCTOBRE.

Théophile partit le 13 juin pour St-Brieuc.

On ignore tout de ce second voyage en Basse-Bretagne. Sans doute le temps dut passer rapidement pour lui. En route du matin au soir, le fusil sur l'épaule, il eût bientôt parcouru en tous sens le pittoresque pays de St-Brieuc.

De retour au logis, il trouvait chez son père des encouragements peu déguisés à poursuivre ses essais poétiques. Cela le changeait un peu des sarcasmes de son oncle, toujours fort peu disposé à flatter chez son neveu un pareil penchant.

Les poèmes d'Ossian étaient alors très à la mode et Théophile, comme tant d'autres de ses contemporains, avait subi le charme de cette poésie nébuleuse. C'est alors, sans doute, qu'il commença à s'essayer dans ce genre, nouveau pour lui.

Nous avons retrouvé dans ses papiers[1] un *fragment*, dont nous faisons grâce au lecteur, et une ballade-cantate intitulée *Ina*, qui doivent dater de cette époque. La voici :

(1) Fonds LC.

INA[1]

Ballade-Cantate

Près d'une tombe solitaire,
A l'ombre des cyprès, de l'if silencieux,
La belle Ina, dans sa douleur amère,
Venait pleurer l'amant que lui ravit des dieux
La funeste colère.
Ses regards tristement élancés vers les cieux
Redemandaient l'objet de sa tendresse
Et son cœur accablé sous le poids qui l'opresse,
Dictait ces chants d'amour et de douleur :
Cyprès, dont le lugubre ombrage
Sur ce tombeau, sur ce désert sauvage,
Répand une secrète horreur,
Pour la dernière fois, sous ton épais feuillage,
La triste Ina vient pleurer son malheur :
Oui, je le sens, mon heure est arrivée.
Mon âme, en peu d'instants, à ses maux enlevée,
Planera sur ces champs de mort et de douleur.
O, de Nathos ombre chérie,
Reçois l'âme de ton amie
Qui, sans regrets, abandonne ces lieux
Où ton amour embellissait sa vie.
C'est dans ces bois (*illisible*)
Que j'ai placé ton urne funéraire,
Près d'elle chaque jour plaintive et solitaire
J'invoque en vain la mort qui rejette mes vœux.
Bocage épais, ta verdure éternelle,
Bravant la fureur des autans,
Aux ans voit succéder les ans.
De mon amour image trop fidèle
Quels souvenirs ton ombre me rappelle !
Doux souvenirs ! Ah ! Fuyez de mon cœur !
Par vous Amour, en ces lieux pleins d'horreur,
Embrase l'air que je respire.....
Je brûle ! Je meurs !... O, délire !
Je ne puis croire à mon malheur.....
Mon cœur rempli de ton image
Sur ces gazons, sous ce feuillage,

(1) Fonds LC.

Te voit, t'entend, te parle encore.....
Où suis-je, ô Dieux ! Quelle est cette ombre errante ;
Cher Nathos ! Ah ! Mon cœur est rempli d'épouvante.....
Ma voix l'a rappelé des antres de la mort.......
O malheureuse Ina, ton âme est égarée
Et ton amant en vain par un effort
Tenterait de franchir la barrière sacrée
Qui renferme à jamais les sujets du Trépas.
Frappé d'un trait brutal au sein de la victoire,
Pourquoi n'es-tu pas mort au milieu des combats
Je t'ai vu dans mes bras sans vengeance et sans gloire,
Sous de longues douleurs je t'ai vu succomber.
J'ai vu la mort à la voix foudroyante
Sur ta tête planer... et ma bouche mourante
Reçut ton âme et ton dernier baiser.
Ina ne chantait plus : déjà sur la nature
La nuit jetait un voile de terreur
Au sein des airs l'oiseau de triste augure
Fit retentir un cri rempli d'horreur
Quand de Nathos l'amante infortunée,
Sur le tombeau prosternée,
Mourait d'amour et de douleur.

Cependant, trois mois s'étaient déjà écoulés et Théophile, contrairement aux ordres de son oncle, était encore à St-Brieuc.

Avait-il eu de mauvaises nouvelles de son concours ? Nullement, puisqu'il se parait maintenant du titre d'officier de santé de 2e classe. Sans doute, il avait été inscrit à la suite, avec la perspective de n'être pas oublié trop longtemps, s'il ne se faisait pas oublier lui-même en restant éloigné du soleil. On doit regretter que les archives du Ministère de la Guerre ne puissent fournir aucun renseignement à ce sujet.

Très certainement l'oncle Guillaume à Nantes bouillait d'impatience et se montait la tête en voyant le peu de cas que faisait son frère de ses prescriptions les plus formelles. Il n'y tint plus, le jour où celui-ci émit la prétention de retenir son fils jusqu'au printemps.

Votre fils est inscrit à Paris, il faut qu'il y aille. Sans cela, point de place. Donnez lui seulement six à huit louis et la rente v... B..., je me charge du reste. Mais, le garder jusqu'au printemps, c'est le perdre. Le printemps viendra et vous aurez, comme aujourd'hui, des diffuges. Et Théophile a vingt ans !

Il ne tient qu'à vous que, dans trois mois, il ne soit plus à la charge de personne : que diable voulez-vous qu'il fasse à St-Brieuc ? Vous le gardez apparemment pour la colonne mobile !...... Mon Dieu ! mon bon ami, je vous demande pardon, le chagrin me dévore par tous les points de mon âme, mes enfants et les vôtres, que j'ai mis côte à côte dans mes affections, trottent avec moi du matin au soir, je ne puis me défendre de songer sans cesse à ce qu'ils vont devenir.....

Je ne conçois rien à votre tranquillité : un pareil effort de résignation passe toutes mes idées. Je vous embrasse de tout mon cœur, au nom de notre pauvre père qui veilla tant de nuits pour nous envoyer et nous soutenir à Paris. Renvoyez votre Théophile avant l'hiver ou rendez-le moi. Malgré ma peine et ma misère, il y aura encore ici du pain et de l'instruction pour lui....[1]

L'algarade porta. Il paraît même qu'elle aurait trouvé le père en humeur assez raisonnable et décidé enfin à assurer à son fils aîné une pension suffisante pour qu'il pût aller terminer ses études à Paris. En attendant, il le garda encore près d'un mois à St-Brieuc. Il n'était pas suffisamment certain de la sécurité des routes !

CHAPITRE XXVIII

RETOUR A NANTES. — CINQUIÈME ANNÉE D'ÉTUDES MÉDICALES. (1799-1800). NANTES SURPRISE PAR LES CHOUANS.

Octobre arriva. Le pays paraissait tranquille. Malgré les pronostics les plus sombres qu'il entendait porter tout au-

(1) Guillaume Laennec à son frère. 26 fructidor an VII, 12 septembre 1799. Fonds L.C.

tour de lui, Théophile se décida à partir pour Nantes. Le 3 au matin, il prenait la route de Lamballe, à pied suivant son habitude, et, le 5, il était à Rennes.

20°. — Théophile a son Père[1]
13 *vendémiaire an VIII* (5 *octobre* 1799).

Mon cher papa, votre fils est arrivé ici en bonne santé. Il n'a rencontré ni chouans ni chats-huants, mais seulement une bande de forçats forcés d'aller renforcer le bagne de Brest. La route de Rennes à Nantes est également sûre. Je vous écris comme vous voyez, sur beau papier et en beaux caractères. R.-Th. Laennec.

Dès le lendemain, Théophile se remettait en route et, après une étape aussi heureuse que la première, il était de retour au foyer de son oncle, le 15 vendémiaire an VII (7 octobre 1799). Cette fois, il avait fait en quatre jours une moyenne de quarante-neuf kilomètres par jour !

Mais, dans quel état arrivait-il encore ! Sans chemises, ses vêtements en loques, tout comme en 1797, à son retour de Quimper ! C'étaient là des choses qui préoccupaient aussi peu son père que sa belle-mère ; en revanche, il était porteur d'une lettre assez rassurante : le père s'y disait décidé à envoyer son fils à Paris et à lui assurer une pension de neuf cents francs, pendant deux ans.

Malheureusement, Guillaume connaissait son frère et le cas qu'il fallait faire de ses promesses. De plus, ce n'était pas lui qui tenait les cordons de la bourse et il fallait que la promesse fût ratifiée par Mme Laennec. Aussi, dès le lendemain de l'arrivée de son neveu, Guillaume écrivit-il à celle-ci (16 vendémiaire an VIII, 8 octobre 1799)[2] :

..... La lettre que Théophile m'apporta hier de la part de mon frère m'annonce qu'il s'est déterminé à envoyer son fils à Paris et qu'à cette fin il a écrit, le 20 fructidor dernier (5 septembre 1799), au citoyen Lécluze de me faire passer 300 fr. qu'il destine sans doute à cette bonne œuvre.

(1) Fonds LM. — (2) Fonds LC.

Je n'ai rien reçu jusqu'aujourd'hui de la part du citoyen Lécluse. Je ne puis donc prendre la promesse ou l'avertissement que l'on me donne que pour une espérance qui reste encore à réaliser.

C'est sur cette heureuse résolution de mon frère, à laquelle il est naturel que vous preniez quelque attention, que je désire, ma chère sœur, de conférer avec vous, afin que, si l'on envoye l'enfant à Paris, je sois assuré qu'aucun évènement ne viendra le déranger et lui couper, à cent lieues de ses parents, les ressources sur lesquelles il faudra qu'il compte.

Les enfants de mon frère, depuis le jour où vous avez accepté l'engagement de leur servir de mère, ont dû asseoir toutes leurs espérances sur votre bienveillance pour eux : je crois qu'ils ont fait tout ce qu'on pouvoit exiger de leur âge pour s'en rendre dignes : je me flatte même qu'en grandissant ils ne sentiront que mieux la grandeur de leurs obligations et n'en mettront que plus de zèle et d'empressement à justifier votre tendresse. Ils la mériteront, j'en suis sûr, et, si le plaisir de faire quelque bien aux enfants d'un homme qui vous est cher ajoute quelque chose à votre bonheur personnel, vous en jouirez, ma chère sœur ; vos bienfaits seront placés à haut intérêt.

Mais, pour le sort particulier d'un enfant à qui je n'ai pas crû pouvoir donner une plus grande marque d'amitié que de l'initier dans ma profession, j'ai besoin de sçavoir jusqu'à quel point je puis me reposer sur les promesses de mon frère. Il a promis à son fils neuf cents francs par an.... Le citoyen Lécluze me répondra-t-il de cette somme ? Consentez-vous à ce que le citoyen Lécluze me la fasse passer pour Théophile pendant deux ans seulement ?

C'est à ces deux questions que j'ose, ma chère sœur, vous demander une réponse nette et précise. Ce n'est pas ici une affaire légère et frivole : on ne peut jetter au hazard sur le pavé de Paris un enfant qui ne peut encore rien gagner par lui-même ; il faut donc qu'il soit assuré de recevoir à jour fixe la somme que ses parents veulent bien lui destiner. Quand je serai certain que ses neuf cents francs ne pourront lui échapper à tout événement, il partira.

Je me flatte d'avance que, si la guerre continue, Théophile sera, avant six mois, chirurgien de 2e classe à l'armée, qu'à ce titre, il n'aura plus rien à demander à personne et qu'ainsi, ce n'est pas à la rigueur un sacrifice de dix-huit cents francs

que je demande pour lui. Mais, comme dans la carrière des places et des sollicitations, tout n'est qu'incertitude, je ne veux pas qu'il existe à Paris dans un état d'anxiété qui l'empêche de suivre ses études. Je désire qu'il soit, pour son entretien et sa nourriture, dans un état de sécurité complète, soit qu'il ait une place, soit qu'il ne l'obtienne pas... J'ai tout dit, ma chère sœur, pour le Théophile qui m'est venu hier donner de vos nouvelles.....

21°. — Théophile a son Père[1]
20 *vendémiaire an VIII* (12 *octobre* 1799).

Je suis ici, mon cher papa, depuis le 15 vendémiaire an VIII et aujourd'hui, 20, il n'est pas encore question d'aucune lettre de la part de l'exact M. de l'Ecluze. Mon oncle a écrit à ma belle-mère à Quimper et nous attendons impatiemment sa réponse.

Vous avez probablement reçu mon billet daté de Rennes, vous l'avez lu ou, ce qui est plus probable, vous n'avez pu le lire et vous n'avez rien perdu.

Je n'ai fait en mon voyage aucune rencontre fâcheuse : la route est parfaitement libre. Il n'y a pas un mot de vrai dans ce qu'on avait dit dans les journaux, sur les prétendus otages enlevés par les rebelles dans les départements de la Loire-Inférieure et de la Vendée.

J'embrasse Marianne et vous aussi, mon cher papa. Votre fils, R.-Th. Laennec, officier de santé de 2e classe.

(Au citoyen Laennec, homme de loi, Grande-Rue, n° 226, à Port-Brieuc).

La situation n'était pas aussi rassurante que le pensait Théophile. S'il était resté quelques jours de plus à St-Brieuc, peut-être n'aurait-il pu revenir à Nantes de sitôt. Le pays allait se couvrir de bandes armées et, dans la nuit du 4 au 5 brumaire (26 au 27 octobre 1799), la ville de St-Brieuc était surprise et occupée par les chouans de Carfort et de Kerdaniel.

La belle-mère ne ratifia pas, il faut le croire, les promesses de son époux et Théophile, à son grand ennui, dut rester à Nantes. Tous ses contemporains, Fizeau, Maisonneuve,

(1) Fonds LM.

Mahot, De Moaire, etc., étaient partis pour Paris et il se trouvait désormais bien isolé. Tristement, il reprit son service à la Fraternité, sous la direction d'Ulliac et toujours en qualité de surnuméraire non appointé. Pour la cinquième fois, il recommença à suivre à l'Hôtel-Dieu des cours qu'il savait par cœur. Heureusement qu'à l'hôpital militaire, le mouvement était intense, qu'on y voyait beaucoup de malades et de blessés, que les succès opératoires y étaient remarquables et qu'avec un nombre suffisant d'heures consacrées, l'après-midi, à la dissection et à la médecine opératoire, un étudiant ne perd jamais son temps. Mais, tout de même, il commençait à sentir que, pour lui, désormais, il y avait autre chose à faire.

Pour comble de malheur, il était dit qu'une année ne se passerait jamais sans que, pour une raison ou pour une autre, il ne fût détourné de ses études. Il venait à peine de se remettre au travail qu'on recevait une nouvelle alarmante : les chouans avaient tourné Ancenis et ils marchaient sur Nantes. La population était d'autant moins rassurée que la ville se trouvait dégarnie de ses meilleures troupes : le général Grigny, commandant la place, les avait emmenées avec lui à Châteaubriant, dans le but d'empêcher la jonction des insurgés d'Anjou et de Basse-Bretagne.

Théophile avait alors dix-huit ans. Il était astreint au service de la garde nationale et sa situation d'étudiant attaché à un hôpital militaire ne l'empêchait pas de monter la garde tout comme un autre. Mais, pendant que son ami Le Meignen était parti pour Châteaubriant, lui, il était resté à Nantes.

Le 27 vendémiaire an VIII (19 octobre 1799), assez tard dans la soirée, Christophe Laennec revenait de prendre une leçon avec son ami Berthault du Marais, le même qui devint supérieur du Grand Séminaire d'Autun. Des bruits sinistres circulaient en ville : on avait vu arriver à bride abattue une estafette au Département et chacun de clabauder à qui

mieux mieux : on disait notamment que les chouans d'Andigné et de Chastillon étaient aux portes de la ville, qu'ils bivouaquaient à une lieue à peine, à la Desnerie, sur les bords de l'Erdre. Mais comment s'alarmer d'une pareille nouvelle, après les mesures qui avaient dû être prises la veille par les autorités compétentes ? Qui aurait pu supposer que rien n'avait été fait pour la défense de la ville et cela par la criminelle infatuation du pouvoir civil ?

Aussitôt rentré, Christophe va réveiller Théophile qui dormait à poings fermés, avec la conscience du devoir accompli. Il le met au courant de ce qui se disait en ville. Celui-ci, sans mot dire, se lève, prend son fusil et sort. Il avait un vieux compte à régler avec les chouans, depuis le mois d'avril précédent, et il est fort probable qu'il partit avec des dispositions peu bienveillantes à l'égard du premier qui fût venu se placer au bout de son fusil.

On sait la chose invraisemblable qui devait se produire au cours de cette terrible nuit. Vers quatre heures du matin, par un temps de brouillard et une nuit sans lune, la ville surprise par une poignée de rebelles : la porte de Vannes enlevée par Chastillon, celle de Rennes par d'Andigné : les chouans bientôt au cœur de la ville, le Bouffai forcé, les prisonniers politiques délivrés, des combats s'engageant à tous les coins de rue dans l'obscurité profonde, partout des morts et des blessés, enfin, au petit jour, les chouans arrêtés sur la place Egalité, sous les fenêtres des Laennec, par une fusillade énergique de la garde nationale, parvenue à se rallier, et les insurgés s'enfuyant en débandade, laissant sur le pavé trois ou quatre des leurs à peine !

Cependant, avec le jour, Théophile n'avait pas reparu. Mme Laennec et sa mère, les petits cousins, étaient dans de mortelles inquiétudes, d'autant plus que Guillaume Laennec, appelé à l'Hôtel-Dieu par son service, n'était pas là pour les rassurer. Enfin n'y tenant plus, Mme de Gennes se met en route avec Christophe, pour aller aux nouvelles. Ils

courent les postes, à la recherche de l'absent et dans l'espérance de le rencontrer. Ils s'aventurent en tremblant jusqu'à la Halle Neuve où, côte à côte, on a aligné les morts. Ils en sortent plus heureux qu'ils n'y sont entrés, mais pas encore bien complètement. Bref, la journée entière se passe dans de cruelles perplexités. Théophile ne reparut que le soir. Christophe, qui a raconté en deux mots l'aventure[1], a négligé de dire où son cousin avait été retenu, en patrouille ou à l'hôpital. La besogne en effet n'avait pas dû lui manquer à la Fraternité.

On connaît la polémique assez vive qui se fit jour à cette occasion entre Ulliac et Darbefeuille : le premier, réclamant le commandant de Sacy, qui avait été très grièvement blessé dans l'affaire et qui, par mégarde, avait été transporté à l'Hôtel-Dieu, et le second, qui ne voulait rien entendre et prétendait garder son blessé, qu'il ne jugeait pas transportable. Au plus fort de la querelle, le pauvre commandant, sans doute pour mettre d'accord les deux adversaires, prit le parti de mourir.

Trois semaines après l'événement, le canon tonnait joyeusement à Nantes : on venait d'apprendre la nouvelle que le général Bonaparte avait mis à la porte le Directoire... (18 brumaire an VIII, 9 novembre 1799).

CHAPITRE XXIX

L'EXPÉDITION DU MORBIHAN. — LA " GUERRE DES VÉNÈTES "

Au mois de janvier 1800, l'insurrection était générale dans l'Ouest. La levée d'une armée de soixante mille hommes avait été ordonnée par Bonaparte et Brune devait en prendre le commandement (14 janvier). A Nantes, il fallut

(1) *S. Chr. L.* (Fonds L.).

organiser sans tarder une colonne expéditionnaire, pour aller au secours de Vannes bloquée par les rebelles.

Guillaume Laennec, toujours à la piste de ce qui pouvait pousser son neveu dans la carrière militaire, lui eut bientôt proposé de le faire entrer dans l'ambulance du corps expéditionnaire : il lui fallait, disait-il, faire cette campagne ou renoncer à tout espoir de parvenir dans le corps de santé des armées. Mais Théophile n'avait pas besoin d'être stimulé et il n'eut garde de décliner une invitation qui cadrait si bien avec ses goûts d'aventure et de promenade. Il fut agréé sans trop de peine par l'ordonnateur Dugard, qui lui délivra une commission provisoire d'officier de santé de 3e classe[1] ; le jeune officier avait droit à son étape, à son fourrage et à une petite solde qui pouvait peut-être monter à une centaine de livres par mois.

Le 1er pluviose an VIII (21 janvier 1800), le général Brune faisait son entrée à Nantes. Le lendemain, sur les Cours, il passait en revue la colonne expéditionnaire. Théophile se trouvait sans doute à son poste dans l'ambulance, mais en civil ; c'est là peut-être, devant le front des troupes, qu'il reçut l'ordre, s'il tenait à partir, de se mettre en tenue militaire : le général ne badinait point sur la question de l'uniforme.

Le pauvre garçon dut s'exécuter : il se résigna à consacrer à son équipement ce qui lui restait des trois cents livres qu'il avait fini par recevoir de son père, à la fin de décembre. Mais il eut tout juste le temps, avant son départ, d'acheter son chapeau à cornes et c'est dans ce gentil accoutrement, mi-bourgeois, mi-guerrier, qu'il se mit en route le lendemain, 23 janvier. Il devait parfaire son équipement et s'acheter un sabre à Vannes, quartier général désigné de l'armée.

Le soir même, la colonne, commandée par le général Grigny, arrivait à la Roche-Sauveur (Roche-Bernard). Là, le

(1) Elle est datée du 2 pluviose an VIII (22 janvier 1800). Fonds LC.

manque de bateaux causait un certain retard dans la marche en avant. La Vilaine franchie, on s'emparait de Muzillac, on occupait la presqu'île de Rhuys, toutes les communications étaient coupées entre les anglais et les insurgés et enfin on ralliait Vannes. Théophile se mit aussitôt en mesure de paraître dans une tenue convenable aux yeux de son général en chef. Il s'acheta un collet, des parements et des boutons d'uniforme qu'il fit adapter à son habit, un sabre et une bonne houppelande. Avec cela et les quelques instruments qui lui étaient nécessaires, il eut vite fait de dépenser tout ce qui lui restait d'argent et même il dut engager son premier mois de solde.

On ignore presque tout des faits et gestes du jeune garçon au cours de cette campagne, qui devait être si courte. On sait seulement qu'il séjourna à Redon et à Vannes ; que, dans ces deux villes, il fut logé chez l'habitant et que sa tenue fut convenable et décente.

Guillaume Laennec avait un vieux camarade à Vannes : Jean-Ch.-G. Aubry-Duval, comme lui docteur de Montpellier, pour lors médecin en chef de l'hôpital militaire et professeur d'histoire naturelle à l'Ecole Centrale. Ce personnage fut d'un grand secours pour Théophile. C'était lui en particulier qui recevait ses lettres et se chargeait de les lui faire parvenir.

On tient de Pariset[1] que Théophile, au cours de son expédition dans le Morbihan, recueillit un certain nombre d'observations médicales, dont plus tard il tira partie dans ses ouvrages, et qu'il laissa de cette campagne une relation pleine d'originalité.

Jusqu'à présent, l'auteur n'a pu vérifier l'exactitude de la première de ces assertions : quant à la seconde, elle est conforme à la vérité.

C'était pendant son séjour à Vannes.

Le soir, dans la chambre peu confortable qui lui avait été

(1) Eloge de Laennec, p. 6.

octroyée, comme logement, à la clarté fumeuse de la chandelle, son papier sur les genoux, l'encrier dans la main gauche, pose familière que, douze ans plus tard, Dubois devait lui donner dans le grand portrait en pied qu'il en a peint, il écrivait la narration des événements de la journée.

Le lendemain, à table, après boire, il lisait sans doute à ses compagnons d'armes son travail de la veille et ceux-ci s'y reconnaissaient avec allégresse sous les noms d'emprunt dont il les avait affublés. Ils retrouvaient dans le récit, écrit sous forme allégorique, la trace de leurs faits et gestes, des événements auxquels ils avaient été mêlés, de leurs conversations mêmes...

On doit regretter la perte de ce manuscrit dont on ne peut suivre la trace que jusqu'en 1868, époque à laquelle il était en la possession de Mériadec Laennec. L'on ne connaît en effet quelque chose de cette œuvrette que par les critiques que, quelques années après, Lanenec père, qui l'appréciait fort, en adressait à son fils.

Théophile supposait qu'un médecin de Vannes, du nom de Cennéal (c'est l'anagramme de Laennec), avait découvert un poème, demeuré jusqu'alors ignoré des érudits, d'un barde cornouaillais, nommé Cardoe, inconnu lui-même jusqu'à ce jour. Ce poème était la relation d'une guerre soutenue aux temps héroïques par la vaillante peuplade des Vénètes. L'heureux inventeur du précieux manuscrit s'était aussitôt mis à la besogne avec cette ardeur fiévreuse qui est la marque de l'archéologue de race et, après de longues veilles et un labeur acharné, il était arrivé à mettre au monde une traduction française du texte cornouaillais. C'est ainsi que, tous les jours, les compagnons de Théophile, dépositaire, par grâce spéciale, de la traduction, étaient admis au privilège d'en entendre lire quelque fragment.

L'ouvrage débutait par une longue nomenclature de tous les textes que le traducteur avait dû consulter pour

donner physionomie savante à son œuvre. Malheureusement il avait compté sans Laennec père. L'intransigeant critique ne pouvait se faire à l'idée que le Dr Cennéal eût oublié les plus importants, qu'il n'eût cité en particulier ni les Boxhornius, ni les Pezron, ni les Du Paz, ni les Toussaint de St Luc, ni les Girard, ni une foule d'autres écrivains infiniment célèbres par l'étude approfondie qu'ils ont faite de nos antiquités bretonnes.

Venaient ensuite les compliments, en diverses langues, qui avaient été adressés à l'auteur. Puis, commençait le poème proprement dit, joyeuse et invraisemblable salade, où l'on trouvait de tout, depuis Vitellius jusqu'à l'empereur Constantin ar Braz ; depuis des invocations et prophéties sensationnelles jusqu'à d'ineffables discussions sur la primauté et l'éminente sainteté de l'église N.-D. de Yaudet et de son cantique, sur la série des évêques de Tréguier, etc., etc. ! Que dire de ces *soudards* de l'armée de Brune qui pouvaient trouver du plaisir, après boire, à mettre de semblables conversations sur le tapis ?

Parmi les héros du poème se trouvait un certain Roudouallec dont le caractère ne plaisait guère au père Laennec : il ne pardonnait pas au barde Cardoe d'avoir qualifié de valeureux et de généreux un personnage qui ne craignait pas de massacrer un ennemi désarmé...

On y trouvait aussi l'épisode infiniment touchant d'une jeune celte mourant sur le tombeau de son amant (c'était la ballade d'Ina, écrite quelques mois auparavant à St-Brieuc et que Théophile avait insérée là). Mais ce qu'on doit tout particulièrement regretter de ne pas connaître, si l'on en croit Laennec père, c'est un certain morceau de poésie qui était transcrit aux pages 50 et suivantes du manuscrit et qui, bien qu'inachevé, était, aux dires de ce critique autorisé, le morceau le plus marquant de l'ouvrage.....

L'œuvre enfin se terminait par un accès de délire prophétique : le barde Cardoe voyait, fort loin dans l'avenir, le

Peuple Souverain rentré dans la pleine possession de ses Droits, la Vanité vaincue fuyant devant la Sainte Egalité..., et il prédisait l'éclatante destinée de celui que les événements, à quatre ans de là, devaient placer sur le trône de Charlemagne. Cardoe, barde cornouaillais du N[e] siècle, est évidemment le plus ancien bonapartiste connu.

Théophile avait joint à son œuvre les clefs explicatives des noms et des événements, ce qui doit nous faire doublement regretter la perte du manuscrit, recouvert de papier rose, qu'il ne faut peut-être pas désespérer de retrouver un jour.

Telle fut cette fameuse « Guerre des Vénètes » qui intrigua tellement M. du Chatellier et dans laquelle certains ont voulu voir une étude historique sérieuse, contemporaine des études celto-bretonnes que Théophile entreprit quelques années plus tard. Laennec père en était tellement enthousiasmé qu'il avait médité d'en faire une traduction cornouaillaise et de la publier en face du texte de Cennéal, comme étant le texte original de Cardoe !

CHAPITRE XXX

GUILLAUME LAENNEC OBTIENT QUE, LA CAMPAGNE FINIE, SON NEVEU RENTRE A L'HÔPITAL MILITAIRE EN QUALITÉ DE CHIRURGIEN D'ARMÉE DE 3[e] CLASSE.

Pendant que Théophile était ainsi tout à la joie, Guillaume Laennec faisait tous ses efforts pour intéresser à son neveu ceux qui pouvaient le pousser dans la carrière.

Il écrivait au général Brune, pour lui demander que le jeune garçon fût promu à un emploi correspondant au grade que lui avait valu son concours, l'année précédente, et il faisait appuyer sa requête par un ami intime du général. Cet ami était Mellinet, sans doute. Le futur maréchal de

l'Empire était resté fort lié avec notre compatriote depuis le jour, déjà lointain, où, jeune écrivain et ne rêvant qu'à embrasser la profession d'imprimeur, il était entré en relation avec lui pour la publication d'un de ses ouvrages (1790).

Il écrivait aux ordonnateurs des guerres, à Fresnais entre autres ; à d'anciens camarades, passés dans la médecine militaire, à Gendrel, à Mollet, médecin en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, jadis connu à Nantes sous le nom de Mollet de la Barre, du temps où il y exerçait la médecine.....

Et, pendant ce temps, à Quimper ou à St-Brieuc, Laennec père ne pensait qu'à aller s'établir à Paris, à y trouver quelque grassouillette sinécure, qui lui assurât, avec une existence confortable, le moyen de se livrer en toute liberté d'esprit à ses penchants littéraires ; un poste de Bibliothécaire, par exemple, au ministère des Affaires Etrangères, ou quelque place dans les Eaux, Bois et Forests, était alors ce qui lui souriait davantage. Il faisait part à son frère de ses rêves : son Théophile venait le rejoindre à Paris, peut-être même l'y amenait-il avec lui, et il engageait son vieux Guillaume à l'imiter. En attendant et pour faciliter ce beau projet, il le priait de vouloir bien désormais se charger de leur jeune sœur Théophile... Le malheureux semblait vraiment proposer un marché à son frère et subordonner l'accomplissement de ses devoirs de père à l'obtention de cette place à Paris qu'il s'était imaginé que le pauvre Guillaume pouvait lui faire obtenir.....

Ce qui ne devenait que trop clair, c'est que le père ne voulait rien faire pour son fils aîné et qu'il déguisait sa mauvaise volonté et celle de sa compagne sous des raisons de pénurie que son frère, avec toute la courtoisie de l'époque, ne voulait pas avoir l'air de mettre en doute...

Je conçois que dans la situation où vous êtes tous deux, forcés à des voyages et à des agissemens très dispendieux pour vos affaires personnelles, vous ne pouvez faire un sacrifice aussi grand que celui de l'envoi et de l'entretien d'un étudiant

en médecine à Paris. Je voulais alors, je ne le cache pas, m'assurer véritablement si vous étiez en état de donner à votre fils une somme quelconque et si vous pouviez vous promettre de la lui continuer avec exactitude pendant tout le tems que ses cours l'exigeront. Je vois très clairement aujourd'hui que mes appréhensions étaient raisonnables et que le meilleur parti était de chercher à l'enfant une occupation active qui le tînt en haleine en attendant des temps plus heureux pour vous et pour lui.... Je regarde comme une bonne fortune pour lui qu'il fasse à son âge cette rigoureuse qui est très instructive pour lui et qui lui donnera par la suite plus d'un moyen de s'attacher aux hôpitaux militaires, seule carrière lucrative de notre maudit métier.

Soyez donc pour quelque tems encore fort tranquille sur le compte de votre Théophile.... Je ne sçays si vous calculez bien rigoureusement le prix de l'entretien d'un jeune homme de dix-neuf ans, mais je vais vous répondre qu'à Nantes c'est une dépense très sérieuse et que Théophile surtout, malgré les sermons de sa tante de Gennes, est un grand estradeur. D'ailleurs il est certainement fort économe ; le pauvre enfant, à ma connaissance, n'a pas un vice.

....Oui mon bon ami, je suis ravi que vous alliez à Paris... Vous n'amènerez pas Théophile ; vous ferez mieux de me le laisser. Si je puis terminer l'affaire....... que vous m'entravez depuis un an, faute de m'envoyer la pièce que je vous ai demandée, je trouverai là de quoi fournir à l'entretien de votre fils, s'il cesse d'être appointé.... ou je vous adresserai la somme à Paris, si l'enfant continue à recevoir son salaire. Ma pauvre Désirée est toujours sur le lit, opérée depuis huit jours d'un dépôt laiteux en pleine suppuration [1].

Le 1er mars, la paix était signée, la colonne du général Grigny recevait aussitôt l'ordre de rallier Nantes et le 4 mars, Théophile, gros Jean comme devant et fort penaud, reparaissait chez son oncle. Celui-ci, une fois encore, voyait tous ses projets renversés par les événements.

Ce qui atténuait un peu le dépit de l'oncle, c'est qu'en même temps il recevait une lettre flatteuse du commissaire des guerres Fresnais. Celui-ci lui faisait compliment de son

(1) Guill. Laennec à son frère, 6 ventose an VIII (25 février 1800). Fonds LC.

neveu, jeune homme, disait-il, « aussi instruit qu'intéressant » ; il lui annonçait qu'il avait fait confirmer par une commission définitive d'officier de santé de 3e classe à la suite des ambulances de l'armée de l'Ouest celle provisoire donnée par l'ordonnateur Dujard et qu'enfin il l'avait chaudement recommandé à l'ordonnateur en chef Perroud pour qu'à la première occasion le jeune homme fût placé, comme officier de santé de 2e classe, soit dans une ambulance, soit dans un hôpital fixe. Il avait, disait-il en terminant, bon espoir, si l'armée existait encore quelque temps[1].

Peu de jours après, le 8 mars peut-être, Théophile put rentrer à *la Fraternité*, en qualité de chirurgien appointé de 3e classe, sans que sa solde eût à subir, du fait de ce changement d'affectation, une diminution trop sensible : à peine perdit-il un cinquième de ses appointements. En même temps, il recommençait à suivre les cours et les répétitions de Darbefeuille et de ses adjoints.

C'est alors sans doute, en vue de ce départ pour Paris dont il entretenait son imagination depuis six mois, qu'il se mit à la sténographie, la tachygraphie, comme on disait alors, et qu'il y devint bientôt passé maître.

Ses cousins l'avaient vu, avec une joie immodérée, reprendre sa place au foyer familial et, lorsque, son travail fini, il rentrait au logis, cette joie se manifestait sans doute par un redoublement de vacarme, dans lequel le chirurgien de 3e classe ne dédaignait pas de faire sa partie. La pauvre tante Désirée, couchée sur son lit de douleur, n'aurait pu dire lequel de ses trois enfants ou de leur cousin était en vérité le plus insupportable.

C'était alors, tous les jours, des passages de troupes. Théophile était peut-être, vu sa situation, l'objet d'une immunité spéciale, mais ses trois cousins désormais avaient presqu'en permanence leurs lits dressés sur le palier du *salon de Compagnie*.

(1) Fresnais à Guill. Laennec, 11 ventose an VIII (2 mars 1880). Fonds LC.

CHAPITRE XXXI

LE ROMAN DE LA VINGTIÈME ANNÉE. — SIXIÈME ANNÉE D'ÉTUDES MÉDICALES (1800-1). — DÉCEPTIONS SUR DÉCEPTIONS. — JOURS DE DÉCOURAGEMENT ET DE CHAGRIN.

Guillaume Laennec n'avait pas été sans remarquer, on l'a vu plus haut, que son neveu commençait à prendre bien de l'intérêt aux questions de toilette et, un peu oublieux lui-même des préoccupations de même ordre qu'il avait éprouvées jadis, aux jours de sa jeunesse, alors qu'à Montpellier il se voyait si complètement éclipsé par tous ces méridionaux dorés sur toutes les coutures auprès desquels il avait conscience de faire assez triste figure, il gémissait maintenant sur cet entraînement irrésistible que la mode exerce sur toutes ces jeunes têtes.

Mais les femmes ont sur certains chapitres le sens d'observation plus affiné et aigu et la tante Désirée et maman de Gennes s'étaient probablement montrées plus perspicaces que le bon oncle. Elles eurent vite fait de deviner de quoi il retournait au juste : leur Théophile voyait d'un œil fort doux certaine petite personne de leur connaissance, dont malheureusement la postérité devra se résigner à ignorer le nom. Peut-être était-ce la cruelle Nisa, en l'honneur de qui le pauvre garçon avait, depuis un an et plus, rimé tant de vers brûlants. Il faut regretter que l'oncle se soit montré si réservé lorsqu'il fit part à son frère de la grande découverte qui venait d'être faite à son foyer, mais il ne se doutait évidemment pas, quelque haute opinion qu'il eût déjà de son neveu, que celui-ci parviendrait un jour à la dignité de grand homme et qu'à ce titre, la postérité, indiscrète et intéressée, pourrait se montrer plus soucieuse que le père lui-même de scruter dans leurs replis les plus secrets le cœur et l'esprit de celui qui devait immortaliser le nom de Laennec.

Il avait semblé aux parents que les deux jeunes cœurs s'étaient entendus ; ils regardaient d'un œil attendri la petite comédie qui se jouait sous leurs yeux et dont chaque jour ils pouvaient suivre les progrès. La jeune fille leur paraissait parée de toutes les qualités de son sexe et, ce qui n'a jamais rien gâté, ils lui connaissaient, comme on dit, les plus belles *espérances* et de beaux biens solides au soleil. Ce qui augmentait leur satisfaction, c'est qu'il leur semblait que les parents de la belle la partageaient. Bref, ils voyaient l'affaire déjà faite et le bon Guillaume croyait tenir entre ses mains la « dernière couronne » qui devait consacrer le mérite de son neveu[1].

Nous le marions déjà ; mes deux femmes en sont tellement éprises, et ma belle-mère surtout, que l'idée même de vous le rendre les afflige... Il n'est sorte de projet que ma pauvre maman ne fasse sur cet enfant qu'elle aime, Dieu me pardonne! plus que les miens et qu'elle gâte sûrement davantage...[2]

Il semble bien que chez Théophile ce premier sentiment ait été assez profond et durable. Plusieurs mois s'étaient écoulés depuis son arrivée à Paris qu'on caressait encore ce beau projet dans les entretiens de la famille[3].

C'était l'époque où, bien que la ville fût toujours en état de siège, la population était toute entière à la joie de se sentir vivre après tant de cruelles épreuves : jours de repos et de calme comme on n'en connaissait plus depuis longtemps et qui malheureusement furent attristés par la terrible catastrophe du 25 mai, l'explosion de la poudrière du château, qui devait couvrir la ville de morts et de blessés.

L'on pensait généralement que l'hôpital militaire serait conservé pendant quelque temps encore et Guillaume Laennec se flattait de l'espoir que son neveu y serait appointé jusqu'à son départ pour Paris. Cependant, en homme prévoyant, il écrivit à son frère (28 messidor, 18 juillet)[4]

(1, 2 et 3) Lettres de Guillaume Laennec à son frère des 22 pluviose an VIII (11 février 1800) et 27 vendemiaire an X (18 octobre 1801). — (4) Fonds LC.

pour lui rappeler qu'il n'y avait plus d'atermoiement possible et qu'il lui fallait, bon gré mal gré, prendre dès aujourd'hui ses dispositions pour que son fils pût partir pour Paris au premier signal.

On n'imaginerait jamais quelle fut la réponse du père.

Vers la fin d'août, Théophile recevait de celui-ci une lettre dans laquelle il lui annonçait, sans plus de formes, qu'il se décidait à partir pour Paris et à s'y faire accompagner, peut-être même précéder, par son fils... cadet ! Le coup était rude ; mais, laissons la parole à l'oncle[1].

« ... Je remis, assez imprudemment je l'avoue, votre lettre à notre Théophile qui l'eût bientôt parcourue. Le passage où vous parlez du voyage de Michaud à Paris agita tellement le pauvre lecteur que l'altération de ses traits me donna de l'inquiétude. Vous n'avez de votre vie vu un enfant si peiné : le dîner était servi.... Il se retira dans sa chambre sans souffler un mot et pour y pleurer, je crois, plus à son aise. Par un mouvement sympathique, mon Christophe en perdit l'appétit. Je restai seul avec ma femme et le citoyen Le Saulnier qui, par parenthèse, ne connaît pas, je crois, le prix du temps, car il resta plus d'une grosse heure avec nous sans accepter le dîner. Dès qu'il fut parti, je courus à mon enfant pour le consoler...

Mon cher frère et bon ami, vous avez mis la mort dans le cœur de votre Théophile : il est l'aîné, il a vingt ans, il est sur le bout du banc, il a un état et n'a plus besoin que d'un séjour de deux ou trois ans à Paris. Vos premiers fonds, si vous en avez, doivent être pour lui. On parle de réformer son hôpital. Si cela arrive que voulez-vous que je fasse à Nantes d'un sujet aussi avancé ? Mais je vous dirai cela dans ma prochaine....

A l'heure où Guillaume Laennec écrivait ainsi, l'événement redouté était depuis deux jours un fait accompli (1er fructidor, 19 août), mais on n'en savait encore rien à Nantes. L'hôpital de la *Fraternité* était mis en réforme et l'emploi de Théophile supprimé : on ne prit même pas la peine de lui régler sa solde de messidor et de thermidor

(1) Guill. à son frère, 3 fructidor an VIII (21 août 1800). Fonds LC.

et il est probable que le pauvre garçon n'en toucha jamais un sol.

Pourtant, l'hôpital ne fut supprimé qu'au mois de décembre 1801 et Théophile put continuer à y suivre son service.

Dès qu'il fut remis de la pénible émotion dans laquelle l'avait plongé la lettre de son père, il lui écrivit, une première fois le 10 fructidor (28 août) ; puis, une seconde le 2 vendémiaire (24 septembre), lettres qui ont été perdues ; mais le destinataire ne se donna pas la peine d'y répondre. Il en fallut une troisième pour le faire sortir de son mutisme.

22°. — Théophile a son Père[1]
29 *vendémiaire an IX* (21 *octobre* 1800).

Mon cher papa, il y a bien longtemps que nous n'avons eu de vos nouvelles, ce qui me fait croire que vous n'avez point reçu les lettres, en date du 10 fructidor an VIII et du 2 vendémiaire an IX, que je vous ai adressées à Rennes. L'épître actuelle ne vous apprendra rien qui ne fût contenu dans les deux précédentes et vous en tiendra lieu, en supposant que vous ne les ayez point reçues.

J'ai reçu mon licenciement le 1er fructidor dernier et je me trouve actuellement sans aucune autre occupation que celle de continuer mes études, occupation à laquelle il est d'ailleurs bien temps que je me donne sérieusement. Je puis encore passer à Nantes l'hyver dans lequel nous allons entrer, mais il serait bien nécessaire que je puisse aller à Paris au printemps prochain. Deux années de travail me suffiraient pour me mettre en état de subir les examens de réception. Les rapports de ceux de mes amis qui sont actuellement à Paris m'apprennent qu'avec la plus stricte économie on ne peut pas y dépenser annuellement moins de mille francs. C'est de votre réponse que dépendra probablement le destin de ma vie. Tous les arrangemens que vous pourrez prendre à cet égard me seront égaux, pourvu que je puisse toucher très exactement et à jours fixes à Paris la pension que vous

(1) Fonds LM.

me ferez. Car vous sentez bien qu'il est impossible de se livrer au travail lorsqu'on a la moindre inquiétude relativement à son existence et qu'à Paris, comme partout ailleurs, on ne fait guères de crédit à un jeune homme, quelque rangé qu'il soit.

Je vous écris à Port-Brieuc, sans trop savoir si ma lettre vous y trouvera. J'ai appris les nouveaux succès de Michaud par le professeur d'histoire naturelle du Morbihan[1] qui s'est trouvé à Port-Brieuc, lors de la distribution des prix.

Nous ignorons encore si Mlle Laennec est mariée[2]. Offrez-lui, s'il vous plaît, les vœux bien sincères que je forme pour son bonheur.

Présentez, je vous prie, mes respects à ma belle-mère. J'embrasse Marianne et l'illustrissime Michaud, dont la haute réputation a percé jusqu'à nous, malgré les brouillards de la Loire. Je vous embrasse, mon cher papa, γενητε το δελημα σου. R.-Th. Laennec, officier de santé (Au citoyen Laennec, homme de loi, Grande-Rue, n° 226, à Port-Brieuc).

Par le même courrier, l'oncle informait son frère que les v. B.. se décidaient à régler l'ancien arriéré de leur constitut et que de ce chef une somme de quinze cents francs allait devenir disponible[3] :

.... Cette somme conviendrait bien à votre pauvre Théophile qui, ne recevant plus d'appointements à l'hôpital militaire depuis le 1er fructidor dernier, meurt et sèche ici sur pied d'impatience et de chagrin de ne pouvoir aller achever son cours à Paris. Il doit vous avoir écrit lui-même pour vous parler de sa situation. Elle n'est véritablement pas gaie. Le pauvre enfant sçait trop bien que je n'ai point moi, de remède à lui offrir. Mon Christophe, déjà plus grand de taille que lui-même, commence à me coûter fort cher, veut aussi embrasser ma profession et exige que je me prépare de bonne heure aux sacrifices que nécessitera dans trois ans son voyage à Paris. Voyez donc, mon cher frère, si vous êtes vous-même en état d'achever l'éducation de votre fils. Voici l'ouverture des écoles de Paris ; s'il veut en profiter, il faudra qu'il parte en brumaire. Faites un effort et sauvez-le de l'ennui qui le tuera cet hiver, si vous le condamnez à le passer en province...

(1) Dr Aubry.
(2) Elle avait épousé le 4 octobre M. de Miniac, magistrat de sûreté à Lannion.
(3) Fonds LC.

Le père, au fond, se souciait assez peu que son fils aîné mourût d'ennui à Nantes. Il répondit toutefois. Sa lettre n'a pas été conservée, mais on sait qu'elle n'était pas faite pour réconforter le pauvre garçon : Elle lui annonçait sans ménagements que son frère cadet Michaud était déjà rendu à Paris !

Le chagrin de Théophile fut si vif à cette nouvelle et si cuisant qu'il en fit une maladie de quinze jours.

Par un reste de pudeur le père dénaturé sentit le besoin de lui écrire, ou plutôt de lui faire écrire (car il se payait le luxe d'un secrétaire) une seconde lettre (14 pluviose an XI, 3 février 1801) pour essayer de réparer un peu le mal qu'avait pu faire la première. Mais, si l'on en croit Guillaume Laennec, elle n'était guère de nature à le consoler beaucoup : toutefois l'oncle y vit un motif de ne pas désespérer encore :

Si j'avais été près de vous quand vous écriviez si couramment à Théophile que son frère était à Paris, je crois que j'aurais suspendu du moins une confidence qui lui a causé un chagrin si cuisant.

Est-il possible en effet que vous n'ayez pas prévu l'impression douloureuse que ce profond oubli du droit d'aînesse devait faire sur le cœur d'un enfant ? Il s'est crû abandonné par son père et j'avoue franchement que ça a été ma première idée ; mais, en recherchant dans ma pensée ce qui pouvait de sa part lui avoir attiré un si grand malheur, je n'ai rien trouvé qui justifiât le châtiment et j'ai espéré que la réflexion ne tarderait pas à vous rappeler les droits qu'il a aussi à votre tendresse. J'ai jugé juste, parce que je vous connais mieux que lui ; votre seconde lettre est venue confirmer mes pressentiments : j'y ai retrouvé le cœur de mon frère.

Hâtez-vous, mon bon ami, de faire effectivement pour votre fils aîné les fonds de son éducation à Paris: le temps presse, les grands cours s'ouvrent au printemps. Vous le retardez d'un an, s'il ne part qu'en été et, à son âge, un an est un siècle !

Eh ! que peut avoir à faire à Paris le bon Michaud, qui n'a encore aucun état déterminé ? Appartient-il à l'Ecole Polytechnique ? Reçoit-il quelques secours du gouvernement ? Ou n'a-t-il autre chose à y faire que d'y suivre des cours de

mathématiques sans but et sans objet? Certes, si c'était là sa destination, j'ose vous dire que le passe-droit fait à son aîné est véritablement une punition affreuse et cruelle. Si votre bonheur a voulu que Michel puisse aspirer à quelque place ou salaire de la part du gouvernement, c'est autre chose, je l'avoue : mais, du moins, par pitié, vous eussiez dû nous l'annoncer et nous le dire. Vous auriez d'un mot tari plus de larmes que votre lettre ne contient de caractères.

Vous sçavez que votre fils, depuis la réforme du 1er fructidor, ne gagne plus un sol à Nantes ; que les deux mois d'arriéré qui lui sont dûs ne lui seront peut-être jamais payés ; que les héritiers v.. B.. ne soldent plus, à jour nommé, ni même du tout, depuis deux ans, les arrérages de votre constitut.... Ainsi, depuis huit mois, à peu près, le pauvre enfant est tout entier à ma charge et j'ai moi-même trois enfants et, par-dessus le marché, une femme malade !

Je ne sçais, mon cher frère, si vous songez quelquefois à la peine d'autrui, mais vous avouerez, je crois, que si la position de votre fils est triste, la mienne n'est pas gaie. Nous patienterons cependant. Je ferai tous mes efforts pour encourager mon élève, pour l'attacher à ses petites études, pour le distraire de ses sinistres pensées : quant à moi, éprouvé si souvent par l'adversité, je sçaurai encore me raidir contre les difficultés de ma situation, en garder le secret avec tout ce qui m'entoure et pourvoir sans bruit à tous les besoins indispensables. Avec un enfant comme celui-là, ce que je donne est un argent placé à usure pour les miens, si jamais ils tombaient dans la misère.

Avec quelle inquiétude j'ai remarqué que votre lettre à Théophile du 14 pluviose n'est point de votre écriture !.... Pour Dieu, mon bon ami, songez donc à notre pauvre Théophile : cet enfant est d'un excellent naturel ; il sèche ici de chagrin et d'ennui, malgré tout ce que nous pouvons faire pour le consoler. Il perd la plus belle et la plus précieuse année de sa vie. Nantes ne peut lui offrir désormais aucun genre d'instruction de plus et vous sentez qu'il est saoulé du seul démonstrateur que nous ayons ici, il le sçait tout entier par cœur. Ce n'est donc qu'à Paris qu'il peut désormais se perfectionner. Tous ses camarades et jusqu'à des enfants d'artisans peu aisés ont trouvé le moyen d'y aller et d'y être soutenus. Comment serait-il possible que vous ne puissiez l'y entretenir au moins un an ou deux ?.... N'avez-vous donc

aucun plaisir à prévoir que mon élève peut, en moins de trois ans, aller vous tenir compagnie et gagner honorablement son pain sans vous être à charge? Mon cher frère, absolument, et je vous en supplie pour lui, pour vous, pour moi, il faut que vous fassiez partir incessamment votre fils pour Paris. Cet enfant est d'une très faible santé, votre lettre lui a déjà causé une maladie de quinze jours : je tremble, je ne vous le cache pas, pour sa vie, s'il n'obtient pas bientôt de vous un bienfait que vous lui avez si solennellement et tant de fois promis...[1]

CHAPITRE XXXII

DERNIÈRES DIFFICULTÉS, LE DÉPART

La leçon porta-t-elle ou bien, plus simplement, la lettre de Guillaume trouva-t-elle le père dans un de ces moments ou l'on voit tout en rose. Bref, celui-ci se décida à donner satisfaction à son fils. Précisément, il avait une somme assez ronde à toucher à Quimper. Il préféra toutefois affecter à cette dépense des ressources plus problématiques.

... Dites-moi donc bien précisément et bien vite le mois, le jour, l'heure, où votre oncle veut que vous partiez pour Paris. Ma femme a, dans ce moment, entre les mains de Michaud, un certificat de liquidation portant huit cent cinquante-trois livres quatre sous trois deniers de rente sur l'Etat. Votre frère est chargé de vendre cet effet au cours de la place. Je lui manderai de retenir pour vous sur le produit 800 fr. dont il vous enverra à Nantes ce que vous voudrez pour les frais de votre voyage. Je vous expédierai de Quimper, où je ne tarderai cependant point à me rendre, pour votre frère et pour vous, six paires de draps et deux couverts d'argent. Vous avez bien peu de mémoire si vous ne vous rappelez point mes ressources dans ce pays-là, ressources que viennent d'augmenter encore la succession de mon pauvre abbé Laen-

(1) Guill. à son frère, 20 pluviôse an IX (9 février 1901). Fonds LC.

nec et la coupe, désormais prochaine, de mes tailles de Kerlouarnec.... (2 ventose an IX, 21 février 1801)[1].

L'oncle répondit aussitôt :

...Il est indispensable que Théophile parte du 15 au 20 germinal prochain (du 5 au 10 avril 1801) pour profiter des grands cours du printemps.

J'estime, moi, que mille francs par an lui suffiront à Paris, et même un peu moins, si les deux frères demeurent ensemble, s'ils sont logés à l'année et dans leurs meubles, comme vous paraissez nous le dire. Il faut à Théophile trois ans d'études à Paris et, s'il en profite, vous aurez un médecin très recommandable pour le talent : quant à l'activité, qu'exige la pratique quotidienne du métier, j'ai quelque raison de craindre qu'il ne l'ait point au même degré, je lui trouve quelque penchant aux goûts cazaniers des paresseux ; cependant, la nécessité de vivre et le besoin de gagner de l'argent sont de vigoureux stimulants pour quelqu'un qui n'a jamais senti la misère.....[2]

De son côté, Théophile écrivait à son père (9 ventose, 28 février) ; il écrivait aussi à son frère Michaud, sans doute pour le prier de se hâter de vendre le bienheureux certificat. Malheureusement, la réponse qu'il obtint de ce dernier lui porta le dernier coup. Michaud lui marquait que cette rente ne pouvait être vendue que plusieurs mois après la paix, c'est-à-dire *in futuro contingenti* et cette bonne nouvelle était donnée avec un laconisme tel et d'une façon si évasive que l'on pouvait se demander si le bon apôtre se souciait beaucoup de voir arriver son frère aîné à Paris. Le bon Guillaume, dans le feu de son indignation, ne put s'empêcher de s'en ouvrir aussitôt à son frère :[3]

...Tout ce que je vois de plus clair dans la lettre de Michaud c'est que mon Théophile me reste encore sur les bras pour cet été encore et, en vérité, vous n'avez pitié ni de lui ni de moi. Que voulez-vous que je fasse désormais d'un jeune homme qui porte Nantes et ma maison sur le dos, qui s'ennuye de

(1) 2 ventose an IX (21 février 1801). Fonds L.
(2) 11 ventose an IX (2 mars 1808). Fonds LC.
(3) Guill. à son frère, 5 germinal (28 mars 1801). Fonds LC.

sa propre existence, qui se dégoûte de ses études, qui voit avec une jalousie mal dissimulée son frère à Paris occupé à étudier les mathématiques, sous un seul maître, qui ne fait par conséquent rien à Paris qu'il ne pût aussi bien faire en province ?

Mon cher frère et ami, je suis peiné d'avance de vos peines futures : je connois vos enfants mieux que vous-même : ces enfants-là approchent de la majorité et je vois déjà la discorde entre les frères.... Si la lettre de Michaud ne m'abuse pas, je dévine à sa tournure qu'il a été fort charmé de travailler pour lui-même et qu'il s'embarrasse fort peu que son aîné aille à Paris ou végète à Nantes.

Quant à moi, je vous déclare avec chagrin que je ne serai bientôt plus en état de subvenir aux besoins de votre aîné. Si vous ne pouvez pas faire cette année les avances de son séjour et de son voyage à Paris, au moins pour quatre à cinq mois, il faudra bien qu'il retourne près de vous. Vous jugerez mieux alors ce que c'est que d'avoir devant soi du matin au soir un jeune homme désœuvré dont chaque mouvement vous dit : je m'ennuie ici, je veux aller à Paris...... Au nom de Dieu, mon cher ami, tâchez de tenir parole à Théophile : il a déjà, suivant la louable indiscrétion de tous les Laennec du monde, annoncé son voyage à tous ses camarades. A présent, la honte se joint au chagrin. Depuis la lettre de Michaud, il n'a pas souri une seule fois. C'est une douleur concentrée qui le tuera, si vous n'y prenez garde.

Il vous a écrit le 26 ventose (17 mars), il attend votre réponse d'un jour à l'autre et je suis sûr qu'il ne passe pas un courrier sans aller voir à ma boîte si votre lettre y est.

Le père, qui venait de se vanter de toutes les ressources financières qui pour le quart d'heure étaient à sa disposition, comprit enfin qu'il ne pouvait plus reculer le moment de s'exécuter. Il s'engagea, d'une façon formelle et avec toutes les garanties nécessaires, à assurer à son fils une pension suffisante pour qu'il pût en toute liberté d'esprit continuer ses études médicales à Paris.

Pour commencer, il lui fit adresser une lettre de crédit de 600 l. et M. de l'Ecluze, son mandataire et parent, annonça l'envoi prochain d'une autre somme de 200 l.

Guillaume Laennec s'occupa, sans tarder, de négocier l'effet ; il remit à son neveu une somme de 100 l. en argent pour ses frais de route et le reste sous forme d'un autre effet de 500 l. que le jeune voyageur devait réaliser à Paris le 15 floréal (5 mai).

La joie du pauvre garçon se devine et aussi le chagrin de toute la famille à l'approche du moment, attendu pourtant depuis bien longtemps.

Il fallut prendre congé de toutes les connaissances, des vieux maîtres, des amis d'enfance... Peut-être y eut-il aussi une entrevue bien touchante, avec des promesses bien solennelles d'échangées....

La diligence de Paris partait de l'Hôtel de France tous les jours pairs, de très grand matin. Mais, c'était là un moyen de transport beaucoup trop onéreux pour la bourse du pauvre garçon. Il chercha et trouva l'occasion d'une voiture qui allait à Angers et qui consentait à le transporter jusque-là pour dix francs. Il comptait descendre dans cette ville et faire la route à pied jusqu'à Orléans, car une étape de deux cents kilomètres n'était guère de nature à l'effrayer. Il ne doutait pas qu'arrivé dans cette dernière ville il ne trouvât, à d'excellentes conditions, une voiture retournant à vide à Paris et qu'il ne pût ainsi faire dans la capitale de la France une entrée digne du personnage qu'il se sentait appelé à jouer dans le monde. Ses bagages naturellement devaient prendre la voie du roulage accéléré.

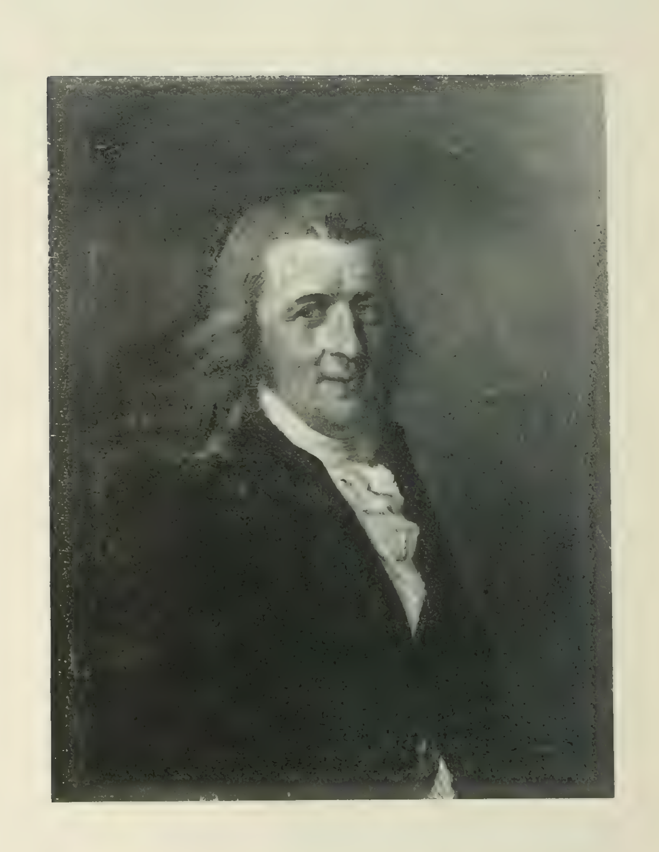
Il était encore dans les heureux de ce monde. Tel de ses camarades, et non des moins distingués, que l'on pourrait citer, devait se rendre à Paris d'une façon bien plus modeste et, partant d'une petite garnison du midi, payer ses frais de route en faisant le barbier le long du chemin.

Le lundi 30 germinal an IX (20 avril 1801), de grand matin, Théophile, qui était un peu grippé, entrait dans la chambre de son oncle. Celui-ci, souffrant lui-même, avait dû rester alité. L'enfant venait, au moment du départ,

prendre les dernières instructions de celui qui, depuis treize années, avait été pour lui le plus tendre des pères. Guillaume Laennec, plus ému sans doute qu'il ne voulait le paraître, dissimulait à peine sous l'air de gravité qu'il avait pris pour la circonstance le trouble profond qu'il ressentait. En l'absence du père, il parlait en termes graves et sévères à l'enfant qui allait devenir le maître de ses actions et qui l'écoutait les larmes aux yeux. Il lui montrait la position si gênée où la Révolution avait réduit toute sa famille ; la nécessité, plus urgente pour lui que pour tout autre, de l'économie, de l'ordre, du travail, de la persévérance et de l'énergie et puis, solennellement, il lui donnait la bénédiction paternelle. Théophile promettait à son oncle de n'oublier jamais ses conseils.....

La tante Désirée, maman de Gennes, les cousins, grands et petits ne se crurent sans doute pas obligés de garder pareil décorum et il est certain qu'ils restèrent beaucoup moins maîtres d'eux....

Puis, Théophile descendit pour la dernière fois les quatre étages qu'il avait escaladés si souvent et si gaiement depuis le jour fameux du siège de Nantes et il disparut. L'oiseau avait pris sa volée.....



LIVRE IV

Paris

ÉTUDIANT (1801-1804)

CHAPITRE XXXIII

L'ARRIVÉE A PARIS. — L'ÉCOLE DE SANTÉ. — LA CLINIQUE DE LA CHARITÉ ET LA SOCIÉTÉ D'INSTRUCTION MÉDICALE. — BICHAT. — L'ÉCOLE DES QUATRE-NATIONS.

Théophile faisait son entrée à Paris dans les premiers jours de floréal an IX (derniers jours d'avril 1801) et descendait chez son frère, 947, rue St-Dominique-d'Enfer, en plein quartier latin.

Le *Boul'Mich* n'existait pas encore. A sa place se voyait une voie longue et étroite qui, sous le nom de rue d'Enfer, partait de l'Observatoire, formait à la hauteur du Panthéon la place St-Michel, prenait alors le nom de rue de La Harpe et se terminait à la place du Pont-St-Michel. La rue St-Dominique s'ouvrait rue d'Enfer et se terminait rue St-Jacques : c'est aujourd'hui la rue Royer-Collard.

Le logement était sans doute un peu étroit. Il fallut en chercher un plus vaste qui se trouva à quelques pas de là, place St-Michel, n° 514, au coin de la rue St-Hyacinthe. Cette rue n'existe plus aujourd'hui : c'était alors une voie étroite qui partait de la rue St-Jacques et se continuait de l'autre côté de la place St-Michel, avec la rue Monsieur-le-Prince. Peut-être les deux jeunes gens eurent-ils la chance de trouver une chambre prenant vue sur les riantes perspec-

tives du Jardin du Luxembourg, dont la grille formait un des côtés de la place. Ce qui est certain c'est que, le 6 frimaire suivant (27 novembre 1801), leur déménagement était un fait accompli.

Ils durent aussi courir les boutiques d'ébénistes, car il avait été convenu, par mesure d'économie, qu'ils se mettraient dans leurs meubles.

Entre temps, Théophile avait renoué connaissance avec ses anciens camarades de Nantes. Avec plaisir, il avait retrouvé son ami Fizeau, qui était alors un des élèves les plus distingués de l'Ecole. Par lui, il fut mis en relations avec Gaspard-Laurent Bayle, Mathieu-Régis Buisson, Augustin Savary, Simon-Guillaume-Gabriel Bruté, de Rennes, Joseph Perdrau, d'Angers, etc. C'est ainsi que, dès son arrivée, Théophile put recevoir les plus utiles conseils de tous ces jeunes gens, qui, tous, devinrent bientôt ses amis et dont plusieurs devaient avoir une brillante destinée.

Guillaume Laennec n'avait pas voulu donner à son neveu de lettres de recommandation pour ses amis de Paris. Par un sentiment de coquetterie que l'on comprendra, sans doute, il avait tenu à ce que le jeune étudiant se recommandât de lui-même par son travail et son application.

L'Ecole de Médecine ou, pour lui donner le nom qu'elle portait alors, l'Ecole Spéciale de Santé, était, depuis sa fondation, installée dans le magnifique et élégant monument, un des plus beaux de la capitale, que Gondouin, en 1774, avait élevé pour l'ancienne Académie de Chirurgie et qu'occupe encore aujourd'hui la faculté de médecine. Elle vivait toujours sous le régime du décret du 14 frimaire an III (4 déc. 1794), c'est-à-dire que les grades universitaires n'avaient pas encore été rétablis. Mais les élèves sérieux (on en comptait au moins une vingtaine par an) ne manquaient pas de couronner leurs études par la soutenance des deux examens et de la thèse publique que l'Ecole, le 3 fructidor an VI (20 août 1798), avait été autorisée à faire subir aux

élèves qui le désireraient : le certificat qu'ils en recevaient ne leur conférait pas un titre définitif pour exercer, c'était surtout un titre d'honneur.

Un des premiers soins de Théophile fut de courir à l'Ecole et de s'y faire inscrire. Le registre de l'an IX nous le montre accomplissant cette importante formalité le 12 floréal (2 mai) et se faisant inscrire pour les cours de physique médicale, d'hygiène, de matière médicale et de pathologie interne[1]. Les deux premiers étaient professés par Hallé (Desgenettes, le titulaire de physique, étant absent, suivant son habitude), le troisième par Peyrilhe et le quatrième par Pinel et son adjoint Bourdier. Inutile d'ajouter que le jeune breton suivit consciencieusement tous les cours auxquels il s'était fait inscrire.

Antoine Bayle, dans la notice bien connue qu'il écrivit au lendemain de la mort de Laennec, a fait le parallèle, si souvent reproduit depuis, des deux écoles qui se partageaient alors la faveur des élèves : celle de Corvisart, à la Charité, et celle de Pinel, à la Salpêtrière : l'école anatomo-clinique d'une part et l'école philosophique de l'autre.

Avec les tendances qui, dès cette époque, étaient les siennes et ce goût si vif qu'il avait apporté de Nantes pour l'observation clinique et les recherches anatomiques, Théophile dut être tout naturellement attiré par la première de ces deux écoles et il n'est peut-être pas nécessaire de faire intervenir l'influence d'un ami : Fizeau d'ailleurs était élève de Pinel. Quoiqu'il en soit, dès son arrivée, Théophile se fit inscrire à l'*Unité* (c'était le nom que portait encore l'Hôpital de la Charité) et suivit le service de Corvisart, qui était le professeur de clinique interne de l'Ecole.

Ce maître illustre, qui mérite si bien d'être appelé le fondateur de la clinique médicale en France, était aidé dans son service par Le Roux, plus tard doyen de la faculté. Rompant avec les traditions de ses prédécesseurs, il avait

(1) Communic. de M. Prévost, chef de secrétariat de la faculté.

mis son service sur un grand pied, comme l'étaient les grandes cliniques de Vienne. Elèves et malades y étaient enrégimentés, éléments d'une armée dont le maître avait le commandement en chef. Chaque matin, par groupes, les élèves étaient exercés à l'examen des malades et l'observation était complétée, toutes les fois que c'était possible, par ces recherches nécroscopiques soigneuses et méthodiques, dont Corvisart contribua tant à répandre le goût en France.

Il avait alors quarante-six ans. Esprit vif, précis, il étonnait les élèves par la sûreté et la promptitude de son diagnostic et ceux-ci n'appréciaient pas moins son élocution alerte et animée. D'aspect quelque peu triste, d'ailleurs, avec une certaine brusquerie, une tendance au sarcasme, qui tenaient à la franchise et à l'austérité de son caractère, mais qui, plus d'une fois, devaient rebuter les élèves. Théophile, qui en a tracé un curieux portrait[1], eut quelque peine à s'y habituer : il admirait son maître, rendait justice, comme il convenait, à son admirable sens clinique, mais on sent qu'au début du moins il l'aima peu.

C'est à *l'Unité* que Théophile acheva de se lier avec Bayle qui, sans titre officiel encore, occupait une situation un peu privilégiée dans le service de Corvisart. Une singulière conformité d'origine, d'éducation, de constitution physique et morale, de santé, de tempérament, de caractère et de goûts, ne tarda pas à rapprocher les deux jeunes gens qui, d'ailleurs, présentaient une différence d'âge assez notable (Bayle avait sept ans de plus que Laennec), et ainsi s'établit une amitié solide et durable entre ces deux hommes dont la destinée devait présenter une si curieuse et si triste similitude.

Suivant les habitudes contractées à Nantes, Théophile prenait soigneusement les observations des malades dont il était chargé. Il ne manquait ni une autopsie ni une leçon. Pieusement, il recueillait les maximes et les sentences qui

(1) Lettre du 10 vend. an XI (2 oct. 1802).

tombaient des lèvres du maître qu'il s'était choisi. On conserve à l'Ecole de médecine de Nantes un cahier, écrit en entier de sa main, vingt pages d'une écriture fine et serrée, qui en fait foi[1]. Ce cahier est intitulé : *Aphorismes recueillis aux leçons du citoyen Corvisart par René-Théophile-Hyacinthe Laennec*. Il est divisé en deux livres, rédigés tous deux au cours de l'an X, et contient cent trente-cinq articles soigneusement titrés et numérotés.

Avec une pareille façon de comprendre son rôle d'étudiant, Théophile devait fatalement attirer l'attention de ses chefs de service et bientôt il se trouva dans leur estime sur le même pied que son camarade et ami Bayle.

Presqu'immédiatement, il fut choisi par eux pour faire partie de la société qu'ils venaient de fonder pour développer parmi les élèves le goût des études cliniques (9 prairial an X, 29 mai 1801), c'est-à-dire la *Société d'Instruction médicale*.

Cette société, qu'il ne faut pas confondre avec la *Société d'Emulation*, se recrutait au milieu des élèves de la clinique et même des autres hôpitaux de la capitale, dont elle représentait l'élite. Son objet était représenté par tout ce que la clinique peut offrir d'instructif et d'intéressant. Les sociétaires avaient à prendre les observations soigneuses de tous leurs malades, à rédiger les protocoles de toutes les autopsies, à faire le relevé de toutes les maladies qui passaient par leurs salles. Au cours des séances, histoires de malades, relevés d'autopsies, étaient passés au crible de la critique mutuelle, « tout ce qui était observation s'y épurait, tout ce qui se faisait était classé ». A l'occasion, la société ouvrait des expositions de ses œuvres, auxquelles étaient conviés les professeurs de l'Ecole et quand ceux-ci étaient chargés d'une mission en province pour porter secours aux victimes d'une épidémie, ils choisissaient dans les rangs de la société les élèves qui devaient les accompagner.

(1) Fonds LR.

Dans cette société, profondément oubliée aujourd'hui, Théophile avait comme collègues Valériand, Mestivier, Philibert Roux, Perrio, de Quintin, Lagneau, Tonnelier, Ganard, etc., etc.

Il y avait alors à Paris un personnage qui, aux yeux du jeune breton, soutenait victorieusement le parallèle avec Corvisart. C'était Bichat.

Comment, cette puissante personnalité, un des plus beaux génies qu'ait produits la France, ne se serait-elle pas imposée à l'attention de Théophile, que le mérite attirait comme fait la lumière aux papillons ? Coup sur coup, venaient de paraître les *Œuvres chirurgicales de Desault*, le *Traité des Membranes*, les *Recherches sur la vie et la mort*, l'*Anatomie Générale*, le premier volume de l'*Anatomie Descriptive* et, non content de ce qu'il avait produit en chirurgie, en anatomie, en physiologie, voire en matière médicale et en thérapeutique, le jeune maître, qui n'avait alors d'autre titre que celui de médecin adjoint de l'Hôtel-Dieu, était en train de préparer, au prix de quelles fatigues ! ce *cours d'anatomie pathologique*, qui fut son dernier et qui contribua, plus encore peut-être que l'enseignement de Corvisart, à inspirer à ses contemporains le goût des études anatomo-pathologiques.

On doit considérer comme démontré que, dès son arrivée à Paris, Théophile fut un des disciples les plus fervents de Bichat. D'abord, c'était le maître et l'ami de ses amis Fizeau et Buisson et puis toute son œuvre de jeunesse est comme imprégnée des idées de Bichat et de la sympathie que lui avaient inspirée, à lui comme à tant d'autres, les aimables qualités morales qui, chez ce grand homme, relevaient encore l'éclat du talent.

Théophile était arrivé à Paris avec un bagage littéraire assez remarquable. Il savait, a-t-on dit, l'anglais et l'allemand et, sous le rapport du grec et du latin, bien peu de ses condisciples eussent été en état de se mesurer avec lui.

Cependant, à son avis, il ne possédait pas encore suffisamment le grec. Il voulait pouvoir lire à livre ouvert, dans le texte original, les œuvres du *divin* Hippocrate et il était poussé dans cette voie par son oncle qui toujours regretta de n'avoir pas mené plus loin ses études helléniques.

Michaud suivait alors les cours de l'Ecole Centrale des Quatre-Nations. C'était la première des trois écoles centrales de Paris : elle avait succédé au collège du même nom et en occupait encore les bâtiments, en attendant que l'Institut ne vint à l'en déloger. Rien n'était d'ailleurs plus facile que de suivre les cours de ces établissements : y entrait qui voulait : les professeurs n'avaient sur leurs auditeurs aucun droit de contrôle.

Théophile se mit donc, lui aussi, à fréquenter le palais Mazarin. Le fait est attesté par le duc de Broglie qui y fut son condisciple[1]. Il y suivit les leçons de langues anciennes de l'abbé Guéroult, professeur du cours supérieur d'humanités, qui, plus tard, devint directeur de l'Ecole Normale. Mais cela ne dut guère durer plus d'un an, car on ne voit pas trop comment, malgré toute son activité, passé l'an X (1802), Théophile en eût trouvé le temps.

CHAPITRE XXXIV

THÉOPHILE ADMIS A L'ÉCOLE PRATIQUE. — SA LIAISON AVEC DUPUYTREN.

L'internat des hôpitaux n'était point encore organisé, avec son recrutement au concours. Ce qui faisait la distinction entre les bons élèves et les médiocres, c'était, avec la Société d'instruction médicale, l'Ecole pratique. Legs de l'ancienne académie de chirurgie, on y entrait au concours.

(1) *Souvenirs*. I, p. 379. C'est M. Trévédy qui, le premier (II, p. 13, note), a relevé ce renseignement dans l'ouvrage du duc de Broglie.

Pendant trois ans, on y était entraîné à la pratique des dissections, des opérations de chirurgie, des nécropsies, voire des manipulations chimiques et puis on passait un concours de sortie qui donnait le droit de prendre le titre, fort envié, d'ancien élève de l'Ecole pratique. Elle était installée là où elle se trouve encore aujourd'hui, dans une partie du couvent des Cordeliers, à côté de l'Hospice de l'Ecole, ou Clinique de Perfectionnement, qui en occupait une autre.

Théophile n'eut garde de manquer à un usage pour ainsi dire consacré : indépendamment des avantages matériels qu'il comptait y rencontrer, l'appât des récompenses, jadis fondées par La Peyronie, ne fut pas étranger à sa détermination[1].

Il est fort probable qu'il y fut reçu dès vendémiaire an X (octobre 1801). Mais, ce n'est pas sur les registres de l'Ecole que l'on pourrait trouver des arguments en faveur de cette supposition. Ces registres sont muets sur le concours de l'an X, comme ils le sont pour celui de l'an XI. Mais une lettre de l'oncle semble le dire[2].

... Théophile, ainsi que je l'avais prévu, se fera remarquer à Paris... Dans un an, je le présenterai avec orgueil à mes anciens camarades et aux professeurs de ma connaissance. Il ira bien d'ici là, parce que, reçu à l'*Ecole d'Emulation*, le Théophile n'aura besoin d'aucun autre stimulant pour bien travailler. Nous aurons donc, dans trois ans, un bon médecin, un sujet formé, un fils qui nous fera honneur....

Guillaume Laennec voulait évidemment parler de l'Ecole Pratique, puisqu'il n'y avait point d'Ecole d'Emulation.

L'hypothèse d'ailleurs n'est point contredite par une lettre de Théophile, lettre datée du 1er fructidor an XI et dans laquelle il nous apprend qu'il avait été reçu à l'Ecole Pratique l'année précédente, c'est-à-dire en l'an X, lequel commença le 20 septembre 1801[3].

(1) Lettre de Théophile du 1er fructidor an XI (19 août 1803).
(2) 26 vendémiaire an X (18 octobre 1801). Fonds LC. — (3) Fonds LM.

Théophile prit sa seconde inscription le 6 frimaire an X (27 novembre 1801). Cette année encore, il suivit avec assiduité les cours de l'Ecole[1]. C'étaient, pour le premier semestre, ceux d'anatomie (Duméril), de physiologie (Chaussier), de chimie (Fourcroy) et de pharmacie (Deyeux), et, pour le second, ceux d'hygiène et de physique médicale (Hallé), de pathologie interne (Pinel et Bourdier), de matière médicale (Peyrilhe), de botanique (Richard), de médecine légale (Le Clerc) et d'histoire de la médecine (Cabanis). Avec conscience, il apposait sa signature sur les feuilles décadaires. Heureux temps, où un Laennec se prêtait de bonne grâce à une pareille formalité, sans se croire diminué à ses yeux ou presque déshonoré à ceux de ses camarades !

A l'entrée de l'hiver, quatre de ses camarades, qui se disposaient à passer leurs examens et leurs thèses, ayant eu l'idée de procéder auparavant à une révision collective de leur anatomie, Théophile, toujours à l'affut des moyens d'instruction qui pouvaient surgir autour de lui, eut vite fait de se réunir à eux.

Ils s'adressèrent à Dupuytren, chef des travaux anatomiques depuis le printemps précédent et le prièrent de leur désigner celui des prosecteurs, Ribes, Fleury, Joffrion et Hamel, qui lui semblerait le mieux désigné pour présider à cette étude récapitulative.

Le futur chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu n'était point alors dans une situation de fortune brillante. Avant d'être nommé au poste de chef des travaux anatomiques, il avait dû, bien souvent, pour se créer les ressources financières que ses parents étaient incapables de lui fournir, donner des leçons particulières, d'ailleurs fort recherchées. Il offrit donc à nos cinq compagnons de se charger lui-même de cette tâche, ce qui fut accepté avec empressement.

Le soin qu'il mit dans ses leçons, écrivait plus tard Théophile, « la manière honnête et affectueuse avec laquelle

(1) Saintignon. *Laennec : sa vie, son œuvre*, 1904, p. 46.

il agit avec nous dans cette occasion, nous portèrent à lui en faire nos remerciements dans une lettre que nous lui écrivîmes au sujet de quelques différends qui s'étaient ensuite élevés entre nous »[1].

Précisément, depuis quelques mois, Dupuytren avait organisé à l'Ecole Pratique des recherches méthodiques fort intéressantes d'anatomie pathologique, recherches dans lesquelles il était aidé par Bayle, un des aides d'anatomie de l'Ecole. Cette circonstance avait déjà rapproché du chef des travaux anatomiques le jeune breton, qui s'était lui-même constitué le collaborateur attitré de son ami Bayle. Chaque jour, il pouvait apprécier davantage le talent d'exposition, le grand savoir et la merveilleuse habileté de Dupuytren, comme opérateur et anatomiste. Celui-ci, de son côté, n'avait pas été longtemps sans apprécier comme il convenait l'intelligence supérieure, la finesse d'observation et l'ardeur au travail du petit compagnon qui lui était tombé du ciel, aussi féru d'anatomie pathologique que lui-même et que Bayle, précieux collaborateur qu'il jugea important de s'attacher. Et il y réussit sans trop de peine, car nul n'était plus aimable que lui, paraît-il, quand il voulait s'en donner la peine.

Il n'y avait point d'ailleurs entre eux cette grande différence d'âge que pourrait faire supposer la situation occupée à l'Ecole par Dupuytren. Ce dernier avait tout juste trois ans et quatre mois de plus que Théophile et une simple avance de dix-huit mois dans les études médicales : il n'avait même pas encore soutenu sa thèse inaugurale.

Autrement, tout semblait devoir éloigner l'un de l'autre le limousin taillé en force, au port majestueux et imposant, à la mine hautaine, sans rien de l'homme du monde d'ailleurs, dont le seul aspect révélait l'homme fait pour commander, et le petit breton de bonne compagnie, à la physionomie pétillante d'intelligence et d'esprit, dont l'attitude

(1) *Journal de Médecine*, X, p. 90.

un peu réservée et la mine chétive pouvaient donner le change à l'observateur peu avisé. Si l'un, au fond, n'était qu'orgueil, impatience de tout obstacle et de toute contradiction, volonté implacable d'être le premier partout, dut-il écraser tout sur son passage, le second ne manquait ni d'amour-propre ni de fermeté : il ne détestait ni ne craignait la lutte et, tout aussi conscient du rôle qu'il se sentait appelé à jouer dans le monde, il n'était pas plus disposé à jouer les courtisans qu'à se contenter d'un second rôle. Fatalement, un jour ou l'autre, ces deux natures devaient entrer en conflit : c'est ce qui arriva sans tarder.

CHAPITRE XXXV

UNE SOUTENANCE CÉLÈBRE DANS LES FASTES DE L'ÉCOLE. — LE MÉMOIRE SUR LES PÉRITONITES. — NOTE SUR LE REMÈDE DE SÉGUIN.

Le 4 ventose an X (23 février 1802), Bayle soutenait sa thèse inaugurale. Ce fut une soutenance célèbre dans les fastes de l'Ecole. L'histoire rapporte que l'argumentation fut recueillie mot à mot par deux amis du récipiendaire qui utilisèrent à cet effet leur talent de sténographe ; mais, ce qu'elle n'a pas dit c'est que l'un de ces deux amis, celui qui, peut-être, eut l'initiative de ce travail et en fut le principal exécutant, n'était autre que Théophile.

La famille a conservé le cahier dans lequel il mit au net ses notes sténographiques. Il est intitulé : *Copie des notes recueillies par le moyen de la tachygraphie, le 4 ventose an X, pendant les discussions relatives à la thèse du citoyen Bayle.* En tête, une épigraphe informe le lecteur que « tout ce qui se trouve dans ce compte-rendu a été dit mot pour mot pendant la discussion que Bayle soutint contre ses examinateurs », mais, ajoute-t-elle, « il y manque plusieurs traits dont quelques-uns même étaient très piquants et que le

tachygraphe n'a pas recueillis. On a conservé très soigneusement les expressions des professeurs et du récipiendaire[1] ».

Rien de vivant comme cette argumentation.

Les quatre juges entrent en scène tour à tour, interrogent, discutent, chacun avec son tempérament particulier. Petit-Radel, professeur de clinique médicale à l'hospice de l'Ecole, médecin-poète, esprit systématique, aigre, agressif, l'air fâché contre son interlocuteur, le regardant de travers et lui parlant comme s'il eût bien voulu trouver un endroit à mordre. Pinel, professeur de pathologie interne, le chef d'école célèbre, rival de Corvisart, qui prétendait résoudre l'étude des maladies en les classant suivant la méthode usitée en histoire naturelle : calme d'abord, mais s'échauffant rapidement dans la discussion, avec son caquet menu et rapide, en arrivant très vite à bredouiller et bientôt même ne laissant plus à son interlocuteur le temps de placer un mot. Alphonse Leroy, le professeur d'accouchements, parangon de l'histoire de la médecine, esprit paradoxal, méticuleux, épiloguant sur des pointes d'épingle et ne pouvant se résoudre à n'avoir pas le dernier mot. Percy enfin, le professeur de pathologie externe, qu'on voyait si rarement à Paris, l'esprit évidemment ailleurs qu'à la discussion et se bornant à poser pour la forme quelques questions banales et bienveillantes.

Aux prises avec ces rudes jouteurs, le récipiendaire, un maître déjà lui-même, en pleine possession de son sang-froid, répond avec précision et justesse, sans une seconde d'hésitation, aux questions plus ou moins captieuses de ses adversaires et, à l'occasion, ne craint pas d'attaquer lui-même et, en pleine poitrine, de les toucher les uns après les autres. A Petit-Radel, il montre que rien n'est plus dangereux que l'esprit de système ; à Pinel, qu'il n'a pas respecté lui-même, dans sa classification des espèces de variole, les principes élémentaires de celle qui est usitée en histoire na-

(1) Fonds LC.

turelle ; à Alphonse Leroy enfin, qu'il ne semble pas très ferré sur la doctrine hippocratique..... On retrouve bien là le courageux garçon qui, huit ans auparavant, aux portes d'Embrun, sa ville natale, avait, c'était sous la Terreur, par son calme, son énergie et en jouant sa tête, arrêté les représentants en mission qui arrivaient avec les dispositions bienveillantes que l'on devine, et les avait forcés à rebrousser chemin et à opérer leur retraite en bon ordre.

Cette soutenance, dont Théophile nous a conservé le souvenir, représente un trait de mœurs médicales bien curieux. On se demande vraiment ce que l'on doit admirer le plus, de ces juges qui descendent aussi facilement de leur piédestal pour jouter à armes égales avec l'élève qu'ils ont mission d'interroger ; de ce récipiendaire, assez indépendant de caractère pour ne pas craindre, au cours d'une discussion dont peut dépendre son avenir, de tenir vigoureusement tête à ses juges et de leur faire passer à eux-mêmes une sorte d'examen ; de cette assistance enfin, assez intéressée aux choses de la médecine pour se presser en foule à un pareil débat. Nous ne voyons pas facilement pareille scène se reproduisant de nos jours. Il est vrai qu'on ne voit pas tous les jours un Bayle soutenir sa thèse en présence d'un Laennec.

Antoine-Laurent Bayle, neveu du héros de l'aventure, a publié plusieurs passages de cet intéressant manuscrit dans sa *Biographie Médicale*, à l'article consacré au récipiendaire de 1802. Quelques mois après, avait lieu le premier concours pour l'internat des hôpitaux. Bayle était reçu le troisième et opérait, en qualité d'interne, sa rentrée à l'hospice de la Charité où il devenait bientôt le suppléant attitré des médecins de l'établissement (13 septembre 1802).

Le 20 fructidor an IX (7 septembre 1801), était entré à la clinique de la Charité un malade atteint d'affection cardiaque qui, après être sorti et rentré plusieurs fois, avait fini par y mourir, le 3 germinal an X (24 mars 1802). A

l'autopsie, on trouva une ossification de la valvule mitrale avec une dilatation du ventricule droit et des lésions aux poumons et à la plèvre. Théophile, suivant son habitude, avait pris avec beaucoup de soin cette observation et M. Le Roux, alors son chef de service, auquel il la communiqua, la trouva si intéressante qu'aussitôt, de son propre mouvement et sans prévenir l'auteur, il y ajouta quelques réflexions et publia le tout dans le numéro de messidor an X (juin-juillet 1802) du *Journal de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie*, dont il était un des directeurs, avec Corvisart et Boyer[1].

Le petit glorieux qu'était Théophile se montra assez peu satisfait du procédé et d'une publication qu'il jugeait, disait-il, comme étant tout juste au-dessous du médiocre. Au fond, il regrettait surtout de n'avoir pu corriger son texte et refondre à sa guise sa prose et les réflexions du commentateur[2].

Sur les entrefaites, 3 thermidor an X (12 juillet 1802), mourait Bichat et la disparition de cet homme de trente ans produisait dans le monde médical l'impression la plus vive et la plus profonde. Nul ne dut la sentir plus vivement que Théophile, admirateur passionné du jeune maître qu'il considérait comme le père de l'anatomie pathologique, cette science nouvelle dont il devenait chaque jour adepte plus convaincu On peut croire qu'il ne fut pas un des derniers à prendre sa place dans l'immense cortège de maîtres et de disciples qui conduisirent en grande pompe le défunt à sa dernière demeure. Le pauvre garçon ne se doutait guère qu'un jour venant et qui n'était pas fort éloigné il succomberait, tout comme Bichat, laissant une gloire aussi éclatante et pure et, comme lui, brisé par le labeur écrasant qu'il aurait fourni.

Un mois après ce grand événement, Théophile faisait

(1) *Journal de Méd.*, IV. 295-307.
(2) Lettre du 20 thermidor an X (Fonds LM).

paraître deux travaux dans le journal de ses chefs de service (fructidor an X, août-septembre 1802).

Le premier était une analyse, d'ailleurs très précise et très complète, du *Traité de la Gonorrhée virulente et de la maladie vénérienne*, de Benjamin Bell, dont une traduction française venait d'être donnée par Bosquillon[1] ; mais le second était un mémoire d'une telle importance qu'il attira immédiatement l'attention du monde médical sur le jeune étudiant breton.

Depuis qu'il était entré à la clinique de la Charité, c'est-à-dire depuis un an, Théophile y avait recueilli plusieurs observations de péritonite, affection alors à peine connue : Bichat en avait bien dit quelques mots, au point de vue anatomique, dans son dernier cours, mais les cliniciens l'ignoraient plus ou moins, la confondaient avec l'entérite. Théophile avait étudié avec grand intérêt tous ces cas et il écrivit un mémoire sur ce sujet si neuf et si important. Mais, devenu méfiant, il n'en parla à son chef de service, que lorsque l'ouvrage fut prêt à livrer à l'imprimeur.

M. Leroux en fut ravi et, dans son enthousiasme, il ne parlait de rien moins, paraît-il, que de se l'approprier. Mais, c'était un brave homme. Il n'eut pas trop de peine à comprendre qu'un élève ne pouvait faire plus pour la gloire de ses chefs de service que d'énoncer, dans le titre d'un mémoire composé loin d'eux et à leur insu, que les matériaux en avaient été recueillis sous leurs yeux[2].

C'est ainsi que parurent dans les numéros de fructidor an X et de vendémiaire an XI (août et sept. 1802) du *Journal de médecine*[3], ces fameuses *Histoires d'inflammation du péritoine*, dont on a dit, avec raison, que c'était un travail de la plus grande valeur, une magnifique et géniale description anatomique et clinique de la péritonite. Appuyée sur

(1) *Journ. de Méd.*, IV, p. 565.
(2) Lettre du 10 vend. an II, 2 octobre 1802 (Fonds LC.).
(3) IV, p. 499 et V, p. 3.

six observations originales et personnelles parfaitement prises et suivies d'autopsies ; toute imprégnée des idées de Bichat, auquel l'auteur rend en passant un hommage mérité ; enrichie de notes nombreuses et substantielles qui décèlent une érudition saine et de bon aloi, cette œuvre excellente d'un jeune homme de vingt-et-un ans se termine par d'ingénieux aperçus, en forme de commentaires, qui donnent une histoire complète de la péritonite. Toutes les formes aujourd'hui connues de la maladie y sont passées en revue, décrites avec la plus grande précision et, depuis cette époque, le *faciès grippé* a pris une place définitive dans la séméiotique.

Cette publication eut un grand retentissement. Ce fut comme une révélation. A la Société Médicale d'Emulation, il en fut parlé par quelques-uns en termes si flatteurs que Théophile résolut, sans plus tarder, à commencer les démarches d'usage en vue de poser, le moment venu, c'est-à-dire sa thèse passée, sa candidature au titre de membre d'une société qui n'avait alors au-dessus d'elle que celle de l'Ecole[1].

Il comptait en effet passer ses examens sous un mois et préparait sa thèse, nous ignorons sur quel sujet, dans le laboratoire de Dupuytren, n'ayant qu'une idée, celle de revenir le plus tôt possible exercer la médecine en Bretagne. Mais, de tous côtés, on protesta près de lui contre une décision qu'on disait prématurée : on l'engageait à rester plus longtemps à Paris et même à s'y établir. A vrai dire, cela ne rentrait guère dans ses idées : la vie de Paris n'avait pas eu pour lui jusqu'alors de bien vifs attraits ; cependant il semble qu'à partir de ce moment l'idée de s'y établir commença à germer dans son esprit.

Le père d'ailleurs, en négligeant de lui envoyer les fonds nécessaires pour qu'il pût terminer ses études, contribua à l'orienter dans cette nouvelle voie. Ainsi tomba dans l'eau

(1) Lettre du 10 vend. an XI (2 oct. 1802). Fonds LC.

le projet d'entrer à la Société d'Emulation et quand, en 1803, Théophile fut reçu docteur, sa réception presqu'immédiate à la Société de l'Ecole lui fit perdre de vue la première, dont il ne fit jamais partie.

C'était assez l'habitude chez les étudiants, à la veille de passer leurs examens, de suivre pendant quelques mois l'une ou l'autre des cliniques de l'Hospice de l'Ecole ou Hôpital de Perfectionnement (plus tard Hôpital des cliniques, aujourd'hui disparu). On peut se demander si Théophile, traditionaliste comme il l'était, ne s'était pas conformé à cet usage et ne suivait pas alors, à l'hospice de l'Ecole, la clinique de Petit-Radel. En effet, le 14 vendémiaire an XI (6 oct. 1802), nous voyons le directeur de l'Ecole, Thouret, lui demander, au nom d'un tribun de province, une note sur les expériences entreprises dans cet hôpital, depuis le commencement de l'année, sur le remède de Séguin contre les fièvres et Théophile, déférant aux désirs de son directeur, rédiger à ce sujet un petit mémoire, signalé déjà par Saintignon, dont nous avons pris copie et qui est conservé aux Archives de la Faculté.

CHAPITRE XXXVI

LA RENTRÉE DE L'AN XI (1802-1803). — THÉOPHILE COLLABORE, AVEC BAYLE, AU TRAITÉ D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE DE DUPUYTREN. — PREMIERS GERMES DE DIVISION. — TRAVAUX D'ANATOMIE NORMALE.

Le 5 brumaire an XI (27 octobre 1802), l'Ecole rouvrait ses portes par la séance solennelle accoutumée. Nos deux écoles de Nantes et de Rennes eurent les honneurs de la journée : les deux premiers prix furent obtenus par Bruté l'aîné et par Fizeau. Le citoyen Duval, qui avait accompli à Rennes l'œuvre dont, à Nantes, Bacqua et Darbefeuille s'étaient acquittés avec tant de désintéres-

sement et de dévouement patriotique, pouvait être fier, lui aussi, des succès que ses élèves remportaient à Paris depuis quelques années.

Cette année encore Théophile continua à suivre régulièrement les cours de l'Ecole[1], malgré tous les travaux qu'il avait entrepris et qui, à partir du début de 1803, ne devaient plus lui laisser un instant de repos.

Au mois d'août 1802 (c'était au lendemain de la mort de Bichat), Dupuytren, publiant dans le *Journal de médecine* les résultats généraux des recherches anatomo-pathologiques entreprises sous sa direction à l'Ecole pratique depuis un an, annonçait la publication prochaine d'un Traité d'anatomie pathologique[2].

L'ouvrage n'était pourtant pas très avancé, car, à quelques mois de là, l'auteur s'adjoignait comme collaborateurs Bayle et Laennec, qui lui avaient rendu de grands services à l'Ecole Pratique. Dupuytren plus tard essaya bien de tourner la chose en plaisanterie. Mais Théophile, à deux reprises, l'a affirmée avec une telle netteté qu'il est impossible de ne pas l'en croire sur parole[3], en présence surtout des dénégations un peu vagues et embarrassées de Dupuytren[4].

De même, on doit le croire encore, lorsqu'il affirme que le plan choisi par Dupuytren pour la composition de ce Traité et accepté par ses deux collaborateurs, était, à fort peu de choses près, celui qu'avait suivi Bichat dans son cours d'anatomie pathologique[5]. Peut-être nous saura-t-on gré de rappeler ce plan en quelques mots. Bichat, conséquence toute naturelle de ses travaux en anatomie générale, avait groupé toutes les lésions, non pas par organes, comme l'avait fait Morgagni, mais par systèmes et, n'en admettant guère

(1) Saintignon a relevé sa signature sur les feuilles décadaires de janvier à mars 1803.

(2) IV, p. 583.

(3) Lettre du 8 vent. an XI (28 fév. 1803) et *J. de Méd.* X, p. 9.

(4) *J. de Med.* X, p. 101. (5) *J. de Med.* X, p. 92.

que deux susceptibles de s'attaquer à tous les systèmes de l'organisme, l'inflammation et le squirrhe, il avait décrit successivement les lésions des liquides, celles du système séreux, celles du système osseux, etc., etc., rattachant au surplus les tubercules au tissu pulmonaire, l'ossification au tissu fibreux, etc. Laennec savait bien à quoi s'en tenir à ce sujet, puisque, s'il n'avait pas assisté à toutes les leçons de Bichat, il avait du moins entre les mains toutes les notes prises à ce cours par ses amis Fizeau et Buisson[1]. Il convient donc d'accepter le fait affirmé par Laennec et d'admettre que le plan de cet ouvrage, qui ne vit jamais le jour, était celui de Bichat et cela sans rechercher ce qu'il pouvait y avoir de fondé dans l'accusation de plagiat intentionnel portée à cette occasion par Malgaigne contre l'illustre chirurgien[2].

Dupuytren, plus tard, tout entier au désir de déprécier le mérite de son jeune collaborateur, a insinué que Laennec s'était acquitté avec la plus grande négligence de la modeste tâche qui lui avait été assignée en cette circonstance[3], mais ce qu'on sait du caractère de Laennec doit au contraire faire admettre qu'il s'occupa, avec l'ardeur et l'activité qu'il mettait à tout ce qu'il entreprenait, de réunir les matériaux nécessaires pour traiter convenablement la partie qui lui avait été attribuée. Et les insinuations de Dupuytren n'ont d'autre résultat que de nous apprendre que Théophile avait eu, pour sa part, à traiter les lésions des séreuses, ce qui, après le retentissement que venait d'avoir le mémoire sur les péritonites, est des plus croyable. Nous considérerons même comme démontré que sa collaboration effective au Traité de Dupuytren continua pendant près d'un an, jusqu'à l'époque où, pour des raisons que l'on exposera prochainement, il se décida à en publier un pour son propre compte.

(1) Note à l'*Introduction du Traité inédit d'Anat. Path.* Papiers Laennec, Biblioth. de la Fac. de Méd. de Paris. Le cours de Bichat ne fut publié qu'en 1825 par Boisseau, sur un manuscrit de Béclard rédigé en 1805.

(2) Biogr. Michaud. Art. Dupuytren. — (3) *J. de Méd.* X, p. 101.

Guillaume Laennec, en famille, raillait assez volontiers ce qu'il appelait l'*indiscrétion* des Laennec, dont il se déclarait d'ailleurs atteint et convaincu tout le premier. Par là, il entendait cette facilité grande qu'ils avaient tous à confier au premier venu leurs impressions les plus intimes et leurs espérances les plus secrètes ; disposition assez fâcheuse en vérité, surtout quand on est assez porté d'autre part à se forger des chimères et à prendre ses désirs pour des réalités. Plus d'une fois, à Nantes, le jeune garçon avait été témoin des inconvénients graves que cette tournure d'esprit avait pu avoir pour la fortune des siens ; lui-même, à plusieurs reprises, en avait été victime et il lui devait certaines humiliations dont très certainement il souffrait encore. Aussi, depuis son arrivée à Paris, depuis surtout qu'il avait remarqué que la propriété des idées et des observations n'y était pas parfaitement respectée, il était devenu, lui, être de passion et d'enthousiasme s'il en fût, singulièrement circonspect et réservé, non-seulement sur le chapitre de ses affaires personnelles et de ses projets d'avenir, mais encore sur ses remarques et sur ses découvertes scientifiques. Nul doute qu'il ne commençât déjà à porter, dans ses relations d'école tout au moins, ce masque qui devait tant frapper son oncle, lorsqu'il reparut à Nantes, quelques années plus tard, cet air froid, comme détaché et un peu distant, qui d'ailleurs ne lui nuisit pas, par la suite, dans la grande clientèle.

Mais c'était avec un certain dépit que Dupuytren avait constaté cette réserve chez son collaborateur et, plus tard, lorsqu'ils furent brouillés, il lui en fit un crime et se chargea de la présenter au public avec une rare perfidie[1].

Tout en collaborant avec activité au Traité d'Anatomie Pathologique de Dupuytren, Théophile s'occupait avec non moins d'ardeur de recherches d'anatomie normale et s'essayait à la critique scientifique. Bientôt, il ne parut plus un

(1) *J. de Méd.* X, p. 101.

numéro du Journal de médecine qui ne contint quelque article de sa façon.

C'est ainsi qu'il donnait :

En brumaire an XI (nov. 1802), une observation sur *un cas de suicide commis avec un rasoir*[1] ; un extrait de la thèse inaugurale de son ami Buisson sur *la division la plus naturelle des phénomènes physiologiques*, etc.,[2] et un autre de l'Essai de Royer-Collard sur *l'aménorrhée*, etc.[3]

En frimaire (déc. 1802), une note sur *l'arachnoïde intérieure* ou sur la portion de cette membrane qui tapisse les ventricules du cerveau[4]. C'était la description d'un procédé anatomique qui lui avait, pensait-il, permis de démontrer matériellement l'existence de ce prolongement arachnoïdien que Bichat, sans l'avoir jamais disséqué, avait supposé tapisser l'intérieur des ventricules. C'était, on le sait, une erreur. Emporté par l'espèce de culte qu'il avait voué à la mémoire de Bichat, égaré d'ailleurs par les résultats d'une autopsie, Théophile s'était trompé lui-même en prenant pour une membrane distincte la couche superficielle, un peu condensée, du tissu nerveux qu'il était parvenu à isoler sur une certaine étendue, en l'attaquant de dehors en dedans par un délicat raclage.

En pluviose (février 1803), une note sur *une capsule synoviale* située entre l'apophyse acromion et l'humérus[5]. C'était la séreuse, si importante et si constante, connue aujourd'hui sous le nom de *bourse sous-deltoïdienne* et qui semblait avoir échappé jusqu'alors aux recherches des anatomistes ; tout au moins n'avait-elle été décrite dans aucun des ouvrages publiés jusqu'alors en France sur l'anatomie. Il en donnait une bonne description et en indiquait l'usage, que tout le monde admet aujourd'hui.

En ventose et en germinal (mars et avril 1803), une lettre

(1) En collabaralion avec Tonnelier. *J. de Méd.* V, p. 131.
(2) *Loc. cit.*, p. 169. — (3) *Loc. cit.*, p. 181. — (4) *Loc. cit.*, p. 254.
(5) *Loc. cit.*, p. 422.

à Dupuytren sur *les tuniques qui enveloppent certains viscères* et fournissent des gaînes membraneuses à leurs vaisseaux[1]. Il y décrivait la tunique fibreuse du foie, dont on ignorait alors l'existence, membrane mince et résistante, qui tapisse l'organe dans toute son étendue, sous-jacente au péritoine, dont elle bien distincte et auquel elle est unie par un tissu cellulaire plus ou moins condensé. Il la montrait s'enfonçant dans le tissu glandulaire avec les vaisseaux biliaires et sanguins, formant à ceux-ci des gaînes qui les isolent de la glande en leur laissant une certaine indépendance et que les moyens d'investigation dont on disposait à l'époque ne lui avait pas permis de suivre dans leurs dernières ramifications. En somme, il montrait que la capsule dite de Glisson n'était qu'un prolongement de la tunique propre du foie et qu'elle n'était pas de nature musculeuse. Etendant ses recherches à d'autres viscères, il retrouvait la même disposition sur la rate, sur le rein, où elle avait été entrevue déjà par ses devanciers, mais dont il était le premier à donner une bonne description. Il la retrouvait même, bien que moins nette, dans le poumon, mais il n'en voyait pas trace ni dans le cœur ni dans la vessie, ni dans le tube digestif.

CHAPITRE XXXVII

LES TRIBULATIONS DE GUILLAUME LAENNEC

Depuis qu'il était à Paris, Théophile avait à peine le temps d'écrire de temps à autre un petit mot à son oncle et cependant il savait que le digne homme, avec son imagination terrible, avait, plus qu'aucun autre, besoin de recevoir des nouvelles fréquentes. Heureusement que les uns ou les autres, à leur retour de Paris, Mathurin Crucy en particu-

(1) *Loc. cit.*, V, p. 539 et VI, p. 72.

lier, que ses affaires y appelaient souvent, lui en apportaient de toutes fraîches. Il savait ainsi que « l'enfant travaillait assez bien et que ses maîtres en étaient contents[1] ».

Mais l'affection paternelle qu'il portait à son Théophile le rendait perspicace et, à sa grande indignation sans doute, il devinait que son frère et sa belle-sœur étaient excédés de se voir obligés à entretenir à Paris leur fils aîné. Et, de fait, maintenant ne se disaient-ils pas mécontents de ce que leur frère et beau-frère avait employé à l'entretien de son neveu à Nantes puis à Paris les arrérages du constitut v.. B..!

... Si ma sœur a été mécontente de l'emploi de ses deniers, votre premier soin devait être de m'en prévenir à tems. Nous eussions pris d'autres arrangemens pour l'entretien de l'enfant qui enfin, si vous comptez bien, ne vous a pas coûté plus que votre Michaud[2].

.... Car enfin, il faut bien que vous entreteniez Théophile à Paris, si vous ne voulez pas qu'il se casse le col. En vérité, mon cher frère et bon ami, il devient bien difficile de faire ou de finir quelque affaire avec vous. C'est de vous-même que j'ai reçu ordre et pouvoir d'employer les fonds et arrérages v.. B.. à l'entretien de votre fils chez moi, à son entretien à Paris et aujourd'hui vous voulez que j'eusse déviné qu'il falloit envoyer ces fonds à ma sœur ! Que ne le disiez-vous donc d'abord ?... Vous m'avez renvoyé de St-Brieuc votre Théophile tout nu, avec ses hardes en guenilles et sans chemises ; vous avez voulu qu'il eût un maître de musique, un maître de danse et vous lui avez envoyé en dix-neuf mois 450 fr. !...[3]

....Dites-moi maintenant ce que vous ferez pour vos enfants. Théophile me mande qu'il ne lui reste que 90 fr. à lui, qu'il a touché pour Mme Varannes, notre amie à Nantes, 130 fr. qui lui étaient dus à Paris et il me prie de les rembourser, parce qu'il ne sçait comment les lui faire passer. Or, sur cette demande, j'ai besoin que vous me disiez désormais ce que vous voudrez que je fasse....[4]

...Oui, mon bon frère, songez à votre Théophile, il le mé-

(1) Guill. à son frère, 22 ventose an X (30 mars 1802). Fonds LC.
(2) Guill. à son frère, 29 floreal an X (10 mai 1802). Fonds LC.
(3) Guill. à son frère, 10 prairial an X (30 mai 1802). Fonds LC.
(4) Guill. à son frère, 28 prair. an X (15 juin 1802). Fonds LC.

rite à tous égards : ce serait un meurtre de ne pas achever à tout prix l'éducation de ce sujet-là. Sçavez-vous que c'est le premier étudiant de Paris, que j'en ai la gloire et que j'en reçois journellement des compliments ? Je vous ai dit où en étaient ses finances : à 90 fr. Je vous ai dit qu'il a touché pour Mme Varannes, notre amie, 136 fr. Eh ! bien, faites vos calculs sur les deux sommes, car, sans attendre vos ordres, j'ai remboursé, il y a cinq jours, à Mme Varannes : il y allait de notre honneur, vous me payerez cela une autre fois... Ma comptabilité avec vous n'a d'autre mérite que d'être claire et exacte : je veux que vous la méditiez bien, afin que ma sœur et vous me donniez décharge bonne et légale sans regret et sans arrière-pensée..... Nos enfants ! Théophile, médecin. Michaud, négociant ou avocat. Mon Christophe, avocat... Ambroise, négociant. Mériadec, médecin, à élever par Théophile. Emmanuel, le pauvre agneau (il était né le 14 avril précédent) ! Je n'y serai plus, mais j'aurai laissé mon Théophile et mon Christophe. Je suis tranquille.... Mon ami, la mort n'est pas amère, quand on a six garçons de cette trempe-là ! *Sit nomen Domini benedictum* ! [1]

Terminer un compte avec Théophile-Marie Laennec n'était pas chose aisée. Bientôt des mots malheureux furent prononcés par l'étourdi.

... Que signifie cet étrange soupçon sur ma comptabilité ? Elle ignore, dites-vous, ce que j'ai fait des arrérages perçus et, depuis votre mariage, elle n'a pas donné une chemise à votre fils et, à deux fois, elle me l'a renvoyé nud comme un ver....[2]

Bref, il fut convenu que, désormais, le pere se chargerait de faire parvenir à son fils sa pension. Mais, pour l'oncle, se résigner à abandonner complètement son neveu, c'était plus facile à dire qu'à faire et le bon Guillaume de recommencer son antienne :

.... Vos enfants seront des prodiges, mon Théophile surtout. A tout prix, il faut les soutenir là et ne pas les laisser manquer....[3]

(1) Guill. à son frère, 1 mes. an X (21 juin 1802). Fonds LC.
(2) Guill. à son frère, 4 fruct. an X (22 août 1802). Fonds LC.
(3) Guill. à son frère, 20 vend. an XI (12 oct. 1802). Fonds LC.

....N'oubliez pas vos enfants, dussiez-vous vendre votre chemise...[1]

CHAPITRE XXXVIII

QUELQUES LETTRES DE THÉOPHILE

23°. — THÉOPHILE A SON PÈRE[2]
20 *thermidor an X* (8 *août* 1802, *mardi*).

Mon cher papa, j'ai reçu en beau temps vos lettres. J'ai bien tardé à vous répondre et à vous remercier de vos bons conseils : j'ai même mis bien de la négligence à vous écrire, mais je vous prie de ne pas vous fâcher encore. Dans trois ou quatre mois je serai, Dieu aidant, libre et docteur. En attendant, je travaille et je ne trouve, à vrai dire, pas trop de temps pour m'occuper d'autre chose que de morts et de mourants.

Je profite cependant de l'occasion de M. Perrio, jeune médecin qui vient d'achever avec beaucoup de distinction ses études, qui a remporté l'an dernier l'un des prix de l'Ecole de Médecine, qui va retourner exercer la médecine à Quintin et qui part regretté de ses amis et de ses professeurs, pour vous envoyer une plaisanterie que je composai pendant que j'étais à la suite de la colonne du général Brune à Vannes, dans la dernière guerre des Chouans : c'est une espèce de récit allégorique de ce qui est arrivé à moi et à mes compagnons d'armes dans cette expédition : vous trouverez d'ailleurs à la fin une clef des principaux événements. Cette bagatelle a été faite sur mes genoux, pendant mon séjour à Vannes et je l'ai à peine pu revoir depuis, de sorte qu'il n'y a rien d'achevé et qu'il faudrait refondre et polir cela en entier. J'avais toujours différé, pour cette raison, de vous l'envoyer, mais, voyant que je n'aurais pas le temps jusqu'à ce que j'aie fini mes études, je vous l'envoie telle qu'elle est. Les vers surtout sont à peine ébauchés. Vous retrouverez la cantate d'Ina, telle que je vous l'avais envoyée, car je n'ai pu trouver un instant pour mettre à profit vos conseils. Je vous envoie aussi un petit compliment que j'adressai l'an dernier à Chris-

(1) Guill. à son frère, 28 vend. an XI (20 oct. 1802). Fonds LC.
(2) Fonds LC.

tophe et à Ambroise pour les féliciter d'avoir remporté des prix.

Notre Michaud en mériterait bien aussi. J'ai assisté l'autre jour à l'examen public de sa classe. Le professeur, en annonçant l'ordre des lectures des morceaux des élèves, a dit en parlant de mon frère : « le citoyen Laennec lira deux morceaux, l'un sur la mort de Gessler, l'autre intitulé *Traict de générosité d'un grenadier français.* Au surplus, il ne m'a laissé que l'embarras du choix et, si le temps l'eût permis, il aurait lu tous ceux qu'il a faits dans mon cours ». Aucun de ses concurrents n'a reçu un semblable compliment et chacun d'eux n'a lu qu'un seul morceau. Je puis vous assurer, sans prévention fraternelle, que tous ceux qui ont été lus, à l'exception d'un seul, étaient fort au-dessous des siens. Celui que je viens d'excepter annonçait, ce me semble, un style plus formé, mais des moyens bien moindres que ceux du Michaud. Vous apprendrez sans doute aussi avec plaisir qu'il s'est singulièrement formé à la déclamation. Vous lui aviez sans doute connu une voix désagréable, fausse. Il commence à déclamer fort juste et fort bien. Je vous avoue qu'il y a trois mois je croyais encore qu'il lui serait impossible de jamais parler en public. Il est certain qu'il aura le premier prix de belles-lettres du cours des Quatre-Nations et il a des espérances bien fondées sur le prix général des trois Ecoles Centrales réunies. Il serait encore possible qu'il eût le prix de grammaire générale.

Pour moi, mon cher papa, si vous étiez curieux de jeter les yeux sur des scènes de mort ou de lire des ouvertures de cadavres, je vous enverrais un exemplaire du Journal de Médecine dans lequel les professeurs de clinique (médecine pratique) viennent d'insérer un mémoire de la façon de votre Théophile. C'est ainsi que mon confrère Diafoirus proposait à sa maîtresse de la mener voir une dissection. Comment se porte notre Marianne ? Et l'aimable petite tante, qui est, je crois, actuellement maman ? Rappelez-moi, je vous prie, à leur souvenir. Ceux auxquels j'écris le plus rarement ne sont pas ceux auxquels je pense le moins.

Embrassez, je vous prie, pour moi, ma belle-maman, et présentez lui mes respects. Dites lui que son diamant ne peut guère être vendu ici convenablement par des jeunes gens. Je vous embrasse, mon cher papa. Votre fils, R.-Th. Laennec.

Cinq jours après (13 août 1802), Michaud obtenait, non

pas deux, mais trois premiers prix : celui de littérature française, celui de littérature latine et celui de grammaire générale. Et, non content de ce premier succès, il obtenait encore, le 17, le premier prix de Belles-Lettres au concours général des trois Ecoles Centrales de Paris !

Cet éclatant succès de Michaud affola le père. Toutes ses anciennes fantaisies d'obtenir une place à Paris se réveillèrent comme de plus belle. Précisément, on parlait de réorganiser les pouvoirs publics en France, Il se vit déjà pourvu :

....Mes amis m'appellent au foyer des faveurs. Le Michaud et même le Théophile, qui me néglige, sont pour moi des protecteurs puissants.....[1]

L'excellent père commençait à se demander quel parti il pourrait bien tirer des succès de ses enfants et dare-dare il les priait de voir qui, parmi leurs maîtres, pourrait, en la circonstance, servir le mieux les intérêts de leur père. Pour se concilier les bonnes grâces de Théophile, qu'il avait certainement en moindre estime que Michaud, et dans l'espérance de le toucher par le zèle qu'il mettait à s'acquitter de ses devoirs paternels, il lui envoyait ses appréciations sur les œuvres littéraires qu'il en avait reçues, sur la *Guerre des Vénètes*, qu'immédiatement il déclarait admirable, sur la *Caroline*, sur l'*Ina*...[2]

24°. — THÉOPHILE A SON PÈRE [3]
10 *vendémiaire an XI* (2 *octobre* 1802).

Mon cher papa, j'ai reçu en son temps votre lettre et les cantiques de N.-D. de Yaudet. J'ai trouvé vos corrections bien supérieures au texte de la traduction visigothe, mais, autant que les lumières du *docteur Cennéal*, mon illustre confrère, ont pu en juger, il semble que, dans ces traductions, il n'y a presque rien de l'original. Que sont devenus par exemple et Vitellius et l'empereur Constantin ar Braz et les invocations de la fin et les savantes discussions sur la privauté

(1) Laennec père, 12 fructidor an X (30 août 1802). Fonds LC.
(2) Fonds LC. — (3) Fonds LC.

et l'éminente sainteté de l'église de Yaudet et la série des évêques et la fondation de Tréguier ?

Parlons d'autre chose.

Depuis longtemps, je cherche un moment pour vous écrire ; aujourd'hui, enfin, je le prends. Aussi, je vous écris sans ordre, *sine studio*. Les choses sur lesquelles j'appuierai le moins seront peut-être celles sur lesquelles je devrais insister.

Et d'abord, je vais subir mes examens dans le courant du mois prochain. S'il ne s'agissait que d'être reçu comme tant d'autres, je ne m'en embarrasserais pas autant : mais je me trouve dans une telle position que j'ai à combattre, non pas pour la vie absolument, mais pour l'honneur. L'espèce de réputation que je me suis acquise aux yeux de mes camarades et même à ceux de mes professeurs qui me connaissent est au-dessus de ce que je vaux et il faut cependant tâcher de la soutenir et j'y travaille sans relâche.

L'observation que vous avez lue dans le journal de messidor est, sous tous les rapports, au-dessous du médiocre. 1° Elle ne peut contribuer presqu'en rien aux progrès de l'art, vu le peu de détails et de nouveauté. 2° Elle est fort mal écrite, parce que cette histoire, que j'avais donnée à M. Leroux telle que je l'avais recueillie au lit du malade, a été par lui tronquée, il a mêlé son style à mes expressions, sans se donner la peine de refondre le tout, ou plutôt il aura fait faire cela par quelque rédacteur peu soigneux.

C'est principalement pour cela que je me suis hâté de mettre dans les journaux de fructidor et de vendémiaire un mémoire assez long que je méditais depuis près d'un an et auquel il n'a rien touché, par la précaution que j'ai prise de ne le lui lire que quand il a été prêt à imprimer. Le bon sire a trouvé la chose tellement à son goût qu'il avait déjà envie de se l'approprier, conjointement à M. Corvisart, qui n'en savait rien, et en m'indiquant seulement comme rédacteur. Enfin, après quelques discussions, j'ai consenti à mettre : *Histoires recueillies sous les yeux de....*, quoique certainement ni l'un ni l'autre ne s'en soient mêlés, mais enfin, c'est dans leur hôpital que je les ai recueillies. Du reste, c'est un assez bon homme que M. Leroux.

Ce mémoire sur la péritonite vient de me procurer quelque chose d'assez agréable. L'un des membres les plus distingués de la Société d'Emulation, dont je ne connais du reste que le nom, a lu mon mémoire et, le soir même, qui était jour de

séance de cette Société, il s'y est rendu et, après avoir parlé avec une sorte d'enthousiasme de ce que j'ai fait à plusieurs personnes qui se trouvaient près de lui, il a proposé à la Société de recevoir le citoyen...., l'auteur du mémoire sur la péritonite, qui....... A cette manière de s'exprimer, on vit bien qu'il ne connoissoit pas beaucoup l'auteur et, comme les réglements sont précis là-dessus on lui représenta qu'il fallait faire un rapport. Cette anecdote, que des témoins oculaires ont rapporté, me fait d'autant plus de plaisir que je ne crois pas pouvoir entrer par une porte plus agréable dans une Société qui n'a au-dessus d'elle que celle des professeurs de l'Ecole qui, même, sont membres de celle-ci.

Je médite un projet, et je travaille en conséquence mais je dirai aussi moi que......

..... Pour être approuvés,
De semblables dessins veulent être achevés.

L'un des premiers anatomistes de Paris, le chef des travaux anatomiques de l'Ecole, vient de m'offrir son laboratoire pour y faire tous les travaux, toutes les recherches dont j'aurai besoin pour ce dont je compte faire le sujet de ma thèse.

Voici bientôt le moment où je vais me trouver lancé dans la carrière : mais, j'oubliais de vous dire que, m'attendant à recevoir de l'argent de Nantes, je me dispensais d'écrire, comptant que mon oncle, qui savait que je devais avoir eu de la peine à aller jusqu'au premier vendémiaire, m'en aurait envoyé. Enfin, ces jours-ci, j'ai reçu une lettre par laquelle il m'apprend que, par suite d'arrangements de famille, ce sera désormais vous qui nous en enverrez à tous deux. Je vous prie, mon cher père, de ne pas différer si vous le pouvez. Je dois 11 fr. à Michaud, qui est lui-même fort à court. A la fin du mois, nous serons de plus de 60 fr. en arrière chez le restaurateur et ici il ne faut pas faire de pareils crédits si l'on veut conserver une bonne réputation. J'aurais aussi besoin d'un habit et surtout d'une culotte d'hiver pour soutenir mes examens, faire les visites qu'exigera ma réception à la Société Médicale d'Emulation. Je vous prie de ne pas oublier ma demande ou, si vous ne pouvez pas m'envoyer assez pour que je puisse avoir un habit, de me l'écrire promptement, afin que je retarde de me présenter à l'examen. Quant à la Société d'Emulation, comme ce sera probablement la semaine prochaine, il ne fera pas encore assez froid pour que je ne puisse me mettre en nankin et alors mon frère me prêtera son habit.

Ne parlez encore à personne, je vous prie, de mes petits succès. Ne parlez surtout de la Société d'Emulation que quand je serai reçu. Je vous l'écrirai en trois lignes. C'est une très mauvaise manière à Paris de faire beaucoup valoir un succès, c'est presque toujours un obstacle pour en obtenir un second.

Vous me demandez dans vos lettres si, par les hommes que je connais, je ne pourrais pas faire appuyer quelque pétition tendante à vous obtenir une place. Je ne connais que M. Corvisart, qui est trop paresseux pour faire aucun ouvrage, quoiqu'il soit le coryphée de la médecine pratique, qui ne veut pas voir de malades, parce que cela le gêne ; qui m'en voudroit si j'allais lui parler d'affaires ; qui ne décacheterait pas une lettre ou la jetteroit au feu, si on l'ennuyait de pareilles choses. D'ailleurs, quoique je travaille tous les jours pour lui, à peine me connaît-il. Son caractère me plaît si peu que je n'ai jamais guère cherché à le connoître particulièrement. Presque tous les hommes de lettres ou les savants de Paris sont dans le même genre. Quand on veut solliciter auprès des hommes très affairés, il faut, je crois, ne jamais écrire ; dire quatre mots dans un moment favorable et, aussitôt qu'il est passé, n'en plus parler, parce que ce seroit inutile et qu'on se feroit tort pour une nouvelle demande. C'est ce que m'a dit un jeune homme fort expérimenté en intrigue qui, sans autre instruction, a pu obtenir déjà de très belles places. Comme je ne me sens pas de dispositions pour réussir dans ce genre, j'aime mieux tendre tout bonnement vers quelque place où l'on puisse atteindre par un concours public. J'aimerois surtout que ce ne fût pas à Paris.

M. de Miniac, qui vient de repartir ces jours derniers, a aidé le *docteur Cennéal* à entendre l'ouvrage celte que vous nous avez envoyé. A propos, que pensez-vous de la traduction de ce savant attico-glossophile ? Ne vous semble-t-il pas marqué du même tymbre que l'illustre Le Brigand ? Je vous salue gravement de sa part.

Présentez, s'il vous plaît, mes respects à maman. Marianne est, nous a-t-on dit, à Quimper, chez ma tante la Potterie. Quand vous lui écrirez, rappelez-moi, je vous prie, à leur souvenir. Dites à Marianne que son frère devient chaque jour plus catholique et qu'il espère l'être bientôt autant qu'elle. Je vous embrasse, mon cher papa. Avez-vous pu croire que votre fils vous ait oublié un moment ? Votre fils R.-Th.

CHAPITRE XXXIX

LA CONVERSION

Théophile était arrivé à Paris à la veille du jour où parut le *Génie du Christianisme* (18 avril 1802) ; où le Concordat fut proclamé en France et où la réconciliation du pays avec le catholicisme allait devenir un fait accompli. Longtemps comprimé, le sentiment religieux renaissait de toutes parts, assez mal vu encore dans les sphères officielles, mais rapidement ses progrès s'affirmaient et, comme toute réaction imprudemment provoquée par la persécution d'un sentiment naturel, il atteignait des proportions que peut-être il n'avait jamais connues auparavant.

Parmi les artisans de la restauration religieuse à Paris, il convient de citer un certain abbé Delpuits. Né en Auvergne vers 1736, Jean-Baptiste Bourdier-Delpuits était entré de bonne heure dans la Compagnie de Jésus. Il n'avait pas encore prononcé ses derniers vœux quand la célèbre compagnie fut chassée de France, sous Louis XV, ce qui lui avait permis d'échapper au bannissement prononcé contre tous les profès. Il était donc resté à Paris où il avait exercé le sacerdoce en faisant autour de lui beaucoup de bien. Sous la Terreur, il avait pu échapper aux perquisitions et, quand il put reparaître au grand jour, il conçut le projet de réunir en une sorte de cénacle la jeunesse des Ecoles. Fondé en février 1801, ce petit cénacle fut le noyau de la fameuse *Congrégation* qui, quelques années plus tard, s'attira les foudres de M. de Montlosier. Il se réunissait dans le petit appartement qu'occupait l'abbé, rue St-Guillaume, et très rapidement cette association de jeunes gens, tous catholiques fervents et pratiquants, prit un développement extraordinaire. Déjà, en 1802, il comprenait plus de cent affiliés. Parmi les étudiants en médecine, on remarquait nos compatriotes Fizeau et Maisonneuve ; les rennais De la

Bigne-Villeneuve, Bruté et Frain de la Villegontier ; Joseph Perdreau, d'Angers, Buisson, Savary des Brulons et beaucoup d'autres qu'il serait trop long de citer ici, tous groupés autour de leur aîné Bayle, qui en était comme le chef. Si l'on en croit M. G. de Grandmaison, ce petit groupe, composé de gens à convictions profondes, avait su très rapidement se faire respecter des camarades qui pensaient autrement et bientôt il devait englober l'élite de la jeunesse[1].

A cette époque, Théophile n'était rien moins qu'un dévot. Pareille assertion, venant après tout ce qui a été écrit jusqu'ici, va étonner sans doute plus d'un lecteur, surtout quand on songera qu'en arrivant à Nantes l'enfant était passé sous la tutelle de deux femmes aussi pieuses que l'étaient la tante Désirée et la grand'mère de Gennes qui, au lendemain de la Terreur, ne craignaient pas de suivre les offices d'un prêtre réfractaire. Mais il y avait l'oncle Guillaume. Certes, ce n'était pas un homme irréligieux, il s'en fallait, mais c'était une manière de janséniste, comme la plupart des intellectuels de son temps et, dans son zèle pour créer en France une église gallicane, il avait été un des plus ardents propagateurs du schisme, un des partisans les plus convaincus de la constitution civile du clergé. Peu de jours se passaient, sans doute, sans que l'enfant n'entendît son bon oncle, en qui il avait une si grande confiance, tonner contre le *fanatisme* des insermentés. L'enseignement qu'il avait reçu, au collège, de tous ces oratoriens plus ou moins défroqués n'avait point été de nature à développer en lui de grandes idées de piété et, plus tard, la fréquentation des hôpitaux militaires avait achevé l'œuvre de désaffection si bien commencée. Ce n'est pas à dire que le jeune étudiant fût devenu un incrédule : le pur celte qu'il était aurait-il pu jamais le devenir ? Mais le fait certain c'est qu'à l'époque

(1) *Notice sur Mgr Bruté*, Revue de Bretagne et de Vendée, 1860. — *La Congrégation* (1801-1830), par M. Geoffroy de Grandmaison. Paris, 1889. Notre collègue de Moisdon-la-Rivière, le Dr Lebeaupin, vient de publier à ce sujet un intéressant article dans le dernier numéro de la *Chronique Médicale*.

de son arrivée à Paris l'élève de l'abbé Laennec se trouvait dans le cas de la plupart des jeunes hommes de son temps, c'est-à-dire qu'il était devenu d'une indifférence assez grande en matière de religion.

Fut-ce son vieil ami Fizeau, qui entreprit l'œuvre de sa conversion ? ou quelqu'un de ses nouveaux camarades qui tous, ou peu s'en faut, faisaient partie du cénacle de l'abbé Delpuits : Buisson par exemple, homme de sentiments exaltés, fanatique et d'un tempérament à vouloir faire des prosélytes ; ou Bruté l'aîné, autre tempérament d'apôtre, mort évêque de Vincennes, dans l'Illinois ? On ne sait, car Théophile ne l'a pas nommé dans sa lettre du 6 ventose an XI, un des seuls documents qui puissent nous renseigner sur cet épisode important de sa vie. Nous inclinons à croire que ce fut plutôt Bayle.

Bayle en effet était plus particulièrement désigné pour mener à bonne fin cette tâche délicate. Sa première éducation avait été dirigée par un jésuite qui, croyant discerner chez son élève les marques d'une vocation religieuse caractérisée, l'avait fait entrer au séminaire. Déjà, il avait fait une année de théologie quand des scrupules de conscience lui firent quitter le séminaire pour l'Ecole de Santé de Montpellier. Mais, sous l'habit laïque, il était resté un catholique sincère, fervent et pratiquant. Bayle d'ailleurs devint presqu'immédiatement le plus intime et le plus apprécié des amis de Théophile, qui était son cadet de sept ans, et il est bien probable que c'est de lui qu'il est parlé dans la lettre du 6 ventose, déjà citée.

La tâche de Bayle fut-elle facilitée par quelque circonstance restée mystérieuse ?

Peut-être, pour jeter une note un peu romanesque sur cet épisode de l'histoire de Laennec, pourrait-on se laisser aller à admettre l'influence de mauvaises nouvelles reçues de Nantes : les absents ont si facilement tort ! Il est certain que le 26 brumaire an X (18 octobre 1801), six mois apres l'arri-

vée de Théophile à Paris, sa famille se berçait encore, à Nantes, de l'espoir de le voir bientôt uni à la jeune inconnue qui avait fait battre son cœur de vingt ans et qu'ensuite, dans les lettres de Nantes, il n'est plus question de ce beau projet. Mais on peut chercher autre chose.

Dès la fin de 1800, c'est-à-dire avant son départ de Nantes, la santé du pauvre garçon avait commencé à s'altérer et depuis dix-huit mois qu'il était à Paris, menant l'existence laborieuse et confinée que l'on a racontée, sans avoir jamais pris un seul jour de congé, il se trouvait dans un état de souffrances physiques presque continuel qui l'avait mis peut-être dans des conditions particulièrement favorables pour écouter la bonne parole. Tel, à peu près, au même âge et sous l'influence de souffrances physiques prématurées, Pascal avait été touché de la grâce.

Quoiqu'il en soit, Théophile, sur l'esprit mobile duquel tout ce qui était nouveau exerça toujours une véritable fascination, ne se montra pas trop longtemps rebelle aux exhortations de son ami. C'est alors que l'abbé Delpuits entra en scène et fit le reste.

La conversion était déjà bien avancée à l'automne de 1802 et, cinq mois après, Théophile était dans toute l'ardeur du néophyte. Son admission dans le sein de la Congrégation est du 27 mars 1803 et, en 1807, il en fut nommé vice-préfet. M. de Grandmaison possède le manuscrit d'une conférence qu'il fit à une des séances ordinaires de la société, qui avaient lieu le dimanche, sur *la Voie, la Vérité et la Vie*[1]. Ajoutons que très rapidement chez lui l'exaltation religieuse se calma pour faire place à un sentiment paisible et tout intime, qui ne lui fit jamais perdre cet esprit de tolérance et de bonté naturelle, qui resta la marque distinctive de son caractère.

Il ne s'en cacha pas, à l'époque où les pratiques religieuses

(1) *Loc. cit.*, pp. 22, 35 (note) et 388.

n'étaient pas encore en honneur dans les sphères officielles et il y trouva sans doute plus d'une fois, en même temps qu'un réconfort assuré au cours d'une existence qui ne fut guère qu'une longue suite de souffrances, un secours puissant dans la lutte qu'il eut à soutenir contre les travers dont il tenait les germes de son père. Qui pourrait affirmer que, sans ce secours, la forte éducation qu'il avait reçue à Nantes, la raison et la volonté que, par bonheur, il avait aussi trouvées dans son atavisme, auraient suffi à lui assurer la victoire ?

Ainsi pourrait se poursuivre le parallèle entre Bayle et lui. Bayle fut un exemple remarquable de ce que peut l'homme pour triompher de ses mauvais instincts. Doté par la nature d'un caractère violent et emporté, vindicatif, rancunier, il avait fini, sous l'influence du sentiment religieux sincère qui l'animait, par devenir l'homme amène et bon dont les biographes nous ont conservé le souvenir.

CHAPITRE XL

SÉPARATION DES DEUX FRÈRES. — LE PÈRE CHERCHE UN PRÉTEXTE POUR FAIRE REVENIR SON FILS AINÉ A NANTES.

Charles-Léopold, comte de Belderbusch, ancien ministre à Paris de l'électeur de Limbourg et, plus tard, après la réunion de la Belgique à la France, député des nouvelles provinces de la République, venait d'être nommé par Bonaparte préfet de l'Oise. C'était une manière d'homme de lettres. Il avait écrit plusieurs brochures politiques et désirait avoir un secrétaire particulier qui eût une certaine culture littéraire. Ayant entendu parler des succès de Michaud, il le fit demander. Celui ci ne se fit pas prier et, dans les premiers jours de mars 1803, il quittait Paris pour Beauvais.

où il se trouvait bientôt chargé de la direction de l'instruction publique, encore à organiser dans l'Oise comme en beaucoup d'autres départements.

Théophile, qui, avant la démarche de M. de Belderbusch, avait arrêté un nouvel appartement, quittait, de son côté, le 30 ventose an XI (21 mars 1803) son logis de la place St-Michel et emménageait dans le nouveau, dont nous ignorons la situation mais où, bientôt, son vieil ami de Nantes, Jacques Varannes, venait prendre la place laissée vide par Michaud. C'est ainsi que la bourse de Théophile ne souffrit pas trop de la bonne fortune de son frère.

25°. — Théophile a son Père [1]
8 ventose an XI, dimanche (28 *février* 1803).

Vous avez sans doute déjà reçu les lettres de Michaud ; ainsi je ne vous dirai rien sur sa nomination à la place de secrétaire du Préfet de l'Oise. Vous nous demandiez nos projets ; il a réalisé tout ce qu'il eût pu rêver en dormant. Moi, je vais vous faire part de mes châteaux.

J'aspire à devenir dans quelques années professeur dans quelque Ecole de Médecine. Plusieurs professeurs m'engagent à entrer dans cette carrière. Voici quelle est ma marche :

Je m'occupe beaucoup d'anatomie pathologique, science entièrement neuve et dans laquelle on fait tous les jours de nouvelles découvertes ; d'anatomie proprement dite, que j'ai insérées dans le Journal de Médecine. Depuis le mois de fructidor dernier, chaque mois j'ai eu quelque chose à y mettre. Vous y trouverez principalement, si vous voulez y jeter un coup d'œil :

Un mémoire sur la péritonite (fructidor et vendémiaire).

Une note sur un procédé anatomique qui prouve l'existence de l'arachnoïde dans les ventricules du cerveau, existence qui n'était que soupçonnée et que plusieurs anatomistes contestaient (frimaire).

Un extrait de l'ouvrage de mon ami, M. Buisson, sur la physiologie (brumaire ou frimaire).

(1) Fonds L.C.

Une note sur une nouvelle capsule synoviale (nivose ou pluviose).

Enfin, dans le Journal de ce mois, vous trouverez un mémoire en forme de lettre sur de nouvelles membranes dont la découverte éclaire divers points d'anatomie et de physiologie.

Ce dernier, le plus important de ceux que j'ai faits jusqu'à présent, sera assez mal écrit, vu la précipitation avec laquelle j'ai été obligé de le faire, dans la crainte que ma trouvaille, déjà publiée par plusieurs personnes à qui j'en avais fait part, ne me fût soulevée par quelqu'un, comme cela arrive souvent ici.

Je travaille actuellement, avec Dupuytren, chef des travaux anatomiques, et un autre anatomiste, à un grand ouvrage sur l'anatomie pathologique. Ne parlez de ceci à personne, s'il vous plaît.

A la fin de l'été, je concourrai pour le prix de l'Ecole et je me ferai recevoir immédiatement après le concours.

M. Leroux, qui veut que je devienne un jour professeur à Paris, ne veut pas que je pense à concourir pour une chaire en province, ce qui serait cependant plus de mon goût. Il m'a proposé de m'associer à lui l'automne prochaine pour faire un cours particulier de matière médicale.

Quoiqu'il en soit, je sens qu'en travaillant il est difficile que je ne parvienne pas à quelque chose. D'ailleurs, j'ai peu d'ambition. Pourvu que je puisse vivre et me rendre utile, je serai content. Tout le reste me paraît bien inutile. La fortune, la gloire, les succès les plus brillants, j'ai senti bien des fois que tout cela ne peut rassasier le cœur de l'homme. *Gloria mundi peribit, veritas Domini manet in œternum.* Je me suis tourné vers celui qui seul peut donner le vrai bonheur, et votre fils est entièrement rentré dans le sein de la religion. Je dois ce bonheur aux conseils et aux exemples de deux hommes dont les talents égalent les vertus. L'un est l'élève le plus instruit qui soit sorti de l'Ecole de Paris ; l'autre est un des derniers enfants de cette Compagnie de Jésus qui, peut-être, ne fut détruite que parce qu'elle était un des obstacles les plus redoutables à l'établissement de la philosophie.

13 mars 1803 (22 ventose).

Je reprends aujourd'hui ma lettre, que diverses circons-

tances m'avaient fait interrompre. Michaud a reçu votre lettre avant de partir pour Beauvais. Il se joint à moi pour remercier madame Pompery du cadeau qu'elle veut bien nous faire. J'ai reçu aujourd'hui une lettre de lui dans laquelle il m'annonce qu'il est déjà tout habitué à son nouveau train de vie. Bonne table, ou plutôt, festins continuels, assemblées, réunions de gens de lettres, travail modéré et peu pénible, quelques parties de billard, tels sont en somme les détails qu'il m'a donnés. Il me mande de lui faire faire un habit, aussitôt que vous m'aurez envoyé de l'argent. Car, il paraît que l'une de ses occupations est de faire les honneurs de la maison quand il y a assemblée. Aussitôt que vous le pourrez, je vous prie aussi de m'envoyer le supplément que je vous ai demandé, si vous ne pouvez m'accorder l'augmentation de pension dont Michaud vous a parlé. Le temps des concours approche et j'ai de jour en jour un besoin plus pressant de certains ouvrages que ma bourse ne me permet pas d'acheter. Je vous prie aussi de m'envoyer mon quartier le plutôt possible. Michaud m'a emporté tout ce dont j'ai pu disposer à la rigueur, c'est-à-dire en prenant à crédit chez le restaurateur, de sorte que je me trouve en ce moment possesseur de 9 livres 10 sols, sur lesquelles je dois environ 30 livres au restaurateur (il me fera bien encore crédit quelque temps), 33 livres d'impôts et loyers qu'il faut payer sur-le-champ, parce que je déloge le 30 ventose, ayant loué un autre logement, avant que mon frère ait été placé. Mon délogement et les frais indispensables d'un autre établissement reviendront bien encore à 12 livres au moins. Ainsi, vous voyez bien que j'ai besoin d'argent. Si je n'ai pas touché avant la fin du mois, j'espère que l'Haridon pourra peut-être m'en prêter ; sans cela, je me trouverais fort embarrassé.

Il serait possible que, dans quelque temps d'ici, je gagnasse quelque chose. On m'a proposé ces derniers jours de travailler à rédiger un ouvrage fait par un homme fort riche et qui paierait bien. Mais, primo, l'ouvrage, d'après ce que j'entrevois, sera nécessairement mauvais par le fonds ; secondo, il a peu de rapport avec la médecine ; tertio, cela me feroit perdre beaucoup...... (*la fin manque*).

Du jour où, vers la fin de l'année 1802, le père avait voulu s'acquitter du soin de régler personnellement la pension de son fils aîné, il avait senti avec plus de peine

encore combien c'était une lourde charge qu'un étudiant en médecine à entretenir à Paris. Le départ de Michaud et la nomination de celui-ci à un poste qui lui permettait désormais de se suffire à lui-même ne durent pas atténuer chez lui ce respectable sentiment et il ne savait plus qu'inventer pour se soustraire à d'aussi importunes obligations.

Un jour, il lui semblait que l'intérêt bien compris de son fils exigeait qu'il revint à Nantes pour y préparer, dans le calme et le recueillement de la vie de province, sous l'œil autorisé du meilleur des oncles, la thèse qui devait couronner ses études et Guillaume Laennec eut à lutter pour empêcher la réalisation de ce joli plan.

Alors il s'était tourné d'un autre côté et, un beau jour, de sa propre autorité, il convoquait ses deux fils à Nantes pour le 1er vendémiaire suivant, an XII (24 septembre 1803), afin d'y conclure un pacte de famille aux termes duquel tous les Laennec devraient désormais se réunir là où un Laennec serait attaqué[1]. Inutile, soit dit en passant, de rechercher qui eut toûjours été le Laennec à défendre. Mais le bon Guillaume bondit à cette nouvelle folie de son frère. Il devenait évident que celui-ci ne cherchait qu'un prétexte pour rompre ses engagements[2].

Je ne veux, pardieu, pas que Théophile bouge de Paris avant qu'il ne soit médecin, reçu et titré. Je l'ai déjà empêché de venir faire sa thèse chez moi. On aurait dit de belles choses là-dessus, si j'avais laissé faire cette sottise. Non, mon frère, dût Kerlouarnec être vendu pour sauver le mauvais constitut de votre femme, il faut que Théophile reste à Paris... Je vais lui écrire de presser ses examens avant l'introduction du nouveau régime médical....

La loi du 19 ventose an XI (10 mars 1803) venait en effet de rétablir le doctorat et les frais de réception allaient bientôt se trouver augmentés dans une proportion im-

(1) Lettre du 30 floréal an XI (28 mars 1803). Fonds LC.
(2) Guill. à son frère, 6 prairial au XI (26 mai 1803). Fonds LC.

portante, ce qui expliquait le conseil que l'oncle se proposait de donner à son neveu.

CHAPITRE XLI

LE GRAND CONCOURS DE L'AN XI (1803).

Vers le milieu de l'an XI, on apprit qu'en plus du concours habituel de sortie de l'Ecole Pratique il y aurait, cette année-là, un concours général, auquel pourraient prendre part sans exception tous les élèves de l'Ecole de Médecine. Le gouvernement venait en effet de fonder des prix pour toutes les Ecoles Spéciales de Paris.

La nouvelle était à peine connue que le concours s'ouvrait (28 thermidor an XI, 16 août 1803). Mais, laissons la parole à Théophile :

26°. — Théophile a son Oncle[1]
1er *fructidor an XI* (19 *août* 1803).

Mon cher oncle, je me hâte de vous apprendre des nouvelles du concours qui vient d'avoir lieu à l'Ecole. Des quatre prix destinés par le Gouvernement, votre élève en aura deux, celui de médecine et celui de chirurgie. Il aura en outre des accessits dans les autres. La manière dont nous avons été surpris m'a empêché de donner aucun détail sur ce concours dans la lettre que j'ai écrite à mon papa ces jours derniers. Je vais le faire actuellement.

Les prix que l'Ecole a distribués les années précédentes avaient été autrefois fondés par M. de la Peyronie pour les élèves de l'Ecole pratique de l'Académie de Chirurgie. L'Ecole, héritière de la Faculté et de l'Académie de Chirurgie, avait fondé une nouvelle Ecole Pratique et distribuait tous les ans les prix de M. de la Peyronie, auxquels les élèves de l'Ecole Pratique étaient seuls admis à concourir. C'est ce qui m'avait déterminé l'année dernière à entrer à l'Ecole Pratique.

Le Gouvernement a rendu un arrêté par lequel il décerne

(1) Fonds LC.

des prix à toutes les Ecoles Spéciales. L'Ecole de Médecine en a reçu quatre pour sa part, un de médecine, un de chirurgie, un d'anatomie et de physiologie, l'autre de chimie, pharmacie et matière médicale.

L'Ecole, n'ayant reçu cet arrêté que fort tard, n'a pu donner que deux jours aux examens et, vu le grand nombre des concurrens qui ne permettait pas un concours verbal, tous les élèves ont été admis sans distinction, même ceux qui avaient subi leurs examens de réception. L'Ecole a arrêté que l'examen aurait lieu, en partie par écrit et en partie pratiquement. Nous étions une douzaine de concurrents en médecine, une quinzaine en chirurgie, plus de vingt en anatomie et huit à dix en chimie.

Les concours de médecine et de chimie consistaient à répondre à une question par écrit. Pour celui de chirurgie, il y avait, outre la réponse par écrit, une opération à exécuter. Le peu de temps ne permettant pas de répondre à une question d'anatomie et de physiologie, vu que l'Ecole exigeoit des préparations anatomiques qui exigent toujours beaucoup de temps, les professeurs d'anatomie ont décidé que le concours ne consisteroit que dans une préparation anatomique et que le prix seroit décerné non pas au meilleur anatomiste, mais au meilleur préparateur.

J'ai concouru pour tous les prix.

Le premier jour a été consacré à la médecine et à la chimie. On nous a enfermés dans la Salle d'Assemblée de l'Ecole pendant six heures. J'ai traité la question de médecine avec assez de bonheur. Mais, quand elle fut finie, je n'avais plus qu'une heure pour travailler à celle de chimie, en sorte que je vis, dès lors, qu'il n'y avait rien à espérer pour moi de ce côté, d'autant plus que je ne suis pas à beaucoup près ferré sur la chimie autant que Savary, neveu de M. de Jussieu, qui ne concourait que pour cette partie seulement et qui est très fort. Je fis cependant, autant que le peu de temps me permit, un croquis de réponse, plutôt pour prouver que je ne suis pas étranger à la chimie que dans l'espoir de rien avoir.

Le lendemain, j'ai été également heureux dans la question de chirurgie et encore plus peut-être dans l'opération. Je vous enverrai, dans une quinzaine de jours, mes deux compositions que M. Leroux m'a promis de me faire communiquer quand MM. Peyrilhe et Lassus, qui ont demandé à les voir en particulier, les auront lues.

Je vais vous donner aujourd'hui quelques détails sur l'opération. J'avais à faire l'amputation de l'humérus dans l'article. Après quelques réponses anatomiques sur les parties à inciser, le professeur Dubois, juge du manuel opératoire, me dit, avec un ton brusque mais amical qui lui est particulier : « En voilà plus qu'il n'en faut, faites ». Je me fis servir par les aides et je coupai, avec une sûreté et une promptitude que je n'aurais jamais eue peut-être en répétant tout seul le procédé. En sortant de la salle et, pendant qu'on appelait un autre concurrent, j'entendais le professeur Dubois dire à Dupuytren, qui m'avait servi d'aide : « ce coup de bistouri est charmant ». Il parlait de celui par lequel j'avais coupé les tendons des muscles sus-épineux, sous-épineux, petit-rond et biceps et la capsule de l'articulation, en même temps que je faisais tourner en bas et en dedans le bras, de sorte que la tête de l'humérus roulait sous le tranchant de l'instrument et sortit au moment où l'incision finit.

Quant au concours d'anatomie, on nous avait d'abord donné des préparations de névrologie, des artères à disséquer sans injection, mais les cadavres étaient vieux et à demi pourris ; il y avait dispute à qui aurait les moins mauvais, de sorte que, pour nous accorder, on nous donna des pieds et des mains à dégraisser. Je n'espérais rien dans un semblable concours : car, quoique j'aie à présent assez d'habitude de la dissection fine, je n'ai jamais passé mon temps à faire des dissections propres. Je me contentai donc de dégraisser de mon mieux les muscles du pied qui m'était échu et, après cinq heures de travail, j'eus une préparation de second rang, car il y en avait deux qui, à mon avis, étaient plus propres, trois à quatre qui la valaient et le reste qui ne valait pas grand'chose ou rien du tout, car l'Ecole le tient secret jusqu'au jour de la distribution qui devait avoir lieu aujourd'hui mais qui ne sera que dans quinze jours. MM. Leroux et Dupuytren, qui m'ont appris en confidence le résultat, m'ont fait promettre de ne faire part de cela qu'à quelques-uns de mes meilleurs amis. Il me paraît que ceci est un secret bien gardé. Je suis persuadé que chaque professeur n'en a parlé qu'à une trentaine de ses meilleurs amis. Cependant comme cela n'est pas encore officiel, je crois qu'il est bon de n'en rien dire.

J'envoie ci-joint à mon papa un petit billet pour le prier de m'avancer dans cette occasion, s'il peut, mon trimestre prochain. C'est actuellement ou jamais que je trouverai

l'occasion de m'avancer et, pour cela, il est besoin ici, quand on paraît aux yeux des Grands, d'être assez bien mis pour qu'ils puissent penser que vous n'avez pas absolument besoin de ce que vous leur demandez. C'est une remarque que j'ai déjà faite plusieurs fois.

Mes respects à mes tantes. J'embrasse Christophe, Ambroise et les deux petits cousins.

Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de M. Ulliac et de Madame Varanne.

Soyez persuadé, mon cher oncle, que la plus douce récompense que je trouve dans ce succès, est de penser au plaisir qu'il vous causera. Votre fils R.-Th. Laennec.

Dans un mois, à recommencer; ce sera le concours de l'Ecole Pratique. Il sera en partie verbal, comme à l'ordinaire.

Dès qu'il le put, Théophile envoya à son oncle la copie de ses compositions. Celle qui a éte conservée[1], la composition de chirurgie, nous fait regretter que les autres aient été perdues.

Le sujet à traiter était celui-ci :

Dans le cas d'un anévrysme par dilatation, à la partie inférieure de l'artère axillaire, la tumeur faisant saillie à la partie supérieure et antérieure de la poitrine, déterminer s'il convient de tenter la ligature de cette artère ou de faire l'amputation dans l'article et décrire les deux procédés.

Trois heures, de neuf heures à midi, avaient été laissées aux candidats pour traiter la question.

On considérait encore, à cette époque, les anévrysmes vrais de l'axillaire comme au-dessus des ressources de l'art et on en laissait le traitement à la nature. La ligature de l'axillaire n'avait été tentée qu'une seule fois, sans succès du reste, par Desault, encore s'agissait-il d'un anévrysme diffus ; quant à la désarticulation de l'épaule, elle ne l'avait jamais été dans ce cas. Théophile commençait par établir l'extrême difficulté de la ligature de l'axillaire et le gros danger immédiat qu'elle faisait courir à l'opéré. De plus il montrait le peu de chances qu'on avait, avec elle, de voir

(1) Fonds LR.

s'établir une circulation collatérale suffisante, ce qui rendait illusoires les chances de conservation du membre ou des fonctions de celui-ci. Il décrivait néanmoins, puisqu'il y était obligé, le procédé employé par Desault en 1795, mais en déclarant qu'au cas où il eût été forcé d'opérer par la ligature de l'axillaire, il eût plutôt choisi le procédé qu'avait proposé l'illustre chirurgien, bien qu'il n'eût été employé qu'une seule fois et avec un insuccès complet par Deschamps, c'est-à-dire la ligature au-dessous du sac. Pour lui, la seule opération à tenter était l'amputation du bras dans l'articulation de l'épaule. Citant à ce propos les procédés de Le Dran père, Sharp, Desault même, qui, disait-il, n'auraient pas convenu dans le cas, il choisissait le procédé de La Faye, qu'il décrivait et qu'il employa lorsqu'à la suite de la composition il eut à pratiquer sur le cadavre l'opération qu'il avait choisie.

Cette composition de Théophile, remarquable par la brièveté et la concision, écrite dans un style sobre, précis et net, montre combien l'auteur connaissait à fond la question. Elle se distingue aussi par une certaine note personnelle, certaine allure magistrale, que les juges ne devaient pas rencontrer souvent dans les concours entre élèves et la façon, dont l'auteur se tira ensuite de son opération montra qu'il n'était pas seulement *doctus cum libro*.

27°. — Théophile a son Oncle[1]
5 *fructidor an XI* (*jeudi* 23 *août* 1803).

Mon cher oncle, je vais vous mander aujourd'hui quelques nouvelles plus précises que celles que je vous ai apprises, il y a quelques jours. J'ai vu, ces jours derniers, M. Pinel qui m'a témoigné beaucoup d'amitié et m'a assuré que la pluspart des professeurs ont vu mon succès avec beaucoup d'intérêt. M. Hallé, que j'ai rencontré ce matin, au moment où il allait faire sa leçon, m'a dit qu'il avait été charmé de ma composition.

(1) Fonds LC.

Je partagerai le prix de médecine avec mon ami Billerey, de Grenoble. Mais il a été décidé par l'Ecole que je serais nommé le premier, quoique, d'après la lettre initiale de mon nom, je dusse être nommé le second. J'eusse été nommé seul, si M. Pinel, dont Billerey est l'élève, n'eût pas insisté pour qu'il partageât le prix. J'en ai été fort content, sous plusieurs rapports; d'abord, parce que Billerey est très fort : il a subi ses examens de réception avec distinction. Sa composition était très bonne, d'après ce qu'il m'en a dit : cependant, je crois, amour-propre à part, que j'aime encore mieux la mienne. D'un autre côté, il est avantageux pour moi que le prix soit partagé : sans cela, on croirait peut-être qu'il n'y avait aucun athlète redoutable sur la scène, car, presque jamais, et jamais, je crois, on n'a vu à l'Ecole un prix donné à un seul et il est beaucoup plus avantageux d'être nommé le premier que seul.

Pour le prix de chirurgie, je l'ai sans partage. Dupuytren m'a dit que j'ai aussi des accessits, mais ni M. Hallé, ni Pinel, ne m'en ont parlé. Je crois cependant qu'en anatomie j'aurais pu disputer si l'on ne s'était pas arrêté uniquement aux préparations.

Les prix seront très riches. L'Ecole a reçu pour cela 1.500 francs. Pour le prix de médecine, il y a 600 francs et pour les trois autres, 300 francs chacun.

La distribution en sera faite le 16 fructidor avec très grande solennité par le Ministre, en présence des professeurs et de l'Institut National.

Vous sentez bien que dans cette circonstance il faut que je me mette un peu proprement. C'est pourquoi je vous prie de rappeler à mon papa ce que je lui demandais dans ma dernière lettre. Pressez-le, je vous prie, afin que je puisse recevoir cela cinq à six jours avant la distribution....

Mes respects à mes tantes, j'embrasse Christophe, Ambroise, Mériadec, Emmanuel et je vous embrasse, mon cher oncle; j'embrasse mon papa. Votre fils, R.-Th. Laennec.

Je vous enverrai dans quelques jours copie de mes compositions de médecine et de chirurgie. Elles sont actuellement entre les mains des professeurs. M. Leroux m'a promis de les demander à son tour et alors il me les communiquera de manière que je pourrai les copier.

Michaud est venu ces jours derniers passer trois ou quatre jours avec nous. Il n'a pu rester jusqu'à la distribution. Il m'a dit qu'il vous écrirait à son retour à Beauvais, mais je

crois que la honte d'avoir été si paresseux le retiendra encore longtemps.

M. Leroux m'a proposé de me charger régulièrement d'une partie du Journal de Médecine qui est très mal rédigée, parce que celui qui s'en mêle ne sait pas son métier. Cela pourra me rapporter 600 livres par an. Au reste, je n'en sais rien encore. M. Leroux m'a dit que nous nous arrangerions, lorsqu'il aura réglé ses comptes de l'année actuelle avec l'imprimeur. Je suis actuellement dans une bonne veine de fortune. Il faut que je tâche d'en tirer tout ce que je pourrai.

CHAPITRE XLII

UNE DISTRIBUTION DES PRIX EN L'AN XI

La distribution des prix aux élèves des Ecoles spéciales de Paris eut lieu au jour fixé, le samedi 16 fructidor an XI (3 septembre 1803), avec un éclat inaccoutumé. La salle des Cariatides au Louvre, qui était alors la salle des séances publiques de l'Institut, était à peine suffisante pour contenir les élèves de l'Ecole Spéciale de Santé, des trois Ecoles Centrales, du Prytanée de Paris (Ecole des boursiers installée dans les bâtiments du collège Louis-le-Grand), des Ecoles d'architecture, de Peinture, de Sculpture et du Conservatoire de Musique. Chaptal, ministre de l'Intérieur, présidait. Il était assisté de Fourcroy, conseiller d'Etat, directeur de l'Instruction Publique, du Directeur et des membres de l'Institut, des professeurs des diverses Ecoles, des délégués des tribunaux et des principales autorités de la capitale.

L'honneur de porter la parole en cette circonstance solennelle avait été réservé au citoyen Arnault, de l'Institut, celui qu'on avait surnommé le Juvénal français, fabuliste, littérateur et poète tragique, en même temps que chef de la division d'instruction publique au ministère

de l'Intérieur. La séance ouverte, cet important personnage commençait en ces termes :

Si je jette les yeux, disait-il, sur cette assemblée, je vois les anciens de la Nation, les orateurs du peuple et ses magistrats, les auteurs de la Loi et ses interprètes, les membres de ce conseil où se forme la volonté de l'Etat, les ministres qui concourent à son exécution, réunis au corps illustre de l'Institut, se presser dans cette enceinte devenue trop étroite. L'élite de la France m'environne. Je suis épouvanté de la tâche que je remplis, de la tâche qu'un excès de bienveillance m'a confié et qui n'est acceptée que par un excès de résignation.....

Un pareil début n'était guère rassurant. La jeune et moqueuse assistance dut se demander avec terreur combien il faudrait de temps à l'orateur pour mener à bonne fin une tâche aussi difficile. Mais, heureuse surprise ! en moins de rien, le malicieux personnage, eût jeté son coup d'œil sur l'état de l'instruction publique en France, fait ressortir les différences heureuses qui se pouvaient remarquer entre l'ancien système et le nouveau, célébré comme il convenait l'union féconde qui avait été établie entre les lettres et les sciences, si pleine d'avantages pour l'intérêt public et particulier ; montré enfin les améliorations que l'avenir ne manquerait pas d'apporter encore.... et puis, il se rasseyait. Il n'avait pas parlé plus de vingt-cinq minutes de rigueur : il fut vigoureusement applaudi.

On entendit alors une symphonie exécutée par le Conservatoire, mais l'on doit regretter que le *Moniteur Universel* du 5e jour complémentaire de l'an XI, à qui l'on doit de pouvoir lire le discours du citoyen Arnault, n'ait pas erû devoir retenir le nom de l'œuvre, évidemment fort belle, qu'on eut l'heur d'entendre ce jour-là. Puis, le citoyen Arnault se leva de nouveau et la lecture du palmarès commença :

Ce fut le nom de René-Théophile-Hyacinthe Laennec, du Finistère, qui retentit le premier dans l'auguste enceinte.

Il avait le premier prix de médecine, qu'il partageait avec François Billerey, de l'Isère : mais le nom de ce dernier ne fut proclamé qu'après celui de Théophile, pour que le classement restât bien précisé. Les accessits furent obtenus par Auguste Berlioz, de l'Isère, et J.-B. Ballard, de Saône-et-Loire.

De nouveau, le nom de René-Théophile-Hyacinthe Laennec retentit dans l'enceinte : il était seul titulaire du prix de chirurgie. On juge de l'effet produit par ce double succès venant moins d'un an après l'étourdissant triomphe qu'avait remporté Michaud l'année précédente ! Les accessits avaient été obtenus par Nicolas-Jean Faure, de la Dordogne, et Nicolas-Antoine-Benjamin Charinet, de la Marne.

C'était maintenant le tour de la chimie et l'on se demandait si le nom de Laennec n'allait pas encore retentir ; mais non ; il ne devait plus être prononcé. Le prix fut obtenu par Auguste-Charles Savary, de la Seine, et les accessits par Victor-François-Auguste Goupil, de la Manche, et J.-B. Ballard, déjà nommé.

Enfin le prix d'anatomie fut obtenu par Nicolas Charinet, déjà nommé, et les accessits par Pierre Gontier, dit Beauséjour, Jean-François Descot, de la Seine, et François-Louis Trollier, de l'Isère..............................

Mais, arrêtons ici la lecture du palmarès.

Théophile eut certainement une déception : il avait espéré des accessits en chimie et en anatomie. Après ce que lui avait dit Dupuytren, il y comptait même. Peut-être l'Ecole avait-elle craint de décourager d'avance les condisciples du jeune breton et de les détourner à l'avenir de concourir avec lui. Néanmoins le succès était superbe. Deux premiers prix aussi importants que ceux de médecine et de chirurgie, cela n'avait pas été prévu et l'éclat de cette double distinction prenait une valeur toute spéciale de ce qu'elle proclamait l'érudition générale en méde-

cine et en chirurgie et l'habileté opératoire de l'auteur du Mémoire sur les péritonites, de l'excellent anatomiste qui venait de découvrir l'enveloppe fibreuse du foie. Théophile avait alors vingt-deux ans !

Cependant, la séance avait pris fin : il était quatre heures de l'après-midi. Tous les lauréats, en grande pompe, étaient emmenés au Ministère de l'Intérieur, où Chaptal leur donnait à dîner. Là, Théophile reçut sa part des compliments d'usage et, ce qui dut lui faire plus de plaisir encore, Fourcroy le prit à part pour lui adresser toutes ses félicitations.

Pendant ce temps, Jacques Varanne, qui avait assisté à la cérémonie et qui était presqu'aussi heureux du triomphe de son ami que s'il eût été lui-même le héros de la journée, s'était chargé de ramener au logis commun les prix décernés. Il y en avait un véritable chargement et pour les transporter, il eût fallu le crochet d'un portefaix. Il prit donc un fiacre et, son trésor en sûreté dans le logis commun, il écrivit à l'oncle Guillaume qu'il devinait en train de se monter la tête, de se forger mille tourments et d'évoquer comme à plaisir les mille surprises désagréables de la dernière heure.

Nous donnons ici cette lettre de Jacques Varanne, aussi honorable pour celui qui l'écrivit que pour celui qui avait su se faire un ami aussi dévoué.

Nous les tenons, notre cher et respectable mentor... Jugez de notre joie, de notre bonheur : plus de doutes, plus d'inquiétudes. Les procès-verbaux de la distribution des prix ne sont pas encore imprimés. Ayez un peu de patience et soyez sûr que nous vous en enverrons aussitôt que nous les aurons, de même que les compositions, que je copierai sitôt que nous les aurons. Adieu, cher Monsieur, pardonnez mon style et mon griffonnage à une joie immodérée que je ne puis contenir. Je vous embrasse tous, vous jure un respect et un dévouement éternel et suis pour la vie votre septième enfant et dévoué ami Varanne [1].

(1) Fonds LC.

Le brave garçon griffonnait aussi à la hâte un mot pour le père de son ami et, au petit bonheur, il l'adressait à Guingamp (savait-on jamais où il était ?) ; puis, se sentant le besoin de fêter lui aussi ce beau jour, il s'en allait entendre *Ariane* au Théâtre-Français où il espérait trouver des amis.

Nous les avons sous les yeux, ces glorieux volumes offerts par le gouvernement de la République aux vainqueurs du concours de l'an XI. Ils sont là, avec leurs tranches dorées et leurs luxueuses reliures de maroquin rouge ou de cuir fauve, richement estampées, mais un peu fatiguées par les pérégrinations nombreuses qu'ils ont déjà accomplies... Et la belle trousse en maroquin rouge, encore garnie de quelques-uns de ses instruments. M. Robert Laennec en a généreusement fait don à notre Ecole. Il ne manque que les médailles que l'heureux vainqueur reçut quelques jours après[1].

Mais, dira-t-on, qu'advint-il plus tard de tous ces lauréats du concours de l'an XI, rivaux heureux ou malheureux de Laennec ? Hélas ! Sauf pour trois ou quatre, Ballard et Berlioz qui furent peut-être, l'un médecin de la Grande-Armée, l'autre médecin de l'hôpital de Grenoble (1830), Savary et Billerey qui laissèrent une certaine réputation, l'un à Paris, l'autre à Grenoble, nous n'avons pu le découvrir. Sans doute vécurent-ils obscurs et ignorés dans leur pays d'origine.... *Sic transit gloria....*

CHAPITRE XLIII

FLATTEUSE DISTINCTION DONT THÉOPHILE EST L'OBJET DE LA PART DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE.

Depuis qu'il était à Paris, Théophile, déjà on a eu l'occasion de le dire, se trouvait dans un état de santé assez

(1) Fonds LR.

fâcheux. Continuellement il souffrait de ce qu'il appelait son asthme, qui ne lui laissait pas un moment de repos. Pour trouver quelque soulagement à ses souffrances, il était obligé parfois d'avoir recours à des remèdes assez bizarres, comme ce jour où, ayant à terminer un travail urgent, il avait dû, pour continuer sa besogne, s'asseoir le torse nu à sa table de travail.

La préparation de son concours l'avait, en particulier, beaucoup fatigué. A la suite, il eut un accès de neurasthénie qui le contraignit à garder le repos pendant quelques jours. Il avait vraiment besoin de prendre un peu de distraction et d'entrecouper son travail, comme il faisait à Nantes, de longues courses à travers la campagne. Précisément, on disait que, cette année, il n'y aurait pas de concours de l'Ecole Pratique, merveilleuse occasion pour s'en aller en vacances. Théophile eut été assez curieux de pousser une pointe jusqu'à Beauvais, pour voir comment son frère était installé chez son préfet. Mais, c'était assez délicat, Michaud n'étant pas chez lui. Restait l'hypothèse d'un petit voyage à Nantes qui lui souriait peut-être encore davantage. Mais, pour se déplacer, il fallait de l'argent et Théophile n'en avait point. Aussi, dès qu'il eut la force de tenir une plume, écrivit-il à son père pour lui en demander.

28°. — THÉOPHILE A SON PÈRE[1]

21 *fructidor an XI* (8 *septembre* 1803).

Mon cher papa, j'ai tardé jusqu'à ce jour à vous écrire parce que je me trouve dans un état d'indisposition qui m'empêche, depuis plusieurs jours, de rien faire. J'ai été d'ailleurs obligé de faire plusieurs courses tant pour l'affaire du clergé que pour rendre visite à plusieurs professeurs et à d'autres personnes qui, à l'époque du concours ou à celle de la distribution, m'ont témoigné prendre intérêt à mes succès.

Parmi ceux qui m'ont marqué le plus d'intérêt et de bienveillance, se trouvent les professeurs Corvisart, Leroux, Pinel, Hallé, Deyeux, Thouret et Caillaud, jeune professeur de Stras-

(1) Fonds LC.

bourg, avec lequel j'ai fait connaissance hier. J'entrevois, d'après ce qu'ils m'ont dit, que je puis espérer d'être placé ici d'une manière avantageuse, dès qu'il se présentera quelque place vacante. Aussi, je vais me dépêcher de me faire recevoir, afin qu'on ne puisse pas me reprocher le défaut de titre. Je désirerais avant tout, s'il était possible, aller passer une quinzaine de jours ou trois semaines à la campagne. Cela seroit fort utile et cela seroit peut-être nécessaire pour ma santé. Je ne puis aller à Beauvais. Mon frère m'a dit qu'il ne sait si le préfet verrait cela d'un bon œil. Le voyage de Nantes ne me coûteroit pas davantage (Varanne l'a évalué, avec le retour, à 120 livres). Dites-moi, aussitôt la présente reçue, si vous y verriez quelque obstacle. Il paraît qu'il n'y aura pas de concours à l'Ecole Pratique. Je saurai cela au juste aujourd'hui.

La distribution a été très brillante, le ministre de l'Intérieur, le Conseiller d'Etat chargé de l'Instruction Publique (Fourcroy), les membres de l'Institut, des députations des tribunaux et des principales autorités y étaient présents. Après la distribution, nous avons dîné chez le ministre. M. Fourcroy, que je connaissais déjà un peu, m'a félicité en particulier.

Je ne vous donne point d'autres détails sur la cérémonie. On imprime le procès-verbal, je vous l'enverrai.

J'ai eu, pour prix de médecine : 1° *Les commentaires de Duret sur Hippocrate*, un volume in-folio. 2° Baillou, 2 vol. in-4°. 3° Sydenham, 2 vol. in-4°. 4° Lorry, *De morbis cutaneis*, un volume in-4° ; prix plus précieux encore par la beauté des reliures que par la valeur des ouvrages : chaque volume in-4° a couté 40 livres de reliure. Pour le prix de chirurgie, j'ai eu les Mémoires de l'Académie de Chirurgie, 5 volumes in-4°, et une caisse à amputation, où tout le luxe de la coutellerie et de l'art du faiseur de portefeuilles se trouvent développés. Ce n'est au fond pour moi qu'un meuble de parade, puisque je ne ferai jamais de chirurgie, à moins que je ne me trouve dans quelque cas où les secours de cet art seraient nécessaires et où l'on ne trouveroit personne pour les administrer.

Varanne vous a écrit le jour même de la distribution des prix. Il a adressé sa lettre à Guingamp, sans s'informer seulement si sa lettre y arriverait avant ou après vous. C'est un homme très prudent que mon ami Jacques Varanne. Au demeurant, il est dans notre petite république comme le magister Mathieu, dans Gresset,

La plus forte tête du lieu

Aussi est-il mon trésorier et mon secrétaire. C'est lui qui paie mes emplettes et qui paie mes dettes, qui traite avec le restaurateur, la blanchisseuse, etc.

J'espère qu'après l'année prochaine, je n'aurai plus besoin que vous m'envoyiez d'argent. M. Leroux m'a proposé de faire marché avec moi pour travailler au Journal de Médecine. Je saurai, dans le mois de vendémiaire, ce que cela me vaudra. Je présume que cela pourra aller à 400 fr., peut-être à 600 fr. Je commencerai en brumaire un cours d'anatomie pathologique qui, selon toute apparence, m'en rapportera autant, tous frais faits et qui m'en rapporteroit davantage si je n'avais parmi les élèves beaucoup d'amis et de connaissances que je serai obligé d'admettre gratis.

En attendant, il faut cependant que je me fasse recevoir. Cela me coûtera 500 fr. Mais, comme on paye chaque examen séparément, il est inutile que je reçoive tout à la fois. Si je ne vais pas à Nantes, je vous prie de me faire toucher pour cela 120 francs en vendémiaire, ou plustôt, le plus tôt possible. Dans le cas contraire, il suffit que je les aie en partant de Nantes ou en arrivant à Paris, dans les premiers jours de brumaire. J'ai touché les 350 fr. de mon oncle. Vous vous êtes trompé de 50 fr. dans votre compte et moi par conséquent de 22 fr. Je vous embrasse, mon cher papa. Mes compliments à mon oncle et à madame Huchet. Nos amitiés à ma petite tante *et omnibus quibus est mei memoria.*

Adieu, mon cher papa, je suis plus heureux de votre bonheur que de celui de tous ceux qui veulent bien s'intéresser à moi, que de tous mes succès en eux-mêmes *et vidi quod hoc quoque esset vanitas.* Votre fils, RTh. Laennec.

Bruté m'a écrit un petit billet à votre passage à Rennes. Il mande que vous avez fait tirer une trentaine de copies de quelques-unes de mes lettres. A quoi bon les publier? J'écris pour vous seulement et je ne m'étudie pas à bien dire. L'indulgence paternelle peut vous faire regarder comme intéressantes des choses qui pourraient ne pas l'être du tout pour d'autres. Je vous embrasse, mon cher papa.

La requête ne semble pas avoir eu le moindre succès mais, à quelques jours de là, les événements se chargèrent de réduire en fumée tous ces beaux projets de vacances et de voyages.

Après avoir hésité quelque temps, l'Ecole avait fini par décider que le concours de l'Ecole Pratique aurait lieu, cette année-là, comme par le passé. Les affiches furent donc posées comme d'habitude et Théophile aussitôt se fit inscrire.

Cependant, les jours se passaient et les étudiants ne s'inscrivaient pas. Au bout de quinze jours, il n'y avait encore que deux inscrits, y compris Théophile. Thouret, le directeur de l'Ecole, était consterné. L'idée lui vint que c'était peut-être le nom de Laennec qui épouvantait les candidats éventuels. Il fit donc appeler notre héros et, lui faisant le grand honneur que jadis l'Académie de chirurgie et la Société Royale de Médecine avaient fait à Le Cat et à Baumes, il le pria instamment de vouloir bien, dans l'intérêt du concours, retirer sa candidature... La proposition valait bien un prix et puis, la fortune est femme, elle est capricieuse... Bref, Théophile, homme prudent, retira sa candidature. Mais, laissons le raconter lui-même cet épisode si peu connu de l'histoire de l'Ecole de Médecine de Paris.

29°. — Théophile a son Père[1]
3 *brumaire an XII* (28 *octobre* 1803)

Je vous écris à la hâte, comme le peut faire un pauvre diable chargé de mille occupations diverses, qui ne sait par où commencer et qui finit toujours chaque soir par voir qu'il n'a pas fait dans sa journée la moitié de ce qu'il eût dû faire. Le temps est aigu, dit notre maître Hippocrate, ο δεκαιρος οζυς ; il l'est aujourd'hui beaucoup pour moi. C'est pourquoi, je vais vous parler de vos affaires et des miennes le plus brièvement possible.

1° Où en est l'affaire du clergé ? Dois-je aller rendre visite à M. Poussielgue ? Mon oncle, à qui j'ai demandé cela, il y a plus d'un mois, ne m'a pas répondu. La dernière fois que je le vis, M. Poussielgue me dit qu'il écrirait directement à mon oncle, qu'il était inutile que je l'allasse voir. J'irai cependant

(1) Fonds LC.

le voir, en attendant votre lettre, si elle ne vient pas sous douze jours. Comme il m'a toujours bien reçu, je ne crois pas qu'une nouvelle visite l'importune.

2° M. Marec m'a donné 120 livres. J'ai été obligé de les mettre en chemises, n'en ayant plus que quatre percées. M. Marec a touché votre rente, ne pourriez-vous pas me faire toucher là-dessus les 300 fr. que vous nous avez promis pour chemises et dont alors j'emploirais ma part à subir mon premier examen ? Vous voyez que cet article presse.

3° L'Ecole a fait afficher un concours pour les prix de l'Ecole Pratique. Depuis plus de quinze jours l'affiche existait et il ne s'était présenté pour concourir qu'un seul élève, qui déjà avait eu un accessit au dernier concours, et moi. Le directeur de l'Ecole s'est imaginé que cela pouvait venir de ce que mes deux prix dernièrement acquis faisaient peur aux élèves de l'Ecole Pratique et il m'a invité à me désister. J'ai retiré mon nom pour lui faire plaisir, quoique je sois bien persuadé qu'il n'effrayait personne. Le surlendemain, on a fait assembler les élèves de la 1re et de la 2e classes de l'Ecole Pratique et on les a forcés de concourir sous peine de perdre leurs places. Ce concours aura lieu sous six jours. Je suis fort content d'en être quitte de cette manière ; car, je craignais de tenter de nouveau le sort des armes. Elles sont si journalières. L'assemblée des professeurs, à qui M. Thouret a fait part de ma retraite, l'a fort approuvée. Ne parlez pas, je vous prie, de cette anecdote, jusqu'à ce que je sache si l'Ecole veut qu'elle soit connue ou non, ce que nous verrons par le procès-verbal de la distribution des prix. Le bruit en a été répandu parmi les élèves, dès le premier jour, par le professeur Leroux : mais, il ne faut pas, je crois, que nous en disions rien. Cela pourrait m'ôter le peu de mérite que cela m'a donné aux yeux de l'Ecole et de mes condisciples.

J'embrasse Marianne. Dites moi donc un peu de ses nouvelles. Présentez, s'il vous plaît, mes respects à maman.

Je vous embrasse, mon cher papa, R.-Th. Laennec.

Tout ce que vous dites pour m'engager à me fixer à Paris me paraît très concluant. Quoique je ne m'y plaise guère, il y a déjà plus d'un an que je me suis dit que je n'en sortirois pas. Répondez moi vite et dites moi si vous êtes bien décidé à venir y établir vos pénates.

Le concours de l'Ecole Pratique eut lieu à l'époque

accoutumée et, le 27 brumaire an XII (19 novembre 1803), l'Ecole, à sa séance solennelle de rentrée, put proclamer comme d'habitude, les noms des lauréats : Marjolin et Gilbert eurent les premiers prix et J. Gilaizeau, que nous supposons être un élève de l'Ecole de Nantes, en obtint un second.

CHAPITRE XLIV

THÉOPHILE SE DÉCIDE A ÉCRIRE POUR SON PROPRE COMPTE UN TRAITÉ ET A OUVRIR UN COURS PUBLIC D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE.

En germinal an XI, c'est-à-dire au printemps de 1803, Dupuytren avait ouvert à l'Ecole de Médecine un cours d'anatomie pathologique. C'était le premier qui eût été fait depuis celui de Bichat et, malheureusement, malgré tout le talent du professeur, le succès n'avait pas été, paraît-il, en proportion de l'intérêt que l'opinion publique commençait à attacher à cette partie, encore si peu connue des sciences médicales[1].

Bien entendu, les prosecteurs, comme Fleury, les aides d'anatomie, comme Bayle et Beauchesne, avaient assisté aux premières leçons du patron et Théophile, conformément à l'invitation, plus ou moins nettement formulée, qu'il avait reçue de Dupuytren, avait fait de même[2].

On sait par lui que Dupuytren, pour ce cours, comme pour son Traité d'Anatomie pathologique, avait adopté le plan et la méthode de Bichat[3]. Or, il se trouvait désormais que ce plan et cette méthode avaient cessé de plaire à Théophile. Celui-ci jugeait avec raison que Bichat avait fait la part trop mince aux lésions susceptibles de s'attaquer à tous les systèmes (il n'en reconnaissait, on l'a vu, que deux, l'inflammation et le squirrhe) et il avait adopté une classification un peu moins simple.

(1) Donné. *Rev. des Deux-Mondes* (juin 1836).
(2) *J. de Méd.* X. p. 92. — (3) *Loc. cit.*

Dans une première classe, la plus importante de beaucoup, il rangeait les *altérations de texture*, qu'elles fussent dues à une simple solution de continuité (plaie, fracture), à l'accumulation ou à l'extravasation d'un liquide naturel (anasarque, apoplexie) ou au développement accidentel d'un tissu ou d'une matière n'existant pas avant l'état de maladie (inflammations, tumeurs) et les *lésions dues à la présence d'un corps étranger animé* (ver, insecte). Dans une seconde classe, il mettait les *altérations de nutrition* (anévrysme du cœur, vessie à colonne, etc., et *celles de forme et de position* (hernie, luxation, etc.), mais, pour les classer, il reprenait la méthode de Morgagni et il les examinait en bloc dans chaque organe.

On ne peut nier que cette classification ne constituât un progrès réel sur celle de Bichat et même qu'elle ne fût préférable à celle que Dupuytren, vers la même époque, crut devoir adopter de son côté et que Cruveilhier, compatriote, disciple et ami de Dupuytren, a fait connaître dans son *Traité d'anatomie pathologique*[1]. Il y avait en particulier dans la classification imaginée par Théophile une idée que celui-ci jugeait particulièrement heureuse : c'était sa division des *altérations de texture par développement d'un tissu accidentel* en deux sous-groupes, suivant que ce tissu accidentel avait ou non des analogues parmi les tissus normaux de l'organisme. Aujourd'hui que le microscope a fait tant de progrès, on peut s'en montrer moins enthousiaste, mais, à l'époque, Laennec, qui d'ailleurs ne se faisait aucune illusion sur le caractère nécessairement transitoire de sa classification, pouvait, à bon droit en éprouver quelque fierté. Il la gardait pour lui avec un soin jaloux et jamais en particulier il n'en avait parlé à Dupuytren.

C'est alors sans doute qu'il se décida à interrompre sa collaboration au Traité d'anatomie pathologique de son patron et à en écrire un pour son propre compte. Il dut avoir

(1) 1816, t. I, p. 27.

d'autant moins de scrupule à le faire que, précisément, le 4 vendémiaire an XII (27 septembre 1803), Dupuytren, soutenant sa thèse inaugurale, annonçait l'apparition prochaine de son Traité sans faire la moindre mention de ses deux collaborateurs[1]. Bref, sans plus tarder, il prit ses dispositions pour mener à bonne fin cette œuvre grandiose.

Son premier soin, dès qu'il se trouva délivré de toutes préoccupations au sujet du concours de l'Ecole Pratique, fut d'ouvrir lui aussi un cours public d'anatomie pathologique, afin d'y exposer ses idées nouvelles et la classification qu'il avait imaginée.

Traiter un sujet dans un cours public après Dupuytren était une idée qui ne serait peut-être pas venue à tout le monde. Mais Théophile, qui s'était familiarisé avec l'idée de faire un cours depuis que M. Leroux l'avait engagé à s'associer à lui pour en faire un de matière médicale, pensa sans doute que c'était le moyen le plus sûr pour se conserver la propriété de sa découverte et lui donner le relief suffisant. Et puis, il y avait peut-être aussi une question d'amour-propre en jeu, le jeune breton, tel un coursier généreux, brûlant du désir de se mesurer avec son brillant collaborateur sur le terrain même où celui-ci se jugeait passé maître.

Un instant, il se flatta de pouvoir débuter dès brumaire an XII, c'est-à-dire vers la fin d'octobre 1803. Mais il ne dut pas se trouver prêt à cette époque, car le cours ne fut ouvert qu'en frimaire, c'est-à-dire un mois plus tard.

Au moment d'affronter cette redoutable épreuve, Théophile, un peu ému, chose bien naturelle chez un jeune homme de vingt-deux ans, pria, suivant l'usage, ses amis d'assister à sa première leçon. Parmi ceux qui se rendirent à son appel, il faut citer François-Marie-César Varsavaux, fils de l'ancien député de Nantes aux Etats-Généraux,

(1) *J. de Méd.* IX, p. 444.

qui faisait alors son droit à Paris (il fut plus tard député de Savenay).

Varsavaux assista donc à la première leçon de son ami et, au sortir de celle-ci, il écrivit à Guillaume Laennec, pour lui annoncer que « son neveu s'y était expédié comme un maître, qu'il avait parlé d'abondance pendant deux heures avec une facilité et un choix d'expressions rare, très rare, même à Paris »[1]. Il conserva en effet de cette première leçon de son ami une impression profonde : bien des années après il en parlait encore à son fils, grand-oncle de notre très regretté et très éminent maître, le professeur Heurtaux, qui, peu de mois avant sa mort, nous racontait à ce sujet l'anecdote suivante : Théophile commença sa leçon d'une voix si faible que son ami se demanda tout de suite avec inquiétude comment il allait pouvoir se faire entendre. Mais il fut vite rassuré. Le débit était si net que l'assistance, fort attentive d'ailleurs, n'en perdait pas un mot. Le jeune maître causait plus qu'il ne professait et ce qu'il disait était simple, précis, clair et lumineux. Peu à peu, il s'animait ; sa voix prenait de l'ampleur et, à la fin de la leçon, il semblait qu'elle eût rempli la salle. Bref, ce fut sous un tonnerre d'applaudissements que prit fin cette séance dans laquelle Théophile Laennec venait de se révéler un maître de la parole. Etait-ce que, la timidité se dissipant peu à peu, chez l'orateur, cette graduation heureuse de l'effet s'était produite d'elle-même ? Ou bien n'y entra-t-il pas une part de calcul ? Ce singulier garçon était déjà si réfléchi dans tout ce qu'il entreprenait qu'on peut vraiment se le demander. Nul plus que lui ne dut souffrir toute sa vie de ses imperfections physiques et ne fit tout ce qui était en son pouvoir pour en atténuer le facheux effet. Versé, comme il l'était, dans la pratique de la musique, il savait mieux qu'un autre qu'il n'est si piètre instrument dont un virtuose habile ne puisse tirer les effets nécessaires :

(1) Guill. à son frère. 8 niv. an XII (30 décembre 1803) Fonds LC.

ainsi peut-être avait-il fait dans cette première leçon.

Commencé à la fin de novembre 1803, le cours prit fin avec le mois de mars 1804 : il reprit à l'automne suivant ; de même encore, à la fin de 1805, mais en 1806, l'état de santé de Théophile l'obligea à le cesser.

Bref, vers la fin de 1803, dans le monde médical parisien, on parlait beaucoup du jeune étudiant bas-breton et on commençait à se dire que sa place était marquée à l'Ecole de Médecine. Tous les nantais qui arrivaient de Paris accouraient chez l'oncle Guillaume, lui disant monts et merveilles de son neveu et élève. François Cacault, en particulier, ancien ambassadeur de la République à Rome, où il avait négocié le Concordat, venu à Nantes, vers la fin de l'année 1803, pour y présider le collège électoral, ne tarissait pas d'éloges sur son jeune compatriote.

L'oncle était dans l'enthousiasme. « Il sera professeur de médecine à Paris avant trois ans, je vous le prédis », écrivait-il à son frère (20 nov. 1803). « C'est un trésor que cet enfant là », concluait-il dans une autre (30 nov. 1803). Et le père, toujours gouailleur lorsqu'il parlait de son frère, d'écrire à Théophile, le 1er janvier 1804 :

« Votre oncle m'écrit des merveilles de votre cours d'anatomie pathologique : le bon Guillaume, qui ne fait pas de vers, est plus poète que vous et que moi, lorsqu'il parle de son élève. C'est Pygmalion en extase devant l'œuvre de ses mains. »[1]

Il est permis de supposer qu'il y avait à Paris quelqu'un qui ne faisait pas sa partie dans ce concert d'éloges. Tant qu'il avait pu supposer que le jeune breton n'était point destiné à se trouver en travers de sa route, Dupuytren avait été fort aimable pour lui. Mais du jour où celui-ci se révéla son rival heureux, la scène changea. Très certainement, il fut « fort offensé de ce qu'une personne à qui il avait donné plus d'une fois les marques de la plus tendre amitié »,[2] en qui d'ailleurs il prétendait ne voir

(1) Du Chatellier, II, p. 98. — (2) *J. de Méd.* IX, p. 442.

qu'un élève, se fût permis de faire après lui, un cours public d'anatomie pathologique. Le succès d'estime qu'avait eu le sien dut lui faire trouver la chose encore plus amère et il est bien probable qu'à partir de cette époque, un certain froid commença à se glisser dans les relations des deux amis.

CHAPITRE XLV

THÉOPHILE MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ANATOMIQUE. LE MÉMOIRE SUR LES VERS VÉSICULAIRES.

Le 12 frimaire an XII (4 décembre 1803), Dupuytren fondait la Société Anatomique. C'était, sous le rapport de l'anatomie normale et pathologique, le pendant de ce qu'était pour la clinique la Société d'Instruction médicale, c'est-à-dire une Société d'enseignement mutuel.

Elle fut formée des meilleurs élèves de l'Ecole pratique. Dès la première heure, Théophile en fit partie : son diplôme, délivré le 22 juillet 1807, porte qu'il fut reçu le 4 décembre 1803, c'est-à-dire le jour même de la constitution de la Société[1].

Les séances s'en tenaient à l'Ecole Pratique, sous l'œil bienveillant et protecteur de l'Ecole de Médecine. Elle n'eut pas de Bulletin à ses débuts, si bien qu'on ne connaît quelque chose de son fonctionnement pendant cette première période de son existence que par les rapports qu'elle adressait à l'Ecole de Médecine. C'est ainsi que nous savons qu'à une de ses premières séances, Théophile présenta, avec Rey, deux cas de *persistance du Trou de Botal*[2].

Nous savons aussi qu'un des premiers soins de la Société avait été de nommer une Commission pour étudier les moyens de travailler avec fruit aux progrès de l'anatomie en général et de l'anatomie pathologique en particulier.

(1) Fonds LC. — (2) *J. de Méd.* XI, p. 210.

Théophile, nommé pour en faire partie, aurait, suivant une remarque assez perfide de Dupuytren, refusé d'en faire partie, dans son souci « de conserver pour lui seul ses idées »[1].

Cependant, le *Journal de Médecine* contenait toujours de nombreuses publications de lui, observations, analyses, extraits d'ouvrages récemment parus.

En frimaire (nov.-déc. 1803), c'est une critique de l'ouvrage d'Herpin sur la *meningitis* ou inflammation des méninges de l'encéphale, critique assez vive parfois : le malheureux auteur ne s'était-il pas imaginé de s'attaquer à Bichat et d'accuser celui-ci d'avoir plagié Sabathier à propos de l'arachnoïde ventriculaire !

Le mois suivant, c'est une observation sur un cas de maladie du cœur avec péripneumonie[2] et une analyse de l'ouvrage de Larrey : *Relation historique et chirurgicale de l'expédition de l'Armée d'Orient*[3].

En pluviôse (janv.-févr. 1804), une analyse du *Traité d'anatomie descriptive* de Bichat, laissé incomplet par la mort prématurée de ce grand homme et qui venait d'être terminé par ses amis Buisson et Roux[4].

En germinal (mars-avril 1804), des Remarques sur les *abstinences prolongées*, à propos d'une observation de Joullieton[5] ; une analyse de l'ouvrage de Sue : *Observations, remarques et réflexions sur quelques maladies des os*[6], et, peut-être, un extrait de l'ouvrage de son compatriote, Jacques-Gilles-François Maisonneuve, de Nantes, sur l'*épilepsie*[7].

En prairial (mai-juin 1804), une analyse du *Traité Elémentaire d'histoire naturelle* de Constant-Duméril[8] et, peut-être, une critique non signée et un peu aigrelette de l'ouvrage de Prost : *La Médecine éclairée par les observations et par l'ouverture des corps*[9].

(1) *J. de Méd.*, X, p. 101. — (2) En collabor. avec Bayle, *J. de Méd.*, VII, p. 291.
(3) *Loc. cit.*, p. 367. — (4) *Loc. cit.*, p. 558. — (5) *Loc. cit.*, VII, p. 15.
(6) *Loc. cit.*, p. 90. — (7) *Loc. cit.*, p. 86. — (8) *Loc. cit.*, p. 279.
(9) *Loc. cit.*, p. 260.

Mais, l'œuvre importante de cette période fut le *Mémoire sur les Vers vésiculaires et principalement sur ceux qui se trouvent dans le corps humain,* qu'il lut à la Société de l'Ecole le 26 pluviose (16 février 1804).

C'est l'exposé de l'état de la science en 1804. L'auteur s'efforce de mettre un peu de lumière et d'ordre dans les notions assez confuses que l'on avait encore sur les vers vésiculaires, ou hydatides, troisième classe des vers intestins. Il décrit successivement : 1° les cysticerques, avec toutes les variétés qu'on en connaissait alors et une qu'il avait découverte, le cysticerque à double vessie ; 2° les polycéphales ; 3° le bicorne rude, ou ditrachycéros, de Sultzer ; 4° enfin, les acéphalocystes, qu'il avait découverts et dénommés.

Ce mémoire n'a plus guère aujourd'hui qu'un intérêt historique. Mieux armés pour l'observation des infiniment petits, nous savons aujourd'hui que les vers vésiculaires ne sont que des formes larvaires de tœnias: le cysticerque, du tœnia solium ; le polycéphale, du tœnia échinococcus, encore inconnu à l'époque ; que les acéphalocystes de Laennec, dont l'usage a conservé le nom, n'en sont que des formes stériles ; que le bicorne rude enfin n'est rien moins qu'un animal. Mais, dans ce mémoire, fort étudié, se montrent en pleine lumière les qualités maîtresses de ce fin observateur qu'était Laennec, chez qui l'esprit curieux et perspicace et l'acuité de sens n'avaient d'égales que l'exactitude et la clarté avec lesquelles il savait décrire ce qu'il avait une fois observé.

En attendant que cet important travail parût *in extenso* dans ses Mémoires dont elle venait de décider l'impression, la Société en inséra un extrait dans le n° 10 du 1er volume de son Bulletin (messidor an XIII, juin-juillet 1805). Qu'on nous permette en passant d'y relever une erreur : ce n'est pas le 22 germinal (12 avril) que fut lu à la Société le Mémoire de Théophile, mais

bien, ainsi qu'on l'a dit plus haut, le 26 pluviose, 16 février.

Comme il était impossible de prévoir quand le tome I des Mémoires de la Société pourrait être publié, Théophile se décida, dès que son travail fut imprimé, à en faire paraître par avance un tirage à part. Le fait peut être déduit avec quelque certitude d'une lettre du 10 frimaire an XIV (1er décembre 1805) que l'on trouvera plus loin. Théophile y écrit à son père qu'il se dispose, *sous deux mois*, à mettre son Mémoire en vente. Celui-ci dut paraître en effet au début de février 1806, mais rapporta-t-il quelque argent à son auteur ? Il est permis d'en douter, car ce tirage à part est introuvable. L'Ecole de Médecine de Nantes en possède cependant un exemplaire in-4°, auquel malheureusement il manque le titre et les douze dernières pages[1] :

C'est en 1812 seulement que parut, chez Didot et sous deux formats, in-8° et in-4°, le tome I, resté unique, des Mémoires de la Société de l'Ecole. En tête se trouve le mémoire sur les vers vésiculaires. Dans l'édition in-4°, ce sont exactement les mêmes caractères et la même justification que dans le tirage à part de 1806 : la seule différence c'est que la seconde partie du mémoire y suit immédiatement la première, sans titre spécial, ce qui fait qu'elle a deux pages de moins. L'Ecole de médecine possède les bonnes feuilles de ces deux éditions de 1812 (il manque seulement quelques pages à l'édition in-8°) et les quatre planches lithographiées, exécutées d'après les dessins de l'auteur, introuvables, paraît-il, et dont les exemplaires de la faculté et de la Bibliothèque Nationale ont été dépossédés[2].

(1) Il devait en avoir cent quatre-vingts (Fonds LR.).
(2) Fonds LR.

CHAPITRE XLVI

LES EXAMENS DE DOCTORAT. NÉGLIGENCE ET INCONSÉQUENCE DU PÈRE.

Cependant les jours succédaient aux jours et Théophile, faute d'argent, ne pouvait passer ses examens de doctorat et sa thèse. Quoique la vie d'activité cérébrale intense qu'il menait toujours depuis qu'il était à Paris, ne fût pas faite pour lui déplaire, cependant, faute de son diplôme, il avait vu avec quelque regret lui échapper plusieurs petites places qui lui eussent convenu. Il avait même un besoin urgent du précieux parchemin pour mener à bonne fin certain projet dont on parlera bientôt.

Malheureusement, le père ne songeait guère à envoyer l'argent nécessaire et cela malgré les lettres de l'oncle, gardien farouche, toujours sur la brêche, qui venaient régulièrement lui rappeler le saut inévitable qu'il avait à faire.

Il faut être à Quimper pour préparer les 500 livres dont Théophile a besoin pour avoir ses grades et son titre de médecin. Ceci est un sacrifice urgent. Ce sera le dernier, je le répète, mais il faut le faire et le faire promptement si vous ne voulez pas qu'un fils, l'orgueil et le bonheur de vos jours, perde le fruit de ses couronnes... (14 vendémiaire an XII, 7 octobre 1803)[1].

Et quelques jours après, 22 vendémiaire, 15 octobre[2] :

...Je crois, mon cher frère, que voici le dernier sacrifice que vous aurez à faire pour vos enfants. Je serais bien trompé si Théophile n'était pas placé avant la fin de l'an XII, mais, pour qu'il se pousse avec succès, il faut qu'il soit reçu et titré docteur en médecine : jusques-là, force vous est de le soutenir encore sept à huit mois et j'imagine que les 500 fr. de sa réception, les 300 fr. pour ses chemises et les menus frais de sa thèse, qui sera imprimée, seront les seules dépenses extraordinaires

(1) Guill. à son frère. Fonds LC. — (2) Fonds LC.

dont il aura besoin. Il est possible que vous ayez d'autres moyens de lui procurer du linge à meilleur marché qu'à Paris; il me paroit certain que vos deux fils en ont grand besoin... du moins Théophile qui n'en a point eu depuis le mois de fructidor an VIII (août-sept. 1800), que ma femme lui en fit faire une demi-douzaine. Cet enfant use beaucoup de linge, ce qui tient, je crois, aux formes quarrées de sa constitution physique et à des sueurs un peu acrimonieuses.....

Le père fatigué annonça un envoi prochain d'argent et l'oncle de le remercier aussitôt :

...Je vous remercie pour notre Théophile... Mon bon frère, vous placez votre argent à haut intérêt, vous ne vous en repentirez pas...[1]

Théophile reçut en effet un mandat de son père, mais il ne put le toucher.

...Il est bien malheureux que le mandat de 450 fr. que vous lui aviez donné pour ses examens n'ait pu lui servir. Il m'écrit que l'inscription de ma belle-sœur n'a pu être vendue, à cause des arrêts que le gouvernement avait mis dessus. Ceci devient embarrassant. Je le prévois avec bien de la douleur, mais enfin dussiez-vous vendre quelque chose, il faut lui donner son état; que vous vendiez seulement un champ ou deux des vôtres ou des siens, cela suffira...[2]

Pour faire patienter son fils, le père lui rappelait (10 nivose an XII, 1er janvier 1804) que, tout récemment, il lui avait envoyé 200 livres en à-compte sur son trimestre de nivose ; que les 100 qui restaient lui seraient envoyés incessamment ; qu'enfin les 500 fr. de sa réception suivraient de près... ; mais, hélas ! les temps étaient si durs ! Ce procès Calan, qui n'était pas encore terminé et qui venait de lui coûter 2.000 écus ! Et la variole de sa fille Marie-Anne (qu'il avait négligé de faire vacciner) qui lui avait coûté 100 écus ! Et 400 livres de réparations faites l'an précédent ! Et 1.000 à faire l'an qui venait ! Sans parler du voyage à

(1) Guill. à son frère, 28 brum. an XII (20 nov. 1803). Fonds LC.
(2) Guill. à son frère, 8 niv. an XII (30 déc. 1803). Fonds LC.

Paris pour aller embrasser ses admirables enfants !... Et il s'en tirait par quelques flatteries à son Théophile « son ami, son meilleur ami même, s'il n'eût eu un autre fils » ; il lui parlait de sa sœur Marie-Anne, qui lisait et relisait sa Guerre des Vénètes, dont était tout aussi enchanté son confrère Maréchal....

...Je sais par cœur mon excellent fils... La maman Urvoy, la sœur Marie-Anne se disputent à qui vous aimera le mieux. Elles n'ont plus guère de querelle que celle-là. Je n'aurais jamais fini s'il me fallait vous rappeler tous les oncles, les tantes, les cousins, les cousines, les neveux, les nièces, les parents au 10e et au 20e degré, les amis, les voisins mêmes, qui parlent de mon Théophile avec orgueil. Tout Quimper a pour vous le cœur de Mme de la Potterie ou de Mme de Pompery... Je t'embrasse mille fois, mon admirable, mon bon Théophile. Que le Ciel te rende toutes les satisfactions que tu donnes à ton heureux père [1].

Le 17 janvier 1804, le père en était encore à annoncer l'envoi prochain de son argent, c'est-à-dire : pour les chemises, 120 ; pour trois trimestres, 900 fr. ; pour les frais de thèse, 500 fr. ; soit en tout 1.520 fr.... et il ajoutait :

Vous recevrez encore 300 livres au premier jour, mais ne me demandez plus rien que vous ne soyez médecin... Adieu, mon cher Théophile, soyez médecin, soyez médecin, soyez médecin [2].

A vrai dire, pour Théophile, les ennuis d'argent n'étaient rien auprès de ceux que, par ailleurs, lui créait son père.

Celui-ci, toujours en train de pétitionner à droite ou à gauche pour obtenir une place à Paris, se remuait beaucoup, essayant de se faire de tous côtés aussi bien des obligés que des bienfaiteurs. Tous les jours, c'étaient des lettres qui partaient de St-Brieuc, de Quimper, de Guingamp, à l'adresse de tous les hommes en place qu'il pouvait connaître ou qu'il ne connaissait pas. Et, tous les jours

(1) Le père à son fils. Lettre publiée par M. du Chatellier. II, p. 92.
(2) Le père à son fils, 27 niv. an XII (17 janv. 1804). Lettre publiée par M. du Chatellier, II, p. 102.

aussi, il eût fallu que Théophile passât ses journées à courir chez les uns et chez les autres, chez Royou, chez Barbé; qu'il se transformât en agent électoral; qu'il vît Chaptal et Fourcroy; qu'il fit sa cour au médecin-député Morand, ami particulier de Cornudet, titulaire de la sénatorerie de Rennes, à l'évêque de St-Brieuc, Caffarelli, ami de Chaptal et de bien d'autres personnages officiels, à Lanjuinais même, malgré que son père l'eût un peu négligé depuis longtemps.... Et le père demandait encore à son bon, à son admirable Théophile d'user de son crédit naissant en faveur de tel ou tel de ses amis personnels dont il avait intérêt à se ménager les bonnes grâces, le médecin Mareschal par exemple, l'admirateur de la « Guerre des Vénètes », ou le cousin de la Roque-Trémaria, ou le pauvre Moullière, ou le petit cousin Trédern-Lézérec qui, pour lors, étudiait la médecine à Paris....

Théophile ne craignait pas sa peine quand il s'agissait de rendre service à son père et si l'affaire en valait la peine, comme cette malheureuse affaire du clergé, toujours pendante faute des pièces nécessaires que le père oubliait toujours d'envoyer à son fils ; pour les autres, il faisait ce qu'il pouvait.

Ce qui le navrait, c'était de voir l'usage indiscret et maladroit que son père faisait de ses succès et de ceux de Michaud. Théophile-Marie Laennec en recevait-il une lettre, elle était aussitôt tirée à vingt et trente exemplaires et la Bretagne en était inondée. Ecrivait-il à quelque homme en place, la lettre n'était remplie que du mérite exceptionnel de ses enfants, des éclatants succès qu'ils avaient remportés, de ceux qu'ils devaient obtenir encore à la prochaine occasion et des titres que tout cela créait à leur père. S'imaginant toujours faire plaisir, il n'écrivait pas un libelle, pas une pétition, pas un seul de ces petits vers sans lesquels, suivant lui, le mérite d'un homme n'était jamais assez manifeste, qu'il n'en envoyât au moins

un exemplaire à son fils. Théophile n'avait plus un instant de tranquillité. Il voyait avec chagrin et humiliation son père se déconsidérer et lui-même par contre-coup placé en une posture assez ridicule et sotte aux yeux de ses maîtres et de ses camarades.

30°. — Théophile a son Père[1]
2 pluviose an XII (mardi 23 janvier 1804)

J'ai reçu en son temps, mon cher papa, votre épitre ou votre volume (c'est l'énorme lettre datée du 1er janvier 1804). Je vais tâcher de répondre autant qu'on peut le faire à la hâte à quelques-uns de ses principaux articles.

Hâtez-vous de finir l'affaire du clergé. Je tremble que cela ne se refroidisse ici. Je n'ose aller voir M. Poussielgue. Faut-il donc que j'aie toujours à vous gronder toutes les fois que vous parlez de moi. Prenez bien garde de ce que vous écrivez dans ce genre. Vous êtes trop loin pour pouvoir juger bien l'état dans lequel je me trouve ici. Vous me parlez de MM. Fourcroy et Chaptal comme de gens auxquels je puis parler librement. Il n'est rien de tout cela. J'ai eu le bonheur d'être distingué d'eux un jour, mais tant d'autres se sont trouvés dans le même cas qu'il y a longtemps qu'ils ne se souviennent plus de moi. Ces sortes de succès à Paris durent deux ou trois jours. Toutes les fois que vous aurez l'occasion, sans la tirer par les cheveux, de parler de nous, souvenez-vous que vous n'en pouvez dire autre chose sinon que nous avons eu tel jour tel ou tel succès. Tout le reste ne peut être dit sans ridicule. Il n'est surtout pas permis de parler des talents de ses enfants ni des siens. Cet article de vos pétitions a choqué MM. Royou et Barbé autant que moi.

Au reste, je vous ai écrit déjà là-dessus plusieurs choses dans ma dernière lettre, que vous n'aviez probablement pas reçue quand vous m'avez envoyé votre dépêche.

Si vous réussissez à vous faire nommer du corps électoral et à vous faire désigner, alors vous pourrez écrire à M. Caffarelly. Mais songez que ces sortes de protecteurs ne vous servent volontiers qu'une fois et qu'il faut attendre, pour s'en servir, une occasion importante. Soyez surtout discret, en lui écrivant, sur les succès de vos enfants, car je crains toujours que votre tendresse pour nous ne vous entraîne aussi loin que vous l'avez

(1) Fonds LC.

fait dans vos pétitions. Souvenez-vous bien qu'à Quimper les succès de vos enfants sont quelque chose mais qu'à Paris cela est noyé. A peine suis-je connu de tous les professeurs de l'Ecole de médecine et vous aviez écrit cette phrase : « ses professeurs l'appellent à l'honorable carrière de l'enseignement ». Il me faudrait au moins trois à quatre années de succès pour que l'on pût parler de mes cours.

M. Lanjuinais ne peut guère, je crois, vous aider en rien. Si vous veniez ici, vous feriez bien de l'aller voir, mais je ne crois pas que vous deviez lui écrire.

M. Mareschal s'y prend trop tard. Toutes les places de l'armée sont données. S'il eût été ici, il y a quatre mois, j'aurais pu l'aider, non pas directement, mais par le moyen d'un ami particulier des inspecteurs généraux. A présent, il serait peut-être impossible d'obtenir même une place de sous-aide. Je crois que la marine n'est pas aussi pleine. Le plus court chemin pour y arriver serait de s'adresser à Brest.

Je n'ai aucun moyen de faire connaissance avec M. Morand.

J'entrevois dans ce moment-ci une petite place que je pourrais obtenir ; ma non-réception me fait un peu tort. Cependant, ne vous gênez pas pour cela. Je m'étonne comment vous pouvez suffire à toutes les dépenses dont vous me parlez.

J'embrasse Marianne. Mes respects à maman, à mesdames de la Potterie, de Pompery.

Mon ami Bruté et son frère, avec lequel je fais quelquefois de la musique, vous présentent leurs respects...

P.-S. Mon cher papa, je désire beaucoup qu'une place de législateur puisse nous réunir tous ici mais, je vous l'avoue, je crains beaucoup ici pour vous cette facilité de caractère qui vous fait quelquefois choisir pour dépositaire de vos épanchements les plus intimes des hommes que vous connaissez peu. Il n'est aucun pays où l'on ait autant besoin qu'en celui-ci d'une grande réserve dans le commerce de la vie. Je vois ici habituellement des hommes auxquels je suis attaché par les liens de l'estime et de l'amitié; aucun d'eux ne m'a fait part de ses projets de fortune et je n'ai confié les miens à personne. Ma conduite est celle d'un homme qui veut un jour devenir professeur, mais il serait ici aussi ridicule qu'indiscret à moi de dire à qui que ce soit que tel est mon dessein. Je vous demande pardon, mon cher papa, de toutes ces redites et de tous ces conseils qu'un fils peut à peine donner à son père, mais je connais trop votre cœur pour croire que vous vous offensiez de

représentations dictées par mon attachement pour vous. Je vous embrasse, mon cher papa, R.-Th. Laennec.

Le père se décida-t-il à envoyer de l'argent à son fils ou celui-ci trouva-t-il à emprunter, toujours est-il que, le 7 ventose an XII (27 février 1804), nous le voyons passer son premier examen de doctorat (anatomie et physiologie) et, quelques jours après, 15 ventose (6 mars), son second (pathologie interne et nosologie). Malheureusement, se produisait à ce moment un événement fâcheux qui venait arrêter le cours de ses succès.

31°. — Théophile a son Père[1]
23 *ventose an XII* (*mercredi* 14 *mars* 1804).

Mon cher papa, des voleurs se sont introduits dans ma chambre dimanche dernier et m'ont pris 220 livres, 12 chemises et une paire de bas de soie. Item, 6 serviettes. M. Varanne a perdu deux douzaines de chemises, du linge fin, cravattes, etc., bas de soie et autres, deux paires de bas de soie et environ 120 ou 130 livres. Ils n'ont emporté ni nos habits, ni nos livres. La moitié de ma flûte a été prise. Mes médailles que, par bonheur, j'avais donné quelques jours auparavant à un graveur, pour graver plus profondément le trait, qui était trop léger, n'ont pas tombé dans leurs mains.

Voici l'ordre de mes besoins les plus pressants :

1° 300 fr. pour mes examens ; je trouverai à emprunter ici 480 fr. qui complèteront la somme.

2° Les 300 francs de mon trimestre de germinal.

3° Tâcher de m'envoyer du linge.

Je trouve ici un travail de rédaction à faire. Cela pourrait me rapporter 1000 ou 1200 fr. par an. Mais cela m'empêcherait de rien faire pour mon avancement et, tout bien calculé, je crois que, dans peu, en travaillant, je trouverai mieux. Donnez-moi votre avis là-dessus. Il s'agit de refaire le livre d'un autre ou, plutôt, de le faire.

Mme de Pompery a, dit-on, passé par ici, il y a quinze jours. Je ne sais où lui écrire : car, je lui dois une réponse à une lettre qu'elle a bien voulu m'envoyer.

J'embrasse maman et ma sœur. Mes compliments à Mme la

(1) Fonds LC.

Potterie, à mes cousines, à la famille Laubrière. Je vous embrasse, mon cher papa. Votre fils, R.-Th. Laennec.

Je suis sûr de devenir membre de la Société de l'Ecole si je puis être reçu sous un mois.

(A Monsieur Monsieur Laennec, jurisconsulte, à Quimper).

Cependant, trois semaines après, le 9 germinal (30 mars), Théophile passait son troisième examen (matière médicale et pharmacie); le lendemain, 10 germinal, son quatrième (hygiène et médecine légale) et, le 17 (7 avril), son cinquième c'est-à-dire la clinique interne, car, à cette époque le candidat au grade de docteur en médecine n'avait à subir que des épreuves médicales.



LIVRE V

PARIS

DOCTEUR (1804-1805)

CHAPITRE XLVII

LES " PROPOSITIONS SUR LA DOCTRINE D'HIPPOCRATE "

Hippocrate n'a nulle part, en ses ouvrages, exposé de façon précise ses idées systématiques en médecine, de sorte qu'il est très difficile de tirer de ses livres un corps de doctrine. Or, en 1802, parut un livre de Delavaud, intitulé *Physiologie d'Hippocrate, extraite de ses œuvres*[1]. Cet événement littéraire inspira sans doute à Théophile l'idée de rechercher, dans l'œuvre du grand homme, dont il était un des plus fervents admirateurs, les principales idées qui dirigèrent celui-ci dans sa carrière et de doter ses contemporains d'un ouvrage capable de leur donner avec quelque précision l'état de la science médicale au temps d'Hippocrate, non seulement en physiologie, mais en anatomie, nosologie, séméiotique, thérapeutique et matière médicale, et surtout en médecine et en chirurgie pratiques. C'était là une œuvre grandiose, difficile et de longue haleine, mais il se flattait, grâce à la connaissance approfondie qu'il commençait à avoir de la langue grecque, qu'un jour venant, lorsqu'il aurait une pratique suffisante, il pourrait la mener à bonne fin.

(1) Paris, Bossange, 1802.

On ne sait, si, au début de 1804, il avait encore l'idée de consacrer sa thèse inaugurale au sujet qu'il avait primitivement choisi et auquel il avait travaillé à la fin de 1802, dans le laboratoire de Dupuytren ; mais, à ce moment, se produisit un incident qui, sans doute, le décida à abandonner ce premier sujet, quel qu'il fût, et à en choisir un autre. Cet événement n'était autre que la thèse que Boulet, d'Hesdin, soutint sur Hippocrate, le 2 pluviose an XII (23 janvier 1804), devant l'Ecole de Santé de Paris. L'auteur y mettait en doute l'existence du Père de la Médecine, insinuait qu'une partie des ouvrages qu'on lui attribuait était antérieure à la Guerre du Péloponèse et que le nom même d'Hippocrate n'était qu'un terme générique, comme celui des Hercules et des Pharaons....

Très certainement, l'événement décida Théophile à écrire sans tarder un *Essai préliminaire sur la doctrine d'Hippocrate* et à faire de cet Essai sa thèse inaugurale.

Malheureusement, cet Essai Préliminaire était lui-même une œuvre d'assez longue haleine et Théophile se vit bientôt obligé de passer rapidement sa thèse, pour diverses raisons, dont la principale était qu'il voulait être compris dans la prochaine promotion des Associés-adjoints de la Société de l'Ecole. Aussi, se borna-t-il à ne traiter qu'un côté de la question et à exposer au public, en un nombre fort limité de pages, la doctrine d'Hippocrate en médecine pratique. L'ouvrage fut bientôt terminé. Restait à le faire imprimer, ce qui était plus difficile.

Le père en effet était beaucoup plus soucieux de voir la thèse de son fils servir à ses desseins personnels que de lui envoyer l'argent nécessaire[1]. Tout le monde connaît la ridicule histoire de la dédicace de la thèse et les conseils intéressés qu'en cette occasion il prodigua à son fils.

Ménagez comme votre œil l'intérêt que vous témoignent

(1) Laennec père à son fils, 10 niv. an XII (1er janv. 1804) et 27 niv. an XII (17 janv. 1804). Du Chat. I, p. 93 et 100.

Chaptal et Fourcroy. Tâchez de faire que le ministre accepte la dédicace de votre thèse. Moi, je ferai ce qui sera en moi pour aller argumenter à cet acte solennel et je désire que mon Michaud puisse s'y trouver...

Quelques jours après, il revenait à la charge. Il s'était, disait-il, trouvé pris, une belle nuit, d'un songe au cours duquel, ayant eu une thèse de médecine à soutenir, il avait rédigé de verve deux dédicaces dont il s'était souvenu au réveil et qu'il lui envoyait. L'une était, bien entendu, adressée au ministre Chaptal, c'était évidemment celle qui avait toutes ses préférences, l'autre l'était à la tribu des Laennec toute entière, depuis le *digne et bon père* qu'il se flattait d'être, jusqu'au Michaud « qui remporta en l'an X le premier prix de littérature française dans le concours des Ecoles de Paris », sans oublier aucun de ceux qui avaient pu exercer la médecine, les Jacquemet, les Clairbois, les Larbre de l'Epine de Bellecour, les La Roque-Trémaria.... On doit lui savoir quelque gré de s'être souvenu de son frère Guillaume dans cette longue énumération.

Théophile, qui avait autant de cœur que de bon sens, eut vite fait de mettre au panier toutes ces élucubrations paternelles. Il n'y avait à ses yeux qu'un seul homme qui méritât d'être nommé dans la dédicace de sa thèse et cet homme était celui qui l'avait recueilli aux jours de son enfance, qui seul avait eu la charge de son éducation, qui avait été son initiateur et son guide dans l'étude de la médecine et l'avait comblé de bienfaits de toutes sortes, grâce à qui enfin il avait pu arriver à la fin de ses études. C'est ainsi que Guillaume Laennec eut seul les honneurs de la première page de la thèse de son neveu.

Ce dut être le premier grief du père contre le fils et si, dans la suite, il songea encore parfois à comparer son frère à Pygmalion, il dut trouver que son fils avait singulièrement laissé dégénérer entre ses mains la légende de Galathée.

Guillaume Laennec voyait bien que, s'il n'intervenait pas lui-même, comme le *Deus ex machinâ*, son Théophile courait grand risque d'être longtemps avant de pouvoir passer sa thèse. Il fallait brusquer les choses, mettre le père en présence du fait accompli, au lieu de s'évertuer indéfiniment à faire vibrer chez lui une fibre paternelle absente. Aussi, un beau jour que Mathurin Crucy était à Paris pour ses affaires, le pria-t-il, tout simplement, d'avancer à son neveu les huit cent quatre-vingts livres dont il avait besoin pour terminer ses études. Ainsi fut fait et Théophile put accomplir les dernières formalités et remettre son manuscrit à l'imprimeur.

Tout était prêt dans les premiers jours de juin et Théophile soutint sa thèse le 22 prairial (11 juin). On n'a aucuns détails sur la soutenance. On sait[1] que son jury était primitivement composé de Bourdier, président, Baudelocque, Boyer, Chaussier, Corvisart et Deyeux, mais qu'au dernier moment il y eut des absences et que le procès-verbal de soutenance n'est signé que de Boyer, Thillaye pour Deyeux, Sue pour Baudelocque et Pinel pour Chaussier. Le jury se déclara, paraît-il, fort satisfait des réponses du candidat. Quatre jours après, le 26 prairial (15 juin), le Conseil d'Administration de l'Ecole, composé de Jussieu, président, Le Clerc, secrétaire, Thouret, directeur, et Sue, trésorier, signait et paraphait le précieux vélin qui conférait au nouveau docteur le droit d'exercer par toute la France[2].

Les ***Propositions sur la doctrine d'Hippocrate relativement à la médecine pratique*** parurent chez Méquignon aîné, libraire de l'Ecole de Médecine, rue des Cordeliers. Elles furent annoncées dans le numéro de thermidor du Journal de Médecine[3], et Buisson, dans celui de vendémiaire[4], se chargea de les présenter au public. Elles eurent

(1) Saintignon, *loc. cit.*, p. 63. — (2) Fonds LC. — (3) VIII, p. 577.
(4) IX, p. 72.

le plus grand succès et furent une des rares thèses qui se vendirent à l'époque[1].

L'auteur montrait en ce remarquable ouvrage que la doctrine d'Hippocrate, en médecine pratique, consistait surtout à ne voir dans les maladies que le *pronostic*, qui peut se déduire de l'observation de *symptômes communs* à toutes les maladies, et à faire presque fi du *diagnostic*, qui ne peut être déduit que de l'étude des *symptômes spéciaux* à chacune, et il rappelait que Bichat, sans avoir jamais étudié l'œuvre d'Hippocrate, avait exposé des idées semblables dans ses leçons cliniques à l'Hôtel-Dieu. Après avoir constaté en passant que la nosographie d'Hippocrate, un peu imprécise et confuse, semblait plutôt basée sur l'anatomie pathologique, il exposait la manière de voir de celui-ci sur les fièvres et s'en déclarait nettement partisan. Il définissait ensuite ce que doit être la véritable médication symptômatique et concluait que si la *méthode* d'Hippocrate, c'est-à-dire l'observation constante et assidue des malades est la base unique de l'étude des maladies, la *doctrine* de ce grand homme ne doit pas être prise trop à la lettre en toutes ses parties, que le médecin ne peut se borner au pronostic et se désintéresser du diagnostic et qu'il doit, au contraire, faire de constants efforts pour classer les maladies d'une façon régulière, étude dans laquelle, disait-il, les modernes ont une grande supériorité. Enfin, après avoir payé à son maître Corvisart le tribut de reconnaissance qu'il lui devait et qu'on aime à trouver sous sa plume, il terminait en exposant ses principes personnels qu'il empruntait à l'*Interpres Clinicus* de Klein : *Liberam profiteor medicinam, nec ab antiquis sum, nec à novis, utrosque ubi veritatem colunt sequor, magni facio sæpius repetitam experientiam.*

Quand Guillaume Laennec eut pris connaissance de cet ouvrage, sa joie ne connut plus de bornes. Il en délira de

(1) Prix : 1 fr. 25 broché, et franco de port, 1 fr. 50.

bonheur et d'orgueil. Il n'avait pas assez d'yeux pour lire et relire le monument que son neveu avait élevé à la gloire du *divin*. Il le portait chez ses amis, chez ses confrères. C'était le triomphe, disait-il, des anciennes doctrines, les seules vraiment saines....

...Notre Théophile est enfin docteur ! Il m'a envoyé son excellente thèse, toute pleine encore des premiers conseils et des premières leçons qu'il ait reçues de moi. C'est de l'Hippocrate tout pur, bien médité, bien senti, bien exprimé, bien analysé : on n'a rien présenté à la raison des médecins de meilleur depuis vingt ans. Mes confrères en ont tous jugé comme moi et m'en ont fait leurs compliments.

Cette thèse restera à l'Ecole comme un monument pour le désespoir des néologues qui ont ridiculement voulu imiter en médecine le trait de génie qui a changé la nomenclature de la chimie. Il n'est pas un grimaud de deux jours, un misérable graisseur d'emplâtres, un chirurgiasse échappé de St-Côme, qui ne se donne depuis quelque temps des airs de novateur, avec une effronterie si grotesque que le fou rire en prend quand on est condamné à les lire ou à les écouter. C'est absolument la parodie des médecins de Molière qui voulaient toujours être de l'avis du plus ancien : *aut bono aut mauvaiso*. Ceux-ci sont toujours de l'avis du plus moderne, *aut bono, aut mauvaiso*. Le Dr Pinel, grand professeur sous beaucoup de rapports, a commencé à leur gâter la tête. Le Dr Baumes, renchérissant sur l'œuvre de son confrère, les a tellement dévergondés qu'ils en sont devenus inintelligibles pour nous et, ce qui est bien plus admirable, pour eux-mêmes. J'en ai déjà eu vingt exemples aux examens du jury de santé........................
Encore un coup, mon bon ami, la thèse de mon Théophile restera. Jamais Hippocrate n'aura eu un vengeur si digne de sa cause. C'est mon horoscope. Mes enfants m'auront une obligation de toute la vie de les avoir pliés à l'étude de la langue grecque que je regrette tous les jours d'avoir si mal apprise. C'est avec cela, mon cher, qu'on laisse en médecine tous les rivaux dix lieues en arrière et qu'on remporte d'emblée le premier prix de médecine et le premier prix de chirurgie et au besoin une belle et bonne chaire de professeur à Paris. Théophile ira là, s'il le veut et il le veut. Il ira là, si vous le voulez et vous le voudrez aussi, j'en suis convaincu. Il ne faut plus

que l'aider et le soutenir encore quelques années à Paris. M. Corvisart, son mécène, lui garde certainement quelque chose de bon...[1]

CHAPITRE XLVIII

THÉOPHILE HUMILIÉ DU CARACTÈRE DE SON PÈRE. — IL ENTRE A LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE ET AU JOURNAL DE MÉDECINE. — UNE AUDIENCE DU SAINT-PÈRE.

Pendant que Théophile brillait ainsi à Paris et que son frère Michaud faisait parler de lui à Beauvais avec un syllabaire ou grammaire qu'il venait de publier, le père, saisi d'une noble émulation, essayait, lui aussi, de se distinguer comme il pouvait. C'était en ce moment comme courtisan du nouveau pouvoir. A Napoléon, il adressait son *Souhait accompli* ; à je ne sais trop quel ministre, son *Hommage d'un père de famille.* Cette dernière pièce eut le privilège de consterner Théophile.

32°. — Théophile a son Père[2]
22 *messidor an XII* (11 *juillet* 1804).

Mon cher papa, j'ai reçu votre lettre du 14 messidor (3 juillet) et le paquet dont elle était accompagnée. Vous me demandez ce que je pense de votre démarche : je vous l'avouerai, le premier sentiment que j'ai éprouvé en l'apprenant a été celui d'une peine profonde. Je crois vous avoir déjà dit, non pas mon avis seulement, mais celui de plusieurs hommes prudents, celui de M. Royou entre autres, sur tout ce que l'on peut faire en ce genre dans une province aussi éloignée que la vôtre de la capitale. Il est difficile d'y connaître les limites précises du *quid deceat, quid non* et les moindres défauts qu'ont ces sortes de choses, quand elles parviennent ici, c'est d'arriver lorsque l'opinion publique est toute arriérée relativement aux événements qui y ont donné lieu. Vous voyez facilement, d'après cela, si j'ai pu éprouver quelque plaisir en recevant votre paquet. Ce que je ressentis en parcourant votre brochure était

(1) Guill. à son frère, 20 messidor an XII (8 juillet 1804), Fonds LC.
(2) Fonds LC.

si pénible que je n'eus pas le courage de la lire attentivement. Je crois pouvoir l'assurer, j'apprendrais sans émotion la perte de la fortune de mon père, si la Providence me donnait en même temps le moyen de la remplacer par mon travail ; mais, je ne puis voir, sans une vive douleur, une démarche qui peut altérer la considération publique pour lui. Mon premier mouvement fut de vous écrire sur-le-champ, de vous représenter le danger auquel vous vous exposiez et de vous supplier de détourner, s'il en est temps encore, l'orage, en supprimant votre libelle entièrement. Cependant, suivant l'avis d'un ancien philosophe, je crus qu'il ne fallait rien faire dans le moment de la passion et j'attendis aujourd'hui pour lire et pour juger. J'ai donc lu ce matin et j'ai jugé un peu moins défavorablement qu'hier. Cependant, je n'ai point changé de manière de voir et ce qui était hier un sentiment très vif est aujourd'hui une opinion fondée sur des principes invariables que je vais vous exposer avec tout le sang-froid doctoral et toute la sincérité d'un fils qui vous aime.

Avant de rien écrire dans la conjecture présente, vous avez dû vous demander :

1° Ce que vous alliez faire,

2° Ce que vous deviez observer ou éviter en écrivant,

3° Quel était votre but.

— 1° Que vous êtes-vous proposé de faire ? Vous avez, ce me semble, voulu publier quelques réflexions qui pussent plaire au Gouvernement et ne choquer personne ; qui pussent vous faire quelques amis et ne point augmenter le nombre de vos ennemis. Voyons si vous avez réussi. Ce que vous avez fait se ressent de la précipitation avec laquelle vous l'avez écrit. C'est d'ailleurs trop peu de chose pour pouvoir produire un grand effet sur l'esprit public ; cela ne peut être par conséquent fort utile au Gouvernement. Donc le Gouvernement se souciera fort peu de cela. D'un autre côté, cela ne peut plaire au public, dont l'opinion est trop fortement prononcée dans un sens inverse, et, par conséquent, cela éloignera de vous certaines personnes.

— 2° Que deviez-vous observer, ou éviter, en écrivant ? Vous deviez ne parler que des choses qui sont d'un intérêt public et éviter, autant que possible, de rien dire de vous, encore moins de vos enfants, de votre frère, de vos neveux et de vos affaires particulières. A quoi bon toutes ces choses ? Pourquoi mettre là votre discours d'installation, qui était fort

bon à sa place, mais qui est au moins inutile ici ? Pourquoi faire imprimer des distiques qui expriment un vœu rejeté par toute la France et qui sont naturellement de l'espèce de ces vers que tout le monde peut faire et qu'un homme, qui peut faire mieux, ne doit pas naturellement mettre au jour ? Votre *Souhait accompli* est meilleur, quoique l'Empereur ne paraisse pas affectionner beaucoup le titre d'Empereur citoyen... Vous auriez beaucoup mieux fait d'imprimer cela seulement, puisque vous vouliez imprimer. Encore, cette pièce aurait-elle le grave inconvénient d'être en contradiction directe avec l'esprit public. Je ne sais ce qu'est cet esprit public à Quimper ; d'après ce que vous avez fait, je le crois très partagé, mais ici il n'y a qu'une voix et vous le savez, *vox populi, vox dei*. Les hommes mêmes qui devraient être le plus attachés au nouvel ordre de choses ne craignent pas de laisser échapper parfois leur mécontentement pour certaines choses.

— 3° Quel a été votre but ? Vous avez voulu obtenir une place mais, croyez-vous avoir pris le bon chemin ? Votre écrit est trop peu de choses en lui-même et trop plein de choses inconvenantes dans les circonstances présentes pour qu'il puisse donner de votre talent l'idée qu'on en devrait avoir si l'on vous connaissait mieux. D'ailleurs, si vous aviez voulu réussir, il fallait accompagner votre envoi au ministre d'une pétition qui exprimât bien précisément ce que vous voulez. Car, ici, on n'obtient rien quand on demande vaguement. D'ailleurs, pourquoi demander des places ? Le temps de la retraite n'est-il pas venu pour vous ? Pourquoi, à votre âge, vouloir vous jeter de nouveau dans la carrière, comme un jeune homme qui a besoin de faire son chemin ? Et, pour cela, vous êtes obligé de vous dévouer en entier à un gouvernement contre lequel l'opinion publique se soulève de tous côtés. Ce n'est pas que je sois opposé par principe à ce gouvernement, je crois même que, dans les circonstances actuelles, il ne pouvait guère arriver rien de mieux à la France, vu l'oubli assez mérité où est tombé l'ancienne famille régnante. Mais enfin, au commencement d'une nouvelle dynastie, il est naturel que l'opinion publique lutte longtemps contre les nouveaux Grands et il n'est point d'un homme grave de braver l'opinion publique.

Je viens de vous exposer ma manière de voir avec une franchise trop crue peut-être. Cependant, mon cher papa, j'espère que vous ne trouverez point que j'aie manqué au respect que je vous dois, en vous faisant des représentations dictées par

un attachement sincère. Ces conseils eussent été mieux sans doute dans la bouche d'un ami, mais je vois, par votre démarche, que vous n'avez point auprès de vous d'amis assez sincères, assez éclairés, ou assez courageux, pour vous dire toujours la vérité.

Je pense donc que vous ne pouvez mieux faire que de supprimer entièrement le pamphlet en question et de retirer de la circulation, sans faire semblant de rien, ceux que vous pourrez.

Nous avons tous deux le même dessein.

Mais, nous différons un peu par la manière dont nous voudrions le voir accompli. Vous voulez vous établir à Paris, et, pour cela, vous désirez une place. Je voudrais que nous fussions réunis, peu m'importe où. Il me paraît que les desseins de Dieu m'appellent à me fixer à Paris; je voudrais vous y voir, mais libre des embarras que donnent les affaires publiques, et livré seulement à vos goûts littéraires. Il est temps que je travaille et que vous vous reposiez...

Je n'ai pas le temps de recopier cette lettre, car je ne voudrais pas, pour beaucoup, manquer la poste.

Ce pauvre M. Mouillère, que j'ai vu ces jours derniers, n'a pu réussir à rien. Il vous prie d'interposer pour lui vos bons offices auprès de M. Toulgoet, pour lui obtenir une place de contrôleur dans la régie des droits réunis du Finistère. En attendant, il est allé passer quelques jours à Mantes, pour voir s'il y pourrait faire quelque chose.

Présentez, je vous prie, mes respects à maman. J'embrasse Marianne. Dites, je vous prie, à ma cousine Tardy [1] que je n'ai pu encore me procurer du virus vaccin, mais je lui en enverrai au premier jour. Je vous embrasse, mon cher papa, votre fils, R.-Th. Laennec.

Présentez, je vous prie, mes respects et mes amitiés à Madame de Pompery et à Madame Laubrière.

N. B. — Je ne suis point docteur de la faculté de Paris, vu qu'il n'y a plus de faculté à Paris. Je vous prie également de ne pas mettre les mots *de Quimper* ou *du Finistère* après mon nom, car ces épithètes s'attachent au nom, ce qui est ici une sorte de ridicule, même dans les hommes qui sont dans des postes éminents. Je ne mettrai jamais non plus la liste de mes noms patronymiques en toutes lettres devant ma signature.

On n'a point fait de nominations à la Société dont je vous

(1) Françoise Duval de la Potterie.

ai parlé, depuis près de trois mois. Il y en aura une de jeudi prochain en huit. Il paraît que je serai nommé ce jour-là.

Comment avez-vous pu dédier à un ministre, et probablement sans l'avoir consulté, un opuscule de cette nature? Pourquoi en écrire à un autre ministre et vous mettre dans la nécessité de Monseigneuriser des hommes qui, hier, étaient les citoyens tel et tel et qui demain peut-être..... qui sait ce qu'ils seront demain !

Je vais mettre à la messagerie quelques exemplaires de ma thèse à votre adresse.

Nous n'avons pu retrouver l'*hommage d'un père de famille* et nous le regrettons, parce que Guillaume Laennec le jugea peut-être moins sévèrement que son neveu[1]. Il est vrai qu'il était d'une époque où la courtoisie était plus tyrannique qu'aujourd'hui et qu'il se montrait très résolument partisan du nouveau régime. Quant au père, il fut très piqué des critiques de son fils[2] :

Le Théophile n'approuve point l'*Hommage d'un père de famille* qu'il prétend se trouver en contradiction avec l'esprit public de Paris. Je l'aurais cru seulement en contradiction avec l'esprit de Morlaix.....

Au reste, il ne l'avait, ajoutait-il pour sa défense, répandu qu'avec beaucoup de réserve, n'en ayant envoyé, en Bretagne, que dans la Loire-Inférieure et le Finistère et, à Paris, à son fils, aux ministres de l'Intérieur et de la Justice et aux deux Caffarelli, le général commandant la garde consulaire et le préfet-maritime de Brest. D'ailleurs, il se vengeait à sa manière et se plaignait à son frère de ce que son fils ne lui eût pas envoyé sa thèse ! ce qui, on vient de le voir, était faux[3].

La Société de l'Ecole de Médecine avait été fondée le 12 fructidor an VIII (30 août 1800) par un arrêté ministériel qui tendait à en faire la continuatrice véritable de l'ancienne Société Royale de Médecine et de l'ancienne

(1) Guill. à son frère, 12 therm. an XII (31 juillet 1804). Fonds LC.
(2) Laennec père à son frère, 4 therm. an XII (23 juillet 1804). Fonds LC.
(3) Théophile à son père, 22 mess. an XII (12 juillet 1804). Fonds LM.

Académie Royale de Chirurgie, supprimées toutes les deux en 1792.

Jusqu'à ces derniers temps, elle n'avait été composée que des seuls professeurs et du chef des travaux anatomiques, en tout vingt-sept membres ; mais un arrêté ministériel du 30 ventose an XII (21 mars 1804), attendu depuis quelque temps, venait de créer seize membres associés et seize membres associés-adjoints. Théophile avait pris aussitôt ses dispositions pour faire partie de la première promotion d'associés-adjoints et c'est sans doute en vue d'appuyer sa candidature qu'il avait envoyé à l'Ecole son Mémoire sur les Vers vésiculaires. Là était la raison principale qui l'avait engagé à passer sa thèse à la hâte et il ne fût même pas arrivé à temps si, par un concours heureux de circonstances, la Société n'avait été amenée à retarder de quelques mois l'élection de ses associés-adjoints. Bref, le jeudi, 18 juillet (29 messidor), au plus tard le 25 juillet (6 thermidor), il fut élu[1]. Au nombre de ses camarades de promotion, figuraient son ami Bayle, docteur de février 1802 ; Geoffroi fils (René-Claude Geoffroi de Villeneuve), docteur d'août 1802 ; et un certain Moreau, sur le compte duquel je n'ai pas de renseignements. Le ministre approuva l'élection[2]. C'est ainsi qu'à partir de l'automne de 1804 Théophile devint membre et un des membres les plus actifs de la Société de l'Ecole.

Le *Journal de Médecine, Chirurgie et Pharmacie*, qu'il ne faut pas confondre, ainsi que cela a été fait, avec le *Journal Général de Médecine*, organe de la *Société de Médecine de Paris*, était la continuation directe de celui que van der Monde avait fondé en 1754, et dont les événements, en 1794, avaient interrompu la publication. Repris en 1801 par Corvisart, Leroux et Boyer, il était devenu l'or-

(1) Théoph. à son père, 22 mess. (11 juill.) et Guill. à son frère, 12 therm. (31 juillet). Fonds LC.

(2) Séance de la *Soc. de l'Ec.* 11 brum. an XIII (2 nov. 1804). Bull. de l'Ecole, 1re an. (an XIII), n° 3, p. 25.

gane de la *Société de l'Ecole* et le périodique le plus répandu de Paris.

Théophile, on l'a vu, avait beaucoup publié dans ce Journal depuis le milieu de l'année 1802. Aussi, le professeur Leroux, désireux de s'attacher définitivement une aussi précieuse recrue, lui avait-il proposé, dès la fin de l'année précédente, de se charger, en qualité de rédacteur appointé, d'une partie du Journal[1]. Une note au crayon, en marge de l'exemplaire de la *Notice* de Kergaradec que nous avons entre les mains, semble dire que Théophile entra à la rédaction du Journal avant la fin de l'année 1803. Mais le public ne fut officiellement informé de l'événement qu'un an plus tard. Dans le numéro de vendémiaire an XIII (20 septembre 1804) du Journal de Médecine, Laennec et Fizeau figurent au nombre des rédacteurs ordinaires et attitrés, le premier comme chargé de la partie anatomo-pathologique, avec Dupuytren, ce qui ne dut pas contribuer à calmer les susceptibilités de l'ombrageux personnage.

Cependant, Jacques Varanne était reparti pour Nantes, ayant terminé ses études à Paris, et le jeune docteur habitait seul désormais sa chambre d'étudiant : ce dut être pour lui un gros ennui, à plus d'un titre. Heureusement qu'au mois de novembre son cousin Christophe Laennec arriva à Paris pour y suivre les cours de l'Académie de Législation. Il ne pouvait être question pour celui-ci de venir prendre la place laissée vide par Jacques Varanne : Théophile étant alors comme l'oiseau sur la branche, tout prêt à transporter ses pénates en un logis convenant mieux à sa nouvelle situation. Aussi Christophe descendit-il chez M. Giraud du Plessis, ancien maire de Nantes, alors avocat général à la Cour de Cassation, un des plus intimes amis de Guillaume Laennec. Mais l'éloignement des deux cousins ne les empêcha pas de se voir souvent

(1) Théoph. à son père, 5 et 21 fruct. an XI (23 août et 8 sept. 1803).

pendant les trois années que Christophe devait passer à Paris.

Le Dr H. Gourraud a raconté, en 1892[1], un épisode qui trouve ici tout naturellement sa place.

C'était au mois de décembre 1804, au lendemain des fêtes du couronnement. Le pape Pie VII était encore à Paris et de temps à autre il donnait des audiences dans la grande salle du Louvre.

A une de ces audiences, Laennec eut l'honneur d'être présenté au Saint-Père par le cardinal Sala, grand-maître des cérémonies, avec plusieurs de ses amis, Bayle, Pignier, Pidoux, Perdrau, et le pontife, posant sa main sur la tête de l'un d'eux (c'était Perdrau, ayeul de M. Gourraud) de répondre, avec son fin sourire : *Medicus pius ! Res miranda !*

CHAPITRE XLIX

LA NOTE SUR L'ANATOMIE PATHOLOGIQUE. QUERELLE ET BROUILLE AVEC DUPUYTREN.

A la fin de brumaire an XIII (20 novembre 1804), paraissait dans le Bulletin de l'Ecole[2], une note d'allure assez bizarre et qui n'avait pas été lue en séance. L'auteur, qui n'était autre que Dupuytren, y rappelait les points principaux de plusieurs mémoires qu'il avait, disait-il, depuis quelques années, présentés à l'Ecole sur l'Anatomie Pathologique.

Il convient de le dire tout de suite, le seul de ces mémoires qui eût jamais vu le jour était celui qui avait été imprimé dans le *Journal de Médecine*[3], comme à la hâte, en petits caractères, à la suite du Mémoire de Théophile sur les Péritonites (fructidor an X). Dupuytren ne donnait pas

(1) C'était aux fêtes de l'inauguration du buste de Laennec par Maillard (*Not. histor. sur Laennec*, par Lallour, 2e éd., 1892, p. 92).
(2) I, n° 2, p. 13-21. — (3) Fructidor an X.

la date des autres, en particulier d'un certain Essai de classification des lésions anatomiques dont, avec une affectation évidente et comme s'il se fût agi d'un ouvrage antérieur en date, il faisait précéder le résumé de sa note de fructidor an X. Or, il se trouvait que cette classification des lésions anatomiques, si elle n'était pas la réédition textuelle de celle que Théophile avait exposée dans son cours de l'hiver précédent, en reproduisait du moins la partie essentielle, c'est-à-dire la fameuse division des *altérations de texture par développement d'un tissu accidentel* suivant que ce tissu avait, ou non, des analogies dans l'économie, qui tenait alors si fort au cœur de Théophile !

Grande fut la déception de celui-ci et amèrement il dut regretter de n'avoir pas fait imprimer en temps opportun cette classification à laquelle il attachait tant d'importance. Aussi, dans un accès d'amour-propre froissé, prit-il aussitôt ses mesures pour faire valoir ses droits de priorité.

Résumant l'introduction et le premier chapitre du Traité d'Anatomie pathologique qu'il était en train d'écrire et qui était déjà assez avancé, il en composa une note qu'il lut à la Société de l'Ecole un mois après, le 6 nivose (27 décembre 1804).

Il y rendait à Bichat, que Dupuytren avait oublié, l'hommage qui lui était légitimement dû, sans cependant se montrer injuste envers les prédécesseurs du grand homme ; il montrait les défauts de la classification que celui-ci avait adoptée avant de mourir, exposait à son tour celle qui, l'hiver précédent, avait fait le principal objet de son cours et qu'il suivait également dans le Traité d'Anatomie pathologique dont il annonçait la publication prochaine.

Arrivé à sa division des altérations de texture par développement d'un tissu accidentel, c'est-à-dire au point important de sa communication, il interrompait sa lec-

ture pour faire remarquer que Dupuytren, lui aussi, avait exposé cette division dans l'un des derniers bulletins de la Société. Il se félicitait, disait-il, de cette conformité de manière de voir qui prouvait en faveur de la classification dont il s'agissait, mais il croyait devoir faire observer qu'il l'avait, le premier, présentée, dans un cours public d'anatomie pathologique, dont elle avait fait la base[1].

Etait-ce là une remarque bien adroite de la part d'un homme non encore arrivé ? C'est une question. Mais, Théophile n'eut jamais rien d'un courtisan. Dupuytren, qui assistait à la séance, ne fit aucune remarque[2]. N'entendit-il pas ? Ne fit-il pas plutôt la sourde oreille, estimant que l'auteur n'oserait jamais faire imprimer sa revendication ? Bref, il resta coi et Théophile, reprenant sa lecture, énuméra les diverses lésions qu'il faisait rentrer dans les deux sous-groupes des lésions de texture par développement d'un tissu accidentel....

Un mois après, dans son numéro de pluviose (janv.-févr. 1805)[3], le *Journal de Médecine* reproduisait *in-extenso* la note du 6 nivose et la revendication de priorité, verbalement faite en séance, y prenait place sous forme d'une note en un bas de page (p. 368).

Dupuytren avait dû être fort irrité de voir rappeler si mal à propos l'œuvre anatomo-pathologique de Bichat : il y avait vu sans doute, ce qui était vrai peut-être, une leçon de discrétion que lui avait donnée Théophile. Passe encore, mais que ce gringalet, à peine échappé de l'Ecole, se permit de lui disputer, non plus dans le sein mystérieux de l'Ecole, mais à la face de tous, la priorité de sa classification anatomo-pathologique, c'était d'une audace à ne pas tolérer. Il se mit donc en mesure de châtier d'importance le petit inconsidéré qui devenait un rival si encombrant. Dans le numéro de ventose du *Journal de Médecine*

(1 *J. de Méd.* IX, p. 368 et X, p. 95. — (2) *J. de Méd.*, X, p. 95.
(3) IX, 360-373.

(févr.-mars), parut sa réponse, que des gens, bien intentionnés et dans un but de conciliation, voulurent trouver courtoise mais qui, en réalité, n'est qu'une diatribe insolente et perfide[1]. Dupuytren s'y attaquait à la personne même de son adversaire ; il s'appliquait à le représenter comme un ingrat, un fourbe, qui aurait abusé de la confiance et reconnu la bonté du maître et de l'ami auquel il devait tout ce qu'il savait en anatomie normale et pathologique, en le pillant effrontément et en laissant même planer un soupçon sur sa probité scientifique. Il prétendait que Laennec, dans son cours de l'an XII, n'avait fait que reproduire ce que lui, Dupuytren, avait exposé déjà en plusieurs circonstances et, en particulier dans le cours d'anatomie pathologique qu'il avait fait l'été précédent, an XI. A l'appui de ses assertions, il se déclarait prêt à produire plusieurs attestations de tiers ; il tenait même, disait-il, une preuve décisive, les cahiers de son cours de l'an XII déposés entre les mains du professeur Hallé par l'élève qui les avait rédigés. Enfin, il terminait en laissant entendre que tout ce qui avait quelque valeur dans la note de son adversaire lui avait été emprunté et que le reste ne comptait pas.

Ainsi attaqué dans son caractère et dans son honneur, Laennec répondit dans le numéro suivant du Journal[2]. Sa Réponse aux *observations etc. de M. Dupuytren*, malgré une certaine aigreur bien compréhensible, reste mesurée, courtoise, mais toujours aussi ferme que précise :

...Je rends plus de justice aux talents et à la délicatesse de M. D. qu'il ne m'en a rendu à moi-même et, malgré la manière, au moins peu mesurée, dont il a répondu à une réclamation exprimée, je crois, avec la modération et les égards qui devraient toujours régner dans les discussions qui s'élèvent entre des hommes honnêtes, je déclare encore que je ne prétends point donner à entendre qu'il ait été conduit autrement que par ses propres observations, à la connaissance de la divi-

(1) IX, 441. — (1) X, p. 89.

sion dans laquelle nous nous sommes rencontrés. Je me contente d'avoir rétabli les faits qui prouvent suffisamment, je pense, que je l'ai trouvée et publiée avant lui.

Laennec répond en effet point par point à l'argumentation assez pitoyable de son adversaire et réduit à néant les insinuations absurdes et perfides de celui-ci. Il montre que Dupuytren s'est ingénié à égarer le débat. De quoi s'agit-il en somme ? D'une simple revendication de priorité. Or, Dupuytren ne pourrait avoir exposé la classification dont il se prétend l'inventeur que dans le cours qu'il fit pendant l'été de 1803. Lui, Laennec, pense avoir toutes les raisons de croire qu'il n'en a rien été. Dupuytren doit donc faire la preuve de ses assertions et cela doit lui être d'autant plus facile que les cahiers de son cours de l'an XI seraient entre les mains du professeur Hallé :

Si ces cahiers contenaient effectivement une exposition claire de la méthode dont il s'agit, s'ils étaient signés de l'élève que M. D. dit les avoir rédigés, s'ils renfermaient surtout, comme il le déclare, *d'après des personnes dignes de foi, tout ce que j'ai pu dire* dans mon cours d'anatomie pathologique ; si, dis-je, tous ces faits étaient bien évidents, si, par exemple, ils étaient attestés par M. Hallé, que ma confiance en son caractère et ma vénération pour sa personne m'eussent fait désirer être le seul arbitre que M. D. eût appelé en cette affaire, alors je n'aurais rien à répondre à M. D....

C'est en somme une mise en demeure de recourir à l'arbitrage de M. Hallé, seule réponse que Dupuytren eût eu à faire à la note de Laennec, si véritablement il eût eu le bon droit pour lui.

Dupuytren avait espéré que Laennec n'aurait point osé lui répliquer et surtout qu'il ne l'aurait pas mis en mesure de produire ses preuves. Sa fureur ne connut plus de bornes. Il fit une nouvelle réponse qui parut dans le même numéro du Journal, immédiatement après celle de Laennec[1], réponse plus insolente encore, s'il est possible, plus bru-

(1) *Loc. cit.*, p. 96.

tale et plus méprisante que la première. C'est le vrai Dupuytren qui se révèle avec son orgueil effroyable et sa volonté implacable de briser tout ce qui lui fait obstacle. Examinée de près, cette seconde réponse est aussi faible que la première ; c'est encore un vain étalage de travaux antérieurs qui ne prouve rien. Dupuytren essaie toutefois de prétendre que sa note de brumaire an XIII (oct.-nov. 1804) n'est que l'extrait d'un mémoire par lui présenté à la Société de l'Ecole en frimaire an XII (nov.-déc. 1803), antérieur par conséquent au cours de Laennec et dont il parle pour la première fois. Il maintient d'ailleurs toutes ses assertions : les témoignages auxquels il faisait allusion dans sa première réponse sont, dit-il, entre les mains de M. Leroux ; les cahiers de son cours de l'an XI entre celles de M. Hallé auquel ils ont été représentés par la personne qui les a rédigés et ils contiennent, affirme-t-il de nouveau, toutes les idées renfermées dans le bulletin.... En somme, ce ne sont que des assertions et Dupuytren se dérobe bel et bien devant la proposition d'arbitrage, mais il a le dernier mot.

Les rédacteurs du *Journal de Médecine* jugèrent avec raison qu'il était temps de clore un débat qui ne servait en rien les intérêts de la science et ne pouvait que nuire à des confrères qu'ils estimaient.

Les contemporains semblent avoir admis que les deux adversaires s'étaient, à l'insu l'un de l'autre, rencontrés pour avoir la même idée. Mais, celui qui aujourd'hui étudie attentivement toutes les pièces du débat à la lueur de ce qu'on connaît de certain sur les deux adversaires, peut se montrer moins réservé.

Si l'on considère le ton courtois de l'un, son argumentation d'allure scientifique, serrée, sobre, claire, précise et qui respire la bonne foi, on ne peut s'empêcher d'être favorablement impressionné. Au contraire, on est étrangement choqué du ton outrageant de l'autre, des allégations

perfides, injustes, absurdes même, qu'il se permet à tout propos ; de cette confusion que présentent immédiatement sous sa plume les faits et les dates ; de ce parti pris d'imprécision dont on ne devine que trop le but ; de ces mensonges même, car chaque fois qu'il est possible de contrôler ses assertions, on le prend en flagrant délit d'adultération de la vérité. Il est impossible, en le lisant, d'oublier le jugement sévère que jadis porta Malgaigne sur la sincérité et la probité scientifique du célèbre chirurgien. Quelle fut au fond l'opinion réelle de Laennec, nous l'ignorons, mais nous ne voulons retenir que ce qu'il a toujours affirmé avec énergie, c'est qu'il avait été le premier à établir la classification qui fait l'objet du litige. Ne nous montrons donc pas plus royaliste que le roi et bornons-nous à admettre, après d'autres, qu'en toute cette affaire il eut pour lui le bon droit. Mais notre conviction est telle que nous n'avons pas hésité à en raconter ainsi que nous l'avons fait toutes les différentes péripéties.

Quoiqu'il en soit, le printemps venu, et le cours de Théophile terminé, Dupuytren ne reprit pas le sien ; il abandonna même la préparation de son Traité, semblant ainsi renoncer à une étude dans laquelle il se voyait désormais un rival si redoutable. Laennec au contraire continua pendant une à deux années encore à travailler au sien, œuvre considérable qui, dans son esprit, ne devait pas former moins de trois volumes, et, l'hiver revenu (1805), il reprit son cours pour la troisième fois.

Mais, c'était fini des relations entre les deux anciens amis et ils demeurèrent brouillés pendant de longues années.

CHAPITRE L

ÉTUDES CELTIQUES

Sans se laisser distraire par cette polémique, Théophile continuait la série de ses communications à la Société de l'Ecole. Le 10 janvier 1805, c'était une observation de *vers ascarides lombricaux ;* le 7 février, un rapport sur un autre *ver* qui avait été présenté par Chartier ; le 25 juillet, un mémoire sur une nouvelle espèce de ver, le *cysticerque à double vessie.* Tout doucement, il devenait la grande autorité de l'époque en matière de vers intestinaux. Le 22 août, c'était une observation, en collaboration avec Fizeau, sur un cas de *dilatation de la valvule mitrale* et il faisait don au Musée de l'Ecole de la pièce et des dessins qu'il en avait faits...

Dès cette époque, si l'on en croit une lettre du père, le professeur Hallé portait sur le jeune médecin bas-breton un pronostic bien flatteur :

...Un habitant de Brest, qu'on ne m'a pas nommé, alla, pendant les fêtes du couronnement, consulter M. Hallé. La conversation étant tombée sur vous, le savant professeur dit en ces propres termes : « Votre jeune compatriote peut devenir avant quarante ans le premier médecin de l'Europe, s'il continue à travailler comme il travaille. » *Macte animo, generose puer, sic itur ad astra...*[1]

Il est bon d'ajouter que la clientèle lui laissait encore de nombreux loisirs.

...Je reçois quelquefois des nouvelles de notre Théophile qui travaille comme un diable, mais qui est toujours aux expédients pour exister à Paris. Sa grand-mère de Gennes lui envoie de temps en temps quelques petits secours, mais c'est si peu de choses ! Quant à moi, je ne le pourrais, même avec la meil-

(1) Le père à son fils, 1805 ou 1806. Du Chatellier, II, 108.

leure volonté du monde, car mon grand fils me coûte cette année près de 2.000 fr. et celui de Rennes ne laisse pas aussi de m'occasionner un peu plus de dépenses que je n'en puis porter. Songez donc un peu à votre pauvre médecin, qui ne peut encore se livrer à la pratique, dans une ville où l'on ne prospère en ce genre que quand on s'est fait un nom à l'avance par quelque ouvrage d'éclat. Le sien ne tardera probablement pas à paraître, mais, d'ici là, il incombe à votre bon cœur de le soutenir encore un an ou deux, après lesquels je crois qu'il n'aura plus besoin de personne [1].

C'est l'époque où Théophile se prit d'une belle passion pour le bas-breton. Il possédait déjà, de façon à le lire plus ou moins couramment, le latin, le grec, l'anglais, l'italien : on y a ajouté l'allemand, mais ce n'est pas prouvé. Bref, au printemps de 1805, il lui prit fantaisie de réapprendre, comme le disait son père, la langue de sa nourrice.

A quelle occasion, on l'ignore. Fut-ce à la suite de cette idée singulière qu'eut son père de traduire en bas-breton la *Guerre des Vénètes* et de publier cette traduction comme le texte original de ce beau chef-d'œuvre ? Ou bien, ce qui est plus probable, fut-ce le résultat naturel de la vogue énorme qu'avaient alors en France les idées de Le Brigant ? On sait que, poussant son système jusqu'à ses dernières conséquences, l'enragé celtologue avait fait du celtique la mère de toutes les sciences et, tout en riant un peu de ce Père Eternel qui gourmandait en bas-breton Adam et Eve dans le Paradis Terrestre, on l'avait crû sans trop de peine, car, au fond, on était flatté. Comment s'étonner qu'avec le caractère qu'on lui connaît, Théophile se fût lancé avec autant d'ardeur dans cette voie nouvelle ouverte à son activité intellectuelle ?

On a commis bien des erreurs à cette occasion : les uns, tout imbus de l'idée que Théophile avait passé plusieurs années à Elliant, écrivant qu'il n'avait eu qu'à s'applaudir d'y avoir acquis, presque sans travail, une précieuse

(1) Guill. à son frère, 16 mai 1805. Fonds LC.

et difficile connaissance ; les autres, se faisant au contraire, avec complaisance, l'écho de l'abbé Guezengar, recteur de Ploaré, et, charmés de la boutade échappée un jour à l'excellent homme qu'avait piqué une innocente plaisanterie de son paroissien, se montrant portés à admettre, avec lui, que « le docteur » avait beau être entouré de dictionnaires et de livres bretons, il n'entendait ni ne parlait le breton.

Ce qui est vrai, c'est que Théophile avait plus ou moins complètement oublié la langue de sa nourrice, lorsqu'au printemps de 1805 il se mit en tête d'ajouter ce nouveau fleuron à sa couronne de polyglotte.

Au mois d'août, on voit le père très affairé en train de composer pour son fils aîné une bibliothèque celtique imposante et, prévenant les désirs de celui-ci, y ajoutant une autre bibliothèque sur l'histoire de Bretagne, sans prendre garde qu'il allait ruiner en frais de port un fils que par ailleurs il laissait assez volontiers sans argent.

Théophile se trouva vite en état de parler et d'écrire[1] couramment le bas-breton. En 1814, ayant été chargé temporairement d'un service à la Salpêtrière, il sut se faire si bien comprendre de ses malades, les pauvres conscrits du Finistère, que plus d'un sans doute parmi eux dut sa guérison à la joie de trouver à Paris un *pays* qui savait si bien les réconforter dans leur langue maternelle. Mais là ne devait pas se borner la connaissance que Théophile prit du celtique. Là où le vulgaire inattentif passait sans rien remarquer de particulier, il trouvait toujours des choses nouvelles et intéressantes à observer. Pour mieux pénétrer la structure intime et les secrets caractères de sa langue natale, il fut entraîné lui aussi à en rapprocher les principaux dialectes, d'une part l'erse et le gaëlique, d'autre part le gallois, le corniquais et le bas-breton. Puis, la ressemblance non douteuse du celtique avec le sanscrit, la

(1) Fonds L et LC.

survivance chez nous de fictions d'origine indienne, « ces étroites affinités et de grammaire et d'inventions aujourd'hui si clairement démontrées », suscitèrent dans son esprit « une suite de problèmes sur le berceau commun des nations et sur leurs migrations à la surface de la terre »... Il est probable « qu'affranchi de tout autre soin, son génie l'eût entraîné dans les profondeurs de l'histoire, comme il le fit entrer plus tard dans celles de l'organisation » (Pariset)[1]. Et le nom de Laennec est aujourd'hui inséparable de ceux de La Tour-d'Auvergne, de Le Clec'h, de Le Gonidec et de Le Brigant.

CHAPITRE LI

LES VACANCES DE 1805. — ŒUVRES BADINES ET SÉRIEUSES

Il est inutile de raconter ici par quelle suite de circonstances M. de Pompery, le mari de cette cousine de Théophile dont on a eu plus d'une fois l'occasion de parler, était, au printemps de 1804, à la mort de sa sœur aînée, Mme du Roux de Chevrier de Verdon, devenu possesseur du domaine et du château de Couvrelles, près de Soissons, et comment, au mois de juin 1805, toute la famille quitta définitivement Quimper pour aller s'établir dans cette nouvelle résidence.

Fut-ce le départ de Mme de Pompery qui entraîna celui d'une autre prochaine parente de Théophile ? Ce qui est certain c'est qu'au moment où Mme de Pompery fixait sa résidence au château moderne de Couvrelles, Mme de Laubrière, née Quéméneur du Plessis, une Audouyn aussi mais de la branche de Restinois, veuve du chevalier de Laubrière, Louis-Colomban Briant, ancien lieutenant-co-

(1) Eloge de M. Laennec lu dans la séance publique annuelle de l'Académie Royale de Médecine du 1er décembre 1839, p. 7.

lonel à l'armée des Princes, s'installait dans le très vieux manoir de Bruys, en Braisne, à une lieue à peine de Couvrelles et aujourd'hui disparu.

Dès son arrivée dans le Soissonnais, Mme de Laubrière avait fait promettre à Théophile qu'il viendrait aux vacances passer une quinzaine chez elle et celui-ci ne s'était pas fait prier pour accepter une invitation qui lui était aussi précieuse qu'agréable.

Le pauvre garçon commençait à se rendre compte qu'il avait eu grand tort de ne pas prendre de vacances après avoir passé sa thèse. Il sentait tous les jours davantage combien un travail de cabinet prolongé était préjudiciable à sa santé et combien il avait besoin, pour se remettre de toute fatigue cérébrale, d'un peu de fatique physique et de vie active au grand air.

Pour le quart d'heure, il souffrait un peu moins. Une certaine partie de chasse qu'il avait eu l'occasion, occasion unique, hélas ! de faire quelques mois auparavant et au cours de laquelle il avait dû marcher douze heures durant sans se reposer, avait amené ce brillant résultat. C'était une indication à ne pas négliger.

Bref, dans les premiers jours de septembre, Théophile se trouvant avec quelques fonds à sa disposition, reste d'une obligation que lui avait envoyée son père pour désintéresser un de ses créanciers, se mettait en route pour le Soissonnais.

33°. — Théophile a son Père[1]
29 *septembre* 1805.

J'arrive du Soissonnais, où je vous avais dit que j'irais passer une quinzaine de jours chez madame Laubrière. Je me promettais d'y passer quelques moments agréables auprès de cette bonne parente et de me délasser un peu des fatigues de l'étude par celles de la chasse. Je me proposais aussi d'aller rendre visite à madame de Pompery, que je savais demeurer

(1) Fonds LC.

dans le voisinage. Mais, les choses ont tourné d'une autre manière et qui ne m'a pas été moins agréable, comme vous allez en juger.

Je n'étais plus qu'à une petite lieue de Braine, ville ou village, où madame Laubrière m'avait dit qu'elle enverrait un domestique me prendre, lorsque, tout-à-coup, on arrête la diligence. Un jeune homme, d'environ dix-huit ans, grand et d'une très bonne tournure, se présente à la portière et demande si M. Laennec est dans la voiture. — Monsieur, le voici et que désirez-vous de lui ? — Monsieur, madame de Laubrière, dont je suis voisin et ami, m'a chargé de venir au-devant de vous et de vous conduire par une voie plus courte que celle de Braine. — Monsieur, je lui en suis, ainsi qu'à vous, infiniment obligé. Je descends de voiture, je donne ma valise à un domestique que le jeune homme, dont il s'agit, avait amené avec lui et nous voilà en route, à travers champs.

Il y avait à peine un quart d'heure que nous marchions, lorsque mon guide me dit, en me montrant une belle maison située à l'entrée d'un village : Nous voilà rendus. Je fus d'abord un peu surpris de la brièveté du chemin, mais, je le fus bien davantage, en entrant dans la cour. Madame Laubrière m'avait dépeint son habitation comme un vieux château ruiné, composé d'édifices entassés les uns à côté des autres, sans aucun rapport entr'eux, et j'apercevais un beau corps de logis terminé par deux pavillons, une vaste cour entourée d'écuries, d'étables et de granges très propres. Une vieille église élevait, au-dessus des bâtiments, son clocher gothique. Derrière le château, on apercevait des bois entourés de murs.

J'entre, je traverse plusieurs appartements assez bien décorés et où il n'y avait personne. Mon guide m'introduit enfin dans un salon et dit en entrant : Nous voilà. Je trouve là une jeune dame de vingt-quatre à vingt-cinq ans que je connaissais point et qui me parut plus embarrassée que moi de mon apparition. Je la salue et j'allais lui demander à qui j'avais l'honneur de parler, lorsqu'une porte s'ouvre et je vois paraître madame Pompery. Ma chère cousine, lui dis-je en l'embrassant, combien je suis heureux que le hazard m'ait amené ici pendant que vous y êtes ! — Effectivement, mon petit cousin, le hazard est joli, mais... où croyez-vous être ? — Je suis à Bruys, chez madame de Laubrière que je suis surpris de n'avoir pas encore vue. — Vous êtes à Couvrelles et voilà votre cousin

Charles, qui vous y a amené et qui ne vous laissera pas partir de sitôt.

J'ai resté cinq jours chez madame de Pompery : j'en ai été passer six chez madame Laubrière et je suis revenu en passer douze autres à Couvrelles.

Je ne vous dirai point que j'ai trouvé madame de Pompery charmante : vous la connaissez encore mieux que moi. C'est la tête d'un homme et le cœur d'une femme. Son attachement à la religion, ses talents, son esprit, m'ont fait trouver dans sa société des douceurs que je ne connaissais plus depuis qu'exilé dans Paris, je vis de l'amitié des savants et du commerce des livres.

Nous avons fait de la musique, joué des proverbes, fait des vers, rempli des bouts-rimés et chanté des motets dans l'église paroissiale de Couvrelles. Charles et moi, nous avons tué des lapins, perdrix, lièvres et cailles.....

A propos de bouts rimés, il faut que je vous en rapporte ici quatre que nous avons remplis in-promptu, sur la scène, en jouant un proverbe. Charles, qui jouait un personnage galant, le proposa ; c'étaient les mots suivants : amour, tendresse, jour, faiblesse, et, presqu'aussitôt, il les remplit de la manière suivante :

J'avais maudit cent fois................. *l'amour*
J'avais abjuré la...................... *tendresse*
Mais si chez vous je reviens chaque....... *jour,*
Je reprendrai ma première............... *faiblesse*

Moi, qui jouais le rôle d'une espèce de sage, je répliquai aussitôt par le quatrain suivant :

Jeunes beautés, fuyez.................... *l'amour*
A chaque instant craignez le dieu de la.... *tendresse*
Comme Phébé, l'astre du................. *jour*
Peut éclairer une...................... *faiblesse.*

Dans un autre proverbe, je trouvai le moyen de placer une imitation d'Horace :

Qu'on me transporte aux monts de la froide Norwège ;
Sur ces rochers déserts, dont l'éternelle neige
Brave les feux mourants de l'astre des saisons ;
Qu'on me transporte au sein de ces plaines brûlantes
D'où, trop voisin, son char repousse les moissons,

Et qui du voyageur n'ont jamais vu les tentes ;
Qu'on me mène aux vallons de l'heureuse Tempé,
Dans ces prés émaillés dont la jeune verdure
D'un printemps sans hiver nous offre la peinture [1] ;

Mais, j'en changeai la fin, ainsi qu'il suit :

Mon cœur, toujours de *Ninette* [2] occupé,
A la reconnaissance, à l'amitié fidèle
Oublierait les frimas, le soleil et ses feux
Et penserait aux jours heureux
Que j'ai passés près d'elle.

Je suis fort content d'avoir fait connaissance avec M. de Pompery. Je n'avais fait que l'entrevoir en Bretagne. C'est un brave homme, dans toute l'étendue du terme. Son premier abord est un peu froid, mais il gagne beaucoup à être connu. Nous avons fait ensemble quelques parties d'échecs. S'il avait voulu mettre au jeu son château de Couvrelles, je le lui aurais gagné sans beaucoup de peine, car il n'est pas fort, mais cela fait toujours passer quelques heures de pluie.

Vous voyez que je ne me suis pas mal distrait de l'étude pendant trois semaines.........[3]

Théophile ne se doutait guère que la première personne qu'il avait rencontrée en arrivant à Couvrelles, devait, un jour venant, porter son nom et, presqu'aussitôt après, lui fermer les yeux.

Mme de Pompery avait une amie, Mme Guichard-Guéguen, qui lui était un peu parente, ainsi qu'aux Laennec, et dont la fille unique, Jacquette, était sa filleule. Ces dames s'étaient établies à Brest, vers 1796, et, peu après, Mlle Guichard avait épousé un certain M. Pierre Argou, dont on ne sait rien sinon qu'il prit tout juste le temps de faire un enfant à sa femme, d'amener sa belle-mère à répondre de ses dettes et que, désormais rassuré sur le compte de son honneur, il émigra sans plus tarder vers un monde meilleur. Vers le printemps de 1805, Mme Guichard ayant, elle aussi, payé son tribut à la nature, l'occasion parut

(1) Complétée à l'aide de la pièce originale. Fonds LC.
(2) Ninette était le surnom de Mme de Pompery. — (3) V. la fin p. 277.

admirable aux créanciers de feu Argou qui, incontinent, firent vendre tout chez la malheureuse jeune femme et la laissèrent sans asile et sans pain, avec son enfant sur les bras.

Mme Argou n'avait plus de proches parents. Heureusement, Mme de Pompery était là. Bientôt la charitable femme eût découvert une maison sûre où l'enfant put être logée, nourrie, blanchie et instruite, pour trois cents francs par an. Elle s'engagea à fournir une partie de cette pension : quelques personnes de ses amies firent le reste et la jeune Clémentine Argou put atteindre tranquillement l'âge d'entrer au couvent : elle passa alors en Angleterre où elle mourut, à vingt-sept ans, vers 1825. Restait la mère. C'était, au dire de Mme de Pompery, une jeune femme d'un excellent caractère, avec de l'esprit, de l'adresse, une bonne entente du ménage, à la fois femme de tête et de cœur. Mme de Pompery lui offrit de demeurer désormais avec elle. C'est ainsi qu'au printemps de 1805, Mme Argou partit pour le Soissonnais et qu'elle habita Couvrelles, jusqu'en 1822, époque où elle alla à Paris diriger le ménage de son cousin Théophile.

Les deux jeunes gens en effet ne tardèrent pas à se lier, liens d'estime et d'amitié que les années devaient accroître. Ce calme sentiment succéda-t-il ou fit-il jamais place à quelque autre de nature plus tendre ? Il est permis d'en douter. Mme Argou avait deux ans de plus que Théophile. Le portrait que nous avons vu d'elle chez M. Robert Laennec et qui la représente à l'âge de vingt ans environ est loin d'en faire une beauté et sa personnalité devait être bien effacée au milieu de toutes ces jeunes filles, heureuses et gaies, qui fréquentaient le château de Couvrelles, bien mieux faites pour laisser une impression quelconque dans un cœur de vingt-cinq ans. Sans doute, la malheureuse jeune femme avait été la première à comprendre qu'elle n'était guère un parti sortable pour un jeune homme appelé sans doute aux plus hautes destinées :

mais, sait-on jamais ce qui se passe dans le cœur ou dans la cervelle d'une femme ? Est-il même tellement plus facile de deviner ce que peut recéler le cœur d'un homme ? Mais, n'anticipons pas...

C'était une noble et imposante demeure que le château de Couvrelles.[1] Construit sans doute dans la première moitié du XVIIe siècle, il rappelle, aux proportions près, le Palais de Justice de Rennes, ce superbe édifice dont Mme de Sévigné disait que c'était le plus beau palais de France ; mais c'était aussi un séjour enchanteur. Depuis que Mme de Pompery y avait fixé sa résidence, le triste et solitaire château semblait s'être métamorphosé. L'aimable femme avait déjà noué des relations suivies avec plusieurs familles du voisinage, entrevues sans doute lors de ses voyages antérieurs. Tous les jours on se voyait et, à tout propos, c'étaient des charades, des proverbes, des petits-jeux, des concerts, des sauteries improvisées, des promenades dans le parc, mille distractions en un mot dont le prix n'était fait que de la gaieté et de la bonne volonté de chacun et où chacun apportait son tribut. C'est ainsi qu'au fond de la campagne tout ce petit monde trouvait dans son esprit, ses talents et sa bonne humeur le secret de s'ennuyer moins que nous peut-être, aujourd'hui que la soif de parade et le snobisme ont tué la société.

Théophile avait à peine mis le pied à Couvrelles que déjà l'entrain et la gaieté, qui formaient le fond de son caractère, comprimés par les quatre années de soucis et de rude labeur qu'il venait de fournir sans trêve ni relâche, reparaissaient comme par enchantement et bientôt il devenait, lui aussi, l'âme de tout ce petit monde et l'organisateur attitré de tout divertissement.

Ce qui, à vrai dire, le charmait surtout dans cette existence

(1) Vendu en 1820 par M. Charles de Pompery au maréchal Cte de Lobau, il appartient aujourd'hui à Mme la Comtesse du Manoir. (*Renseignement dû à l'obligeance du Vicomte Charles de Pompery*).

nouvelle, c'était la chasse. Il avait trouvé un compagnon infatigable dans la personne de son cousin Charles de Pompery. Le temps, heureusement, fut superbe, sauf quelques heures de pluie, qu'on passait alors comme on pouvait, et, pendant vingt jours, à Couvrelles ou à Bruys, Théophile put se livrer avec ivresse à ce plaisir qu'il n'avait connu qu'une fois depuis son arrivée à Paris et qui avait eu une influence si heureuse sur sa santé.

L'auteur a sous les yeux le recueil des charades, proververbes, compliments, divertissements de toutes sortes, composés par Théophile au cours des moments heureux qu'il passa en 1805 et en 1806, à Couvrelles et à Bruys, précieux souvenirs que le pauvre garçon dut conserver soigneusement au cours de sa triste existence.

Un jour, c'était la fête d'une voisine, Mme de G. Théophile aussitôt d'écrire un scenario à six personnages, prose et vers mêlés, quinze grandes pages d'une écriture fine et serrée. Les vers se chantent sur les airs du temps : *Pélerin de Saint-Jacques, voulez-vous déjeuner ?.. Laissez paître vos bêtes... Tous les bourgeois de Chartres*, etc., etc.

Le sujet : Des pélerins passant le matin même par le détroit de Bab-el-Mandeb ont appris que c'était la fête de Mme de G... et ils accourent tout simplement pour lui offrir leurs vœux, la divertir du récit de leurs aventures et lui faire hommage de présents dont ils se sont chargés à son intention. C'est, bien entendu, à qui racontera le plus de balivernes. On y trouve de tout, depuis une déclamation en vers bretons que se permet le grotesque de la bande, jusqu'à une allusion peu voilée à un tour pendable que Mme de G. vient de jouer à un prélat de sa connaissance, attaché à la légation du Saint-Siège ; jusqu'à la fameuse strophe imitée d'Horace dont Théophile parlait à son père dans sa lettre du 29 septembre[1]. On comprendra que nous

(1) Par inadvertance, en parlant à son père, Théophile avait glissé dans cette strophe le nom de Ninette au lieu de Louise, nom de Mme de G.

nous dispensions de reproduire ici ce beau chef-d'œuvre. Qu'on nous passe seulement ce couplet, chanté par Mlle de C., offrant un bouquet :

De ces fleurs acceptez l'hommage.
Puisse-t-il être à votre gré :
Qu'elles soient en ce jour le gage
Du respect et de l'amitié.
Faibles produits de l'automne,
Leur éclat n'est que passager,
Mais le sentiment qui les donne
Avec le temps ne peut changer.

Et le chœur final, chanté par toute la troupe :

Pour fêter l'amitié fidelle,
Offrir des fleurs, former des vœux,
Ce n'est là chose bien nouvelle,
Ainsy faisaient nos bons ayeux.
Mais si cet usage vulgaire
Trop répété paraît moins beau
Tous les ans, au cœur d'une mère,
Le sentiment le rend nouveau.

Une autre fois, c'est un poème héroïque : *Armide et Renaud*. Là encore, tous les vieux airs du répertoire servent à accompagner les paroles :

Ecoutez tous les travaux et la gloire
Du grand Renaud, de ses fiers compagnons.
Jamais depuis que l'on chante l'histoire
Sujet plus beau ne fut mis en chansons.
Sans vanité, je puis aussi prétendre
A vous charmer, car, nouveau troubadour,
Je vais chanter, d'une voix fière et tendre,
Les chevaliers, les belles et l'amour.

Et le poème commence :

Devant les remparts de Sion,
Depuis plus de six mois, Bouillon
Livrait mainte bataille
Eh ! bien !
Sans faire rien qui vaille,
Vous m'entendez bien.

Je vois d'où vient que cette place,
Dit Godefroy, est si ténace.
Si Renaud revenait ici,
Ces musulmans crieraient merci (*bis*).
Près de certaine enchanteresse
Qui, dit-on, est bonne diablesse,
Le drôle paraît s'amuser,
Il faudra qu'on l'aille chercher (*bis*).
Pour réussir en cette affaire,
Godefroy, en homme sensé,
Assembla son Conseil de guerre
Et fit choix d'un matois rusé :
Ubalde est le nom qu'on lui donne,
Et pour son second fut nommé
Certain danois, bonne personne,
Mais qui la poudre n'eût trouvé.
Ramenez-nous Renaud promptement
Leur dit-on, car il est grand temps,
. . . .

Il y a près de mille vers de cette force : on comprendra que nous les épargnions au lecteur et que nous nous abstenions de suivre les deux paladins à la poursuite de Renaud.

Un autre jour, c'est l'anniversaire de Mlle Eulalie de G. La veille, on prévient Théophile qu'on a compté sur lui pour improviser un petit divertissement. C'est un peu tard, mais il est prêt à tout. L'œuvre est écrite, les rôles distribués, appris et la scène se produit au moment voulu, le soir à dîner, chez Mme de G.

Déjà plusieurs convives, qui ne sont pas du complot, ont, dans un langage fleuri, exprimé tous leurs souhaits à l'héroïne du jour.

Mme DE G.

Et vous, docteur, est-ce que vous ne nous chanterez pas quelque chose ?

THÉOPHILE

Je le veux bien, mais je vous avertis que je ne sais que des chansons à boire.

Mme DE G.

Ce sont les meilleures à table.

THÉOPHILE
(se levant et prenant une prise de tabac)

(Air du *Serin qui te fait envie*)

Vive le doux jus de la treille
Honneur aux plants de Tabago,
A l'inventeur de la bouteille,
A la mémoire de Nicot !
Le sel de la plaisanterie,
De la gaieté le doux refrain,
L'oubli des chagrins de la vie
Naissent du tabac et du vin.
Hippocrate, en certain chapitre,
Qui n'est pas celui des chapeaux,
Nous apprend qu'à bien plus d'un titre
L'onde est la cause de tous maux.
Il nous dit qu'en un jour de fête
Quiconque ne boit pas de vin
A coup sûr est faible de tête
Et doit s'éloigner du festin.
Pour moi, qui d'un blâme semblable
Ne veux pas être soupçonné,
Avant que de quitter la table,
Je veux boire à votre santé.
En commençant par ma voisine (Melle Eulalie)
Je serai, je pense, applaudi ;
A tel sujet, je m'imagine,
Je ne boirai pas seul ici.

Tous les conjurés en chœur, sur l'air du *Thème de Pleyel* :

Pour fêter Eulalie,
Tous nos cœurs sont unis,
Même un brin de folie
En tel cas est permis.
Buvons donc à la ronde, à sa santé buvons
Et que le ciel réponde aux vœux que nous formons.

Puis, tous les conjurés successivement chantent le couplet qui a été composé pour eux, depuis l'abbé de C. jusqu'à Mme de G. et chaque couplet est suivi de la reprise du chœur : Pour fêter Eulalie, etc.

Pour finir, l'auteur demande l'indulgence du public sur l'air : *Heureux qui dans sa Maisonnette* :

Pour célébrer cette journée,
En vain invoquant Apollon,
En vain, en me grattant le front,
J'ai cherché quelque heureuse idée,
Pour moi, l'Hippocrène est à sec
Et, dans ses sources trop arides,
Je veux en vain plonger le bec ;
Il fuit mes (*bis*) lèvres avides
Ne pouvant donc, en cette affaire,
Réussir selon mes souhaits,
Je vous ai broché ces couplets
En rimes qui ne comptent guères.
Pour eux, je ne demande point
Que vous ayiez quelque indulgence,
Mais d'écouter jusqu'à la fin
Ayez (*bis*) la patience.
Cependant, je dois vous le dire,
Et que mon zèle éclate ici !
De trop court aussi je fus pris
Pour pouvoir accorder ma lyre.
Il faut un couplet pour demain,
M'a-t-on dit, c'est chose arrêtée,
Et tâchez, par un gai refrain,
D'égayer (*bis*) la journée.

Mme DE G...

Aujourd'hui, pour mon Eulalie,
Va commencer un nouvel an,
Sous l'auspice de la folie
On le fait commencer gaiement.
Mais, je crains bien qu'ainsi fêtée
Par ces cerveaux extravagants,
Ma fille, à la fin de l'année,
Vaille moins qu'au commencement.

Tous, en chœur (chœur final) :

Pour fêter Eulalie, etc.

On trouve encore dans le même recueil des couplets pour retirer un gage et, à côté d'une copie de la fameuse

chanson d'Armand Gouffé : *Plus on est de fous plus on rit*, un compliment en l'honneur de Mme L., pauvre jeune femme toujours malade et qui à ce titre avait quelques droits à la sympathie de Théophile.

J'aurais voulu de Catherine
Couronner la tête de fleurs
J'aurais voulu du Maître des Neuf Sœurs
Emprunter la lyre divine
Pour chanter les vœux que nos cœurs
Font pour l'aimable Catherine.

....

Catherine aux vertus joint les grâces affables.
Son front toujours serein respire la bonté,
Heureuse du bonheur de tout ce qui l'entoure ;
Quels vœux peut-on former pour sa félicité ?
Que d'un ciel protecteur la faveur la secoure !
Au gré de nos désirs qu'il lui rende ce bien
Sans qui fortune, honneurs, tout ici-bas n'est rien :
Santé, trésor qu'on commence à connoitre
Lorsque déjà loin de nous il s'enfuit.
Pour Catherine, ah ! Puisse-t-il renaître !
Il renaîtra, etc.

Un soir, chez madame de G., on parlait musique. La conversation vint à tomber sur les airs composés pendant la Révolution. M. B..., ecclésiastique distingué par ses vertus et par les qualités de son esprit, dit qu'il connaissait un hymne patriotique, dont les paroles étaient ridicules mais l'air superbe. C'était le trio que Gossec avait composé pour la Fête de la Fédération sur les paroles : *Dieu du peuple et des rois, des cités, des campagnes....* L'abbé B. témoigna le désir de voir un cantique composé sur le même air pour être chanté au catéchisme qu'il dirigeait. Aussitôt, toute la compagnie de prier Théophile d'y travailler. Quelques jours après, il avait fait une ode en imitation du psaume : *Dixit insipiens in corde suo* et qui pouvait être chanté sur l'air de Gossec, en

accouplant les strophes deux à deux. Voici cette œuvre en son entier :

Jouet infortuné d'une aveugle sagesse,
L'insensé dans son cœur a dit : Non, Dieu n'est pas !
Pourquoi donc redouter qu'une main vengeresse
Nous poursuive après le trépas.

Mortel, que le hazard, au banquet de la vie,
Plaça pour quelques jours : au gré de tes désirs,
Sans crainte, sans remords, puisque tout t'y convie,
Bois à la coupe des plaisirs.

Semblable au vent fatal qui porte en l'atmosphère
Le germe empoisonné des fléaux destructeurs,
La voix du corrupteur a volé sur la terre
Et retenti dans tous les cœurs.

Les peuples ont goûté cette erreur séduisante,
Les rois l'ont proclamée et des temples déserts
Le lévite outragé, fuyant plein d'épouvante,
Vit errant ou meurt dans les fers.

Des célestes clartés où repose sa gloire,
L'Eternel sur le monde abaissant ses regards,
Voit le mensonge altier poursuivant sa victoire
Et triomphant de toutes parts.

Dans ce peuple égaré l'œil du Souverain Maître
Cherche un juste fidèle à sa divine loi,
Un cœur droit qui demande encore à le connaître
Et qui respecte encore sa foi.

Partout règne le crime et la haine et l'envie.
L'homme, esclave orgueilleux des vices de son cœur,
Courbé sous leur empire, ose d'un bras impie,
Repousser le joug du Seigneur.

Mais de leurs attentats la peine est en eux-mêmes :
Avant qu'au jour terrible un juge courroucé
D'un supplice sans fin punisse leurs blasphèmes,
L'affreux remords l'a commencé.

Au faite des grandeurs, au sein de l'opulence,
Une terreur secrète agite leurs esprits ;
L'avenir, à leurs yeux s'offrant sans espérance,
Tourmente leurs cœurs endurcis.

En vain, pour apaiser l'ennuy qui les accable,
Ils ont dit : l'homme entier est détruit par la mort,
Leur esprit inquiet à cet espoir coupable
Toujours résiste avec effort.

Cette paix qui du juste au sein de la misère
Anime le courage, adoucit les malheurs,
Et que d'un Dieu puissant la crainte salutaire
Seule peut donner à nos cœurs.

Hélas ! elle est loin d'eux : elle fuit leur pensée !
Au milieu des honneurs, des plaisirs, des succès,
Ils la cherchent en vain et leur âme abusée
Ne la rencontrera jamais.

Qu'espèrent-ils au sein du trouble qui les presse,
Insensés ! Au Très-Haut tous les cœurs sont ouverts !
Pensez-vous aux regards de la Sainte Sagesse
Dérober vos desseins pervers !

Non, non, pour détourner le bras qui vous menace,
Du juste en vain vos fronts empruntent l'air serein,
Et vos pieds criminels en vain couvrent la trace
Du sang que versa votre main.

A la face du monde, au jour de la vengeance,
L'Eternel, dévoilant les vœux les plus secrets,
Confondra votre orgueil et la vaine démence
Qui règne dans tous vos projets.

De ces systèmes faux quel effet exécrable !
Nos jours les ont vu naître et régner et périr,
Et déjà du passé l'épreuve épouvantable
A les craindre instruit l'avenir.

Du prestige imposteur enfin tombe le charme.
A ses enfants ingrats par de nouveaux bienfaits
Dieu daigne encore s'offrir et dissipe l'alarme
Que nous inspiroient leurs forfaits.

Grand Dieu, de ton église exauce les prières,
Accomplis en ces jours tes desseins éternels.
Et des peuples divers fais un peuple de frères
Unis aux pieds de tes autels.

Théophile avait envoyé cette ode à son père, mais, craignant que cette incursion dans le champ de la poésie

ne parut, à des yeux sévères, être en opposition avec les graves occupations auxquelles il s'était voué, il lui avait bien recommandé de la garder pour lui seul. Mais, celui-ci avait une manière à lui de tenir les choses secrètes et il communiqua certainement l'ode de son fils au ban et à l'arrière-ban de ses amis, s'estimant discret quand il les priait de la garder bien précieusement pour eux seuls[1].

CHAPITRE LII

RENTRÉE DE THÉOPHILE A PARIS. — IL SE REMET AU TRAVAIL AVEC ARDEUR

Le 28 septembre, Théophile était de retour à Paris et, au moment de reprendre son collier de misère, il écrivait à son père la lettre dont on a vu plus haut le début et dont voici la fin :

.....A présent que je suis de nouveau replongé dans mes livres, je vais vous parler de choses plus sérieuses.

Vous n'avez pas répondu à mon épître mi-bretonne mi-française. J'attends aussi avec un peu d'impatience mon quartier de vendémiaire. Songez que nous sommes au 7 vendémiaire et que je ne puis jamais avoir un écu de six francs devant moi à la fin d'un trimestre ; et, sans ce qui a resté de votre inscription, M. Marec payé, j'aurais été forcé de passer mes vacances à Paris, malgré le besoin que ma santé me faisait sentir de jour en jour davantage d'aller respirer l'air des champs. Je crois entrevoir que la médecine me rapportera cette année quelque chose de plus que l'année dernière, où elle ne m'a valu, tout compte fait, qu'une somme de cent cinquante francs ; mais, je vous prie de m'envoyer, s'il se peut, aussitôt ma lettre reçue, au moins 158 fr. Si je peux toucher avec cela, dans le courant de vendémiaire, les 142 fr. montant de votre inscription pour le semestre dernier, mes 300 fr. seront faits et, si je ne puis les toucher à temps, je vous écrirai.

(1) Lettre du Père à un de ses amis, 1806. Du Chatellier, II, p. 108.

J'avais depuis longtemps formé le dessein de vous faire une prière ; j'ai consulté madame Pompery là-dessus et elle m'a dit que vous étiez disposé à me l'accorder. Je vous avais demandé des cheveux de ma bonne mère, joignez-y, je vous prie, son portrait.

Si vous pouviez aussi m'envoyer des chemises, je vous serais fort obligé. J'en ai un besoin urgent. Quand vous m'enverrez quelque chose, tâchez de prendre un moyen plus économique que celui que vous avez pris pour les livres bretons. Je vous ai mandé qu'ils m'avaient coûté 19 fr., qui ont bien raccorni les 156 fr. de M. Marec. Le reste a fait les fonds de mon voyage et a contribué, comme je vous l'avais mandé, à l'achat d'une montre dont je ne pouvais plus me passer, eu égard à mes occupations.

Vous savez sans doute que le grand Christophe a remporté à l'Académie de Législation le prix de Droit Romain. Mon oncle en était d'une joie qui approche de l'ivresse et je crois que vous n'en ressentirez pas moins de plaisir. Je n'ai pu être témoin du triomphe de mon cousin, étant alors à Couvrelles.

Présentez, je vous prie, mes respects à maman et embrassez pour moi Marianne. Rappelez-moi au souvenir de ma bonne tante la Potrie et de mes cousines.

Dites moi où en est votre affaire de liquidation. Ne craignez-vous pas que l'Administration se lasse d'attendre. Je vous embrasse, mon cher papa, de tout mon cœur. Votre fils, R.-Th. Laennec. DMP.

34°. — Théophile a son Père[1]
1er *décembre* 1805.

Mon cher papa, j'ai reçu la petite feuille que vous m'avez adressée et je pense que vous avez fort bien fait de tâcher de louer ce que vous m'annoncez (les magasins du rez-de-chaussée de l'hôtel patrimonial à Quimper). Je suis étonné que, dans les circonstances actuelles où les magasins doivent être très recherchés à Quimper, vous ayez été obligé d'avoir recours à une annonce pour louer ceux-là. Je les croyais loués à Mme Rateau.

J'ai touché le 26 brumaire (17 novembre) la rente sur l'Etat et le 28 la lettre de change. Vous jugez bien qu'une grande partie était déjà mangée d'avance. M. Marec m'a remis l'inscription, n'ayant pas le temps de l'aller toucher lui-même. Il

(1) Fonds LC.

m'en a demandé un reçu que je lui ai donné. Il vient d'éprouver des pertes assez considérables dans les dernières banqueroutes. Je n'ai su cela que par voie indirecte : car, depuis mon retour de Couvrelles, j'ai été huit fois chez lui sans pouvoir le trouver. Si vous le jugez bon, je garderai dorénavant l'inscription et j'en toucherai le montant à déduire sur ma pension.

J'espère que l'année qui va s'ouvrir me verra un peu plus à mon aise que par le passé. Je rentre au Journal de médecine, non plus comme rédacteur appointé, mais comme rédacteur partageant les bénéfices avec les propriétaires du Journal. Je crois que cela me vaudra de 600 à 1000 fr., mais je n'aurai rien probablement qu'à l'époque des partages, c'est-à-dire à la fin de l'année (1806). En attendant, je crois que j'aurai besoin encore de 1200 fr. qui même ne me suffiroient pas, si la médecine ne commençoit déjà à me rapporter çà et là quelque chose. Je crois que, cette année, j'aurai gagné à la fin de décembre près de 400 fr. J'ai plus fait, depuis le commencement d'octobre jusqu'à présent, que dans tout le reste de l'année et, si cela continuait pendant un an, je pourrois me louer et me meubler d'une manière convenable à un médecin et alors je ferois certainement beaucoup plus. J'espère tirer vingt-cinq louis d'un Traité des Vers Vésiculaires que je vais faire vendre, sous un couple de mois, à un libraire, mais la plus grande partie de cette somme me sera probablement comptée en ouvrages de médecine et autres livres.

Envoyez-moi, non pas deux oreillers, mais un oreiller. Je désirerois qu'il fût grand. Envoyez-moi deux ou trois garnitures d'oreillers. Envoyez-moi, si vous pouvez, des chemises. Envoyez-moi surtout le portrait et des cheveux de ma mère.

Ce que vous me dites de Marianne m'attriste. C'est une chose inconcevable qu'à son âge elle conserve encore une singularité semblable. J'espère qu'à l'automne prochaine je pourrai aller examiner moi-même si cette sorte de maladie est physique ou morale.

Vous ne me dites rien de l'état de votre affaire du clergé. Il me semble que vous ne devriez pas dormir aussi tranquille sur elle et que c'est la première de toutes vos affaires. Je crois qu'aucun moment ne seroit plus favorable pour la terminer que celui-ci où l'Empereur ne tire plus d'argent de France et doit par conséquent laisser plus de facilité à l'Administration d'où dépend votre affaire. Je craindrai toujours, tant que vous n'aurez pas une quittance générale, que les décisions

présentes relatives au payement que vous avez déjà faits ne soient révoquées. Vous avez eu grand tort de ne pas profiter de la bonne volonté que vous a montrée dans le temps M. Poussielgue, pour terminer tout cela. Je crains bien qu'une pareille occasion ne se présente plus jamais. A votre place, j'offrirois, pour obtenir la quittance générale, l'inscription que vous avez entre mes mains, au cas que maman y consente.

Tâchez, je vous prie, de m'envoyer le trimestre de nivose pour Noel. Si vous voulez y ajouter de quoi faire le trimestre de janvier, je crois que ce seroit mieux. Informez moi du prix qu'il en coûte pour faire parvenir de l'argent par la messagerie. Je crois qu'il n'en coûte qu'un à un demi pour cent. Cela vaudrait beaucoup mieux qu'une lettre de change, pour laquelle il faut attendre quarante jours et qu'on ne pourroit même plus escompter.

Mes respects à maman. Vous devez avoir reçu, ainsi qu'elle, des lettres que je vous avais écrites pour vous adresser un jeune homme avec les parents duquel je suis lié. J'embrasse la nonchalante Marianne.

Je vous embrasse, mon cher papa, Votre fils, R.-Th. Laennec, DMP, Paris, 1er décembre 1805.

Je vous enverrai incessamment un cantique ou ode, imitation du psaume : *Dixit insipiens in corde suo*, que j'ai été prié de faire par un ecclésiastique de ma connaissance. Cette petite pièce est destinée à être chantée dans un catéchisme sur un des plus beaux airs patriotiques qui ayent été faits pendant la Révolution.

A Monsieur, Monsieur Laennec, sur le Port, à Quimper.

Dès son retour à Paris, Théophile s'était remis au travail avec une ardeur fiévreuse. Il semblait que les quelques jours de repos et de distractions qu'il avait trouvés à Couvrelles eussent décuplé son activité. Sa santé s'en était trouvée merveilleusement et il n'éprouvait plus la moindre trace de cet asthme si pénible, dont il avait souffert presque sans discontinuer depuis près de cinq ans.

Le numéro de brumaire an XIV (oct.-nov. 1805) du *Journal de Médecine* contient de lui une analyse fort étudiée des *Rapports* de Lobstein *sur les travaux exécutés à*

l'amphithéâtre de Strasbourg[1]. Celui de frimaire (nov.-déc.), un Compte-rendu, suivi de réflexions, des *Eléments de Médecine de Brown*[2], qui plongea son oncle dans l'enthousiasme.

. . . . .Cet extrait m'a paru d'autant plus précieux qu'il est extrêmement clair et assez court pour ne pas effaroucher les vieux médecins, qui ont si peu de temps à donner aux études de cabinet. J'en avais déjà vu d'autres dans le *Moniteur*, ou ailleurs, tellement obscurs, prolixes et entortillés qu'il était impossible d'y rien comprendre et, certes, les idées de La Caze, de Théophile Bordeu sur le strictum et le laxum, sur les formes phréniques, quoique délayées aussi dans des ouvrages assez longs, étoient infiniment plus saisissables que le galimatias de Brown ; jusqu'à la lecture de ton extrait je n'avois absolument rien compris... [3]

Le numéro de janvier 1806 contenait encore de lui une analyse de l'*Essai historique et littéraire sur la médecine des Arabes*, d'Amoreux[4]. Celui de février, un Compte-rendu des *Nouveaux éléments de la science de l'homme*, de Barthez[5], et de la *Zoologie analytique*, de Constant Duméril[6]. C'était l'époque où il allait passer de l'état de simple rédacteur appointé au *Journal de Médecine* au rang assez envié de rédacteur-actionnaire et désormais, il allait être admis au partage des bénéfices[7].

Le 21 janvier, il lisait à la Société de l'Ecole une note sur le *tœnia visceralis* des auteurs, tendant à établir que cette espèce n'existait pas[8], et, le surlendemain, 23 janvier, un autre mémoire sur un genre particulier d'altération morbifique à laquelle il donnait le nom de *mélanose*, à cause de la couleur noire qui la caractérise. Un extrait de cet important travail parut dans le même numéro du Bulletin[9].

(1) *J. de Méd.*, XI, p. 152-5. — (2) *J. de Méd.* XI, p. 214-231.
(3) Guill. Laennec, 10 janvier 1806. Fonds LC.
(4) *J. de Méd.*, XI, p. 289-296. — (5) *Loc. cit.* p. 364-375.
(6) *Loc. cit.* p. 392. — (7) V. lettre de Théoph. du 1er décembre 1805.
(8) *Bullet. de l'Ecole*, n° 11, p. 3. — (9) *Loc. cit.*, p. 19 et 21.

Théophile était bien le premier à avoir donné une bonne description de cette affection si rarement observée jusqu'alors. Il la montre dans ses deux stades de développement, fermeté et ramollissement ; différant des glandes bronchiques de l'adulte par sa composition de nature purement albumineuse ; pouvant envahir de nombreux organes, le foie, les poumons, l'œil, etc., soit sous forme de masses, enkystées ou non, soit sous forme d'infiltration, soit enfin sous forme de dépôts à la surface des membranes ; susceptible également d'entrer dans la composition des dégénérescences composées ; produisant enfin dans l'organisme, des effets de compression, comme toutes les tumeurs, et des effets généraux, consistant en un affaiblissement sans fièvre, capable de déterminer la mort.

Ajoutons qu'en frimaire il avait repris, pour la troisième fois, son cours d'anatomie pathologique et qu'il s'occupait pour lors de l'impression de son Mémoire sur les Vers vésiculaires (février 1806).

CHAPITRE LIII

THÉOPHILE ABANDONNE SON " TRAITÉ D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE " ET SE MET EN MESURE DE FAIRE DE LA CLIENTÈLE.

Le père était un peu impatient de voir enfin paraître ce fameux Traité d'Anatomie Pathologique qui, dans son esprit, devait marquer l'heure où il n'aurait plus à payer à son fils sa pension d'étudiant et où, qui sait ? il pourrait peut-être à son tour en recevoir de lui.

...Le fameux traité avance, je m'en doute : je n'ai garde de vous dire qu'il faille livrer l'ouvrage tout chaud, en sortant de la forge. Hâtez-vous lentement. Songez qu'il s'agit d'un livre de base pour la médecine, d'un ouvrage de base pour votre renommée. Cependant, hâtez-vous. Songez que Dupuytren est là ; que vous vous rencontrerez avec lui plus d'une fois et que,

s'il vient à paraître avant vous, il vous accusera encore de l'avoir volé. Au reste, ce journal que vous rédigez me paraît plus propre à vous faire connaître que le gros livre en trois volumes qui sera lu nécessairement par moins de personnes. Ce journal est perpétuellement cité, comme autorité, par les démonstrateurs de Brest et le respectable Billard, médecin en chef, ne manque pas une occasion de faire ressortir un talent dont le Finistère s'honore[1].

L'ouvrage était-il aussi avancé que le supposaient le père et même l'oncle Guillaume ? On ne peut avoir à ce sujet que des présomptions. Du manuscrit original en effet il ne reste que ce qu'a publié M. Cornil en 1884, c'est-à-dire l'*Introduction* et le *début du Livre Premier de la Première Partie* ; le *Chapitre Ier de la Ire Section* (Tissus accidentels qui ont des analogues dans l'organisme), qui traite des ossifications accidentelles, et le *début du Chapitre II*, qui traite des cartilages accidentels[2]. Le reste a été transcrit et remanié plus tard par Mériadec Laennec qui, en s'aidant de tous les manuscrits laissés par son cousin, cours du collège de France (1822-5), articles divers parus dans les journaux et revues, eut un instant la pensée de publier, ainsi mise au point, l'œuvre de son cousin[3]. Nous pensons, quant à nous, que l'ouvrage était, sinon complètement terminé, du moins bien près de l'être.

Et cependant, au moment où le père écrivait à son fils les lignes qu'on a lues plus haut, celui-ci était à la veille d'abandonner ou tout au moins de remettre à une date ultérieure la publication du grand ouvrage auquel il travaillait avec acharnement depuis bientôt trois ans.

Ce n'est pas que le sujet eût cessé de lui plaire, l'anatomie pathologique resta la grande idée directrice de sa vie. Serait-ce qu'il eût éprouvé quelques difficultés à

(1) Le père à son fils, 1805 ou 1806, publiée par du Chatellier, II, p. 108.

(2) Biblioth. de la Fac. de Méd. de Paris, Mss, 399 et 400 (ancien 241). Cart. 2.186 et 5.172.

(3) Le traité de Mériadec, presque complet, est conservé à la Bibliothèque de la Faculté de Paris, même cote.

trouver un éditeur ? C'est fort possible. Un fait toutefois doit retenir l'attention. Exposant dans son *Introduction* qui, on l'a vu, a été conservée, la fameuse classification qui avait fait le sujet de sa querelle avec Dupuytren, Théophile ne fait pas la moindre allusion à cet incident pénible ; il ne cite même pas le nom de son adversaire. A cela rien d'étonnant : il était trop persuadé de la justice de sa cause. Mais ne peut-on supposer qu'au dernier moment il n'ait obéi à la crainte de ranimer un débat qui avait dû lui être si pénible ? Il y aurait eu alors derrière cette abstention une certaine question d'amour-propre, sinon de vanité. Telle fut peut-être l'opinion de quelques contemporains, d'Hallé entre autres[1]. Mais, très certainement, il faut chercher encore autre chose pour expliquer une aussi regrettable résolution. Le temps n'est pas élastique et les forces humaines ont des limites. Théophile désormais avait sa part de responsabilité dans l'administration du Journal de Médecine et, de plus, comme on le verra tout-à-l'heure, il s'était décidé à se donner sérieusement à la clientèle.

C'est ainsi que, dans le courant de l'année 1806, Théophile fut amené à abandonner l'œuvre grandiose qu'il avait entreprise et à en remettre la terminaison, ou tout au moins la publication, à des temps plus propices. Mais, ce moment, on le sait, ne vint jamais et, dans la suite, il préféra écrire des articles détachés dans le *Journal de Médecine*, la *Bibliothèque Médicale* et, plus tard, le *Dictionnaire des Sciences Médicales*.

Paraissant à cette époque, c'est-à-dire en 1806, dix ans avant l'*Essai* de Cruveilhier, vingt-trois ans avant le *Précis* d'Andral, cet ouvrage, qu'on pourrait presqu'appeler une œuvre d'étudiant, eut fait sensation et rendu célèbre dès cette époque le nom de son auteur. C'eût été le livre le plus considérable paru depuis l'*Anatomie Générale*.

(1) Fonds L.R.

Jusque vers cette époque, c'est-à-dire jusqu'aux premiers mois de 1806, Théophile était resté complètement ignoré de la clientèle. A la fin de sa première année de pratique, il n'avait fait que 150 fr. Dans sa seconde, c'est-à-dire en 1805, 400 fr., dont plus de la moitié gagnés depuis le retour de Couvrelles. Comment eût-il pu se faire une réputation de praticien, logé, comme il l'était, dans une chambrette d'étudiant, mangeant à la gargotte et n'ayant pour s'entretenir que la pensionnette de 1.200 fr. que lui servait son père avec plus ou moins de régularité ? Fils trop respectueux pour demander ses comptes de tutelle qu'on ne songeait pas du tout à lui rendre, Théophile acceptait plus ou moins philosophiquement une situation qui, au fond, devait l'humilier cruellement.

Vint cependant le moment où, sous peine de compromettre irrémédiablement son avenir, il dut prendre ses mesures pour sortir de l'ornière où il s'était laissé un peu enliser jusqu'alors. Faisant le sacrifice nécessaire de ses goûts, il se décida à concentrer désormais tous ses efforts pour se créer une clientèle.

Son oncle fut ravi des bonnes dispositions où il le voyait et il ne lui ménagea point sa satisfaction[1].

Je suis heureux, mon fils, de l'heureuse résolution que tu parois prendre de te suffire bientôt à toi-même en gagnant quelque argent sur le pavé de Paris. Je concevrois bien que, si ton étoile t'avait fait maître de trois ou quatre mille livres de bonnes rentes, tu pourrois te livrer dans une douce sécurité à la médecine de cabinet, si agréable pour le médecin studieux, mais, avec la pauvre pitance que la Providence t'a destinée, ce serait folie, abnégation impardonnable, stoïcisme ridicule, de dédaigner les avantages d'une réputation bien commencée, au risque de se trouver sans ressources et sans pain pour la vieillesse. Persévères, mon bon ami, dans ce louable projet, dont tu sentiras mieux encore les avantages, quand tu arriveras comme moi au couchant de la vie.

(1) Guill. à Théophile, 10 janvier 1806. Fonds LC.

Tu ne me dis plus ce que ton père fait pour toi. Depuis que notre correspondance s'est rallentie, je n'en reçois de nouvelles que par ricochets.....

D'abord, il fallait commencer par le commencement et déménager. La nouvelle situation que Théophile venait d'acquérir au *Journal de Médecine* le lui permit sans trop tarder et ce fut rue du Jardinet, tout près de l'Ecole, qu'il trouva le logement où il devait habiter si longtemps.

Mais ici, à son grand regret, l'auteur se voit obligé de quitter son héros, momentanément il l'espère ; heureux s'il a pu mettre dans sa juste valeur l'œuvre de cet homme de vingt-cinq ans, œuvre telle que bien des personnages réputés de l'époque, parvenus au déclin de leur carrière, eussent pu s'estimer heureux d'en avoir accompli une aussi considérable. Il a fourni sa mesure comme professeur ; il est un des rédacteurs en vue du *Journal de Médecine* ; il est membre de la première Société Médicale de France. Anatomiste, il a découvert la bourse sous-deltoïdienne, la capsule fibreuse du foie ; chirurgien, il s'est révélé opérateur habile ; clinicien, observateur d'une clairvoyance rare et quelques-uns de ses mots ont fait fortune. Il a découvert et décrit de main de maître la péritonite, jusqu'alors ignorée ; il a découvert les acéphalocystes ; il est le premier à avoir bien décrit les tumeurs mélaniques ; enfin, il a écrit sur l'anatomie pathologique un livre magistral que les circonstances, malheureusement, ne lui permirent pas de publier. Bref, tout le monde, à Paris, a plus ou moins les yeux sur le jeune médecin breton ; tout le monde pressent qu'un jour venant il sera professeur à l'Ecole et déjà quelques-uns voient en lui le Bichat de l'anatomie pathologique.

CHAPITRE LIV

LE PORTRAIT DE LAENNEC PAR DUBOIS

Avant de prendre congé du lecteur, l'auteur tient à dire quelques mots du portrait dont il a reproduit un fragment en tête de cet ouvrage.

C'est le seul ressemblant qu'on ait de Laennec. Sur ce point, les témoignages sont unanimes et il n'y a de voix discordante que celle du principal intéressé. Celui-ci en effet prétendait que le peintre avait opéré sur « sa triste figure » le miracle que Minerve jadis accomplit en faveur d'Ulysse, lorsqu'elle voulut le faire aimer de la fille du roi des Phéaciens.

De plus, c'est l'œuvre d'un artiste de talent, Dubois. Sans doute s'agit-il de François Dubois : ce serait alors une œuvre de jeunesse de ce maître bien connu. Il ne fut complètement terminé qu'en 1813 : c'est la date inscrite au bas du tableau. Théophile le destinait à son oncle, mais on ne sait à quel propos il le garda : il ornait un des panneaux de sa chambre à coucher. On s'explique ainsi comment il se fait qu'un stéthoscope démonté, peint évidemment de la même main que le reste de la toile, se trouve en un coin du tableau. Théophile, en permettant plus tard, ou peut-être en demandant au peintre cette addition, ne se doutait pas (on ne pense jamais à tout) qu'un jour venant il pourrait mettre à la torture la cervelle d'un chercheur stupéfait de trouver à la date de 1813 un portrait authentique du stéthoscope. Il le légua à son cousin Mériadec, mais ce fut sa sœur Marie-Anne qui en devint dépositaire. A la mort de celle-ci, le portrait passa entre les mains de Christophe Laennec, alors recteur de l'Académie de la Loire-Inférieure.

Précisément à cette époque, on était alors en 1854,

Trousseau se trouvait à Nantes ; on le conduisit chez Christophe Laennec. Il y put contempler les traits de son illustre prédécesseur et, de retour à Paris, il n'eut rien de plus pressé que de faire part de sa découverte à son doyen, alors P. Dubois. Celui-ci écrivit aussitôt à Mériadec Laennec, le priant, au nom de ses collègues, de vouloir bien consentir à ce qu'il en fût fait une copie pour être placée dans une des salles de la Faculté, à Paris. Mériadec se fit un plaisir d'accéder à ce désir honorable (5 mai 1854) et, huit jours après, la précieuse toile était de retour à Paris. On ignore quel fut l'artiste chargé de la copie, mais je tiens de M. le doyen Landouzy que celle-ci fut payée 500 fr. On peut regretter que le copiste ait crû devoir modifier l'ordonnance générale du tableau, changer la tonalité et les accessoires, pour le seul plaisir d'habiller son personnage de la robe rouge qu'il porta si peu de temps. Il eût été préférable qu'il eût mieux soigné la ressemblance. Telle est l'origine du grand portrait de Laennec qu'on peut contempler à la Faculté de Paris et qui, jusqu'à ce jour, a passé pour être la copie d'un portrait appartenant au Musée de Quimper. Ainsi écrit-on souvent l'histoire.

Le tableau appartient aujourd'hui à M. Charles Laennec, petit-fils de Christophe, et il occupe une place d'honneur dans le grand salon de Tourneron. Il y fait pendant à un fort beau portrait de Christophe, par notre célèbre peintre nantais, Debay. Les deux cousins, que les hasards de l'existence séparèrent si longtemps, sont aujourd'hui réunis et se tiennent compagnie, le colossal Christophe et le chétif Théophile. Peut-être, dans le silence de la nuit, échangent-ils leurs impressions, leurs étonnements à propos de ce qui se passe dans les choses de la médecine et du barreau. Mais, peuvent-ils bien s'étonner ! Ils en ont tant vu de leur temps !

Théophile est représenté en pied, grandeur nature, assis dans une confortable bergère, près de son bureau,

les grandes lunettes d'écaille à portée de sa main, et entouré de ses bibelots familiers. Il vient de consigner quelques notes sur un registre d'observations, grand ouvert sur ses genoux, et il songe, fixant le spectateur de son regard clair. Immédiatement, on est frappé de cette lèvre supérieure, démesurément longue et mince, qui faisait tout naturellement de lui le flûtiste jouant juste dont la tradition nous a conservé le souvenir, trait caractéristique qu'auraient tort de négliger les amateurs en mal de découvrir un portrait authentique et inédit de l'inventeur de l'auscultation. La main gauche, d'un geste habituel sans doute, tient l'encrier et la droite, armée de la plume, retombe le long du corps. Le jour naissant l'éclaire d'une teinte blafarde et les dernières lueurs de la lampe mourante colorent en rouge les ombres portées. Le jeune praticien, malgré l'heure matinale, est sous les armes, prêt à sortir et mis avec une certaine recherche et une élégance de bon goût. Le peintre l'a drapé harmonieusement dans un ample manteau à grand collet, de drap brun doublé de velours vert-brun. La tête est remarquablement traitée, le reste est d'une facture plus négligée.

La toile, peinte d'une pâte fluide et par glacis, a beaucoup souffert des injures du temps. Les clairs ont pris des tons de vieil ivoire ; les ombres, des teintes livides. Ajoutez à cela des cheveux châtain clair, tirant un peu sur le roux, légèrement frisés et plutôt clairsemés, et un degré notable d'amaigrissement. L'aspect général est impressionnant : l'homme a l'air d'un mourant.

La photographie, heureusement, a fait disparaître tout ce que l'œuvre peut avoir aujourd'hui de pénible à la vue et il ne reste plus qu'une tête un peu émaciée, mais harmonieusement dessinée, fine, pleine d'intelligence et de distinction et qui est fort loin d'être laide. Par la pensée, arrondissez légèrement les joues, excavez un peu moins les orbites — malgré tout, six années chez un malade ne sont

pas sans faire subir quelques ravages, — jetez sur le tout l'animation de la vie, l'éclat et la vivacité d'un regard plein d'esprit et de malice et vous aurez l'idée de ce qu'était Laennec à l'âge où nous sommes obligé de le quitter et tel que la rieuse et folle jeunesse de Couvrelles l'a connu.

FIN

Table des Planches

Table des lettres de Laennec

Table des Matières

PAGES

ERRATA

Page 17, ligne 8.

Au lieu de : à l'époque où, peut-être,...
lire : à l'époque, ou, peut-être,

Page 81, ligne 13.

Au lieu de : il n'était pas encore ouvert
lire : Ce cabinet n'était pas encore ouvert

Page 148, ligne 17.

Au lieu de : Lanenec père
lire : Laennec père

ACHEVÉ D'IMPRIMER

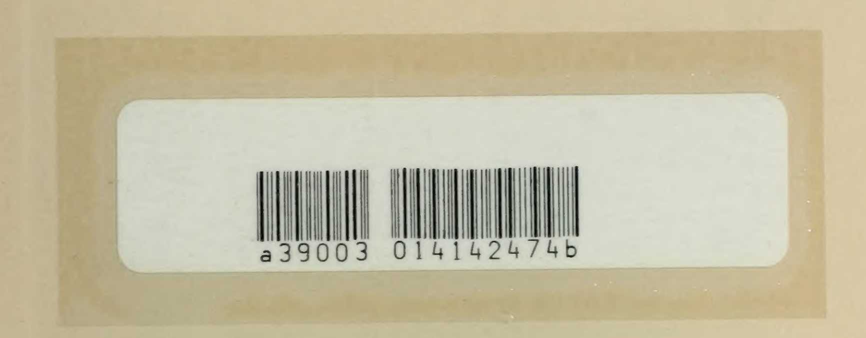
le 6 Mars 1912

SUR LES PRESSES TYPOGRAPHIQUES

DE A. DUGAS

5 quai Cassard, à Nantes




a39003 014142474b